DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14194 – 5 F

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un an après l'élection du président De Klerk

La montée des violences en Afrique du Sud menace les réformes

Les tueries qui ensanglantent la région de Johannesburg depuis le début de la semaine ont fait six nouvelles victimes vendredi 14 septembre. La veille, des gangs de jeunes Noirs avaient attaqué un train de banlieue et massacré plus de vingt-six passagers. Face à l'anarchie qui menace le processus d'ouverture, l'ANC de Nelson Mandela se réunira d'urgence mardi prochain. Le président De Klerk – qui a eu un entretien vendredi matin avec M. Mandela – doit annoncer de nouvelles mesures pour tenter de remédier à la situation, la semaine prochaine.

Au bord de l'anarchie

LA violence et l'horreur ont trouvé leur rythme de croisière en Afrique du Sud, avec, en moyenne, une bonne vingtaine de morts par jour. Tous les moyens sont bons pour tuer, du fusil à l'arme blanche, la nuit de préférence. L'ignoble massacre perpétré, jeudi 13 septembre, dans un train de banlieue de Johannesburg par des bandes de jeunes Noirs dont on ignore encore l'identité et les protecteurs, fait planer une menace encore plus grave, celle de voir le pays sombrer dans l'anarchie.

Les débordements viennent désormais de tous les côtés. Les uns, comme le chef Buthelezi, ont trop joué avec le feu en exploitant les antagonismes entre ethnies noires. Les autres, tel M. Nelson Mandela, en prêchant la modération et en pratiquant les compromis indispensables à toute négociation, ont perdu l'écoute de jeunes Noirs qui ont trop vécu sous le joug des Blancs. Le président Frederik De Klerk a tout autant de mal à imposer la nouvelle loi à ses propres troupes, et le camp des extrémistes, au sein de la communauté blanche, se renforce assez pour faire planer le danger d'une OAS.

CERTES, réformer un système si bien ancré, pendant quatre décennies, dans la ségrégation raciale tient de la gageure. Les changements sont fatalement trop rapides aux yeux des uns, trop lents à ceux des autres. Car il s'agit non seulement d'effacer un arsenal juridique effroyablement complexe, mais également de mettre en cause bien des intérêts acquis, de transformer manières de vivre et mentalités. Pour survivre, l'apartheid n'avait-il pas été jusqu'à inventer les bantoustans, « Etats » qui sont souvent à la fois poches de misère et réserves de main-d'œuvre ? Et qu'avait-on entrepris, jusqu'à la libération de Mandela, pour préparer les communautés à des changements inéluctables ?

L'autorité de ceux qui « gouvernent » s'érode à un rythme inquiétant. Des forces disparates, blanches ou noires, conjuguent désespérément leurs efforts pour empêcher l'ouverture des négociations qui doivent tracer la voie à une « nouvelle Afrique du Sud ». Pourquoi agir en pleine lumière, alors qu'il est si simple, avec une poignée de rands, de s'attacher les services de truands et de psychopathes assoiffés de sang ? Peut-on encore accueillir comme une simple péripétie les tueries aveugles des derniers jours ?

M. MANDELA s'apprête à visiter plusieurs zones rurales et projette de se rendre au Japon pour y collecter des fonds. De son côté, M. De Klerk peaufine son voyage officiel aux Etats-Unis et étudie la possibilité de faire escale en Amérique latine sur le chemin du retour. Ne sont-ils pas, l'un et l'autre, en train de se laisser dépasser par les événements ? Faut-il attendre le moment où l'économie va commencer à s'effondrer et où l'émigration des Blancs va devenir substantielle ? Il est plus que temps que les deux principaux avocats de la raison réaffirment leur autorité sur les partisans de l'apocalypse.

M 0147 - 915 0- 5,00 F

L'heure des commandos de la mort

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Pas de cérémonie, vendredi 14 septembre, pour célébrer le premier anniversaire de l'élection de M. Frederik De Klerk à la tête de l'Etat. Les jours incertains, pour ne pas dire dramatiques, que vit l'Afrique du Sud ne se prêtent pas à des démonstrations d'autosatisfaction. Les violences, qui ont fait plus de sept cents morts en un mois dans les banlieues de Johannesburg, risquent, à la longue, de compromettre le processus de « normalisation » de la vie politique. Le gouvernement et le Congrès national africain (ANC) en brandissent la menace, tout en sachant qu'ils devront tôt ou tard s'asseoir autour de la table des négociations.

Attaques organisées, expéditions punitives, embuscades, vols à main armée, agressions individuelles : les habitants des banlieues noires ne sont à l'abri d'aucune mauvaise surprise. Les ambulances ne s'aventurent plus dans certaines cités que sous escorte de la police. Déjà, plus de vingt mille personnes, dont les habitations ont été détruites ou qui vivaient dans des quartiers « chauds », se sont repliées dans des endroits réputés sûrs, notamment des églises et des hôpitaux. Les quelques résidents qui demeurent sur place ont dressé alentour des barricades de fortune en espérant décourager d'insaisissables agresseurs.

La responsabilité du mouvement zoulou Inkatha est lourdement engagée. L'ANC, qui clame son innocence, est bel et bien partie prenante à ces affrontements et pas toujours à son corps défendant. Après avoir exigé le retrait des forces de l'ordre, il semble se rallier, en désespoir de cause, à l'idée d'une intervention massive de l'armée.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 5

Opération irakienne dans la résidence de l'ambassadeur

Quatre Français dont un diplomate arrêtés à Koweït

Des soldats irakiens sont entrés vendredi matin 14 septembre dans la résidence de l'ambassade de France à Koweït et ont enlevé quatre Français, dont l'attaché militaire, a-t-on appris au Quai d'Orsay. Les trois autres Français emmenés sont trois personnes qui se cachaient depuis le début des événements dans la résidence. Le gouvernement français a exigé vendredi matin auprès de l'ambassadeur d'Irak à Paris, convoqué d'urgence au Quai d'Orsay, la remise en liberté immédiate et la restitution aux autorités françaises des quatre personnes enlevées.

« Il s'agit d'une violation très grave de la Convention de Vienne (sur les relations diplomatiques) et d'une nouvelle atteinte intolérable au droit international et à l'intégrité des personnes », a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, qui a indiqué par ailleurs n'avoir pour le moment aucune autre précision sur cet évènement, notamment les conditions dans lesquelles l'enlèvement s'était déroulé.

(Lire nos informations page 28.)

A Damas, le secrétaire d'Etat américain devait rencontrer vendredi le président syrienn.

(Lire l'article de François Chipaux page 3.)



La première thérapie génique mise en œuvre aux Etats-Unis

La première thérapie génique, visant à « réparer » les déficiences génétiques, devait être mise en œuvre, vendredi 14 septembre, aux Etats-Unis. Cette expérimentation, qui s'appliquera à des enfants atteints de déficits immunitaires extrêmement sévères, fait suite à l'autorisation accordée, mardi 11 septembre, par le gouvernement américain au docteur W. French Anderson.

Lire page 11 - section B l'article de FRANCK NOUCHI

Des paysans désorientés

Les agriculteurs qui ont manifesté le 13 septembre à Nevers se sentent orphelins de l'Etat, de Bruxelles... et du Crédit agricole. Leurs perspectives semblent bouchées

Moins de 7 % des actifs, à peine un million d'exploitations. Un *endettement qui se calcule en* dizaines, voire en centaines de milliards de francs. Deux sécheresses consécutives. Une crise aiguë sur les viandes de bœuf et de mouton. Une politique agricole commune qui, de quotas en limitations de production, empêche plus qu'elle n'incite. Une Europe aux frontières suffisamment *poreuses à l'Est pour* accueillir des denrées qui, soit dit en passant, trouveraient meilleur usage sur leurs marchés nationaux. Le président de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, a quelque raison, dans ce paysage troublé, de redouter *« le manque de perspectives »* de l'agriculture française.

Habitués, depuis les années 60, à une surprotection (tant politique qu'économique) qui engendra, au cours de la dernière décennie, une intolérable surproduction, le monde paysan *découvre maintenant* les affres de l'isolement, sinon de la solitude. Le temps est loin où les agriculteurs, criant avant d'avoir mal, se voyaient aussitôt secourus par la main de Bruxelles (au moyen de l'intervention et du stockage, notamment) de l'Etat et du Crédit agricole, ces deux derniers ne faisant alors qu'un. Désormais, les liens tutélaires sont rompus. Les mécanismes communautaires – corrigés depuis seulement deux ans – ont accéléré l'émergence d'une agriculture moderne, plus exigeante en engrais et en machines qu'en hommes. L'Etat s'est désengagé de la Banque verte, « mutualisée » en 1987. Celle-ci poursuit son recentrage vers des activités moins liées à l'agriculture. Si on ajoute la rupture consommée entre le gouvernement et la FNSEA au congrès du syndicat à Versailles, courant avril, le bilan est facile à dresser : les paysans se sentent livrés à eux-mêmes, incompris et menacés, pour les plus faibles d'entre eux (en termes financiers), de disparition.

ÉRIC FOTTORINO

Lire la suite page 21 - section C

TGB : les chercheurs et l'architecte

Les polémiques se poursuivent à propos de la Bibliothèque de France qui doit s'élever sur les bords de la Seine

La traditionnelle trêve estivale n'a pas affecté le chantier de la future Bibliothèque de France. Le professeur Higonnet de l'université Harvard qui avait sévèrement critiqué le projet français dans le *Times Literary Supplement* a été relayé par Hubert Lotman dans *The Librarian* et, dans les colonnes du *Figaro*, par Marc Fumaroli, professeur au collège de France. Comme ses collègues américains, celui-ci demande un moratoire pour la TGB. *« La copie doit être recommencée après un cahier des charges enfin précis. (...) Il n'est pas trop tard pour mettre les bœufs avant la charrue. »*

En un mot on reproche aux initiateurs du projet d'avoir proposé de l'architecture-spectacle plutôt que d'avoir songé à définir un programme. Et de bâcler le contenu du futur bâtiment pourvu que le dernier des grands projets présidentiels puisse être inauguré par son commanditaire, François Mitterrand, avant la fin de son septennat.

Face à ces critiques, Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux, secoue sa carrure de rugbyman un peu las. Certes, l'ancien directeur de l'établissement public du Grand Louvre en a vu d'autres, mais cette polémique a vraisemblablement chatouillé son épiderme.

Il justifie la rapidité de ses décisions pour des raisons d'opportunité mais aussi pour des raisons de principe : *« Chacun reconnaît que la Bibliothèque nationale ne peut plus satisfaire aux besoins de sa mission. Pour des questions de place, rue de Richelieu, et pour des questions de moyen : son budget de fonctionnement est le quart de celui de la Bibliothèque du Congrès de Washington et la moitié de son homologue de Londres. »*

FRÉDÉRIC EDELMAN et EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 14 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA [illegible]

Sécurité

Pour une défense franco-allemande

par Joseph Rovan

UNE fois de plus, les 17 et 18 septembre, les responsables suprêmes de la politique française et allemande vont tenir une réunion au sommet. Cette fois-ci, la rencontre aura lieu à Munich ; ce sera la dernière avant la réalisation de l'unité allemande. Désormais, le traité *de 1963 conclu entre de Gaulle et* Adenauer va s'appliquer aussi aux territoires qui, jusqu'au 3 octobre, auront formé la RDA.

L'ordre du jour comprendra, parmi les sujets les plus urgents, celui de l'avenir des forces françaises en Allemagne. A plusieurs reprises, en effet, ces derniers temps, les voix françaises les plus autorisées ont évoqué la perspective d'un retrait des unités françaises qui stationnent sur le territoire allemand depuis 1945.

En l'absence de toute demande ou démarche du gouvernement fédéral concernant cette question, on peut penser qu'il s'agit du côté français d'une sorte d'anticipation sur des mouvements d'opinion qui seraient susceptibles de se produire outre-Rhin après le rétablissement de l'unité nationale et à la vue du retrait progressif des forces soviétiques qui, selon les accords conclus entre MM. Kohl et Gorbatchev, s'échelonnera probablement sur plusieurs années.

L'une des bases de l'entente

Le sort futur du stationnement français en Allemagne, indépendamment de Berlin qui reste un cas à part parce que directement lié à la présence soviétique dans le voisinage de la métropole, est forcément aussi en rapport avec les diminutions escomptées du nombre et des armements des troupes américaines en Allemagne. Les Britanniques, de leur côté, ont déjà annoncé leur volonté de réduire les leurs dans des proportions considérables.

En retirant il y a quelques jours les armes chimiques entreposées en Allemagne, les Etats-Unis, exécutant des engagements antérieurs et satisfaisant le vœu des Verts et d'autres éléments de l'opinion de gauche en Allemagne, ont également contribué à actualiser le problème des stationnements alliés.

Il est évident que les changements majeurs qui ont lieu en Europe orientale aussi bien qu'en URSS, et qui continuent à s'y produire, ne peuvent pas ne pas affecter la situation politique, stratégique et militaire dans le monde entier, et plus spécialement en Allemagne. Ces modifications exige*ront à leur tour une redéfinition des* objectifs et des moyens de l'Alliance atlantique, dont on peut penser qu'ils devront impliquer un élargissement des terrains couverts par le traité. Les événements du Golfe sont en train de montrer d'une manière fort convaincante que les Européens auront affaire à des problèmes et à des menaces sur leur flanc sud et sud-oriental auxquels ils ne pourront pas davantage faire face seuls qu'il y a quarante ans à la menace soviétique. Les réactions en ordre dispersé et le manque de coordination déplorable *dont les membres de la Communauté* européenne ont fait preuve en cette occasion, et le refus de certains de traiter de cette grave affaire dans le cadre atlantique, ont accusé notre manque de préparation à des conflits dont le surgissement n'a pourtant rien de surprenant.

L'avenir de la présence militaire française sur le sol allemand doit être envisagé dans le contexte intercontinental, voire planétaire, de même qu'il faut bien voir que toute décision dans ce domaine, surtout si elle prenait un air unilatéral, affectera les relations franco-allemandes dans leur totalité. Il convient de se rappeller ici que nos unités stationnent sur le territoire fédéral en vertu, non du pacte de l'Atlantique, mais d'un traité bilatéral conclu après que le général de Gaulle eut décidé de soustraire les troupes françaises au commandement intégré de l'OTAN.

Cet accord fut alors sollicité par le côté allemand, malgré l'indifférence du chancelier Erhard et le peu d'empressement du ministre des affaires étrangères Gerhard Schroeder, essentiellement sous la pression de l'ex-chancelier Adenauer et de ses amis. Cet accord, qui implique des prestations financières et matérielles considérables de la part des Allemands, constitue depuis près de vingt-cinq ans un des éléments-clés de l'étroite imbrication franco-allemande, une des bases de notre entente. Si des modifications s'imposent ou devaient s'imposer à son contenu, il serait lamentable qu'elles entraînassent un relâchement de nos liens au moment où l'Allemagne s'agrandit et se transforme.

Il est au contraire fort souhaitable que Paris et Bonn décident de réfléchir ensemble, en utilisant notamment le conseil commun pour les questions de défense et de sécurité institué solennellement en 1988 et confirmé par le vote des deux Parlements, sur toutes les grandes questions qui se posent et se poseront prochainement dans ce vaste domaine.

Redéfinir la présence américaine

Que serait en effet l'entente franco-allemande si elle ne se manifestait pas aussi bien dans le débat sur les nouvelles fonctions et stratégies de l'Alliance que dans les négociations de Vienne sur les réductions de troupes et d'armements ? Les atermoiements et divergences qui se font jour en Allemagne à propos des événements *du Golfe, ainsi que les particularités* de notre propre démarche soulignent cette nécessité. Il n'est pas sans piquant, à ce propos, de rappeler les efforts que la France déploya, lors de la conclusion de l'Alliance atlantique, pour faire inscrire l'Algérie dans la liste des territoires couverts.

Il n'est plus possible désormais de traiter de Mayence sans parler de Bagdad. La France, qui a souvent besoin d'intervenir en Afrique pour soutenir des gouvernements amis, interventions qui font, au moins indirectement et parfois même directement, appel à la « compréhension » américaine, a intérêt aussi à éviter tout geste qui en Allemagne pourrait favoriser un « isolationnisme » inspiré à la fois par un pacifisme de gauche et par un égoïste souci de l'intérêt national dont les racines politiques sont à droite. C'est pourquoi nous devrions chercher à concevoir ensemble une politique au Proche-Orient et dans le sud de la Méditerranée qui, tout en préservant le minimum d'ordre mondial que représentent les Nations unies (et en cherchant à le développer), conserve un avenir à des relations amicales avec tous les peuples de la région et garantisse l'existence d'Israël.

Une telle perspective implique aussi que Français et Allemands nous soyons d'accord pour vouloir le maintien sous des formes à redéfinir d'une présence militaire américaine non symbolique en Europe même et dans certaines régions voisines. Cela est nécessaire parce que l'URSS demeure une formidable puissance atomique et parce que de toute part s'affirment, autour de nous, de nouveaux peuples et de nouveaux Etats dont la montée en puissance rendra de plus en plus urgente la définition d'un nouvel ordre mondial, impensable sans une étroite entente entre l'Amérique et une Europe unie dans un même devoir.

A l'intérieur de l'Alliance comme à l'extérieur, une vision politique de cette ampleur exige que la France et l'Allemagne fassent bloc. Leur unité de vues devra de plus en plus s'affirmer, notamment dans tous les domaines qui concernent la défense et la sécurité. Cette mise en commun devra, pour être sérieuse et être prise au sérieux, commencer par donner une importance réelle à la symbolique brigade franco-allemande, qui finit par devenir opérationnelle et que divers développements en Allemagne et en France pourraient rendre moins symbolique.

Notre entente fondamentale devra inclure non seulement l'ensemble de nos constructions d'armement, en évitant le cas par cas, mais surtout les conceptions stratégiques, avant tout en matière nucléaire. L'idée répandue dans certains milieux minoritaires de *la gauche allemande d'une « sortie de* l'histoire » grâce à un désarmement unilatéral poussé à l'extrême, est dans le monde actuel d'une absurdité infantile, mais l'idée d'un sanctuaire purement national aurait, si elle inspire la politique française en cette fin du vingtième siècle, des conséquences encore plus néfastes que dans les années 30, quand elle fut à l'origine de la construction de la ligne Maginot. La leçon de 1940 devrait nous convaincre que notre sécurité, comme celle de l'Allemagne, ne peut être que collective, européenne et atlantique.

TRAIT LIBRE



Développement

Grandeur et misère des ONG

par Dominique Desplats

A l'ouverture de la deuxième conférence des « pays les moins avancés » – les plus pauvres des plus pauvres – le président Mitterrand vient de proposer la mise en œuvre de contrats de solidarité qui devraient *« associer les organisations non gouvernementales* (ONG) *dont le rôle est essentiel » (le Monde* du 5 septembre).

Ce langage n'est pas nouveau : depuis une ou deux décennies, on parle de plus en plus de ces associations humanitaires ou de développement qui s'investissent cœur et âme sur le terrain, au plus près des réalités, avec souplesse et générosité.

Nous sommes en présence d'une myriade d'associations et d'organisations dont les moyens sont très limités pour ne pas dire dérisoires, *le savoir et la compétence* disparates, les motivations parfois ambiguës.

Face à cette réalité où se conjuguent le meilleur et le pire, l'Etat n'offre pas grand-chose : un petit département des ONG, avenue de Villars à Paris, submergé de demandes et sous-développé en personnel, chargé de gérer bon an mal an à peine 2 % du budget de la coopération... Une misère ! Obtenir une subvention relève du parcours du combattant administratif, de décisions longues et fastidieuses dont on ne sait rien.

Les ONG sont ainsi coincées entre des donateurs qu'il faut séduire sans relâche et un Etat qui parle mais n'engage aucune politique véritable. Seules trois ou quatre organisations très médiatisées s'en tirent relativement bien, quelques autres sont favorisées par le pouvoir et le copinage, le reste doit gérer l'impossible.

Manque de confiance

Il manque, en France, une politique claire à l'égard des ONG, telle qu'elle existe dans d'autres pays d'Europe. Les solutions existent mais les rapports et dossiers sur le sujet sont enterrés (le rapport Hesse, dernier en date).

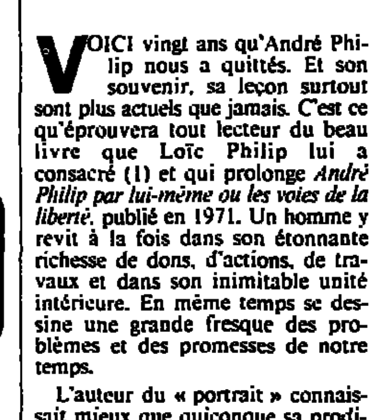
Il manque la reconnaissance pour celles qui sont actives et compétentes. Il manque la confiance qui devrait leur permettre de travailler avec beaucoup plus d'efficacité. Il manque la transparence pour des décisions qui sont prises sans concertation.

Au moment où les moyens armés mis en branle dépassent l'entendement, où la mobilisation pour la guerre fait frémir, les ONG n'ont-elles pas quelques raisons de douter, de s'interroger comparativement sur les moyens qui sont les leurs et sur ce qu'on attend vraiment d'elles ?

▶ **Le docteur Dominique Desplats est président de l'association Santé-Sud, à Marseille.**

Anniversaire

Les leçons d'André Philip



par Georges Vedel

VOICI vingt ans qu'André Philip nous a quittés. Et son souvenir, sa leçon surtout sont plus actuels que jamais. C'est ce qu'éprouvera tout lecteur du beau livre que Loïc Philip lui a consacré (1) et qui prolonge *André Philip par lui-même ou les voies de la liberté*, publié en 1971. Un homme y revit à la fois dans son étonnante richesse de dons, d'actions, de travaux et dans son inimitable unité intérieure. En même temps se dessine une grande fresque des problèmes et des promesses de notre temps.

L'auteur du « portrait » connaissait mieux que quiconque sa prodigieuse singularité. S'il commence par évoquer le chrétien, le protestant « barthien », ce n'est pas comme on le ferait pour raconter une jeunesse dépassée : c'est pour découvrir des racines qui, jusqu'au dernier jour, ancrèrent et nourrirent André Phillip. Si le chapitre consacré au résistant précède celui qui est consacré au socialiste, ce n'est pas que celui-ci ait succédé à celui-là, pas plus que l'attention au tiers-monde, si présente dans les années 60, ne fut un avatar. Tout cela était de la même veine, *lucide et généreuse*.

Et l'université ne fut pas pour cet homme, major à vingt-quatre ans de son concours d'agrégation, enseignant pendant plus d'un quart de siècle – et avec quel rayonnement ! – une auberge de passage, mais un *poste de combat et une maison* d'accueil. Le parcours politique n'étouffe pas l'œuvre scientifique, comme en témoigne la bibliographie qui va de la thèse de doctorat à « Mai 1968 et la foi démocratique ». Economiste de formation et tenu en haute estime par ses pairs dans cette discipline, il avait une culture juridique et premier ordre venue de ses études et de son expérience et qui se déploya dans les débats constitutionnels qui suivirent la Libération.

Jamais le terme de « personne » ne fut mieux employé que pour désigner André Philip. C'est sa personne qui rassemble, entrelace et noue tout ces fils que lui tendent l'événement et le vécu historique. Sa foi chrétienne n'est pas vague ou flottante ; c'est bien d'une religion qu'il s'agit, et son Dieu est présent. Mais le monde que le jeune homme, puis le penseur et l'homme politique, aura sous les yeux appelle une réponse du chrétien et, pour André Philip, cette réponse ne peut être que le socialisme. Celui-ci est entendu certes comme un certain mode d'organisation sociale et économique ; son avènement suppose la médiation de l'action politique, encore que le militant, et le ministre lui-même, ne se soit pas toujours senti à l'aise dans le cadre partisan (ce que traduisent ses passages à la SFIO, puis au PSU et au PSA). Mais le socialisme est d'abord une exigence : il a autant de visages *que les injustices ou les* absurdités qu'il lui faut combattre. C'est ce qui explique la priorité donnée dans les écrits les plus récents au tiers-monde.

Espérance et lucidité

La vertu d'espérance, chère à Péguy qui, avec Jaurès et Romain Rolland, fut l'un de ses maîtres, il la pratique héroïquement avec une lucidité passionnée. Dans un texte magnifique, *Valeurs et actions*, adressé en 1969 à un public d'étudiants, cet homme qui se veut *« dans ce monde, mais non de ce monde »* dit tout ce sur quoi l'on n'a pas le droit de compter pour bâtir la Cité des justes : ni sur les lois naturelles, ni sur le droit naturel, ni sur la *morale naturelle, ni sur la « soumission au réel »*. Celui-ci doit *« être analysé, connu et compris, mais pour être dominé et changé »*. Il ne faut pas davantage compter sur le déterminisme historique, ni sur la bonté de l'homme, ni sur la spontanéité des masses, ni sur l'*« immaculée conception »* d'une classe sociale, ni sur la splendeur des fins qui justifieraient tous les moyens. Sur quoi donc peut se fonder l'espérance ?

Sans emphase et discrètement, André Philip nous le dit en trois phrases, qui sont le secret du texte : l'homme, ce *« sauvage »*, si facilement *« barbare »*, est *« l'être irremplaçable pour lequel Christ est mort sur la croix »*. Il ne faut ni le dompter ni *« anticiper sur le Jugement dernier et chercher à réaliser le royaume de Dieu sur la terre »*, mais poursuivre inlassablement l'éducation, la conciliation, la compréhension en s'adressant à des individus responsables (oh ! l'horreur d'André Philip pour le culte des masses !). Et rappelons-nous que *« seule une vie intérieure personnelle permet de rester à la fois profondément solitaire dans la réflexion et totalement solidaire dans l'action »*.

Si André Philip ne s'illusionne pas une minute sur les recettes courantes de la politique, s'il définit en termes rigoureux les lois de l'action, il sait aussi qu'il faut faire de la politique, qu'il faut agir et se battre. Quand il jette dans le grand débat du socialisme sa jeunesse d'étudiant et d'enseignant, quand il conquiert à la force du poignet un siège difficile en 1936, quand il est l'un des quatre-vingts qui votent non à Vichy en 1940, quand il s'engage très tôt dans la Résistance, quand, à Londres, à Alger, à Paris d'abord avec de Gaulle, puis après de Gaulle, il veut faire vivre son idéal, il est homme d'action et marque de son empreinte les postes où il est passé. Ce fut à son heure un ministre novateur et réaliste.

Le général sermonné

Dans un témoignage que clôt le livre, Léo Hamon évoque la *« relation particulière, grave, si riche et si digne à la fois d'André Philip et du général de Gaulle »*. Etonnant début : quand il rejoint de Gaulle à Londres, en réponse à *« la plus belle des leçons d'agrégation »* que lui fit le général sur l'Etat et la nation, André Philip déclare : *« Mon général, une fois la guerre gagnée, je me séparerai de vous. Vous, vous vous battez pour restaurer la grandeur nationale. Moi, je me bats pour bâtir une Europe socialiste et démocratique. »* Et, même investi de charges importantes par de Gaulle, André Philip lui tient tête, le sermonne comme dans ces extraordinaires lettres de 1943 et de 1944 où le général se voit reprocher son *« mépris total de la nature humaine »* et son *« orgueil »*.

Que croyez-vous qu'il arrivât ? Certes, le conflit politique à propos du référendum de 1945 ; la rupture de la première Constituante ; l'anathème du général sur la Constitution de 1946 dont André Philip est le père. Et, malgré tout, entre ces deux hommes, une ressemblance dans le refus de la complaisance, dans l'inflexibilité du dessein – tout ce qui est payé par la singularité et la solitude. *En 1958*, André Philip manifestera contre les conditions du retour au pouvoir du général tout en portant un jugement modéré sur la nouvelle Constitution. Il est du côté du général pour sa politique algérienne, vote pour lui au deuxième tour de 1965, conseille pour le référendum de 1969 un « oui » du bout des lèvres. Il précède de peu le général dans la mort. Qui écrira la dialogue entre ces deux grandes âmes ?

(1) Loïc Philip : *André Philip* (avec un témoignage de Léo Hamon), Beauchesne, coll. « Politique et chrétiens ».

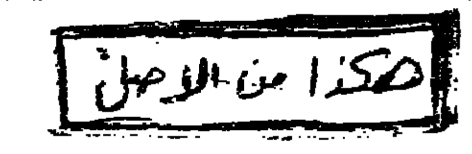


Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10





LA CRISE DU GOLFE

La visite du secrétaire d'Etat américain en Syrie

Un exercice délicat pour M. James Baker... comme pour le président Hafez El Assad

Arrivé à Damas tard dans la soirée du jeudi 13 septembre, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, devait repartir vendredi en début d'après-midi pour Rome après un entretien avec le président Hafez el Assad. C'était le seul rendez-vous au programme de cette visite éclair, la première d'un secrétaire d'Etat américain en Syrie depuis plus de deux ans.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Cette visite, qui souligne l'importance attachée par les Etats-Unis à l'engagement syrien aux côtés de l'Arabie saoudite dans la crise du Golfe, devrait être aussi l'occasion pour le président Assad de marquer les limites d'une action que la Syrie veut inscrire dans un cadre bien défini, qui ne recouvre pas forcément tous les objectifs des Etats-Unis.

Il n'est pas fortuit que le président Assad ait rappelé avec force, la veille de l'arrivée de M. Baker – dont les déclarations sur une éventuelle alliance arabo-américaine contre l'Irak ont été fortement critiquées à Damas, – que la Syrie et l'Irak appartenaient à la même nation, que la Syrie n'était pas l'ennemie de l'Irak (désigné tout au long de ce discours comme un pays frère) et que, si Damas s'apprêtait à envoyer plus de troupes en Arabie saoudite et souhaitait que les autres pays arabes en fassent autant, c'était essentiellement pour souligner la nécessité à terme de remplacer les troupes étrangères sur le sol arabe.

Ménager toutes les parties

La Syrie, qui aurait déjà environ cinq mille hommes en Arabie saoudite, pourrait en envoyer jusqu'à vingt-cinq mille avec trois cents chars. Les effectifs arabes, souligne-t-on à Damas, ne doivent pas être symboliques ; d'une part pour la crédibilité d'une défense arabe commune, d'autre part pour que les pays arabes soient prêts à former une force d'interposition dans l'hypothèse d'un règlement négocié.

Conscient du sentiment très anti-américain de la rue arabe, le président Assad entend bien garder une position qui ménage plus ou moins toutes les parties. Il ne veut pas, en tout cas, apparaître comme un allié pur et dur de Washington. Si les Etats-Unis et la Syrie partagent aujourd'hui la même volonté et la même détermination à obliger l'Irak à se retirer du Koweït, il ne fait pas de doute que Damas ne veut pas se laisser entraîner dans une éventuelle action militaire qui pourrait déclencher de violentes réactions dans le monde arabe.

Le président Assad cherchera sans doute à savoir jusqu'où veut aller réellement Washington. Car, si l'éventualité de la chute du président Saddam Hussein – évoquée à plusieurs reprises aux Etats-Unis et même en Arabie saoudite comme une nécessité – ne peut que plaire à Damas, la Syrie ne souhaite pas l'élimination de l'armée irakienne, qui enlèverait au monde arabe un moyen de pression sur Israël.

Un Irak affaibli, oui, sans doute, mais pas réduit à néant car, hormis le fait qu'une éventuelle désintégration de l'Irak pourrait faire boule de neige, Damas n'a aucun intérêt à se retrouver trop isolé face à une Amérique et à un Israël triomphants.

En soulignant la nécessité pour les Arabes de se montrer crédibles, le président Assad veut sans doute aussi démontrer à Washington qu'Israël n'est pas aussi indispensable aux Etats-Unis que ceux-ci le croient.

Pas d'illusions

A Washington comme à Damas, nul ne se fait trop d'illusions sur cette alliance de circonstance dont Damas, toutefois, entend bien tirer profit. La visite de M. Baker est, à cet égard, déjà un succès diplomatique pour la Syrie, même si le secrétaire d'Etat a souligné, avant son arrivée, les divergences qui demeurent entre les deux Etats, notamment en ce qui concerne le terrorisme.

M. Baker a affirmé que cette question, qui concerne la présence à Damas du FPLP-CG (Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général) d'Ahmed Jibril – fortement soupçonné d'être impliqué dans l'attentat contre le Boeing de la Pan Am à Lockerbie en décembre 1989 – serait évoquée pendant son entretien.

Damas a toujours refusé d'obtempérer au souhait de Washington et d'expulser l'organisation d'Ahmed Jibril ; les Syriens affirment attendre, pour se prononcer, que Washington apporte la preuve de la participation du FPLP-CG à cet attentat. A ce propos, M. Baker – qui a exprimé son inquiétude quant aux menaces iraniennes contre les forces américaines – pourrait demander au président Assad, allié de l'Iran, de tempérer les ardeurs de Téhéran.

FRANÇOISE CHIPAUX

Bagdad proclame son « droit de propriété » sur les biens koweïtiens

Bagdad a annoncé, jeudi 13 septembre, que les biens et avoirs du gouvernement du Koweït, ainsi que ceux des membres de la famille régnante et des ministres, étaient dorénavant propriété de l'Irak et a mis en garde quiconque en disposerait sans son autorisation.

Dans une déclaration rapportée par l'agence officielle INA, le ministre irakien des finances par intérim, M. Mohammed Mehdi Saleh, indique que *« les biens meubles et immeubles, les avoirs déposés dans des banques arabes ou étrangères ainsi que les autres biens et propriétés se trouvant aux mains de ces banques, appartenant à l'ancien gouvernement du Koweït, à la famille Al Sabah et aux anciens ministres, sont devenus la propriété de la République irakienne à compter du 8 août, date à laquelle a été annoncée la fusion entre le Koweït et l'Irak. (...) Il est interdit à quiconque d'en disposer sans avoir au préalable été mandaté par les autorités irakiennes compétentes »*.

« De ce fait, poursuit la déclaration de M. Saleh, *est considérée comme nulle et non avenue toute autorisation ou mandat de disposer de ces biens et avoirs émise avant le 8 août 1990. De même, sont considérées comme nulles et non avenues toute autorisation ou mandat de disposer qui serait émise après cette date par tout autre que les autorités compétentes. »*

« Tout gouvernement, banque et institution arabe ou étrangère, toute personne physique ou morale concernée qui disposerait de biens ou d'avoirs susmentionnés exposerait sa responsabilité juridique entière », a encore déclaré le ministre.

Après l'invasion et l'annexion du Koweït par l'Irak, les avoirs koweïtiens ont été gelés dans de nombreux pays afin d'éviter qu'ils ne tombent entre les mains de l'Irak.

M. Bush « personnellement responsable »

La même agence INA a diffusé le texte d'un mémorandum remis jeudi au chargé d'affaires américain à Bagdad et affirmant que, *« si l'administration américaine veut trouver un prétexte pour agresser l'Irak, ce pays en tiendra pour responsables le président Bush en personne et ses agents, ainsi que l'entité sioniste qui a été à l'origine des complots et des agressions dans la région »*.

Ce texte, précise l'agence irakienne, est une réponse à un mémorandum que l'administration américaine avait adressé la veille à Bagdad pour le mettre en garde contre l'activité de certains groupes terroristes basés en Irak. – (AFP.)

Le « message télévisé » de M. Bush en route pour Bagdad

WASHINGTON

de notre correspondant

La fonction d'ambassadeur d'Irak à Washington est décidément bien ingrate par les temps qui courent. Invité, jeudi 13 septembre, à se rendre au département d'État, M. Mohammed Machat s'est retrouvé au centre d'une petite mise en scène destinée à l'édification des téléspectateurs américains.

L'objet de la convocation était connu : M. Lawrence Eagleburger, le numéro deux du département d'Etat, entendait remettre à l'ambassadeur le message enregistré par le président Bush à l'intention du public irakien que les autorités de Bagdad ont promis de diffuser sur leur réseau de télévision. Mais, contrairement à toutes les pratiques habituelles, la presse fut invitée à filmer l'entrevue, et l'on vit donc l'ambassadeur écarter prestement les bras au moment où M. Eagleburger faisait le geste de lui remettre la cassette vidéo.

C'est que l'ambassadeur ne voulait pas – ou avait instruction de ne pas – recevoir en mains propres cette cassette décidément bien embarrassante. Il a demandé à son interlocuteur de la faire remettre directement à Bagdad – où un émissaire diplomatique s'est donc rendu, porteur du précieux chargement !

M. Machat, toujours sous l'œil des caméras, a pourtant fait aussi bonne figure que possible, et il a réitéré la promesse qu'il avait faite quelques jours plus tôt : le message du président américain sera diffusé intégralement, à l'heure de la meilleure écoute.

Les représentants de l'administration n'en sont toujours pas vraiment convaincus, mais ils ont pris le maximum de précautions. Le message a été traduit et sous-titré en arabe – pour éviter toute mauvaise surprise – et enregistré sur au moins quatre cassettes différentes, correspondant à tous les « standards » techniques possibles et imaginables, pour empêcher les autorités de Bagdad d'invoquer des obstacles d'ordre matériel.

Le contenu exact du message n'est pas connu (les Américains ont donné aux Irakiens un « délai » de cinq jours avant de le rendre public), mais on sait que M. Bush y explique qu'il n'éprouve aucune hostilité à l'égard du peuple irakien et s'abstient de toute parole offensante à l'encontre de Saddam Hussein. Mais utilise un stratagème pour le mettre en difficulté : il lit un fragment d'un discours prononcé en 1980 par le président irakien, dans lequel Saddam Hussein explique qu'aucun pays arabe ne doit en attaquer un autre, et que si un tel acte était commis toutes les nations arabes devraient s'unir pour repousser l'agresseur...

JAN KRAUZE

Les mouvements de troupes dans la région

Le déploiement des forces américaines se poursuivra pendant deux mois

Le déploiement dans le Golfe se poursuivra pendant encore deux mois, a déclaré le commandant en chef des forces américaines en Arabie saoudite au *Washington Post* du 13 septembre.

Le général Norman Schwarzkopf a précisé qu'il y avait un retard de cinq à six jours dans le déploiement de ses unités en raison de complications survenues dans le transport du matériel lourd. Cela explique pourquoi le tiers seulement des blindés lourds sont parvenus à destination.

Cependant, quelque 326 000 tonnes de matériel ont déjà été débarquées en Arabie saoudite et 318 000 tonnes sont en route ou en cours de chargement. Selon le quotidien, les troupes américaines dans le Golfe se montent aujourd'hui à environ cent quarante-trois mille hommes sur terre et sur mer ; cinquante mille autres sont attendus dans les prochaines semaines.

Le porte-parole du Pentagone a par ailleurs annoncé que cinquante-cinq navires américains étaient déployés dans la région, treize dans le Golfe, dont le cuirassé *Wisconsin*, vingt en mer d'Oman, dont le porte-avions *Independence*, sept en mer Rouge, dont le porte-avions *Saratoga*, et *« plus de quinze »* en Méditerranée, dont le porte-avions *Kennedy*. Le chef d'état-major inter-armes des Etats-Unis, le général Colin Powell, est arrivé jeudi en Arabie saoudite pour *« observer la poursuite du déploiement militaire »* dans la région de Dahran.

Le ministre français de la défense doit se rendre lui aussi, samedi et dimanche, dans ce pays. M. Jean-Pierre Chevènement inspectera le détachement d'hélicoptères français à Yanbu et aura des entretiens avec les autorités de Ryad. Par ailleurs, on indique de source française que Paris est satisfait de la coordination actuelle entre les différentes flottes présentes dans le Golfe. En RFA, le chancelier Kohl a déclaré jeudi que son pays allait tendre *« une main secourable »* aux Etats-Unis dans le conflit du Golfe, et fera tout ce qui est en son pouvoir pour les aider à régler la crise. Il a confirmé qu'il demanderait au Bundestag d'amender la Constitution afin de permettre le déploiement de troupes allemandes dans le Golfe : *« Je considère qu'il est impossible qu'une Allemagne unie poursuive une telle politique* (de non-intervention) », a déclaré M. Kohl.

Un diplomate égyptien à Téhéran

Les Pays-Bas vont envoyer dans le Golfe le 19 septembre un navire de ravitaillement pour prendre la relève d'un bâtiment similaire de la marine britannique, nous indique notre correspondant à La Haye. Un cargo immatriculé aux Bahamas a d'autre part été consigné à quai dans le port de Flessingue. Il était chargé de machines et de pièces détachées venant de Grande-Bretagne et destinées à l'Irak.

En visite à Varsovie, le secrétaire général de l'Alliance atlantique a affirmé jeudi qu' *« aucune solution n'était acceptable »* dans la crise du Golfe puisqu'il s'agit d'un conflit *« entre la primauté du droit et la loi des armes »*. M. Manfred Wörner a estimé que *« nous ne pouvons pas laisser l'Irak sortir impunément de cette situation, car cela nous coûterait plus cher encore »*.

Pour la première fois depuis la révolution islamique de 1979, un diplomate égyptien de haut rang s'est rendu jeudi à Téhéran. M. Mounir Zahran, chef du département des organisations internationales au ministère des affaires étrangères, doit présenter ses condoléances à la suite du décès d'un dignitaire religieux. Il en profitera pour expliquer la position du Caire sur l'occupation du Koweït par l'Irak et le déploiement militaire qui s'est ensuivi.

A Alger, le chef du mouvement fondamentaliste FIS, M. Abbasi Madani, de retour d'une tentative de médiation dans le Golfe, a déclaré jeudi que M. Saddam Hussein et le roi Fahd d'Arabie saoudite étaient prêts à se rencontrer pour résoudre la crise, non pas par une solution militaire mais par le *« dialogue »*. Enfin, selon une collaboratrice du ministre letton des affaires étrangères, une cinquantaine de techniciens de la marine irakienne sont entraînés dans une base militaire soviétique proche de Riga. Le commandant adjoint de la base a précisé que cet entraînement était de nature *« défensive »*. – (AFP, Reuter, AP.)



TRAIT LIBRE

Grandeur et misère des ONG

par Dominique ...

LA CRISE DU GOLFE

La nouvelle résolution du Conseil de sécurité et le sort des réfugiés

L'aide alimentaire à l'Irak et au Koweït sera acheminée sous l'égide de l'ONU

Par treize voix contre deux (Cuba et le Yémen), le Conseil de sécurité des Nations unies, présidé par le représentant de l'Union soviétique, a adopté, dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 septembre, une résolution (n° 666) définissant les critères et les conditions d'octroi d'une aide humanitaire destinée pour l'essentiel aux ressortissants d'Etats tiers retenus par les circonstances ou contre leur gré en Irak et au Koweït.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Ce texte s'inscrit dans le droit fil de la résolution 661 votée le 6 août dernier et instaurant un embargo à l'encontre de l'Irak, à l'exception des fournitures à usage médical et des produits alimentaires *« dans des cas où des considérations humanitaires les justifient »*. Après avoir rappelé les termes d'une précédente résolution (n° 664, du 18 août dernier) exigeant que l'Irak autorise le départ immédiat des nationaux d'Etats tiers, la présente résolution demande au secrétaire général des Nations unies de se tenir régulièrement informé des besoins alimentaires des populations civiles en Irak et au Koweït.

A cet effet, une attention particulière devra être apportée *« aux catégories de personnes qui pourraient souffrir tout particulièrement de la situation, tels que les enfants âgés de moins de quinze ans, les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes malades ou âgées »*.

Pas d'embargo pour les médicaments

Après avoir reçu ces informations, le comité des sanctions, émanation directe du Conseil de sécurité et composé des mêmes pays membres, devra faire en sorte que ces produits alimentaires soient acheminés sous l'égide des Nations unies, *« en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organismes humanitaires appropriés »*.

La distribution de cette aide devra être supervisée par ces mêmes agences *« de façon à s'assurer qu'elle parvient bien aux destinataires prévus »*. Au passage, ce texte précise que l'embargo ne s'applique pas aux produits médicaux. Il recommande cependant que la fourniture de ces articles soit effectuée *« sous l'autorité du gouvernement du pays exportateur de ces produits, ou de celle des organismes humanitaires appropriés »*.

Réuni après le vote de cette résolution, le comité des sanctions a *« demandé instamment qu'une opération internationale de secours soit lancée d'urgence en faveur des Indiens, des Philippins, des Sri-Lankais et des autres étrangers se trouvant en difficulté dans l'attente de leur évacuation du Koweït ou de l'Irak »*. Dans un premier temps, le comité autorise l'envoi d'un navire indien transportant des vivres *« pour répondre aux besoins immédiats des ressortissants indiens »* qui se trouvent dans ces deux pays.

C'est d'ailleurs le sort de ces centaines de milliers de ressortissants non occidentaux qui semble avoir conduit Cuba et le Yémen à voter contre la résolution qu'ils jugent discriminatoire.

Partisans d'une aide humanitaire *« dans toutes les circonstances »*, ces deux pays, rejoints par la Chine, s'étaient prononcés auparavant en faveur d'un projet de résolution présenté par Cuba. Ce texte avait finalement été repoussé : cinq pays (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Canada, Finlande) avaient voté contre et sept, dont l'Union Soviétique, s'étaient abstenus.

SERGE MARTI

Il reste deux millions d'étrangers dans les deux pays

Environ cinq cents ressortissants de pays européens, des *Etats-Unis et du Japon sont répartis sur des sites stratégiques* en Irak pour y servir de « boucliers humains », a-t-on appris, jeudi 13 septembre, de sources informées à Bagdad. Il s'agit de quelque deux cents Britanniques, cent trente Japonais, quatre-vingt-dix Américains, d'une soixantaine de Français ainsi que de *dix Allemands de l'Ouest et de deux Irlandais*.

Voici, d'autre part, les dernières estimations, pays par pays, du nombre de ressortissants étrangers se trouvant en Irak et au Koweït occupé :

	KOWEIT	IRAK
Egypte	110.000	1,2 million
Iran	40.000	inconnu
Palestiniens	300.000	170.000
Maroc	6.000	30.000
Tunisie	1.550	2.000
Turquie	2.480	jusqu'à 4.000
Bangladesh	59.800	15.000
Inde	167 000	10.000
Pakistan	40.000	moins de 10.000
Sri-Lanka	85 000	inconnu
Chine	0	5.000
Hongkong	12*	
Indonésie	688	inconnu
Japon	0	141
Philippines	43 000	5 000
Corée du Sud	13	436
Thaïlande	30	3 000
Bulgarie	inconnu	900
Tchécoslovaquie	9	257
RDA	29*	
Hongrie	0	182
Pologne	20	2 000
URSS	0	9 000
Yougoslavie	40	3 500
Argentine	51*	
Brésil	330*	
Chili	7*	
Mexique	17*	
RESSORTISSANTS OCCIDENTAUX		
Grande-Bretagne	moins de 1 000	moins de 400
Etats-Unis	1 400	200
Australie	60	70
Belgique	7	39
Canada	500	200
Danemark	86*	
Finlande	4	22
France	100	300
Grèce	180	30
Irlande	50	270
Italie	40	310
Luxembourg	2	4
Pays-Bas	190*	
Nouvelle Zélande	29*	
Norvège	3	30
Portugal	4	37
Espagne	14	19
Suède	2	70
Suisse	3	70
RFA	100	320

* Au Koweït et en Irak.

Sources : AFP, Reuter.

□ ***« Cette guerre n'est pas la nôtre », affirme Mme Arlette Laguiller* (trotskiste).** – Sous le titre « Hors du Golfe ! », Mme Arlette Laguiller signe son éditorial hebdomadaire dans le journal *Lutte ouvrière*, en indiquant : *« Nous devons faire savoir que cette guerre n'est pas la notre, que nous n'en voulons pas, que nous ne la paierons pas, et que nous la ferons payer politiquement aux politiciens qui en seront responsables. »*

□ **La France *« est fondée à manifester sa présence »* dans le Golfe, affirment les royalistes.** – Dans l'éditorial d'*Aspects de la France* du 13 septembre, hebdomadaire des royalistes de l'Action française, M. Pierre Pujo écrit que *« la France ne saurait accepter d'être une force d'appoint négligeable derrière les Américains dans un conflit où elle est fondée à manifester sa présence compte tenu de son influence et de son rôle séculaires au Moyen-Orient »*.

Bagdad annonce qu'une partie des vivres destinés aux ressortissants indiens sera saisie

NEW-DELHI

de notre correspondant

Les autorités irakiennes ont fait savoir à New-Delhi qu'une partie de l'aide humanitaire envoyée en Irak aux réfugiés indiens sera utilisée pour nourrir les *« citoyens »* irakiens. Cette mise au point justifie les appréhensions de plusieurs Etats membres de l'ONU en ce qui concerne la destination finale de l'aide que New-Delhi souhaite faire parvenir de toute urgence à ses ressortissants.

Le gouvernement indien a, en outre, adressé un télégramme de protestation à Bagdad, estimant *que l'Irak a renié trois de ses engagements* concernant le sort des réfugiés indiens : l'autorisations accordée aux avions indiens de se poser au Koweït ; la permission donnée aux réfugiés de se rendre *dans les ports de Bassorah* et d'Um-Qasr, afin d'y être embarqués sur des navires indiens ; enfin, la libre circulation, sur le territoire koweïtien, des diplomates de l'ambassade de l'Inde au *Koweït (qui avaient accepté de se* replier à Bassorah), afin d'assister les réfugiés.

Sur ces trois points, le régime de Bagdad est revenu sur un accord verbal qui avait été donné au ministre indien des affaires étrangères, M. I.K. Gujral, lorsque celui-ci s'était rendu à Bagdad, et au Koweït le mois dernier (*le Monde* daté 26-27 août). Le régime de Bagdad, rapporte la presse indienne, a, d'autre part, fait savoir aux Indiens employés en Irak, ainsi qu'aux ressortissants d'autres pays asiatiques, qu'ils ne pourraient plus bénéficier des rations de nourriture dont ils profitaient jusque-là. Cette mesure revient, estime-t-on à New Delhi, à *considérer tous les travailleurs* étrangers en Irak comme des otages, de façon à obliger la communauté internationale à faire parvenir des vivres à ce pays.

Afin, semble-t-il, de ménager les chances d'un retour rapide de ses ressortissants, l'Inde a adopté une attitude très modérée après l'invasion du Koweït, et cette prudence n'a pas été payée de retour, au contraire. L'Inde est durement touchée par les conséquences financières de la crise du Golfe (approvisionnements pétroliers et envois de fonds de ses ressortissants établis dans les pays du Golfe).

Cette situation a conduit l'ambassade de l'Inde à Washington à rendre publique une note destinée à expliciter la position diplomatique de l'Inde dans la crise du Golfe. New-Delhi souligne que, *« en dépit de l'énorme coût financier pour l'économie indienne »*, l'Inde est solidaire des *« sanctions commerciales »* décidées par les Nations unies. Le ministre indien des transports, M. Unnikrishnan, qui rentre d'un voyage dans plusieurs pays de la région, notamment en Jordanie, a confirmé que l'Inde n'avait pas pris la mesure de l'ampleur des problèmes posés par le nombre de ses réfugiés, ajoutant que ceux-ci avaient été aggravés par la fermeture de l'ambassade de l'Inde au Koweït.

Au cours de son séjour à Amman, M. Unnikrishnan a cependant obtenu des autorités jordaniennes la promesse de l'ouverture d'un camp de transit séparé pour les réfugiés indiens, à 50 kilomètres d'Amman. Ce camp pourra accueillir environ quinze mille personnes.

LAURENT ZECCHINI

Répit à Amman avant le prochain exode...

AMMAN

de notre envoyé spécial

Ils sont des centaines, assis *ou couchés sur des nattes* de plastique, dans le hall de la Foire internationale d'Amman transformé en centre de transit pour les réfugiés asiatiques évacués des camps du désert jordanien. Ils attendent leur transfert vers l'aéroport pour l'ultime étape de leur exode.

Rançonnés, dépouillés tout au long de leur trajet en Irak jusqu'à la frontière de la Jordanie, ces travailleurs immigrés au Koweït n'ont pu conserver avec eux que le strict minimum. Mais, vision incroyable au milieu de cet étalage au ras du sol *d'hommes* et de bagages gris de poussière, se dresse, bien droite, une plante verte soigneusement disposée dans un petit sac rempli de sable. *« Je l'ai ramassée dans le désert en signe d'espoir »*, dit un Indien qui précise que d'autres ont fait comme lui. Alors qu'il avait suffisamment de difficultés à assurer sa survie sans s'embarrasser de celle de cette plante, il l'a entretenue et transportée jusqu'ici.

Faire face au pire

Après de multiples épreuves, il a connu celle d'un séjour de deux semaines dans le torride et sinistre *no man's land* de la frontière, avant d'être emmené à Amman où il ne sera resté que deux jours. Il attend maintenant avec le sourire un appel imminent pour gagner, en bus, l'aéroport où, actuellement, le pont aérien permet de rapatrier plus de réfugiés qu'il n'en arrive.

Durant les deux derniers jours, après une baisse spectaculaire, le nombre des réfugiés en transit a continué de diminuer pour être à son niveau le plus bas depuis des semaines : nettement au-dessous de 40 000 (*le Monde* du 13 septembre).

Pour la Jordanie auparavant *débordée*, c'est un répit bienvenu qui permet de mieux organiser l'accueil et l'évacuation. Mais il ne s'agit que d'un répit. Le gouvernement jordanien a confirmé, jeudi 13 septembre, le danger d'un nouvel afflux massif dans un très proche avenir.

Mardi, en visite à Amman, un dirigeant du Croissant-Rouge irakien avait prévenu que des dizaines (voire des centaines) de milliers de réfugiés se trouvant en ce moment en Irak et au Koweït – où ils vivent dans des conditions *lamentables* – se dirigeraient bientôt vers la Jordanie.

La diminution récente des arrivées s'explique à présent *plus clairement : non seulement* beaucoup de réfugiés en Irak n'ont plus d'argent pour faire le voyage vers la Jordanie – d'autant que les transporteurs irakiens le leur font payer à un prix exorbitant – mais encore, un membre du gouvernement d'Amman a reconnu, mercredi, que, comme on le devinait, son pays était en contact avec l'Irak pour que soit *« régularisé »* le flot des réfugiés. C'est la première fois que cet aveu est officiellement fait par les autorités jordaniennes.

Dans les locaux de la Foire internationale, notre groupe de réfugiés vient de partir en direction de l'avion qui doit les ramener dans leur pays. Mais la plante verte est restée. *« Ils n'en ont plus besoin,* dit un scout jordanien mobilisé pour distribuer de la nourriture ; *pour ceux-là, l'espoir s'est enfin réalisé mais d'autres en ont besoin... »*

FRANCIS CORNU

Le Japon quadruple sa contribution financière

Le gouvernement japonais a décidé, jeudi 13 septembre, de quadrupler sa contribution financière aux efforts internationaux dans le Golfe. Au milliard de dollars déjà promis le 29 août s'ajoutera un autre milliard destiné à payer le déploiement des forces américaines et multinationales et deux autres milliards de prêts aux pays directement touchés par la crise, l'Egypte, la Jordanie et la Turquie. Ces trois pays recevront directement une enveloppe de 600 millions de dollars à faible taux d'intérêt (1 %), le reste étant distribué après consultation avec le FMI et la Banque mondiale.

Le premier ministre nippon M. Kaifu a informé le président Bush par téléphone de cette décision prise par Tokyo *« de sa propre initiative »*, selon le porte-parole du gouvernement. Tokyo avait aussi promis de mettre des avions à la disposition de la force multinationale pour l'acheminement de marchandises, d'envoyer dans le Golfe 800 véhicules tout-terrain et une équipe médicale. Mais les volontaires sont rares et, devant les réticences des compagnies aériennes et maritimes nipponnes, Tokyo envisage d'affréter des appareils américains. – *(Reuter, AFP.)*

A la demande des services du premier ministre

Le CNRS a recensé tous les chercheurs irakiens

Depuis le début de la crise dans le Golfe, les recensements de ressortissants irakiens résidant en France se multiplient. On savait que le ministère de l'intérieur avait rapidement effectué un premier relevé en s'intéressant tout particulièrement au secteur militaire et aux entreprises privées touchant aux questions sensibles. Dans le monde de la recherche, en revanche, on restait très discret sur l'éventualité d'un recensement spécifique, d'autant que l'embargo décrété sur la coopération scientifique et technique restait très flou quant à l'attitude à *tenir vis-à-vis des* chercheurs irakiens.

Pourtant, dès la seconde semaine du mois d'août, la direction du Centre national de la *recherche scientifique* (CNRS) a demandé à tous les directeurs de laboratoire de signaler à l'administration centrale la présence éventuelle, dans leurs équipes, de *chercheurs irakiens ou koweïtiens*. Fin août, la direction a même relancé ceux des directeurs qui n'avaient pas répondu à cette circulaire quelque peu comminatoire.

Sujet sensible

« Procédure normale, étant donnée la situation », explique-t-on au CNRS. D'ailleurs, la plupart des organismes de recherche se sont vu notifier une demande similaire de leur ministère de tutelle. A l'Institut national de recherche agronomique (INRA), par exemple, on *reconnaît avoir dû fournir ces* renseignements *« aux ministères des affaires étrangères, de la défense, de la recherche, et sans doute à quelques autres »*, sans *avoir pour autant à réaliser le* moindre recensement. Au Centre national de recherche des télécommunications (CNET), on assure en revanche n'avoir reçu *aucune demande officielle*, *« mais nous avons vérifié de nous-mêmes qu'aucun Irakien ne travaillait dans nos laboratoires »*.

Une initiative spontanée, comme semble avoir été spontanée la décision de M. Claude Paoletti, le directeur du département *des sciences de la vie* au CNRS (trois cent quarante laboratoires et le quart des effectifs du Centre) de réaliser un *« recensement des ressortissants des pays suivants : Irak, Koweït, Iran, Turquie, Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Libye, Syrie, Jordanie, Liban, Pakistan »*. Sa note du 30 août à l'attention des directeurs de laboratoires a provoqué une *vive réaction* du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FEN).

Dans une lettre à M. François Kourilsky, directeur général du CNRS, la secrétaire générale du SNCS-FEN, Mme Rose Katz proteste contre ces *« mesures discriminatoires »*, se prononce *« pour la poursuite et le maintien de toutes les coopérations scientifiques existantes »* et conseille *« aux directeurs de laboratoires de ne pas tenir compte de cette note »*. Tout en affirmant qu'il s'agit là d'une décision personnelle de M. Paoletti, la direction précise que *« ces pays correspondent à une zone administrative et on a profité de l'occasion pour faire un pointage de toute cette zone »*.

La direction, a par ailleurs, confirmé qu'un chercheur irakien – un civil – qui préparait une thèse de physique au laboratoire d'aérothermique de Meudon, M. Salah Saleh, s'était vu interdire, vendredi 7 septembre, l'accès du laboratoire, sur demande de Matignon. *« Il travaillait sur un sujet sensible. On lui a demandé de rester chez lui jusqu'à ce que la situation redevienne normale. »* Le CNRS précise qu'une douzaine de ressortissants irakiens travaillent actuellement dans ses laboratoires, mais qu'aucune mesure de ce type n'avait encore été prise.

NATHANIEL HERZBERG

AFRIQUE

Le Libéria livré au massacre

Quand « tout le monde se bat contre tout le monde »

Les rebelles de Prince Johnson auraient repris du terrain à Monrovia face à ceux de Charles Taylor et la force d'interposition africaine se montrerait toujours incapable d'arrêter les massacres dans le pays.

SAN PEDRO (Côte-d'Ivoire)

de notre envoyé spécial

Mercredi 12 septembre. Les forces de Charles Taylor « président » numéro deux d'un Etat fantôme, qui piétinaient depuis des semaines dans l'ouest de la capitale, à quelques kilomètres de la résidence du président numéro un, Samuel Doe, – ont brusquement avancé. Elles ne sont plus qu'à quelques centaines de mètres de leur proie et déversent sur elle des tonnes d'obus. Aucun miracle dans cette soudaine percée : depuis le meurtre de Samuel Doe par les hommes du « président » numéro trois, M. Prince Johnson (ancien allié du numéro deux), une bonne partie des soldats qui défendaient encore l'endroit ont décampé.

A l'intérieur de la grande bâtisse transformée en Fort Chabrol, bourrée d'armes et de munitions, l'ancien commandant en chef des forces armées du président assassiné, le brigadier-général David Nimlay, s'est à son tour proclamé chef de l'Etat. Entouré de ses derniers fidèles il refuse la reddition. De l'autre côté des grandes baies vitrées du palais balnéaire, à l'est et au nord-est, les hommes de Prince Johnson ne participent pas, pour l'heure, au combat. Elisabeth Blunt, envoyée spéciale de la BBC et seule journaliste occidentale présente, décrit le « président » numéro trois plutôt agité, « allant et venant avec ses combattants », à travers son morceau de ville. Les gens de Taylor massacrent allègrement les civils qu'ils rencontrent dans leur nouveau territoire. On a vu ceux de Johnson en faire autant de leur côté. Victimes communes des deux clans : les Krahns, ethnie de Samuel Doe. Le sang appelle le sang. *« Tout le monde se bat contre tout le monde, on tue des gens partout »* expliquera d'une voix cassée d'émotion l'envoyée spéciale dela BBC.

Que fait la force d'interposition qui campe à quelques kilomètres ? Plusieurs « casques bleus » ont été tués déjà et d'autres blessés. Les soldats de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont pris entre le marteau et l'enclume.

Problèmes d'approvisionnement

La Sierra-Leone elle-même, qui participe à cette force multinationale, envisagerait une vaste opération d'évacuation de ses 35 000 ressortissants. Selon un universitaire de Freetown rentré mercredi de Monrovia, plusieurs de ses compatriotes auraient été blessés *« par balles perdues »* et deux réfugiés, regroupés dans un camp qui en compte plusieurs milliers, seraient morts de choléra. La suite des événements ne dépend plus désormais que des deux acteurs principaux du drame libérien : Taylor et Johnson. Soucieux de son image plus « modérée » – on ose à peine employer le mot dans cette atmosphère de folie sanguinaire – Prince Johnson a tout de même donné son feu vert à une *« trêve humanitaire »*. Les « casques bleus » organisent un convoi blindé avec deux chars d'assaut de protection et s'en vont chercher ceux qui souhaitent abandonner la résidence présidentielle et ses baraquements. Au total, ils ramèneront près d'un millier de personnes, des femmes et des enfants pour la plupart. Mais, à l'intérieur du palais pilonné, le général Nimlay et ses hommes refusent de se placer sous la protection des « sauveurs » de la CEDEAO. Il faut dire que jusqu'à preuve du contraire, feu le président Doe a été assassiné alors même qu'il se trouvait dans leur quartier général. Drôle de force de paix dont les chefs, jeudi, s'avoueront incapables d'assurer la sécurité des insurgés du palais si jamais ces derniers se décidaient à sortir, et qui demanderont, au nom du général retranché, la garantie des diplomates occidentaux.

D'ailleurs, outre les problèmes d'approvisionnement alimentaire que leur posent le millier de réfugiés qu'ils ont pris sous leur protection, les « casques bleus » admettront un peu plus tard dans la journée *« éprouver des craintes »* aussi bien pour la sécurité de leurs hôtes que pour la leur. Au cours des trois derniers jours, une trentaine de soldats ont été pris en otages par Prince Johnson. Objectif propable du chef rebelle : contraindre par ce biais les forces de la CEDEAO à attaquer et à tenir la résidence présidentielle en attendant un improbable cessez-le-feu. En fin de soirée jeudi on apprenait que le Nigeria, qui fournit le gros du contingent d'interposition, avait décidé d'envoyer dès le lendemain deux dragueurs de mines supplémentaires dans le port de Monrovia. Pour renforcer la troupe en place ou pour la rapatrier ? Mystère.

Quelques heures plus tôt un général ghanéen du même contingent de paix avait ouvertement réclamé *« une véritable direction politique »* pour la force multinationale. Difficile de dire plus clairement que les soldats délégués par la CEDEAO ne savent pas très bien ce qu'ils ont à faire à Monrovia. Prince Johnson a apparemment fini par tirer les conséquences de ce tragique aveu d'impuissance et a décidé de passer à l'action. Après plusieurs heures de combat et des pilonnages intensifs sur les positions de Taylor, son ancien patron, *« le rebelle des rebelles »* qui est, semble-t-il, le seul à disposer d'une véritable stratégie militaire et d'un groupe de combattants aguerris, était parvenu jeudi soir à repousser les forces de Charles Taylor plus à l'est, à une distance de 2 ou 3 kilomètres du très symbolique siège de l'ancien pouvoir. On en était là vendredi matin à l'aube, mais personne ne pouvait jurer que la situation serait encore la même dans l'après-midi.

PATRICE CLAUDE

L'annulation de l'Année du Maroc

Culture, drøits de l'homme et irritation royale

Deux messagers de Rabat, M. Karim Lamrani, ancien président du conseil et M. Ahmed Senoussi, ancien ministre, ont annoncé, jeudi 13 septembre, aux autorités françaises que leur gouvernement avait décidé de renvoyer sine die la grande manifestation culturelle « Le temps du Maroc » qui devait commencer en octobre à Paris et se dérouler à travers la France durant une dizaine de mois.

M. Lamrani était président du comité marocain de parrainage de cette Année du Maroc, M. Senoussi en étant le commissaire général. M. Michel Jobert, présidait le comité français et M. Cherif Khaznadar était le commissaire général français). Le roi du Maroc et le président Mitterrand devaient coparrainer ce qui était annoncé comme l'une des plus importantes manifestations artistiques étrangères jamais organisées en France. Le souverain chérifien,ou le prince héritier,était attendu à Paris, en principe le mois prochain, pour donner, avec le chef de l'Etat français, le coup d'envoi des festivités au cours d'un gigantesque défilé de chanteurs et danseurs arabo-berbères.

La raison invoquée par les responsables marocains pour justifier ce renvoi qui a tout l'air d'une annulation définitive, est la crise du golfe Persique oule Maroc a dépêché des troupes pour défendre l'Arabie saoudite. En réalité bien avant que l'Irak n'envahisse le Koweït, en août, l'éventualité de la suppression du « Temps du Maroc » avait été évoquée à Paris et à Rabat.

En effet, les dirigeants français avaient estimé, dès la formation de ce projet, que les célébrations marocaines en France ne pourraient se dérouler dans le climat convenable que si les promesses en matière de droits humains faites par le roi Hassan II à diverses personnalités de l'Hexagone, étaient tenues avant l'inauguration des manifestations.

Paris pensait notamment à la pénible affaire des enfants emprisonnés de feu le général Oufkir, aux derniers prisonniers de conscience de la prison de Kenitra et à quelques militaires putchistes au secret depuis des années alors qu'ils ont accompli leur peine.

M. Jobert, pour sa part, n'avait accepté d'animer le comité français qu'après avoir acquis la certitude du règlement proche d'*« un stock d'affaires irritantes pour les uns, douloureuses pour les autres »*. Ne voyant rien venir, l'ancien ministre d'Etat, après plusieurs déconvenues, avait cessé depuis plusieurs semaines toute activité au sein de ce comité, refusant même une invitation du nouvel ambassadeur du Maroc.

La publication récente en France de plusieurs ouvrages très critiques à l'égard de la politique intérieure marocaine – notamment *Le Maroc à nu* (éditions L'Harmattan), de Michel Van de Jeught, ancien professeur à l'université de Marrakech (« Le Monde livres-idées » du 10 août) et *Notre ami le roi* de Gilles Perrault (Gallimard) – semble avoir été la goutte d'eau ayant fait déverser le vase de l'agacement royal.

Peut-être avait-on eu tort dès l'origine, de lier, sans d'ailleurs le dire ouvertement, une célébration culturelle au respect des droits de l'homme ? L'attitude marocaine révèle en tout cas une crispation accrue du régime chérifien sur ce thème qui n'a cessé, depuis des lustres, de ternir à l'étranger l'image du royaume alaouite.

Du côté français, certains responsables culturels vont tenter maintenant, autant que faire se peut, de sauver quelques manifestations marocaines déjà prêtes et programmées très bientôt au Petit Palais (patrimoine ancien) et au Grand Palais (art contemporain).

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

L'heure des commandos de la mort en Afrique du Sud

Suite de la première page

La police n'a pas toujours la main heureuse pour ramener le calme dans les cités noires. Le gros des policiers dissimulent à peine leurs sympathies pour le parti conservateur. Les moins scrupuleux, comme on l'a vu récemment à Sebokeng, n'hésitent plus à prêter ouvertement main-forte aux gens de l'Inkatha.

Plus inquiétant : de nombreux témoignages font état de l'implication dans ces affrontements de Blancs dont le visage est dissimulé sous une cagoule ou passé au noir de fumée. D'aucuns mettent plus sérieusement en cause une mystérieuse « troisième force », qui paraît n'être liée ni à l'Inkatha, ni à l'ANC. Responsables des tueries sur la ligne de chemin de fer de Soweto, ces commandos de la mort pratiquent un terrorisme aveugle. Embusqués dans des mini-bus, ils ont déjà frappé deux fois en plein coeur de Johannesburg. Enfin, comme dans la province troublée du Natal, pareille confusion favorise les entreprises des voyous de toute sorte.

Situation sociale malsaine

La situation sociale est tout aussi malsaine. A preuve, le conflit chez Mercedes-Benz, dont l'usine d'East London est fermée depuis la mi-août pour cause de grève sauvage. La police a expulsé le groupe d'ouvriers qui, de son propre chef, occupait les lieux. Mais les responsables de la firme allemande entretiennent le doute sur la réouverture d'une entreprise qui fait vivre une région où le taux de chômage dépasse 50 % ...

Que faire pour maîtriser une situation de plus en plus chaotique ? Le très respectable quotidien de Johannesburg, le *Business Day*, qui reflète l'opinion et l'inquiétude des milieux d'affaires, vient de hausser le ton. Il ne demande rien de moins que *« la tête »* de M. Adriaan Vlok, le ministre de la loi et de l'ordre, dont l'incapacité à gérer la crise n'est, à ses yeux, plus à démontrer.

Le gouvernement reçoit des plaintes, ouvre des enquêtes et, sous bénéfice d'inventaire, défend sa police, qui a perdu plus de cinquante hommes depuis le début de l'année. Mais il hésite à employer les grands moyens. Il feint de croire que les troubles se réduisent à des luttes politico-tribales entre Noirs et apppelle donc au dialogue les parties en conflit, singulièrement MM. Buthelezi et Mandela.

D'aucuns souhaitent une intervention « musclée » de l'armée, une purge dans les rangs de la police ; d'autres évoquent la mise sur pied d'une force neutre d'interposition, voire la création d'un corps d'observateurs indépendants. A vrai dire, il n'y a pas de solution miracle.

JACQUES DE BARRIN

EN BREF

□ **CENTRAFRIQUE : arrestation de 22 opposants.** – Vingt-deux membres du Comité de coordination pour la convocation d'une conférence nationale sur l'instauration du pluralisme politique ont été appréhendés dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 septembre, lors d'une réunion politique non autorisée. Parmi les personnes arrêtées figurent le professeur Abel Goumba, chef du Front patriotique oubanguien (FPO-opposition) ainsi que plusieurs personnalités ayant appartenu au gouvernement de M. Dacko. – *(AFP.)*

□ **CONGO : crise entre le syndicat unique et le gouvernement.** – Des policiers, armés de matraques, ont investi le siège de la CSC (Confédération syndicale congolaise), à Brazzaville, ainsi que la Bourse du travail, pour prévenir, semble-t-il, tout meeting contestataire. La veille, le chef de l'Etat, le général Denis Sassou Nguesso, avait décidé d'annuler les travaux du congrès syndical en cours. La CSC réclame, depuis juillet dernier, son indépendance vis-à-vis du pouvoir. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : boycottage de la reprise des cours.** – Des milliers d'étudiants ont boycotté, jeudi 13 septembre, la reprise des cours, après cinq mois de fermeture des établissements. Les étudiants seraient mécontents de la concentration des programmes scolaires sur quelques semaines. En effet, la rentrée actuelle n'a pour objectif que l'achèvement des programmes de l'année dernière, la rentrée scolaire 1990-1991 étant fixée au 7 janvier 1991. – *(Reuter.)*

□ **TUNISIE : décès d'Ibrahim Tobal.** – Le dirigeant nationaliste Ibrahim Tobal, soixante-six ans, est décédé dans la nuit du mercredi 12 septembre à Genève. M. Tobal, qui vivait en exil en Algérie depuis près de trente ans, avait milité dans les années 50 aux côtés de M. Salah Ben Youssef, alors secrétaire général du parti Néo-Destour, contre son président, M. Habib Bourguiba. – *(AFP.)*

ASIE

La négociation sur le Cambodge

Le Conseil national suprême doit tenir sa première réunion à Bangkok

Formée à Djakarta lundi dernier par les quatre factions khmères, le Conseil national suprême (CNS) doit tenir sa première réunion, le 17 septembre à Bangkok, à l'invitation du gouvernement thaïlandais. A cette occasion, il pourrait porter à sa présidence le prince Sihanouk, revenu, sous la pression chinoise, sur sa décision de se tenir à l'écart des négociations. Le prince – attendu le 19 septembre à Paris, d'où il devrait se rendre à New-York – serait alors soit le treizième membre du CNS, soit plus probablement le douzième (auquel cas l'un des deux membres « sihanoukistes » du Conseil lui céderait sa place).

Si la réunion de Bangkok se concrétise, le CNS serait invité à se rendre à New-York pour y être reçu par le secrétariat général de l'ONU et, si possible, y occuper le siège du Cambodge au sein de l'Organisation internationale. Il serait alors envisagé, selon des sources bien informées, de reprendre la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, qui avait été suspendue en septembre 1989 après cinq semaines de travaux. Cette reprise pourrait avoir lieu, au mieux, en novembre.

J.-C. P.

DIPLOMATIE

URSS

Moscou définit avec les pays occidentaux le cadre de la coopération économique

L'Allemagne et la France vont signer dans les prochaines semaines de larges traités de coopération avec l'URSS qui devraient fixer le cadre de l'aide économique et technologique qu'elles apporteront aux projets de réformes de M. Gorbatchev. Le président soviétique n'a pas encore tranché entre les différents plans pour le passage à l'économie de marché, mais c'est la proposition la plus radicale qui semble avoir le plus de chances d'être choisie.

MOSCOU

de notre correspondant

Aujourd'hui encore, on en est plus à la volonté politique qu'aux projets concrets, mais le mouvement s'accélère, et les cadres d'une vaste entrée occidentale sur le marché soviétique se mettent en place. Ainsi, jeudi 13 septembre, MM. Genscher et Chevardnadze avaient à peine paraphé le traité de coopération qui liera l'URSS et l'Allemagne unie que M. Gorbatchev recevait au Kremlin une délégation de quinze d'hommes d'affaires américains de premier plan. Conduite par le secrétaire d'Etat, M. Baker, et le secrétaire au commerce, M. Mosbacher, elle comprenait notamment de nombreux représentants du secteur énergétique et en particulier pétrolier.

Un coup d'accélérateur – on l'a souhaité des deux côtés – devrait maintenant être donné à l'adoption par le Parlement soviétique de la loi libéralisant les régimes d'entrée et de sortie d'URSS. Le Congrès américain devrait, en conséquence, lever les derniers obstacles à un véritable développement des relations commerciales entre les deux pays.

Parallèlement, une troisième délégation, d'hommes d'affaires français cette fois, était attendue à Moscou, et la France et l'Union soviétique travaillent en ce moment à la préparation d'un traité élargissant et institutionnalisant leurs relations dans tous les domaines. Ce traité pourrait être signé en octobre prochain, lors de la visite à Paris du président soviétique. La question de savoir s'il faut ou non aider M. Gorbatchev devient ainsi de plus en plus vaine. Les faits sont là : à Washington comme à Bonn ou à Paris, on a tranché, et la réponse est « oui ».

Pour Bonn, la volonté de faciliter l'unification allemande a joué là un grand rôle. Pour Washington, l'appui, la solidarité même, manifestés par le Kremlin dans l'affaire du Golfe ont pesé lourd. C'est à Helsinki, dimanche dernier, que M. Bush a donné une nouvelle impulsion à la coopération économique avec l'URSS en souhaitant qu'elle devienne « aussi étroite que possible ».

Pour la France enfin, qui, dans un tout autre contexte, avait été, sous le général de Gaulle, le pionnier des relations commerciales avec l'Union soviétique, il s'agit de ne pas laisser, par passivité, déséquilibrer l'Europe en la laissant s'articuler autour d'un axe germano-russe.

Si ces trois facteurs ont joué, c'est parce que l'URSS a commencé, il y a cinq ans, à tourner la page du léninisme et de l'exportation de la révolution. Les projets de coopération économique qui s'esquissent aujourd'hui relèvent fondamentalement du crédit que les gouvernements occidentaux ont accordé à la bonne foi de M. Gorbatchev. Dès lors qu'on a cru que son objectif était de rompre avec le communisme et de tenter de sortir son pays de la ruine, la seule question qui se posait était de savoir s'il était ou non possible de l'y aider.

Un espoir dans la crise

Le spectacle aujourd'hui donné par l'URSS inciterait à première vue à considérer que ça ne l'est pas. Le pays éclate. Non seulement les quinze Républiques tirent chacune de leur côté, mais au sein même de ces Républiques fédérées les minorités nationales se réveillent, les Républiques et régions autonomes réclament leur souveraineté et le pugilat est total entre l'ancien appareil, qui campe sur ses positions, et les nouvelles forces politiques, qui naissent et disparaissent dans une absolue confusion.

Economiquement parlant, les anciens rouages cassent les uns après les autres. Les nouveaux tardent à se mettre en place, car personne ne sait trop comment passer de l'économie stalinienne à l'économie de marché, et les réformes, en tout état de cause, coûteront, du point de vue social, extrêmement cher.

De plus en plus diminué par l'écroulement du parti, la disparition de la peur et l'affirmation des républiques, le pouvoir central n'a plus, dans une période de crise généralisée, les moyens d'agir vite. Démocratie oblige, il faut compter, entre autres, avec seize Parlements – celui de l'URSS et celui des quinze Républiques.

On pourrait difficilement imaginer plus sombre tableau, mais il y a pourtant, dans ce pays, une raison fondamentale d'espérer que le pis n'est pas certain : après soixante-dix ans de guerre civile, froide ou chaude, les Soviétiques – même dans le Caucase – refusent la douleur et le sang. Dès lors que le chaos meurtrier n'est pas une fatalité, l'intérêt du monde est de contribuer à ne pas le rendre inéluctable.

Il serait en effet tout à fait illusoire d'imaginer que la moitié du continent européen puisse se retrouver à feu et à sang sans que l'autre, sa partie occidentale, subisse une déstabilisation. Il est en outre aberrant de laisser se perdre une chance historique d'étendre la démocratie et la stabilité à l'ensemble du continent.

Enfin, si les dirigeants soviétiques sont divisés sur les moyens et le rythme du passage à l'économie de marché, le choix fondamental est fait. Avec un plan ou l'autre, l'URSS s'engagera, à très brève échéance, dans l'économie de marché, et non seulement les chances sont très grandes qu'elle le fasse sur la base du plus radical des projets en lice, le « plan Chataline », que soutiennent MM. Gorbatchev et Eltsine, mais il se pourrait bien aussi que s'opère à cette faveur une recentralisation du pouvoir. Jeudi, tandis que MM. Gorbatchev et Chevardnadze recevaient leurs hôtes allemands et américains, l'un des conseillers économiques du président soviétique, M. Petrakov, a en effet confirmé que pourrait être créé, sous l'autorité de M. Gorbatchev, un « conseil économique républicain d'urgence jouissant de pouvoirs spéciaux, délégués volontairement par les Républiques qui souhaitent passer à l'économie de marché ».

« Le capitalisme arrive... »

Ce projet semble avoir le soutien de M. Eltsine, et la réforme économique pourrait ainsi être mise en place par décrets présidentiels bénéficiant de l'appui des forces réformatrices. Ce serait là un moyen, d'une part, de marcher vers une unification du parti du mouvement et, de l'autre, de contourner l'énorme machine obstructionniste de l'appareil gouvernemental. On ne traîne peut-être pas autant qu'il y paraît et, après leur entrevue avec M. Gorbatchev, les hommes d'affaires américains exprimaient bruyamment un enthousiasme sans retenue. Hâtif, mais sur le fond juste, leur diagnostic était clair : « Le capitalisme arrive en URSS. »

BERNARD GUETTA

En visite en Tchécoslovaquie

M. Mitterrand propose de réunir à Prague les assises d'une future « confédération européenne »

M. Mitterrand, au premier jour de sa visite d'Etat en Tchécoslovaquie, a été accueilli jeudi 13 septembre après-midi à l'Assemblée fédérale tchécoslovaque par le président de cette Assemblée, M. Alexandre Dubcek – l'homme du « printemps de Prague » – qui salua en son hôte « le démocrate, le socialiste, l'humaniste ». Développant une idée qu'il avait évoquée quelques heures plus tôt lors du déjeuner officiel donné en son honneur au Château, par le président-dramaturge et maître des lieux, M. Vaclav Havel, le chef de l'Etat français a proposé à Prague d'accueillir en 1991 des assises chargées de réfléchir à ce que pourrait être à terme une « confédération européenne ».

PRAGUE

de notre envoyé spécial

« *Au-delà des structures existantes (...)*, a suggéré M. Mitterrand, *il faut commencer à imaginer un cénacle où les pays d'Europe, débarrassés des problèmes d'armement et de rapports de force qui dominent encore les conversations d'aujourd'hui, puissent réaliser une entente continentale qui commencera par l'ouverture d'un dialogue permanent. (...) Pourquoi ne pas imaginer, dès l'année prochaine, un vaste débat entre Européens de toutes formes de cultures, ayant appartenu à des blocs différents, mais heureux de se retrouver pour construire en commun ? (...) J'y travaillerai de mon côté.* »

Cette proposition française ne pouvait que combler d'aise M. Havel qui l'a jugée « *brillante* ». Dans l'esprit de M. Mitterrand, il s'agira de rêver – pour la construire ensuite – l'Europe de demain, de la même manière qu'au congrès de La Haye, présidé par Churchill et auquel il participait en tant que jeune parlementaire, on « *rêvait l'Europe, mais en rêvant, on la construisait (...) puisqu'il n'a fallu que neuf ans pour lui donner corps* ».

La Tchécoslovaquie souhaite aussi tenir toute sa place au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) avant – et surtout après – le sommet de novembre à Paris, « *premier rendez-vous de l'Europe réunie* », selon les mots de M. Mitterrand. Au cours de son toast, le chef de l'Etat a estimé que « *la Tchécoslovaquie et Prague sont particulièrement qualifiées pour recevoir des institutions permanentes* » de la CSCE. C'était aller au devant du désir de M. Havel de voir le secrétariat permanent de la CSCE élire domicile à Prague. L'éventuelle adhésion de la Tchécoslovaquie à la CEE appartient à un avenir beaucoup plus lointain. M. Mitterrand a incité ses hôtes à la patience, leur conseillant d' « *épouser les circonstances* » et d'« *aménager les étapes* », ce qu'ils s'apprêtent à faire puisqu'ils négocieront cet automne un accord d'association avec les Douze.

Le souvenir de Munich

M. Mitterrand en a profité pour esquisser une philosophie de l'Europe, dont la construction semble plus obéir aux « *commandements de l'histoire* » qu'à la « *vertu des hommes* ». « *On a constamment l'impression de buter sur l'irréalisable et pourtant depuis 1957, on n'a pas cessé d'avancer (...) comme s'il y avait une prédestination, je ne sais quelle idée platonicienne qui impliquait de quelle façon l'Europe devait se comporter pour guérir de ses drames après mille ans d'histoire sanglante de grandeurs et de déchirement* ».

Le souvenir de Munich, évoqué par MM. Mitterrand et Havel, habita cette journée pragoise. Le président-dramaturge avait initialement songé à inviter ensemble M. Mitterrand et Mme Thatcher pour commémorer l'événement. Cette idée ne résista pas aux susceptibilités franco-britanniques. M. Mitterrand se remémora « *cet abandon tragique* » et M. Havel, évoquant l'« *agression irakienne* » contre Koweït estima que la « *leçon de Munich* » ne devait pas être oubliée. La veille, il avait annoncé que son pays envisageait une assistance militaire à l'Egypte et une aide sanitaire à l'Arabie saoudite.

Excellentes sur le plan politique, les relations entre Paris et Prague sont plus que prometteuses dans le domaine culturel. Trois accords ont été signés jeudi. Ils portent sur la formation des cadres tchécoslovaques, l'accueil de stagiaires en France et le statut des centres culturels français à Prague et Bratislava. Le premier de ces centres a été rénové, le second ouvrira bientôt ses portes. Plusieurs milliers de stagiaires recevront une formation en France, des centaines de bourses d'études seront attribuées. Des filières de français ont été créées cette année dans quatre lycées bilingues, en attendant mieux. Seule ombre au tableau : la presse française est mystérieusement et totalement absente des kiosques où trônent tous les journaux européens parus le matin même.

La carte anti-allemande

De l'aveu même des deux présidents, les relations économiques et commerciales ne sont pas à la hauteur « *des espérances et des possibilités* ». M. Raymond Lévy, président de Renault, est du voyage en compagnie de son allié, M. Pehr Gyllenhammar, président de Volvo Suède. La Régie, qui souhaite prendre une participation de 49 % dans le capital de Skoda, afin de produire une voiture « *populaire* », se retrouve, dans cet appel d'offres, au coude à coude avec Volkswagen.

L'affaire a une évidente portée politique. La France attend de la Tchécoslovaquie qu'elle prenne une initiative en sa faveur. Faute de cette impulsion, la coopération culturelle risquerait assez vite de stagner. Paris fait valoir à la Tchécoslovaquie que son intérêt n'est pas, à peine sortie de l'orbite soviétique, de tomber sous une tutelle germanique, mais au contraire de diversifier au maximum ses partenaires. Conscient du danger, M. Havel admettait jeudi qu'il ne serait « *pas sage d'avoir des relations économiques avec les seuls proches voisins* ». En attendant, les lobbies pro-français et pro-allemand rivalisent dans les couloirs du Château.

Bain de foule

Après un dépôt de gerbe devant la statue de saint Venceslas, les deux hommes savourèrent un bain de foule, dans ce climat bon enfant, où se mêlent inexpérience et gentillesse, où les gardes du corps officiels portent jeans et baskets, où les motos des policiers s'ornent d'un cœur rouge, le signe fétiche du président, et où sur la place de la vieille ville la fanfare militaire joue des airs de Broadway. Les chaleureux « *Vive Havel !* » des badauds rappelaient que « Saint Vaclav » est sans doute le plus populaire de tous les dirigeants de la planète.

Vendredi matin, le président tchécoslovaque devait, en l'honneur de la France, faire inaugurer par son visiteur une rue De-Gaulle. Décidément, M. Havel a l'*humour intact*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Le traité d'amitié et de coopération germano-soviétique

Le couronnement de la « ligne » Genscher

Au lendemain même de la signature à Moscou du traité qui permettra à l'Allemagne de retrouver dans deux semaines sa pleine souveraineté, le premier acte du gouvernement de Bonn aura été de définir avec l'URSS le cadre des nouveaux rapports germano-soviétiques. MM. Hans Dietrich Genscher et Edouard Chevardnadze ont paraphé, jeudi 13 septembre, un « traité de bon voisinage, d'amitié et de coopération ». Celui-ci sera solennellement signé à Bonn par le chancelier Kohl et le président Gorbatchev après la réalisation de l'unité allemande le 3 octobre prochain.

BONN

de notre correspondant

Ce texte s'inscrit dans la lignée du traité de Moscou signé en 1970 par Willy Brandt et Leonid Brejnev, et de la déclaration commune adoptée en juin 1989 lors de la visite en RFA de Mikhaïl Gorbatchev. Il doit servir de fondement a des accords spécifiques concernant le retrait des troupes soviétiques de l'ex-RDA et la coopération économique. L'esprit de ce texte s'exprime dans l'article 3, qui stipule que « *la République Fédérale d'Allemagne et l'URSS renonceront à la menace ou à l'utilisation de la violence dirigée contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de l'autre partie ou qui serait d'une manière ou d'une autre en contradiction avec les principes de la Charte des Nations unies ou de l'Acte final de la CSCE* ». Les deux pays invitent en outre les autres Etats à se joindre à cet engagement de non-agression mutuelle.

Cette proclamation d'un renoncement à la violence s'accompagne d'un engagement des deux parties à « *considérer aujourd'hui et pour l'avenir comme inviolables les frontières de tous les Etats en Europe telles qu'elles existent le jour de la signature du traité* ». Cet aspect de l'accord confirme le renoncement de l'Allemagne à formuler dans l'avenir aucune revendication territoriale, engagement qui figure déjà dans le traité signé la veille avec les Alliés de la seconde guerre mondiale. Mais n'est pas sans conséquence sur le soutien que pourraient espérer de la part de Bonn les Républiques soviétiques désireuses d'accéder à l'indépendance, au premier rang desquelles les Républiques baltes.

Dans ce domaine, comme dans le domaine économique, M. Genscher met en œuvre avec opiniâtreté la ligne qu'il avait été le premier à formuler en 1987 : aider M. Gorbatchev et tout faire pour éviter que l'URSS ne s'effondre dans un chaos incontrôlable

En retour, Moscou s'engage à donner la possibilité aux « *Soviétiques de souche allemande qui veulent préserver leur langue, leur culture et leurs traditions de développer leur identité nationale, linguistique et culturelle* ». Bonn souhaite depuis longtemps que les « Allemands de la Volga », dispersés par Staline pendant la seconde guerre mondiale, soient rétablis dans leurs droits antérieurs, y compris l'instauration d'un territoire autonome. On ne craint rien tant en Allemagne qu'un afflux massif de ces quelque deux millions de personnes qui retrouvent, deux siècles après la transplantation de leurs ancêtres, un brusque amour pour une mère patrie prospère.

13 milliards de marks pour le retrait des troupes

Cette perspective a également été déterminante dans la négociation du « traité de transition » qui définit les modalités du retrait progressif des 380 000 soldats soviétiques stationnés en RDA. Le ministre ouest-allemand des finances, M. Théo Waigel, présentant jeudi à Bonn les résultats des discussions avec le vice-premier ministre soviétique Stepan Sirtarian, justifiait les coûts engendrés par cette opération en constatant : « *Si nous n'avions pas fait un pas dans la direction des Soviétiques, le retrait des troupes aurait pu durer sept à huit ans, ce qui n'est pas dans notre intérêt* ».

L'addition finale se monte à 13 milliards de deutschemarks, qui se décomposent ainsi : 7,8 milliards pour la construction de trente-six mille logements pour les soldats rapatriés et leur famille. 3 milliards sont consacrés aux frais d'entretien de l'armée rouge en Allemagne jusqu'au 31 décembre 1994. Le reste doit financer le transport des troupes et du matériel vers l'URSS (1 milliard) et l'aide à la reconversion professionnelle des soldats démobilisés (0,2 milliard). A cela vient s'ajouter 1 milliard réprésentant les intérêts, assumés par Bonn, d'un crédit de 3 milliards sur quatre ans utilisés par les Soviétiques pour financer le stationnement de leurs troupes en Allemagne. Les militaires des autres puissances alliées stationnées en Allemagne ne doivent pas, eux, s'attendre à de telles largesses et devront régler seuls leurs problèmes de logement lors de leur retour dans la mère patrie. Interrogé à ce sujet, M. Hans Dietrich Genscher s'est écrié : « *Ce sont des amis, nous les avons priés de rester !* »

LUC ROSENZWEIG

□ **Le service militaire réduit à douze mois en Allemagne.** – Le Bundestag a adopté, jeudi 13 septembre, un projet de loi qui réduit, à compter du 30 septembre prochain, le service militaire en Allemagne à douze mois, alors qu'il était de quinze mois précédemment. Le service civil, dont la durée a toujours été supérieure à celle du service militaire, a été ramené à quinze mois. Après l'unification des deux Allemagnes, le 2 octobre prochain, la nouvelle armée nationale ne devrait pas compter plus de 370 000 hommes au total, aux termes d'un accord intervenu entre MM. Khol et Gorbatchev. – *(AFP.)*

ASSO 90 : une initiative de francophiles militants

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

« Dès janvier j'ai dit aux Français : ne perdez pas de temps, nous risquons d'être germanisés dans cinq ans. » Jeune médecin hospitalier praguois issu d'une famille aux solides traditions francophiles, Vaclav Chytil n'a pas perdu de temps dès que l'effondrement du régime communiste a permis aux Tchèques de renouer avec l'Europe : avec sa femme Jana et une douzaine d'amoureux de la France, il a fondé une nouvelle association tchéco-française, ASSO 90, qui regroupe déjà quelque six cents adhérents en pays tchèque, doublée d'une association slovaco-française.

ASSO 90, qui a démarré avec un modeste fonds alimenté par les cotisations de ses membres, n'a rien à voir avec l'association France-Tchécoslovaquie qui était financée par l'ancien régime auquel elle servait en fait d'outil de propagande en France.

ASSO 90 est une initiative entièrement privée pour laquelle ces enthousiastes de la culture française se démènent sans compter dans le simple but de resserrer les liens entre les habitants des deux pays et de permettre à leurs compatriotes de mettre à profit tout ce que la France peut apporter comme aides scientifiques et culturelles, bourses, stages de formation, etc. Avec une prière à l'intention des Français : privilégiez les canaux directs, ne vous adressez pas toujours à l'Etat *« car ici il fonctionne mal »* et la bureaucratie peut noyer les programmes les mieux conçus.

SYLVIE KAUFFMANN

▶ **ASSO 90-Opletalova ul 41-110 00 Prague. Téléphone : (422) 26 40 28.**

هكذا من الأصل

ASIE

CHINE : la préparation des Jeux asiatiques

Pékin empêtré dans ses symboles

Pékin attend beaucoup des Jeux asiatiques, qui s'ouvrent dans la capitale chinoise le 22 septembre, pour redorer son blason terni par le massacre de juin 1989. Toutes les mesures ont été prises pour que cette manifestation soit un franc succès.

PÉKIN

de notre correspondant

Sur la route menant de la capitale à la vallée mortuaire des empereurs Ming, *une des plus fréquentées* du pays par les autocars de touristes occidentaux, une bien étrange statue a récemment fait son apparition, plantée au milieu d'un rond-point. C'est la dernière manifestation de ce jeu des symboles qui est au cœur de la communication politique en Chine communiste.

Etrange effigie, d'abord, que cette statue équestre. Le cheval paraît s'avancer vers la capitale, venant du nord, comme les barbares d'antan. Pourtant, l'individu qui le monte est un Chinois de souche. Plus étrange encore est son identité, à l'heure où la Chine assure au monde vouloir continuer à s'ouvrir et se moderniser. Il s'agit en effet de Li Zicheng, le chef d'une insurrection paysanne qui mit fin en 1644 au règne de la dernière *dynastie impériale chinoise*, celle des Ming, dont les tombeaux, à proximité, font la fierté de l'industrie touristique nationale.

Il y a plus de dix ans qu'on ne parlait plus de ce « héros ». Et pour cause : il incarne toutes les tares dont Mao Zedong avait fait des vertus, de la brutalité irréfléchie à la propension anarchisante. Le soulèvement de Li Zicheng, né de la famine, fit un nombre considérable de morts parmi les fonctionnaires corrompus de la dynastie décadente. Mais son rôle historique consista surtout à semer une telle terreur que les autorités n'eurent d'autre ressource que de faire appel à un peuple étranger, les Mandchous, pour ramener l'ordre. *Les Mandchous* régnèrent ainsi jusqu'à la chute de l'empire, en 1911.

Mao lui-même n'en était venu à *admirer* Li Zicheng *que pour justifier* les thèses sur la révolution paysanne qui lui permirent de prendre le pouvoir. Car, en 1929, le futur fondateur de la Chine populaire mettait encore ses partisans en garde contre un comportement « *de hors-la-loi* », dont il citait Li Zicheng comme un archétype. Dix ans plus tard, l'inadmissible ne l'était plus : Mao *présentait* dès lors Li Zicheng comme un de ces insurgés paysans responsables des « *seules véritables forces motrices dans le développement de l'histoire* » de Chine. Tout au plus reprochait-il à ces soulèvements, le plus souvent produits de la famine ou de catastrophes naturelles, d'avoir manqué « *d'une direction juste comme celle qu'assurent aujourd'hui* [en 1939] *le prolétariat et le Parti communiste* ». Bref, Li Zicheng aurait gagné à être marxiste.

La Grande Muraille et le panda

Ce que l'histoire officielle ne précise pas, mais qui confère une actualité inquiétante à la réapparition de ce personnage, est un trait de caractère qu'il partageait avec Mao : ce fils de paysan issu du terroir profond, pauvre, devenu employé de poste, avait été licencié dans un dégraissage administratif et avait en horreur les lettrés. Il s'employa donc à exterminer autant de représentants que possible de cette engeance honnie.

Comme par hasard, la statue en question se trouve entre le quartier des universités et une bourgade, Changping, célèbre pour son ultraconservatisme idéologique. C'est là, au printemps 1989, que furent proférées publiquement les premières *dénonciations des représentants du* « *libéralisme bourgeois* » à la tête du régime. La statue apparaît donc comme un avertissement permanent aux cerveaux en cours de formation sur les campus : la Chine est, et doit demeurer, un univers rural où les idées occidentales n'ont de place qu'à condition de ne pas remettre en cause l'absolutisme du pouvoir central.

Mais, à force de s'adonner à ce jeu des symboles politiques, le régime donne l'impression de ne plus savoir où il en est. En glorifiant un Li Zicheng, il rend involontairement hommage à un chef de bande à qui tout légaliste de l'histoire de Chine impériale et centralisée – et Dieu sait que la dynastie communiste l'est – *peut reprocher d'avoir fondé, ni plus* ni moins, un royaume indépendant.

Comme le font encore aujourd'hui certains illuminés au fin fond des *régions reculées avant de finir*, le plus souvent, d'une balle dans la nuque. A leur manière, les maîtres de ces mini- « royaumes » – dont le premier acte de « gouvernement » consiste en général à lever des taxes à leur usage exclusif – témoignent de la déliquescence de l'autorité centrale, ce même phénomène que redoute M. Deng *Xiaoping, soucieux* d'empêcher la Chine de plonger « *dans le chaos* ».

Deux autres symboles lourds de *sens s'étalent par centaines de milliers* d'exemplaires sur tous les supports à travers Pékin, en ces semaines d'ultimes préparatifs avant les Jeux asiatiques, dont le régime compte faire un modèle d'organisation lui permettant de postuler un jour pour les Jeux olympiques. Il s'agit, évidemment, de la Grande *Muraille et du panda, qui figurent* sur les logos officiels de ces compétitions. La mascotte en est un panda nommé, on ne sait trop pourquoi, Pan-Pan (prononcer « pannepanne »).

La Grande Muraille. Peut-être le plus grand bluff de l'histoire. Ostensiblement, c'est la matérialisation de l'idée d'empire du Milieu, destinée à décourager toute invasion barbare par ses proportions colossales. Un poncif : « *Les astronautes ont confirmé que la Grande Muraille était le seul édifice visible de la Lune* », est répété à la moindre occasion par le régime. Un autre, de l'ordre du publicitaire : « *Celui qui n'a pas gravi la Grande Muraille n'est pas réellement un homme.* » Ou encore, quand l'administration du tourisme pousse le bouchon un peu loin : « *La Grande Muraille est une des huit merveilles du monde* »...

Effacer les traces des chars

Quantité de banalités édifiantes ont été énoncées sur ce mur gigantesque qui étend ses 6 350 kilomètres d'est en ouest. On doit celle-ci, désarmante, à M. Richard Nixon : « *En effet, quel grand mur !* » Pour l'extrême plaisir de M. Deng quand il s'est agi de séduire l'Amérique, on a même vu un conseiller américain à la sécurité scruter l'horizon, du haut de ladite muraille, vers l'Union soviétique au nord, en demandant *à ses accompagnateurs chinois* : « *L'ours polaire est bien dans cette direction ?* »

Les caciques communistes s'étaient indignés de ce que les *auteurs de la célèbre série télévisée* « l'Elégie du fleuve » s'en étaient pris il y a deux ans à cet édifice national. Les contestataires y voyaient une marque pathétique du repli sur soi-même qui a marqué une grande part de l'histoire de la Chine et de son incapacité à absorber les influences étrangères. C'était profaner le sacré.

Cependant, une particularité de cette construction militaire n'est jamais mise en avant. Aucune bataille d'*importance n'y a jamais été* livrée, et pourtant les envahisseurs l'ont toujours franchie quand ils s'en sont donné les moyens : ils achetaient les gardes. Le plus grand édifice construit par l'homme a illustré de manière systématique l'état de maladie du pouvoir qui en était l'architecte.

Et le panda ? *Il* ne prétend pas donner de leçons de philosophie politique. L'ourson noir et blanc qui fait la joie des visiteurs des zoos qui ont *reçu* ce cadeau de la Chine est au contraire craintif, presque mal dans sa peau, pourtant protégée par une loi draconienne. Trois braconniers ont été exécutés pour avoir tué des pandas en vue d'en vendre la peau. Le World Wildlife Fund en a fait, lui aussi, sa mascotte. Le régime va même déplacer des populations hors *des réserves où l'animal est appelé à se perpétuer. Des symboles* prêts à servir, la Chine en regorge. Mais, depuis quelques semaines, Pékin, cité de géomancie impériale, détient *l'arme absolue en la matière : le symbole* immatériel. C'est en effet ce à quoi font penser les chaussées des grandes avenues, maintenant qu'elles ont été recouvertes d'une nouvelle couche de goudron après qu'une grosse machine en eut grignoté, mètre après mètre, le revêtement précédent où s'étaient enfoncées les chenilles des chars envoyés par le régime contre sa population en 1989.

Les Jeux asiatiques, transformés en épreuve de force politique, peuvent se tenir fin septembre comme prévu. Pékin a fait peau neuve, le passé se veut oublié. On a même mis les étudiants en vacances prolongées pour éviter qu'ils ne se trouvent à Pékin en même temps que la presse internationale. Tout au plus certains visiteurs curieux s'apercevront-ils qu'au bas du monument aux *Heros* du peuple, au centre de la place Tiananmen, l'armée, chargée du maintien des lieux, n'a toujours pas réparé les *marches que les chars avaient défoncées* lors de l'évacuation des manifestants. Manifestation de mauvaise humeur des militaires face à un pou*voir politique qui les a contraints* à tirer sur la foule, et dont tout un chacun sent qu'il n'est plus à la hauteur de la situation !

FRANCIS DERON

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tel. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Telex MONDPUB 206 136 F
Telefax 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

ABONNEMENTS

PP.Paris RP

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus**

ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

021 MON 01

EUROPE

URSS : après une explosion dans une usine proche d'un site nucléaire militaire

Nuage toxique sur une ville du Kazakhstan

Un incendie survenu dans une usine travaillant pour le nucléaire a provoqué une importante pollution et une véritable panique, mercredi 12 septembre à Oust-Kamenogorsk, près du site d'essais nucléaires militaire soviétique de Semipalatinsk, au Kazakhstan. Selon les autorités soviétiques, aucune contamination radioactive n'est à craindre. Mais le nuage qui s'est abattu sur la région serait très toxique. L'agence Tass précise qu'il y aurait plusieurs blessés.

L'accident s'est produit dans une usine métallurgique *« travaillant des métaux spéciaux pour le nucléaire, tels que le béryllium qui sert à modérer les réacteurs »*, a indiqué M. Mikhaïl Ryzhov, directeur des relations extérieures du ministère de l'énergie atomique et de l'industrie d'URSS, qui assistait, jeudi 13 septembre à Vienne, au conseil d'administration de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dont fait partie son pays. Selon lui, cette usine ne fabrique pas de combustibles nucléaires, et il n'y a donc aucun risque de radioactivité. En revanche, a-t-il reconnu, *« il y a eu de gros problèmes respiratoires »* parmi la population. Un énorme nuage de fumées toxiques s'est en effet formé, s'étendant, selon les informations recueillies à Vienne, *« jusqu'à la frontière chinoise »*, située à environ 300 km de l'usine. Il contient probablement d'importantes quantités de poussières d'oxyde de béryllium, extrêmement nocif *(lire encadré)*.

Des habitants paniqués

Reste que la proximité immédiate du site de Semipalatinsk laisse à penser que cette usine travaillait aussi pour les militaires. Le béryllium peut servir également, en effet, pour la fabrication de sources à neutrons entrant dans la fabrication des bombes thermonucléaires. Par ailleurs, précise un expert français, si l'oxyde de béryllium a bien été employé, ainsi que l'affirme M. Ryzhov, comme modérateur dans les réacteurs nucléaires, ce n'est plus le cas aujourd'hui sauf peut-être dans ceux qui sont installés par les Soviétiques sur certains de leurs satellites.

Selon le quotidien *Izvestia*, l'accident a provoqué une véritable panique sur la ville. En effet, écrit le journal : *« Il n'est un secret pour aucun habitant de Oust-Kamenogorsk que sous l'appellation anodine d'« usine métallurgique d'Oulbinski » se cache une installation ultra secrète du ministère soviétique à l'énergie atomique ».*

La région était baignée dans la brume au moment de l'explosion, et des *« nappes de brouillard mélangé au gaz ont recouvert les rues »*, ajoute le journal. Des habitants paniqués *« ont abandonné leur domicile, et certains ont même quitté la ville »*. Aussitôt après l'explosion, les autorités ont lancé des messages à la radio, appelant les habitants de la région à rester calfeutrés chez eux. Les systèmes d'aération de tous les établissements et entreprises ont été coupés pour éviter la propagation d'air contaminé. *« Tous ceux qui possédaient des masques à gaz et des appareils respiratoires les ont mis pour sortir de l'endroit où ils se trouvaient. Les conducteurs des voitures circulant dans la ville avaient tous des masques à gaz. C'était comme les images d'un film devenu réalité »*, raconte le correspondant du journal.

Le quotidien critique violemment la *« volonté insensée »* des autorités, qui ont fait installer des *« organes secrets »* au centre-ville. L'usine *« a transformé la ville en otage du polygone* (d'essais nucléaires) *toujours en activité »*, ajoutent les *Izvestia*. Selon l'agence Tass, le niveau de radiation est normal. Il n'y a eu que quelques blessés et personne n'a été contaminé. L'agence précise que des prélèvements de l'air et du sol sur tout le territoire de la ville sont en cours.

J.-P. D.

Le béryllium : un métal très toxique

Le béryllium est un métal très léger (sa densité est inférieure d'un tiers à celle de l'aluminium). S'il permet la fabrication de bronzes spéciaux de très bonne tenue mécanique, il est surtout employé aujourd'hui dans l'in*dustrie nucléaire.*

Il a servi au gainage des éléments de combustible des réacteurs nucléaires, mais aujourd'hui, au moins dans les pays occidentaux, il est remplacé par le zircalloy, un alliage au zirconium, de meilleure tenue à l'irradiation. En France, seule la centrale de Brennilis (Finistère), aujourd'hui définitivement arrêtée, fut équipée de combustible au béryllium. Et, s'il n'est pas exclu que les Soviétiques *l'emploient encore pour cet* usage, la localisation de l'usine où s'est produite l'explosion laisse supposer une utilisation militaire. Oust-Kamenogorsk est en effet situé près du site d'essais nucléaires souterrains de *Semipalatinsk, au Kazakhstan* (1).

Bombardé par une source de rayons alpha, le béryllium se transforme en effet en émetteur de neutrons. Joliot-Curie utilisait pour ses travaux des sources radium-béryllium. Aujourd'hui, le *radium est remplacé par du plu*tonium, de l'américium ou du californium, et l'ensemble constitue un des composants de la bombe H, affirme un expert.

Plusieurs spécialistes français interrogés s'accordent cependant pour estimer que le béryllium, en tant que tel, n'est pas (ou *« très peu »*) radioactif. En revanche, l'oxyde de béryllium, qui se forme très rapidement au contact du métal avec l'air, est extrêmement toxique. Sous forme de nuage pulvérulent, les microparticules d'oxyde de béryllium ont un effet redoutable si elles sont inhalées. Cela explique probablement les mesures prises par les autorités soviétiques, qui ont demandé à la population de se calfeutrer et d'utiliser des masques à gaz après l'explosion de Oust-Kamenogorsk.

L'empoisonnement aigu par le béryllium produit *« de la fièvre, une toux, une cyanose, et un œdème pulmonaire, symptômes semblables à ceux des empoisonnements par les gaz irritants tels que le chlore »*, selon l'*Encyclopédie internationale des sciences et des techniques* (Presses de la Cité). L'empoisonnement chronique, appelé bérylose, observé chez des ouvriers, et un peu analogue à la silicose des mineurs de charbon, peut apparaître jusqu'à quinze ans *après l'assimilation.*

(1) Les Soviétiques utilisent un second site d'essais en Nouvelle-Zemble, dans l'Arctique.

ROUMANIE : à l'appel du syndicat Infratirea

Près de cent mille ouvriers ont cessé le travail

Plus de cent mille ouvriers de vingt-cinq entreprises de construction mécanique ont cessé le travail, jeudi 13 septembre, en Roumanie, à l'appel de la fédération Infratirea, dont le siège se trouve à Brasov. Le gouvernement a adressé dans la soirée au syndicat ses propositions pour répondre aux revendications. Celles-ci portent sur une unification des salaires pour tous les ouvriers de même qualification, ainsi que sur l'approvisionnement alimentaire de la population et la fourniture de matières premières aux usines.

La fédération devait décider vendredi de la suite à donner au mouvement. Elle avait maintenu la semaine dernière son mot d'ordre de grève illimitée à partir de jeudi malgré une visite du premier ministre, M. Petre Roman, à Brasov où s'est déroulée la semaine dernière une *« réconciliation »* entre le leader des étudiants, Marian Munteanu, et un représentant des mineurs qui avait conduit les « gueules noires » à Bucarest, en juin dernier, pour réprimer les manifestations, et qui a reconnu avoir été *« manipulé »*. La commission parlementaire chargée d'enquêter sur ces événements a annoncé jeudi qu'il lui est nécessaire de poursuivre ses investigations ; cent trente personnes arrêtées alors dans les rues de Bucarest avec l'aide des mineurs sont toujours en prison.

Par ailleurs, le procès de l'ancien chef de la Securitate, le général Ioulian Vlad, a été reporté au 15 octobre, pour *« complément d'information »*. Les témoins entendus ont affirmé que l'accusé s'était rangé aux côté de la *« révolution »* avant même la fuite de Ceausescu. – *(AFP.)*

ITALIE : dirigeant historique du PCI

Giancarlo Pajetta est mort

Le dirigeant communiste italien Giancarlo Pajetta est décédé *« dans son sommeil »* à son domicile romain, à l'âge de *soixante-dix-neuf ans, a annoncé* jeudi 13 septembre le Parti communiste italien.

Visage austère, le crâne chauve souvent coiffé d'une casquette, Giancarlo Pajetta était né le 24 juin 1911 à Turin. Journaliste de renommée internationale, il était un symbole du « communisme à l'italienne ». La veille de sa mort, il avait déclaré à la presse que la période de l'après-guerre, avec sa vague d'exactions et de règlements de compte anti-fascistes, avait été *« le pire moment de [sa] vie politique »*. *« Même en prison je n'ai pas souffert autant »*, affirmait-il, ajoutant : *« Une scission du PCI serait une tragédie qui me ferait regretter d'être encore vivant pour répondre à vos questions. »*

« Nullo » était le nom de guerre que s'était choisi le partisan Pajetta lorsqu'il avait rejoint la clandestinité en 1931 à Paris, à vingt ans, alors qu'il avait déjà été emprisonné plusieurs fois depuis l'âge de quatorze ans et son adhésion aux Jeunesses communistes. Condamné à vingt et un ans de prison par un tribunal spécial en 1933, il est libéré en 1943 et retourne aussitôt à la clandestinité. A la Libération, en 1945, il prend la direction de l'édition milanaise du quotidien communiste *l'Unita*, fondé par Antonio Gramsci, et est élu député l'année suivante. Il sera constamment réélu, onze fois, jusqu'au dernier scrutin de 1988.

Vice-président de la commission des affaires étrangères du PCI et membre de longue date de la commission des affaires extérieures et communautaires de la Chambre des députés, il a participé à de nombreuses délégations italiennes à l'étranger et a eu de multiples contacts internationaux. Il avait ainsi joué un rôle-clé dans les relations entre le PCI et le PC soviétique lorsque ce dernier accusait les communistes italiens de faire le jeu des impérialistes par les critiques qu'ils s'autorisaient à l'égard de Moscou. Ainsi, au moment des événements de Pologne, au début des années 80, répliquait-il très vivement à un texte de la *Pravda* qui, disait-il, *« nous conduit à penser que nous n'avons pas exagéré en parlant à propos de l'Union soviétique de politique de puissance et de prépondérance »*.

C'est à Giancarlo Pajetta qu'il était revenu de prononcer le discours d'hommage au chef du PCI, Enrico Berlinguer, à la mort de ce dernier et d'affirmer ainsi la fidélité du Parti à son héritage.

□ **GRÈCE : nouvelle grève générale.** – A l'issue d'une semaine d'agitation sociale et d'arrêts de travail sectoriels, une grève générale a quasiment paralysé la Grèce, jeudi 13 septembre. Les syndicats voulaient ainsi affirmer leur détermination à faire échec par tous les moyens à la politique économique du gouvernement conservateur de M. Constantin Mitsotakis (*le Monde* du 11 septembre). Il s'agit de la quatrième grève générale depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mitsotakis, en avril dernier. – *(AFP.)*

□ **Athènes refuse d'extrader un Palestinien vers les Etats-Unis.** – La Grèce a décidé, vendredi 14 septembre, de ne pas extrader vers les Etats-Unis le Palestinien Mohamed Rachid, que la justice américaine souhaite traduire devant les tribunaux pour un attentat contre un avion de la Pan Am en 1982. Washington avait fait savoir qu'une fin de non-recevoir à sa demande d'extradition pourrait avoir des conséquences désagréables pour ses relations avec Athènes. L'OLP avait de son côté formulé la même menace si Rachid était extradé. – *(Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

Les anciens parlementaires de souche albanaise promulguent la « Constitution de la République du Kosovo »

Deux Albanais ont été tués dans la nuit de jeudi 13 à vendredi 14 septembre au cours d'un contrôle de police dans la province du Kosovo. Deux autres Albanais avaient trouvé la mort, jeudi, au cours d'une fusillade entre des manifestants de souche albanaise et les forces de l'ordre qui avaient découvert un véritable arsenal dans les environs de Podujevo.

BELGRADE

de notre correspondante

Les ex-députés de souche albanaise du Parlement du Kosovo, dissous par les autorités de Serbie le 5 juillet dernier, ont annoncé, jeudi 13 septembre à la presse, qu'ils avaient, dans le plus grand secret, promulgué le 7 septembre *« la Constitution de la République du Kosovo »*, qui fait de cette province autonome du sud de la Serbie la *« septième république »* de la fédération yougoslave. Les autorités serbes avaient, cet été, repris en main la province (dont ils ont la tutelle) et limogé la plupart des Albanais qui occupaient des postes de responsabilité. Les députés de la communauté albanaise avaient adopté le 3 juillet une *« déclaration d'indépendance »* sans toutefois parler de *« république »*.

Cette fois – ce que redoutait la majorité des Serbes – le Parlement *de facto* illégal du Kosovo a non seulement proclamé la république mais promulgué une Constitution, prorogé le mandat des parlementaires jusqu'aux prochaines élections et voté une loi sur les partis politiques et l'organisation du scrutin. Les élections législatives ont même été fixées au 28 novembre prochain, date symbolique, puisque c'est le jour de la fête nationale de l'Albanie voisine.

Les autorités serbes ont immédiatement réagi et déclaré que cet acte était *« illégitime »* et qu'il *« mettait en péril l'intégrité territoriale du pays »*. Ils ont, de plus, ajouté que toute tentative de soutien de la part d'autres Républiques de la Fédération ou d'Etats étrangers mettrait encore plus en péril la paix et la sécurité de la Yougoslavie et de cette partie du monde.

Bien qu'aucun communiqué officiel n'ait été publié par les autorités fédérales, le ministre de la justice, M. Vlado Kambovski, avait déclaré dans la journée que, selon *la Constitution* fédérale, les Albanais du Kosovo ne pouvaient pas proclamer la république puisque, en tant que minorité nationale, ils n'avaient pas le droit à l'autodétermination et, par conséquent, ne pouvaient pas fonder un Etat. La communauté albanaise (environ 90 % de la population du Kosovo) réclame depuis plusieurs années le statut de république pour sa province.

FLORENCE HARTMANN

GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement doit payer une indemnité de licenciement à un ancien « agent de désinformation »

LONDRES

de notre correspondant

M. Colin Wallace n'est pas un personnage ordinaire. Il était, il y a quinze ans, officier dans l'armée britannique, chargé du service de presse de l'armée en Irlande du Nord. C'était sa tâche officielle. Mais sa véritable mission consistait à « désinformer » les correspondants et les *envoyés spéciaux en Ulster.*

Ses supérieurs lui donnaient régulièrement l'ordre de lancer des campagnes d'insinuations et de répandre des inventions pures et simples, par le biais de ses contacts avec les journalistes lors de son « point de presse » quotidien. Il s'agissait de calomnier des personnalités locales, catholiques ou protestantes, soupçonnées d'aider les organisations paramilitaires des deux camps.

Tout cela est désormais admis par le ministère de la défense. Mais M. Wallace affirme avoir été chargé de viser des cibles beaucoup plus élevées. Ses chefs du MI 5, (l'équivalent britannique de la DST) lui auraient demandé de répandre des faux bruits concernant M. Merlyn Rees, secrétaire d'Etat travailliste chargé de l'Irlande du Nord, ainsi que deux premiers ministres successifs jugés trop « mous » dans la lutte contre le terrorisme, MM. Edward Heath (1970-1974) et Harold Wilson (1974-1976).

Fuites et rumeurs

M. Rees est le seul qui ait confirmé publiquement l'existence de cette campagne. Interrogé à la télévision, il a donné un exemple : les services secrets britanniques réussissaient à persuader un envoyé spécial américain à Belfast que le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord était un sympathisant caché de l'IRA. C'était absurde, mais cela marchait parfois. Cette « information » était publiée dans un obscur quotidien du Middle-West. Des lecteurs américains d'origine irlandaise, sympathisants de la cause républicaine, écrivaient à M. Rees pour le féliciter. Ces lettres parfaitement authentiques étaient interceptées par les services secrets et faisaient l'objet de « fuites ». La rumeur s'installait...

M. Wallace a été brutalement licencié par l'armée en 1975 pour avoir fourni un document confidentiel à un journaliste du *Times*. Il a fait appel de cette décision arbitraire. Son recours administratif a été rejeté. Régulièrement interpellée aux Communes sur cette affaire, Mme Thatcher a répété pendant des années que M. Wallace mentait. Puis elle a reconnu, il y a quelques mois, devant le Parlement, qu'elle avait elle-même été induite en erreur par le ministère de la défense.

Un pas de plus a été franchi, jeudi 13 septembre. Le ministre de la défense a écrit personnellement à M. Wallace. Dans cette lettre, il admet que ses services ont commis des « erreurs » lors de son licenciement et lui accorde en conséquence 30 000 livres (300 000 francs) de dommages-intérêts. Rien n'est dit dans cette lettre à propos de la campagne de désinformation visant MM. Edward Heath, Harold Wilson et Merlyn Rees. Il faudra sans doute attendre encore quelques années...

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **PORTUGAL : élection présidentielle en 1991.** – Le président portugais, M. Mario Soares, a annoncé, jeudi 13 septembre, que la prochaine élection présidentielle aurait lieu les *13 janvier et 3 février 1991. Le chef* de l'Etat, élu en février 1986, n'a pas précisé s'il briguerait un second mandat. La loi électorale lui donne jusqu'au 14 décembre pour faire connaître sa décision. Deux dirigeants politiques, MM. Carlos Cavalhas (communiste) et Carlos Marques (extrême gauche), ont d'ores et déjà annoncé leur candidature. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : dans un livre interdit puis autorisé

Des révélations embarrassantes sur les services secrets israéliens

WASHINGTON

de notre correspondant

Le juge Dontzin y était allé un peu fort. A 1 heure du matin, mercredi 12 septembre, et depuis son appartement de la Cinquième Avenue à New-York, il avait fait ce qui ne s'était jamais fait dans l'histoire des Etats-Unis : interdire un livre, avant même sa diffusion, à la demande d'un gouvernement étranger.

Le gouvernement est celui d'Israël, et le livre, écrit par un ancien agent du Mossad, Victor Ostrovsky, contient des informations qui, si elles sont exactes, jettent une lumière plutôt déplaisante sur l'attitude des responsables israéliens à l'égard de leurs protecteurs américains. L'auteur affirme en particulier que les services secrets de l'État hébreu disposaient d'informations assez précises sur les préparatifs de l'attentat contre l'ambassade américaine à Beyrouth, en 1983, mais préférèrent ne pas les communiquer aux Américains, sans doute pour aggraver les relations entre les Etats-Unis et le monde arabe. L'attaque, perpétrée par un camion-suicide Mercedes bourré d'explosifs, tua 241 marines et convainquit l'administration Reagan de s'éloigner de la scène libanaise.

La décision du juge Dontzin était d'autant plus surprenante que 17 000 exemplaires du livre avaient déjà été envoyés dans les librairies et que les représentants du gouvernement israélien n'avaient pas précisément motivé leur demande d'interdiction, se contentant de se référer à une démarche similaire faite devant un tribunal canadien, qui leur avait accordé l'interdiction de l'ouvrage.

« Par la ruse »

Mais une telle pratique est tout à fait aberrante aux Etats-Unis, car elle heurte de front le premier amendement de la Constitution, qui garantit la liberté d'expression. Dès jeudi 13 septembre, une cour d'appel de New-York a donc annulé la décision du juge Dontzin, et le livre a immédiatement commencé une carrière en librairie *qui s'annonce brillante.*

Son auteur n'a passé que deux années au sein du Mossad, et le nombre de *« révélations »* qu'il apporte peut donc surprendre mais il affirme avoir eu accès au réseau informatique de l'espionnage israélien. On « apprend » ainsi qu'Israël s'est abstenu de donner aux Américains certaines informations concernant leurs otages au Liban, et le livre apporte un certain nombre de précisions sur le recrutement d'agents israéliens dans divers pays, *en particulier* aux Etats-Unis, par exemple parmi les assistants parlementaires du Congrès.

Ce n'est pas la première fois que les activités du Mossad aux Etats-Unis sont évoquées publiquement : Joseph Pollard, un citoyen américain qui remettait régulièrement à l'ambassade d'Israël à Washington des rapports d'écoutes des services de l'armée américaine continue à purger une peine de prison aux Etats-Unis.

L'auteur de l'ouvrage, intitulé *Par la ruse (By Way of Deception)* possède la double nationalité israélienne et canadienne ; il vivait « caché » au Canada depuis que des agents du Mossad sont, selon ses dires, venus à son domicile lui *« conseiller, pour son propre bien »*, de renoncer à la publication de son livre, tout en lui proposant de larges dédommagements. Ses craintes se fondent entre autres sur le cas de Mordechaï Vanunu, auteur de révélations sur les armements nucléaires de l'État hébreu, qui fut enlevé à Rome avant de se retrouver en Israël, où on le condamna à dix-huit ans de prison.

Victor Ostrovsky semble pourtant décidé à rentrer chez lui, et il est apparu jeudi soir sur les écrans des grandes chaînes de télévision américaines. Mais il n'a rien voulu dire de substantiel, car si la justice américaine a autorisé la diffusion de son livre, la canadienne lui interdit d'en parler... Les autorités israéliennes ne se tiennent pas pour battues. L'avocat américain qui les représente a annoncé qu'elles réclameraient la saisie du produit de la vente du livre, car les informations qu'il contient *« sont propriété du gouvernement israélien »*.

JAN KRAUZE

□ **NICARAGUA : privatisations.** – *Le gouvernement du Nicaragua a* annoncé jeudi 13 septembre qu'il privatisera à partir du mois prochain un *certain nombre* d'entreprises publiques pour lancer le pays sur la voie de *« la démocratie économique »*. Les employés de plusieurs de ces organismes ont manifesté, peu avant l'annonce officielle, près du palais de la présidence, en affirmant *qu'ils préféraient* « brûler » leur entreprise plutôt que de la voir échapper au contrôle de l'Etat. – *(AFP, UPI).*

Les états généraux de l'opposition

L'UPF est à la recherche de son équilibre

Samedi 15 et dimanche 16 septembre, l'opposition organise à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var), la quatrième convention de ses états généraux. Après l'éducation, l'immigration et la décentralisation, tous les principaux responsables de l'opposition traiteront *« d'une nouvelle approche de l'environnement »*. Cette rencontre permettra également de présenter le bureau politique de l'Union pour la France.

Durant deux jours, l'opposition entend débattre de l'environnement. Environnement naturel bien sûr, mais aussi environnement politique, puisque les responsables de l'UDF et du RPR ont décidé de profiter de l'occasion pour accoucher du premier bureau politique de l'Union pour la France. Ce qui n'était peut-être pas la meilleure idée pour préserver le caractère doctrinal des états généraux de l'opposition.

Depuis un an, animés fort diligemment par MM. Alain Madelin pour l'UDF et Nicolas Sarkozy pour le RPR, ces états généraux ont convaincu que, au sein de l'opposition qui donne souvent d'elle-même une image surréaliste quand s'affrontent les hommes, il y avait beaucoup d'idées bonnes à débattre et parfois à prendre. Après l'éducation, l'immigration, la décentralisation et avant de s'attaquer au chapitre économique et à celui de la justice, le thème de l'environnement est cette fois mis en débat. Aiguillonnée par la poussée électorale des Verts, l'opposition a beaucoup de retard à rattraper sur un terrain où elle fut jusqu'à présent insignifiante. Elle tente donc de définir une vision libérale d'une écologie à la française, *« qui incite, comme l'explique M. Madelin, à préférer la gestion économique et patrimoniale à la gestion administrative »*. MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac eux-mêmes devaient pour la première fois intervenir exclusivement sur ce thème.

Mais il est à craindre que les questions d'environnement politique ne dominent, par-delà la tribune, toutes les conversations, tant la répartition des jetons de présence au sein du bureau politique de l'Union pour la France suscite depuis quelques jours une réelle excitation. Certains y verront sans doute le gage d'un vrai engouement pour cette nouvelle machine de l'union de l'opposition. D'autres considéreront que ces querelles sont accessoires au regard des grands problèmes du moment...

Le risque du « machin » ingouvernable

Coprésidé par MM. Giscard d'Estaing et Chirac, codirigé par MM. François Bayrou et Alain Juppé, ce bureau politique, appelé à se réunir deux fois par mois, devait initialement être composé de trente membres répartis à part identique entre RPR et UDF (*le Monde* du 14 septembre). Pour apaiser les récriminations, il est déjà, au risque de le transformer en « machin » ingouvernable, décidé de porter le nombre de sièges de trente à trente-six. Bien que s'étant félicité, jeudi 13 septembre, *« de la mise en place des institutions de l'UPF, étae essentielle de l'union de l'opposition »*, le PR continue de réclamer une meilleure représentation dans cette instance.

Ces dernières mises en garde exprimées par la bouche de M. Gérard Longuet, la menace de scission du groupe UDF de l'Assemblée nationale, n'auront servi en définitive qu'à faire monter la pression. Après avoir manié le froid, on serait dans ce parti plutôt disposé aujourd'hui à répandre le chaud, en laissant entrevoir, une fois cette question réglée, les prémices d'une réconciliation spectaculaire entre M. François Léotard et M. Giscard d'Estaing. Le PR conteste la représentation des



petites composantes de l'UDF, ce qui ne gêne pas M. Yves Galland pour réclamer une part plus conséquente pour son parti radical. Trois nouveaux sièges ajoutés au quota UDF devraient donner satisfaction aux léotardiens.

Le RPR n'échappe pas non plus à ce genre de contingences. Tous ses *« poids lourds »* entrent dans le bureau politique, y compris M. Jean Tibéri, secrétaire de la fédération RPR de Paris, qui n'avait pas été retenu dans le bureau politique de son mouvement. La difficulté vient aujourd'hui de M. Gabriel Kaspereit, qui entend représenter son courant Présence et action du gaullisme. Trois sièges en plus de ce côté ne seront pas non plus de trop pour calmer les appétits.

Et puis il importera de régler le problème du CNI. Sa présence est-elle acceptable ? Si oui, comment ? Au RPR comme au CDS, il avait toujours été entendu que la présence de ce parti serait conditionnée à l'acceptation de l'article 7 de la charte de l'UPF, établissant que, *« en toutes circonstances, l'Union pour la France n'apportera son soutien qu'à des candidats qui défendent ses valeurs politiques et morales »*. Au cours de sa conférence de presse, jeudi 13 septembre, le président du CNI, M. Yvon Briant, qui n'avait jusqu'alors jamais exclu des alliances avec le FN, a paru réviser ce jugement. Opportunité ou conviction ? Cette question-là est en tout cas loin d'être réglée. N'ayant apparemment pas l'intention de se laisser abuser, les dirigeants de l'UPF comptaient demander à M. Briant des explications complémentaires. A supposer que le CNI obtienne son droit d'entrée, il faudra savoir si ce parti est accepté comme une composante du RPR ou à titre propre. L'UDF ne veut pas, pour l'instant, entendre parler de la seconde solution.

Tous ces petits calculs, ces tractations d'arrière-boutique sont bien la preuve que l'union de l'opposition est un combat permanent et pas toujours glorieux. Ceux qui croient malgré tout à l'UPF pensent que l'important aujourd'hui est de continuer à imposer *« une dynamique »* qui finira par balayer toutes ces scories partisanes. Ceux qui demeurent, malgré tout ce déploiement, circonspects, voudraient rapidement être convaincus que l'UPF n'est pas *« un énième rafistolage politicien »* pour gagner des élections. Beaucoup attendent, non sans appréhension, qu'après avoir évacué ces questions de dosage l'UPF s'en tienne fermement à quelques repères politiques : les rapports avec le Front national, la politique européenne . C'est bien à cette aune que, tant du côté de MM. Léotard et Noir, qui ont repris langue cette semaine, que chez les centristes, on entend certifier l'utilité de cette nouvelle union.

DANIEL CARTON

□ **Un débat sur l'Europe à l'Assemblée.** – *Le président de l'Assemblée nationale*, M. Laurent Fabius, va demander au gouvernement d'organiser un débat d'orientation sur l'Europe, et plus précisément sur la question du contrôle démocratique par les Parlements nationaux des décisions du Parlement européen. M. Laurent Fabius estime que ce débat est d'autant plus nécessaire que devraient avoir lieu, à Rome, au mois de novembre les Assises des Parlements nationaux et du Parlement européen. Il envisage, d'autre part, d'organiser un colloque consacré à la question des déchets : *« Ce problème va nous exploser à la figure d'ici à peu de temps »*.

La demande d'adhésion du CNI

M. Briant s'engage à respecter les « règles de fonctionnement » de l'Union

M. Yvon Briant, président du Centre national des indépendants (CNI) a annoncé, jeudi 13 septembre, que le comité directeur national de son mouvement avait décidé, à une majorité de 80 %, de solliciter son adhésion à l'UPF.

Rappelant que son parti est, depuis plusieurs années, *« partisan d'une union de l'opposition allant du CDS au CNI »* et qu'il avait notamment soutenu l'initiative de M. Edouard Balladur pour une confédération de l'ensemble des composantes du centre et de la droite, M. Briant a expliqué que ce choix correspondait à *« la recherche de l'efficacité politique »*. Il y va, a-t-il déclaré, *« de l'intérêt de l'opposition tout entière et donc des valeurs que nous servons »*.

Alors que *« l'électorat du FN est aujourd'hui totalement désorienté »* et qu'il y aurait pour le CNI *« une carte à jouer en dehors et à droite de l'UPF »*, M. Briant, qui veut concurrencer le FN *« sur le créneau de la droite de conviction »*, préfère mettre son parti au service d'une opposition unie. Il a fait référence à M. Antoine Pinay, qui déclarait en 1954 : *« Aucun parti n'a le droit de se préférer au pays »* .

Selon son président, le CNI est *« le seul mouvement politique capable de ramener dans l'union de la droite républicaine les électeurs démobilisés* [abstentionnistes] *ou protestataires* (FN). *Les autres partis de l'UPF*, a-t-il déclaré, *devront en tenir compte »*. D'autant plus que le mouvement *« devra céder quelque peu de sa liberté et de son indépendance »*. Semblant amorcer un repli, M. Briant est en effet apparu disposé à reconsidérer ses prises de position antérieures pour pouvoir adhérer à l'UPF dont les statuts excluent toute alliance avec le FN : *« Ce n'est pas un engagement à reculons. Nous respecterons les règles de fonctionnement de l'UPF. »* Il espère bénéficier en échange, de la part des instances dirigeantes de l'UPF, d'*« une représentation légitime »* qu'il évalue à trois sièges au sein du bureau politique (actuellement 15 UDF et 15 RPR).

POLITIQUE

Au Parlement européen

Les dîners sélectifs de M. Giscard d'Estaing

Les grandes manœuvres de l'opposition ne se déroulent pas qu'à Paris. Sur le front du Parlement européen aussi, M. Valéry Giscard d'Estaing déploie une stratégie qui lui permet tout à la fois d'apparaître comme un « rassembleur » et d'isoler ceux des centristes dont il redoute les réticences.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Patiemment, M. Valéry Giscard d'Estaing continue à tisser sa toile au Parlement européen. Fort du prestige dont il dispose, tant il subjugue la plupart des membres de l'Assemblée de Strasbourg, il continue de travailler inlassablement à la réunion d'un centre droit, là aussi divisé. Pour l'heure, le RPR l'aide dans cette démarche. L'ancien président de la République utilise, en effet, le dîner qui, tous les mardis de session, réunit les députés français élus sur la liste qu'il menait et sur celle que conduisait Mme Simone Veil. Avec l'accord de M. Christian de La Malène, le responsable des élus chiraquiens, les conservateurs britaniques avaient été invités à participer au repas du mois de mai. Cette fois ce sont les Espagnols qui ont été conviés.

La droite espagnole est, à Strasbourg, aussi divisée que la droite française. Les députés du Parti populaire siègent au groupe PPE (les démocrates-chrétiens), ceux du Centre démocratique et social au groupe libéral, et les amis de M. Matéos, un homme d'affaires qui connaît quelques difficultés avec la justice de son pays, avec le RPR. Mais ces derniers n'étant guère appréciés par les autres, ils n'ont pas été conviés au dîner du mardi 11 septembre. L'objectif de cette rencontre était bien entendu de renforcer des liens entre des élus idéologiquement fort proches, M. Giscard d'Estaing estimant d'ailleurs que le Parti populaire espagnol est plus proche des libéraux français que des démocrates-chrétiens européens qui, bien souvent, à Strasbourg, s'allient avec les socialistes.

Pour soutenir cette ambition, l'ancien président de la République sait qu'il peut compter sur l'envie de nombreux membres du PPE de se débarrasser de la main de fer que fait peser sur celui-ci son président allemand, M. Egon Klepsch. Mais il lui faut compter avec ses propres difficultés. Ses rapports avec les Portugais du Parti social-démocrate, membres du groupe libéral, sont loin de s'améliorer. Pour manifester son désacord avec leur bruyante prise de position pro-bruxelloise dans la querelle du siège, il a refusé de participer aux journées d'étude de son groupe organisées au début du mois de septembre aux Açores. Cela, bien entendu, n'a fait qu'alourdir le climat.

Les plaisirs de la table

Les dissonances au sein de l'opposition française compliquent aussi la stratégie strasbourgeoise du président de l'UDF. Pour protester contre l'attitude de M. Yvon Briant, deux des élus de la liste de Mme Veil, M. Adrien Zeller (CDS) et M. Jean-Louis Bourlanges (ancien RPR), ont, comme en juillet, boudé le dîner du mardi soir, puisque le prédident du CNI y était convié. M. Zeller, en tant que chef de la délégation CDS à Strasbourg, a écrit à M. Marc Reymann, qui, comme élu alsacien, est l'organisateur technique de ses agapes, pour lui demander de les transformer en rencontre de l'Union pour la France. Celui-ci a envoyé un courrier à M. Briant dans lequel il souhaite qu'il clarifie sa position. Mais à Strasbourg comme à Paris les centristes sont divisés, puisque ses quatre autres députés européens ont accepté de s'asseoir à la même table que M. Briant.

Cette situation ne chagrine pas M. Giscard d'Estaing. Au contraire. Utilisant là encore l'attrait des plaisirs de la table, il a convié à dîner, mercredi 12 septembre, pour la première fois depuis le début de cette législature européenne, *« des »* (selon son entourage) députés UDF. Selon quels critères ont été choisis les heureux élus? *« Les giscardisés et les giscardisables »*, a affirmé une méchante langue. *« Absolument pas »* assurent ses proches. Toujours est-il que tous les UDF membres du groupe libéral ont été conviés, sauf Mme Veil, qui n'était pas en Alsace ce jour-là, comme tous ceux du groupe PPE ... excepté MM. Bourlanges et Zeller. Certes le premier n'est pas officiellement membre de la confédération, mais le second est le « patron » des centristes de l'Assemblée de Strasbourg . Ses amis, s'ils ont trouvé curieux cet « oubli », ne s'en sont pas moins rendus avec empressement à l'invitation de l'ancien président de la République. Comment la refuser? Qu'ils soient espagnols ou français, le brio, l'intelligence, la carrière de M. Giscard d'Estaing les séduisent.

L'ambiance fut chaleureuse, conviviale. On a parlé de l'Allemagne, de la difficulté pour les Français de faire entendre leur voix chez les démocrates-chrétiens européens, de l'intérêt de la diversité mais de la nécessité de l'union, de l'avenir du « président » Giscard d'Estaing... à Strasbourg comme à Paris.

THIERRY BRÉHIER

M. Méhaignerie : « Je ne voterai pas le budget »

M. Pierre Méhaignerie, président du groupe de l'Union du centre (UDC) de l'Assemblée nationale, a déclaré, jeudi 14 septembre, à Nancy, qu'il ne voterait pas le budget, tout en reconnaissant au projet du gouvernement un *« point positif »* dans la façon dont il réagit *« à la crise du Golfe »* : *« Je sais reconnaître les points positifs – la réaction conjoncturelle* – a indiqué M. Méhaignerie, *mais compte tenu de nombreux points négatifs, je ne voterai pas, en l'état actuel, ce budget.* » Le président du CDS estime, en effet, que *« les dépenses augmentent trop depuis 2 ou 3 ans »*, qu' *« aucune dépense de structure n'est faite »*, et que l' *« Etat n'a pas à grossir comme il le fait depuis 3 ans, au détriment des individus et du niveau des salaires »*. M. Méhaignerie a affirmé qu'il fallait, selon lui, *« alléger la dépense publique et alléger le coût du travail pour donner la priorité à la lutte contre le chômage et à la croissance du salaire direct »*.

L' « affaire de la dette » et les rumeurs niçoises

M. Médecin confirme son retour en France le 26 septembre

Actuellement en voyage d'étude, au Japon, M. Jacques Médecin a démenti, jeudi 13 septembre, les *« rumeurs »* sur « [son] *éventuelle démission,* [son] *déménagement ou* [sa] *présence dans un autre pays »* (*le Monde* du 14 septembre). Dans un communiqué diffusé par son cabinet, le maire de Nice précise qu'il effectue actuellement *« un voyage officiel à Osaka, prévu depuis plus de six mois »* pour y rencontrer des *« personnalités ayant un pouvoir de décision dans le domaine économique et touristique au Japon »*. M. Médecin indique qu'il sera de retour *« à* [son] *bureau à la mairie le 26 septembre au matin. »*

A propos d'informations faisant état de la présence d'un camion de déménagement devant l'appartement de fonction du maire de Nice, celui-ci précise, dans son communiqué, que lui-même et son épouse n'ont *« en aucune manière, à rendre compte,* a fortiori *publiquement, des événements de* [leur] *vie privée »*. Selon des renseignements recueillis de bonne source, les objets qui ont été déménagés appartiendraient exclusivement à Mme Ilène Médecin.

Le Front national et les francs-maçons

M. Le Pen accuse le Grand Orient de France de « sectarisme »

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a protesté, jeudi 13 septembre, contre les propos tenus le 10 septembre par le grand-maître du Grand Orient de France, M. Jean-Robert Ragache, qui avait réaffirmé la volonté de la principale obédience maçonnique française d'exclure de ses rangs quiconque *« se compromettrait avec le Front national »* (le Monde du 13 septembre). *« M. Ragache fait preuve d'un sectarisme tout à fait contraire au principe de tolérance que son obédience affirme par ailleurs,* a dit le chef de file de l'extrême droite. *Il montre son mépris pour la démocratie et pour les opinions de millions de ses compatriotes et ne fait pas ainsi particulièrement preuve d'esprit de fraternité républicaine.»* Enfin, selon M. Le Pen, *« le grand maître d'une obédience soucieuse de sérieux intellectuel se déconsidère en suggérant que le Front national est une résurgence du fascisme.(...) Ce refus de voir le Front national dans sa réalité politique, celle d'un rassemblement de la droite nationale respectueuse de l'homme, de ses libertés et de ses enracinements relève d'un obscurantisme surprenant de la part d'un homme qui se prétend avant tout guidé par la raison. »*

Le RPR demande le rattachement du ministère du tourisme au premier ministre

Les députés RPR qui, au nombre d'une vingtaine, ont constitué le groupe d'étude des problèmes du tourisme se sont réunis les 7 et 8 septembre à Saint-Tropez en séminaire sous la présidence de M. Jean-Michel Couve, ancien maire de cette ville et député RPR du Var. M. Maurice Arreckx, sénateur UDF et président du conseil général, ainsi que M. Jacques Chirac ont suivi une partie des travaux.

Les parlementaires ont insisté sur l'évolution rapide de l'activité touristique qui devient, selon M. Couveinhes, député de l'Hérault, *« moins lointaine, moins chère, plus courte, plus dense et plus fréquente »*. Le tourisme généralisé et diversifié pose donc des problèmes plus nombreux qui peuvent être source de conflit entre diverses activités relevant de ministères différents : l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'éducation nationale, les transports, l'intérieur, etc. Il convient donc, selon M. Couve, que le ministre qui en est chargé soit directement rattaché au premier ministre afin d'avoir une autorité interministérielle permettant une meilleure coordination et qu'il ne dépende plus, comme c'est le cas aujourd'hui, du seul ministre de l'industrie.

A. P.

□ **Les impôts des élus.** – M. Michel Berson, député socialiste de l'Essonne, a exprimé le souhait, jeudi 13 septembre, que *« les élus territoriaux et les parlementaires soient assujettis à l'impôt au même titre que l'ensemble des contribuables »*. Les maires, les conseillers généraux et régionaux devraient, ajoute-t-il, bénéficier au préalable d'un véritable statut leur assurant notamment le droit à la retraite et une couverture sociale.

□ **M. Mégret (FN) estime que le projet de budget est *« socialement injuste »*.** – M. Bruno Mégret a déclaré, jeudi 13 septembre, que le projet de budget pour 1991 est *« socialement injuste »*. Il *« estime anormal que le nombre de fonctionnaires augmente de onze mille cinq cents personnes et que le train de vie de l'Etat progresse plus vite que la hausse du PIB, alors que des catégories entières de Français, comme les agriculteurs, doivent affronter une réduction significative de leur niveau de vie »*.

Les relations PS-PCF

L'« Humanité » réplique à M. Mauroy

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du 14 septembre, Arnaud Spire répond au premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, qui avait invité, la veille, les communistes à se *« ressaisir »*. Il écrit notamment : *« Ressaisissez-vous !, c'est bien plutôt le cri du peuple de gauche qui s'adresse précisément aux dirigeants socialistes et au gouvernement Rocard menant avec neuf ministres de droite une politique qui creuse toujours davantage les inégalités sociales. Le Parti communiste, lui, à l'inverse de la méchante image que s'efforce d'en donner Pierre Mauroy, emploie toute son énergie à rassembler ceux qui sont attachés aux valeurs de gauche. Les communistes ne demandent aucun passeport à aucun* « déçu », *aucun* « mécontent ». *Dans et par les luttes, ils entendent simplement faire la démonstration qu'une perspective existe. Changer de politique, donc de gouvernement, donner plus de pouvoir au mouvement populaire, et par la suite transformer la société, c'est possible ! »*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 13 septembre 1990 :

DES DÉCRETS

- N° 90-805 du 11 septembre 1990 relatif à l'indemnité de première affectation allouée à certains *personnels enseignants relevant du* ministre chargé de l'éducation ;

- N° 90-806 du 11 septembre 1990 instituant une indemnité de sujétions spéciales en faveur des personnels enseignants des écoles, collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale, des personnels de direction d'établissement et des personnels d'éducation ;

- N° 90-807 du 11 septembre 1990 instituant une indemnité pour activités péri-éducatives en faveur des personnels enseignants des écoles, collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale et des personnels d'éducation ;

UN ARRÊTÉ

– du 5 septembre 1990 portant création de la commission de terminologie du ministère des affaires étrangères ;

DES CIRCULAIRES

– du 2 août 1990 relative à la participation des communes au financement des collèges ;

– du 24 juillet 1990 relative à la mise en place des périmètres de protection des points de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine (art. L.20 du code de la santé publique) .

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Modèle

LA belle coïncidence ! Au moment où les Etats-Unis sont, comme jamais – leur unique rival ayant baissé les bras, – établis dans leur fonction de gendarme du monde, et donc de « modèle culturel », voilà qu'ils nous envoient, sorti mercredi « en avant-première mondiale » à Paris, sous le titre *les Affranchis,* de quoi s'inquiéter du modèle et se méfier du gendarme.

Comme d'habitude, avec ces productions qui n'auraient jamais été tournées s'il n'était pas certain qu'elles seraient des aspirateurs à dollars, la campagne de « promotion » est aussi méticuleusement tricotée que le film. Pas une publication qui n'y consacre des colonnes, sinon des pages, pas une chaîne de télévision dont les successives éditions du « journal » n'accordent une place de choix à ce chef-d'œuvre ; les radios ne doivent pas être en reste, mais on ne saurait avoir l'oreille à tout.

Que, au rythme d'un toutes les trente secondes, se fasse entendre un « fuck » (ou « fucking », ou « fuck off ») qui, au gré des sous-titres, sera traduit par « enculé » ou « putain », ou « va te faire mettre », qu'il s'agisse ainsi de désigner une automobile, un serveur de bar, une femme ou un partenaire de jeu ; qu'il ne s'écoule jamais plus de cinq minutes sans que s'abatte une gifle, se prépare un casse, dégringolent des coups de crosse, explose un pistolet, ou se renifle une « petite ligne », qui trouverait à redire puisque c'est une histoire, et une histoire authentique qui a dès lors tous les droits : celle d'Henry Hill qui, depuis sa plus tendre enfance, avait *« toujours voulu être un gangster »*. Il ne faut pas contrarier les vocations et encore moins traumatiser les enfants.

L'histoire étant authentique, elle est, de ce seul fait et par nature, édifiante. On ne doutera donc pas que l'auteur ait eu pour seul mobile de clouer au pilori une société où le fort a toujours raison contre le faible, où le policier est corrompu par vocation et l'avocat marron par essence, où l'argent a le pas sur tout et dans laquelle, à la condition de trahir plus vite que son voisin, la pire des fripouilles se sort indemne de ce qui perd ses congénères. Les Etats-Unis sont le paradis des négociations, à commencer par celles que concluent les autorités avec ceux qu'elles poursuivent. Il paraît, là-bas, que le meilleur moyen de combattre le crime est de passer contrat avec lui.

NE voir dans le film de Martin Scorsese qu'une horreur bien construite et bien jouée, aussi répugnante que *Batman* était stupide, sera sans doute jugé du dernier « plouc », pour reprendre le mot d'Henry Hill lorsqu'il parle de qui n'est pas gangster ; ou bien d'un mauvais coucheur qui boude son plaisir tant il est vrai que le film ne cesse de tenir en haleine, ce qui est d'ailleurs la moindre des choses. Sinon, ne quitterait-on pas la salle avant que les lumières ne se rallument ? Soyons donc « plouc » ou mauvais coucheur.

Le débat sur la violence au cinéma, puis à la télévision, est aussi vieux que ces deux inventions. Encore plus vieux celui qui tourne autour de l'influence du spectacle sur les jeunes et les moins jeunes. Ni l'un ni l'autre ne seront jamais clos et les questions « l'esthétique permet-elle tout ? » et « la création est-elle une absolution ? » seront toujours posées par les inquisiteurs et les censeurs. *Les Affranchis* donnent une vive envie de revêtir ces habits-là. A plus forte raison quand on voit ces *Affranchis* comme le reflet mauvais, mais vrai, des « innocentes » séries qui nourrissent la télévision quotidienne.

Au fond, ce ne sont pas tellement la violence ou la corruption qui provoquent la nausée que la peinture d'un monde où tout est laid et où tout est facile, et d'autant plus facile que c'est plus laid ; où l'on n'imagine pas qu'il en soit autrement ; où il est sans importance que les complices d'Henry Hill soient mis hors d'état de nuire tant il est évident qu'il s'en lèvera cent pour remplacer les dix qui sont pris ; cent qui, à leur tour, tabasseront le facteur pour qu'il ne remette pas le courrier du lycée que sèche depuis belle lurette le jeune Henry ; qui, comme leurs aînés, achèteront des livreurs pour cent dollars afin qu'ils laissent voler leur camion et en accusent *« deux nègres »*.

Il y a quelques semaines, des Albanais réfugiés en France menaient grand tapage pour quitter ce pays et partir pour l'Amérique. Il faudrait leur projeter ce film, comme ça, pour voir ; pour voir ce qu'ils penseraient de cette histoire authentique et à quel point ils en seraient édifiés. Seraient-ils dissuadés ? Rien n'est moins sûr. Renforcés dans leur désir ? Qui sait ?

∴

APRÈS cela, relater quelques épisodes d'une escapade égyptienne, et plus précisément cairote, dire son plaisir d'avoir retrouvé un pays où tout Français devrait avoir un morceau de son cœur, confesser l'émotion que suscite la visite de tombes récemment mises au jour, avouer le *bonheur de se sentir chez soi tout en étant* éloigné de son domicile, n'est-ce pas disqualifier son dégoût ? L'Egypte des pharaons et l'Amérique des gangs, aimer la première, c'est être inapte à apprécier la seconde.

Les rues du Caire continuent de ressembler à un gigantesque parcours d'autos tamponneuses et si l'on y *come* moins à tout bout de champ, il est tout aussi déraisonnable d'y conduire sans préparation que de s'exposer sans précaution au soleil après un long hiver. Les feux de signalisation ne sont là que pour la décoration et la seule priorité qui vaille est celle de l'audace. *Le Journal d'Egypte* signale l'effondrement d'un immeuble à Guizeh ; demain, ce sera dans une autre banlieue, ou dans la capitale : rien n'est changé.

A l'arrivée de M. Jean-Pierre Chevènement, venu rencontrer son homologue égyptien, le général Abou Taleb, ainsi que le président de la République, M. Hosni Moubarak, la délégation française doit hâter le pas pour ne pas donner prise à des supputations qui ne seraient pourtant nées que du hasard. Au même instant, atterrissait l'appareil du secrétaire d'Etat américain, M. James Baker. Comme de bien entendu, la ville est le berceau de toutes les rumeurs. M. Moubarak voudrait écrabouiller l'Irak. Mais les militaires se montrent moins bouillants. La rue est pleine de va-t-en-guerre, du moment que c'est le voisin qui y va. Il n'est toujours pas question de « mourir pour Dantzig ».

Parce que le bruit a couru que des missiles irakiens étaient braqués sur Louxor, les touristes *ont tendance à s'évaporer*. L'un des grands bateaux à fond plat qui, en cinq ou six jours, montent et descendent le Nil, a quitté Louxor pour Assouan avec quatre passagers au lieu des centaines qu'il pensait emporter.

A l'hôtel Méridien, qui prend de l'âge sans se gâter, situé sur le plus bel emplacement *intra-muros* de la capitale, les réservations ont chu de vingt-cinq pour cent. Les Koweïtiens se sont décommandés. Mais dans la rue et dans les salons, toujours aussi lourdement meublés, les Egyptiennes de la société n'ont pas quitté leur allure de princesses offensées.

Il se raconte que M. Moubarak est le moins souvent possible au Caire pour n'être pas importuné par ses ministres, qu'il préfère Alexandrie ou Ismaïlia et que lorsqu'il se déplace en Egypte, il se prépare autant de mensonges de foules que pour Catherine II du temps de Potemkine.

On entend jusque dans les milieux français que la francophonie fout le camp et les plus acharnés des laïques ne craignent pas de dire que le dévouement et tous les résultats sont du côté des établissements confessionnels. Le lycée français ne va pas être content. Mais comme il garde les subventions... On attend M. Alain Decaux, mais pas de changement.

Au musée, où l'on cite encore avec révérence Mariette et Maspero, le beau, le pénétrant visage d'Akhenaton l'ambigu ne cesse de retenir le regard, plus mystérieux et plus fascinant que le clinquant mobilier tiré par lord Carnarvon du tombeau de Toutankhamon. C'est pourtant *autour de lui que se presse* le public dans ce capharnaüm d'Histoire.

A Saqqarah, où règne toujours le terrible et savant Jean-Philippe Lauer, de nouveaux tombeaux seront bientôt ouverts au public, celui « des deux frères », notamment, qui furent manucures du pharaon et dont les témoignages d'affection mutuelle, inscrits sur les bas-reliefs peints de leur commune sépulture, font douter que leurs liens aient été de nature familiale.

∴

POUR déplaisante que soit cette comparaison, qui la rend *relative*, l'Egypte, c'est une Chine proche de nous, comme elle brillant avant même que l'Europe ne vagisse, inventant avant elle l'Etat et la nation, l'administration et le monarque, et donc le pouvoir, et donc la guerre. L'idée de la guerre aujourd'hui la séduit, mais pas au point de s'y lancer, cette réserve rappelant le jugement d'Alexandre pour qui les Egyptiens étaient un peuple trop doux pour faire de bons soldats.

Après l'autorisation du gouvernement américain

Les premières thérapies géniques sont pratiquées aux Etats-Unis sur des enfants

Un enfant atteint d'une très grave maladie d'origine génétique devait subir, vendredi 14 septembre, une thérapie génique. Cette expérimentation, qui a lieu à Bethesda (Maryland) sous la direction des docteurs W. French Anderson et R. Michael Blaese, fait suite à l'autorisation, donnée mardi 11 septembre, par le gouvernement américain, de mettre en œuvre les premières thérapies géniques humaines.

Le docteur French Anderson touche enfin au but. Son rêve de voir un jour les maladies génétiques traitées par greffes de gènes sains est en passe de se réaliser. Vingt-deux ans après avoir soumis au prestigieux *New England Journal of Medicine* un article visionnaire intitulé « La modification des défauts génétiques : perspectives actuelles », dans lequel il imaginait qu'un jour, grâce à un virus, il serait possible de mettre en œuvre de véritables thérapies géniques, ce chercheur du National Heart Lung and Blood Institute de Bethesda se voit enfin offrir l'occasion de passer à l'acte. Et, à n'en pas douter, s'il réussit, d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de la médecine.

L'autorisation du gouvernement américain, qui a été rendue publique, mardi 11 septembre, au terme d'un débat scientifico-éthique de près de trois ans, concerne exclusivement une maladie génétique extrêmement rare, le déficit en adénosine déaminase (ADA). Il s'agit d'enfants – on en compte une vingtaine dans le monde – souffrant d'un déficit total du système immunitaire du fait de l'absence d'un gène spécifique, celui qui code justement pour l'adénosine déaminase. Dans l'attente d'une greffe de moelle osseuse, seul traitement véritablement efficace de cette affection, les enfants doivent vivre dans des bulles confinées, à l'abri du moindre agent infectieux. C'est parce qu'elle est due à l'absence d'un seul gène – fait quasiment unique en pathologie – que cette maladie a été choisie pour inaugurer l'ère des thérapies géniques. En cas de réussite, deux autres affections, elles aussi dues à la défectuosité d'un gène, la maladie de Lesch-Nyhan et le déficit en purine nucléoside phosphorylase, pourraient bénéficier elles aussi d'une thérapie génique.



*Le principe du traitement est très simple : dans un premier temps, on insère le gène que l'on veut intégrer dans l'organisme (en l'occurrence celui qui gouverne la production de l'ADA, cet enzyme indispensable au fonctionnement du système immunitaire) dans un rétrovirus connu pour ne jamais s'en prendre à l'homme. Ensuite, on prélève des cellules extraites par ponction de la moelle osseuse de l'enfant atteint. Ces cellules sont alors mises en culture avec le rétrovirus, manipulé de telle façon qu'il va intégrer le gène qu'il porte dans le génome des cellules de la moelle osseuse. Et une fois cette opération réalisée, les cellules sont à nouveau réinjectées dans la moelle où elles vont reprendre leur activité mais en assurant cette fois, en plus, la production d'ADA.

Il est bien évident qu'une telle opération comporte une part d'incertitude. Mais, après tout, l'histoire de la médecine n'est-elle pas faite aussi d'une somme de tentatives thérapeutiques où, à chaque fois, il a fallu peser les risques encourus et les progrès escomptés ?

Pour autant, il ne s'agit pas totalement d'un saut dans l'inconnu. En 1988, des chercheurs de l'université de l'Utah avaient révélé, dans la revue scientifique *Nature*, avoir mis au point, et expérimenté sur l'animal, une technique qui permet de réaliser des greffes de gènes dans les cellules de mammifères. Plus récemment surtout, le docteur Steven Rosenberg, l'autre grand pionnier des thérapies géniques, avait annoncé (*le Monde* daté 2-3 septembre) qu'il était parvenu, au National Cancer Institute de Bethesda, à conduire un véritable traitement génétique chez des patients atteints de cancer au stade terminal. L'expérience avait consisté à modifier le patrimoine héréditaire de lymphocytes prélevés chez des malades souffrant de cancer de la peau (mélanome), de manière à augmenter leur action anticancéreuse. Pour ce faire, il les mettait en présence d'interleukine 2, une substance immunostimulante. D'après les résultats publiés le 30 août dernier dans le *New England Journal of Medicine*, il apparaît que non seulement il ne se produit pas d'effets secondaires, mais qu'en outre trois des cinq malades sur qui l'expérimentation avait été faite ont vu leur processus cancéreux régresser. Aujourd'hui, le docteur Rosenberg attend à son tour le feu vert du gouvernement américain pour pouvoir procéder à une nouvelle expérimentation qui consistera, cette fois, à intégrer dans le patrimoine héréditaire des lymphocytes le gène codant pour le *tumor necrosis factor* (TNF), une substance qui devrait encore accroître les possibilités de lutte contre le cancer.

D'un point de vue éthique, ces expériences qui consistent à modifier le patrimoine génétique de cellules somatiques, présentes dans le sang ou dans la moelle osseuse, n'ont rien de critiquable. Il n'en irait bien entendu pas de même s'il s'était agi de cellules germinales. Le professeur Jean Dausset avait parfaitement résumé le problème en rappelant, il y a un peu plus d'un an, que *« si la correction d'une cellule somatique* (ne participant donc pas à la reproduction) *est parfaitement éthique et s'assimile à une greffe thérapeutique »*, il est *« très dangereux d'autoriser les modifications du patrimoine héréditaire de l'humanité par l'introduction de gènes humains ou animaux dans des cellules reproductrices.(...) Nous aurions bien plus de chances de détériorer que d'améliorer notre espèce. »*

FRANCK NOUCHI

Le blanchiment des narcodollars en Suisse

Les frères Magharian sont condamnés à quatre ans et demi de réclusion

Reconnus coupables d'*« infractions graves et répétées à la loi fédérale sur les stupéfiants »*, les frères Jean et Barkev Magharian ont été tous deux condamnés, jeudi 13 septembre, *à quatre ans et demi de réclusion* par la cour d'assises de Bellinzone dans le canton du Tessin, alors que le procureur avait requis huit ans d'emprisonnement. Egalement condamnés à dix ans d'expulsion du territoire helvétique et à une amende de 50 000 francs suisses chacun, ils se verront restituer près de 5 millions de francs suisses saisis sur leur compte et appartenant pour une grande partie à leurs clients.

BERNE

de notre correspondant

La montagne suisse aurait-elle accouché d'une souris ? Au vu des lourdes charges qui pesaient sur les accusés soupçonnés d'avoir blanchi environ 2 milliards de francs suisses provenant du trafic de drogue aux Etats-Unis et en Turquie, ce jugement est relativement clément. Le scandale de la filière libanaise avait pourtant été présenté comme la plus importante affaire de narcodollars jamais découverte en Suisse. La confiscation en février 1987 à Bellinzone de 100 kilos d'héroïne dans un camion venant de Turquie avait non seulement débouché sur l'arrestation des deux frères Magharian mais devait également avoir des répercussions politiques entraînant la démission du ministre helvétique de la justice, Mme Elisabeth Kopp, puis celle du procureur général de la Confédération, M. Rudolf Gerber.

Si cette succession d'événements a contribué à mettre en lumière le rôle de la place financière suisse dans le blanchiment de l'argent sale, incitant les autorités à combler les lacunes de la législation, le procès de Bellinzone aura cependant permis de mesurer les obstacles rencontrés par la police et la justice pour pourchasser et confondre les trafiquants. Dans son réquisitoire, le procureur n'avait d'ailleurs pas caché combien difficile avait été la vaste enquête menée depuis 1987 par la police suisse en étroite collaboration avec les services anti-drogue américains et italiens.

Le monde de la finance

Tout en reconnaissant certaines lacunes du dossier, le procureur avait estimé qu'il y avait *« un faisceau d'indices suffisants »* pour convaincre la cour que les frères Magharian *« étaient parfaitement conscients de la provenance illicite de l'argent qui leur parvenait tant de Turquie que des Etats-unis. »* Mais la défense a fait valoir que *« tous les clients turcs et syriens qui auraient fait parvenir de l'argent sale aux Magharian travaillaient déjà avec différentes sociétés de courtage de Zurich, dont Al Ariss, Mecattaf, et Sakarchi. »* De Mohammed Sakarchi, qui s'était présenté à la barre pour se distancier de leurs clients, les avocats des frères Magharian ont dit qu'il était considéré comme *« un trafiquant notoire »* dans des rapports du ministère public de la Confédération et qu'il *« était protégé par ses connaissances dans les hautes sphères »*.

En rendant le verdict, le président de la cour a admis qu'il a été *« malaisé pour les jurés de bien cerner les dessous de ce monde gris de la finance louche qui collabore toujours davantage au recyclage de narcodollars »*. Echaudées par ces coups portés à leur réputation, les banques helvétiques ont essayé de redorer leur blason. En marge du procès, répondant aux *« critiques du public suisse »* dans des annonces publicitaires dans les journaux et à la télévision, l'association suisse des banquiers assure *qu'« il n'y a pas un pays au monde qui ait une réglementation aussi sévère que celle de la Suisse pour réprimer le blanchiment d'argent »*. Et d'appeler à la rescousse un haut fonctionnaire des services américains de lutte anti-drogue : *« Si j'avais de l'argent sale à blanchir, la Suisse serait le dernier endroit où je le déposerais »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

La cour d'appel du Tennessee confie la garde conjointe de sept embryons congelés

La cour d'appel de l'Etat du Tennessee a confié, jeudi 13 septembre, la garde conjointe de sept embryons congelés d'un couple divorcé, infirmant un premier jugement qui l'avait attribuée à la seule épouse (*le Monde* du 23 septembre). En décembre 1988, les Davis avaient bénéficié d'une fécondation *in vitro* aboutissant à la conception de neuf embryons conservés par congélation. Deux embryons avaient été implantés sans succès dans l'utérus de Mary Davis. Il en était resté sept que la jeune femme aurait voulu, malgré l'opposition de son mari, se faire implanter après la procédure de divorce engagée par le couple.

En août 1989, un premier jugement avait donné gain de cause à Mary, qui avait obtenu la garde des embryons. Depuis lors, elle avait souhaité faire un don anonyme des embryons à un couple stérile. Dans ses attendus, jeudi 13 septembre, le juge Herschel Franks a décidé que Mme Stowe et M. Davis devaient *« partager un intérêt dans les sept embryons »*. – (*AFP*.)

□ ***Accidents thérapeutiques* : le médiateur propose la création d'un fonds de secours aux victimes.** – M. Paul Legatte, médiateur de la République, a proposé au gouvernement un projet de loi pour aider les victimes d'accidents thérapeutiques. Ce texte prévoit un *« renversement de la charge de la preuve »*. Pour être dégagé de leur responsabilité, les médecins ou les responsables d'établissements de soins devront faire la preuve que les soins *« ont été dispensés avec une diligence et une compétence normales »*. D'autre part, le texte prévoit la création d'un fonds de secours financier et d'assistance juridique aux victimes d'accidents thérapeutiques.

Publicités interdites par arrêté ministériel

Les gris-gris hors catalogue

Dans trois semaines, les laboratoires Plantes et médecines de Cahors ne pourront plus vanter par voie publicitaire les vertus antimigraineuses de leurs disques magnétiques Mag-dol. Il en ira de même pour l'appareil de micromassage Fisiotron et pour les produits Précursor et Silhouette de la société parisienne Esthétique actuelle. La décision est identique pour ce qui concerne le procédé Infrarex (anti-maux de tête, anti-arthrite, anti-crampes et anti-tennis elbow) et le Super-Jogging Sveltesse (présenté comme permettant d'éliminer du poids à chaque mouvement ainsi que les toxines graisseuses) de la société Scientex de Nanterre. Sanction similaire encore pour les bagues Louis Cochet, faisant état d'une action sur la crise de foie, les hémorroïdes et les rhumatismes, ou pour la société parisienne Sedao, qui propose à la vente un appareil ionisateur présenté comme indispensable à la croissance ainsi que pour un appareil Bodyform de Babyliss qui aurait une action sur la sciatique, l'élimination des graisses et des toxines.

Arguant qu'aucune preuve scientifique n'a jamais été proposée à l'appui de ces multiples affirmations, un arrêté ministériel du 13 août dernier (publié par le *Journal officiel* du 13 septembre) met un terme sinon à l'existence, du moins à la publicité de ces gris-gris modernes.

Cet arrêté porte une attention toute particulière aux célèbres catalogues de La Redoute. Celui de l'automne-hiver 1988-1989 d'abord, qui proposait *« des genouillères ou coudières magnétiques auxquelles est attribuée une action sur les douleurs rhumatismales et des ceintures magnétiques auxquelles est attribuée une action sur les lumbagos »*. Celui du catalogue automne-hiver 1989-1990 ensuite, qui vantait les mérites d'un masseur à infrarouge auquel était attribuée *« une action sur l'arthrite, les maux de ventre et de tête »* ainsi qu'un thermo-vibro-masseur censé *« agir sur l'œdème et la cellulite »*. Ce même catalogue proposait aussi des lampes à infrarouges (contre l'arthrite), ainsi que des masques relaxants (action sur le rhume, le nez bouché, la sinusite, la fièvre, le saignement de nez et les maux de tête).

Dans son volumineux catalogue été-hiver 1990-1991 (39 francs, remboursables en cas d'achat), les propriétés thérapeutiques des multiples appareils d'hygiène présentés sont réduites au strict minimum. *C'est à peine si l'on découvre* un thermo-vibro-masseur permettant une *« revitalisation par ondes magnétiques, une stimulation des points d'acupuncture et de réflexothérapie du pied et de la main »*. Jusqu'au Bodyform de Babyliss qui, cette fois, n'est plus présenté que comme *fournissant un équivalent du* massage manuel permettant *« d'activer la circulation sanguine, de tonifier et de décontracter les muscles et d'apaiser les douleurs »*.

Pour tardive qu'elle soit, l'action ministérielle portera-t-elle ses fruits ? Il faut espérer que la volonté publique n'en restera pas là. Et qu'au-delà de ces cas, somme toute ponctuels, le ministère de la santé parviendra, comme il en a manifesté l'intention, à obtenir que la prescription et l'utilisation des médicaments et des outils thérapeutiques répondent à plus de rationalité qu'aujourd'hui.

JEAN-YVES NAU

□ ***Les grévistes de l'Assistance publique ont manifesté jeudi au ministère de la solidarité.*** – Une centaine de membres du personnel administratif des hôpitaux parisiens de l'Assistance publique (AP) ont occupé, jeudi 13 septembre, pendant plus de six heures, une demi-douzaine de bureaux inoccupés du ministère de la solidarité, avenue de Ségur à Paris. Les manifestants, qui contestent la réforme de leur statut, ont jeté par les fenêtres des papiers et se sont retirés après qu'une délégation eut été reçue par un conseiller du ministre, M. Claude Evin. Par ailleurs, la situation reste tendue dans deux blanchisseries de l'AP, occupées par le personnel.

Au tribunal correctionnel de Paris

Les frustrations d'un réfugié albanais

Qamil Hajdini, cinquante ans, réfugié politique albanais vivant en Belgique depuis 1983, a été condamné, jeudi 13 septembre, à huit mois de prison par la dixième chambre correctionnelle de Paris pour avoir, le 19 février dernier, jeté une grenade devant l'ambassade d'Albanie à Paris.

Qamil Hajdini est déçu. Il constate que l'on est en train de lui voler ce procès tant attendu en l'empêchant de dire les mots mille fois répétés dans sa cellule. Cette audience, il l'a voulue, obstinément. Car s'il a jeté une grenade, le 19 février dernier devant l'ambassade d'Albanie vers 2 heures, à un moment où il était certain de ne blesser personne, c'était pour se présenter immédiatement dans un commissariat en revendiquant son geste. L'explosion n'a brisé que quelques vitres. Mais Qamil Hajdini voulait être arrêté et surtout jugé au cours d'un procès où il pourrait s'exprimer longuement sur son propre itinéraire et clamer son soutien au peuple albanais opprimé.

Le président Henri Malergue ne voit pas les choses de cette manière et, d'emblée, il le fait savoir clairement : *« Je ne veux pas de tribune politique. Il faut s'en tenir aux faits. »* Le bouillant magistrat admet tout juste que Qamil Hajdini indique qu'il a été détenu dix ans en Yougoslavie et dix-huit ans en Albanie, après avoir été condamné à mort à deux reprises. Mais quand son avocat lui demande de préciser quelles étaient ses relations avec le régime albanais, le président l'arrête d'un geste, et M. Jean-Jacques Bignon, substitut du procureur de la République, lance : *« On s'en fout... »*.

Pas tout à fait, cependant, car M. Malergue souhaite que le réfugié albanais explique son geste, mais brièvement.

M. Hajdini parle donc de ses travaux d'écrivain, des menaces qu'il a subies en Belgique de la part des services spéciaux albanais, et il évoque son pays, *« une nation victime du chauvinisme serbe et du stalinisme russe »*. Il faut bien entendre les témoins, et le président y consent, tout en grommelant : *« Il ne s'agit pas de témoins des faits. »* Parmi eux, Mgr Virgil Gheorghiu, patriarche de l'Eglise orthodoxe roumaine, possède la concision que M. Malergue apprécie. En quelques phrases, il explique : *« Les évadés d'une république pénitentiaire, on ne peut pas leur demander le comportement sage des gens qui vivent en liberté. Ils ont donc une autre logique. »* Et l'auteur de *la 25e heure* ajoute : *« Après quarante ans de vie en France, je n'arrive pas encore à être logique. »*

Le substitut ne veut pas la mort du pécheur. A ses yeux, Qamil Hajdini n'est pas un terroriste. Il exprime même son respect pour ceux qui ont été torturés. Mais il rappelle que *« La France est un Etat de droit, qui refuse le recours à la violence »* et demande une peine couvrant la détention provisoire, soit huit mois de prison. En tout cas, il affirme, lui aussi, comme s'il craignait les excès de plaidoirie qui se pratiquent volontiers dans la salle voisine lors des procès en diffamation : *« Une juridiction n'est pas un forum. Nous ne sommes pas là pour juger le régime albanais. »*

Dans la même logique, M. Malergue n'aime pas que les avocats se tournent trop souvent vers le banc de la presse et les interrompt pour demander : *« Vous plaidez pour les journalistes ou pour le tribunal ? »* Humblement, Me Jean Senghor admet : *« Je sais bien que je peux exaspérer... »* Mais il plaide seulement pour *« un homme qui a souffert »*. Tout comme Me Jean Maggiani, qui suppose que le geste du réfugié *« a eu des échos dans son pays quelques mois avant que les Albanais se précipitent dans les ambassades occidentales. »*

Mais le grand regret des avocats et la dernière frustration de Qamil Hajdini, c'est de ne pas avoir eu d'adversaire. Car l'ambassade d'Albanie n'était pas venue demander justice.

MAURICE PEYROT

SOCIÉTÉ

L'agitation dans les prisons

Affrontements entre gardiens et gendarmes mobiles à Fleury-Mérogis

Des affrontements se sont produits, jeudi 13 septembre, entre des surveillants du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) qui bloquaient l'entrée de la prison et deux escadrons de gendarmes mobiles qui tentaient de les déloger. A l'appel de la section locale de Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), 48 surveillants s'étaient rassemblés, vers 18 h 30, devant les portes de la prison. Ils entendaient empêcher l'entrée des fourgons ramenant notamment les détenus venant des palais de justice parisiens. Les forces de l'ordre sont intervenues très fermement, selon des consignes ministérielles.

L'UFAP protestait contre le manque de surveillants de base (1 006 pour un effectif théorique de 1 069) qui *« entraîne une suppression de repos hebdomadaire »*, et les conditions d'hébergement, jugées *« déplorables »*, des stagiaires. Au ministère de la justice, on répond que l'écart *« plutôt faible »* entre effectifs réel et théorique, tient au fort taux de rotation du personnel dans une prison qui emploie beaucoup de débutants. Le ministère ajoute qu'une centaine d'agents ont été affectés à Fleury depuis le début de l'été, et que de nouvelles affectations sont prévues pour octobre. L'activité démontrée ces dernières semaines par l'UFAP est peut-être alors à replacer dans un contexte de campagne électorale, les élections professionnelles devant avoir lieu en janvier prochain.

Le suicide d'une détenue à Epinal

Les magistrats de Mulhouse connaissaient un peu Fatima A., de nationalité française, née à Epinal en 1963. On savait qu'elle touchait à l'héroïne, qu'elle se prostituait parfois dans le centre-ville et qu'il lui arrivait de voler. Elle avait un enfant placé dans une famille de la région parisienne. Quel âge avait-il, déjà ? Huit mois, quatorze mois ? Fatima ne savait plus très bien.

Par quatre fois elle avait été jugée : aux condamnations avec sursis avaient succédé les peines fermes. La plus récente, le 25 juin, était due à un bijou qu'elle portait sur elle alors qu'il n'aurait jamais dû quitter une maison cambriolée. La peine, trois mois fermes l'avait envoyée d'abord à la prison de Mulhouse puis à la maison d'arrêt d'Epinal, toute belle, toute neuve. Fatima A. n'était pas toujours une détenue facile. On la disait agitée. Elle s'était un peu coupé l'avant-bras gauche et puis avait insulté la première surveillante. Le 10 septembre, après avoir comparu au prétoire, elle était envoyée au quartier disciplinaire pour quinze jours, dont sept avec sursis. Bon prince, le directeur, la croyant calmée, ramena la sanction à trois jours seulement. La jeune femme paraissait *« soulagée »*, car elle craignait, disait-elle, de finir sa peine en quartier disciplinaire. Elle aurait dû en sortir le 13 septembre. Le 12 dans l'après-midi, elle a fait les cent pas habituels dans la cour de promenade, puis elle a parlé avec une surveillante de ses *« projets d'avenir »*, indique le ministère de la justice.

A 17 h 20, on la trouva pendue aux barreaux de sa cellule, avec son soutien-gorge. Elle aurait dû sortir de prison le 25 septembre.

A. Lo

SPORTS

FOOTBALL : la crise des Girondins de Bordeaux

M. Bez souhaite engager l'entraîneur et le directeur général de Marseille

M. Claude Bez, le président des Girondins de Bordeaux, a contacté l'entraîneur de l'Olympique de Marseille, Gérard Gili, pour qu'il prenne dans les prochains jours la direction de l'équipe bordelaise. Le dirigeant girondin est également en négociation avec Jean-Pierre Bernès, le directeur général du club marseillais, qui pourrait, lui aussi, rallier la Gironde.

En cherchant ainsi à enrôler deux hommes en proie au doute depuis l'arrivée à l'OM de l'Allemand Franz Beckenbauer (*le Monde* du 11 septembre), Claude Bez tente un audacieux pari : son éternel rival Bernard Tapie, président de l'OM, connaîtrait sans doute là le plus beau camouflet de sa carrière de dirigeant de football.

Selon nos informations, Gérard Gili et Jean-Pierre Bernès étudieraient de près les propositions bordelaises, dont ils avaient pris connaissance bien avant la première apparition du « Kaiser » Beckenbauer au stade-vélodrome, samedi 8 septembre, pour la rencontre contre le Paris-SG. Ils seraient d'autant plus intéressés que l'arrivée du technicien allemand est, pour l'un comme pour l'autre, vécue comme un acte de trahison de la part de Bernard Tapie.

Gérard Gili peut se sentir écarté, lui qui a donné à l'OM deux titres de champions, une Coupe de France et une demi-finale de coupe d'Europe. Quant à Jean-Pierre Bernès, jusque là « homme de terrain » de Bernard Tapie pour la gestion quotidienne du club, il perd certaines de ses attributions au profit du technicien allemand.

Le fait que le maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, ait maintenu sa confiance à Claude Bez alors que ce dernier paraissait condamné (*le Monde* du 13 septembre) pourrait convaincre les deux hommes de se lancer dans une aventure totalement inattendue.

Comme il est improbable que M. François-Xavier Bordeaux, chef de file de l'opposition municipale (PS), trouve les 150 millions de francs que M. Chaban-Delmas l'a mis au défi de présenter avant le samedi 15 septembre pour prendre le club en main, MM. Bez et Chaban-Delmas vont préparer un plan d'urgence reposant sur l'injection immédiate d'argent frais (60 millions de francs) dans les caisses du club. L'éventuelle venue du duo Gili-Bernès serait l'un des aspects de ce plan, assurément le plus spectaculaire.

PHILIPPE BROUSSARD

RELIGIONS

La mort du Père Claude Mondésert

Le Père Claude Mondésert, jésuite, est décédé à Lyon, mercredi 12 septembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Cofondateur de « Sources chrétiennes » et directeur de cette collection jusqu'à sa retraite en 1984, il a joué un rôle important dans le renouveau des études patristiques et théologiques en France. Né à Villefranche-sur-Saône le 28 juillet 1906, il était entré dans la Compagnie de Jésus en 1922 et a été ordonné prêtre en 1936. Pendant la guerre, Claude Mondésert a participé, avec les Pères Daniélou, De Lubac et Chaillet, à la naissance, en 1942, de « Sources chrétiennes », dont il a assuré la direction à partir de 1952. Au rythme de dix par an, ces différents volumes publiés au Cerf ont permis à de nombreux lecteurs d'accéder à la connaissance des textes, qui étaient pour la plupart non traduits, des Pères de l'Eglise des dix premiers siècles.

□ **Les aveux du meurtrier présumé de la petite Delphine.** – Le suspect interpellé, mercredi 12 septembre à Deauville (Calvados), dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de Delphine Boulay, a avoué être responsable de la mort de la petite fille. Cet homme d'une trentaine d'années, dont l'identité n'a pas été révélée, travaille aux cuisines d'un restaurant de la région de Deauville. Bien qu'il soit passé aux aveux, plusieurs points de ses déclarations restent à éclaircir, indique-t-on de source proche des gendarmes chargés de l'interroger. Le corps de Delphine, âgée de dix ans, originaire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), qui participait à un camp scout, avait été retrouvé carbonisé en lisière d'un petit bois à Saint-Pierre-du-Val (Eure), en août 1988 (*le Monde* du 31 août 1988).

REPÈRES

ESPACE

Reprise de contact avec Magellan

Pour la première fois depuis quatre semaines, la NASA est parvenue, mercredi 12 septembre, à rétablir la liaison radio à grande vitesse avec la sonde Magellan, qui gravite autour de Vénus depuis le 10 août. Dès le 17 août, la grande antenne avait donné des signes de faiblesse. Sa réparation permettra à Magellan de commencer véritablement sa mission, c'est-à-dire le relevé du relief vénusien, grâce à son radar capable de percer l'épaisse couche de nuages qui entoure la planète.

Les techniciens ont profité de ce rétablissement pour envoyer à la Terre le contenu des bandes magnétiques enregistrées à bord de la sonde. La NASA a également publié trois nouvelles photos de Vénus, prises le mois dernier par Magellan, sur lesquelles apparaissent des cratères géants et des coulées de lave. – *(AP.)*

HANDICAPÉS

Un plan d'insertion de 400 millions de francs en Ile-de-France

Insérer dans des entreprises 2 000 handicapés chômeurs (sur les 8 000 que compte la région) d'ici à la fin de 1992, tel est l'objectif du plan d'action que l'Etat et l'Ile-de-France ont lancé, vendredi 14 septembre, à Paris. Quatre mille sociétés franciliennes qui, pour remplir leurs obligations légales, versent une redevance à un fonds *« pour l'emploi des handicapés »* vont être incitées à engager réellement un infirme. Des aides permettront de le former à son nouveau poste et à aménager celui-ci, si besoin est. De leur côté, les handicapés demandeurs d'emploi seront systématiquement reçus dans des « centres de bilan » ouverts dans chacun des départements de l'Ile-de-France. Leurs capacités seront examinées, des orientations et des stages de formation professionnelle leur seront proposés. Enfin, une banque Minitel d'offres et de demande d'emploi pour handicapés va être mise à la disposition des entreprises. L'ensemble de cette campagne – la plus importante jamais lancée en France dans ce domaine – coûtera 400 millions de francs apportés par le ministère du travail et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (AGEFIPH). Débutant dès le mois d'octobre prochain, elle s'étendra sur deux années.

PHILATÉLIE

France : programme 1991

Le programme philatélique définitif pour l'année 1991 comprend quarante-sept timbres-poste commémoratifs dont seize avec surtaxe. Un programme placé sous le signe des Jeux olympiques d'Albertville. En effet, aux quatre timbres prévus normalement en 1991 s'ajoutent quatre autres, annoncés initialement pour 1992. Parmi les sujets marquants se détachent les « premières » (Saint-Just ; Marcel Cerdan, premier boxeur sur un timbre français ; Max Ernst, annoncé comme une émission commune franco-allemande originale) ; les « redites » (Mozart, Auguste Renoir, la gendarmerie nationale).

• **Timbres-poste avec surtaxe :** journée du timbre (métiers de la Poste : le traitement du courrier) ; personnages célèbres, poètes français du vingtième siècle (Eluard, Breton, Aragon, Ponge, Prévert et Char); Croix-Rouge : Toulon ; XVI[es] Jeux olympiques d'hiver : XVI[es] Jeux olympiques d'hiver : Les Ménuires (slalom), Méribel (kockey sur glace), La Plagne (luge), Pralognan-la-Vanoise (curling), Les Saisies (ski de fond), Tignes (ski artistique), Val-d'Isère (ski alpin), parcours de la flamme olympique.

• **Timbres-poste sans surtaxe :** série artistique (œuvres de Max Ernst, Georges Seurat, François Rouan et Roberto Matta), « Europa », la Guyane et l'espace et les satellites de télévision directe) ; pont de Cheviré ; vallée de Munster ; orgues de Wasquehal ; village de Carennac (Lot) ; série « Nature de France » (ours des Pyrénées, tortue terrestre, castor et martin-pêcheur) ; Révolution française (Saint-Just, La Tour d'Auvergne, arbre de la Liberté et bicentenaire de la gendarmerie nationale) ; commémoratifs divers : congrès de la Fédération des sociétés philatéliques françaises à Perpignan ; Gaston Phébus (1331-1391) ; Marcel Cerdan (1916-1949) ; Philexjeunes 91 à Cholet ; centenaire de l'Ecole spéciale des travaux publics ; trentième anniversaire d'Amnesty International ; dixième congrès forestier mondial, à Paris ; trois cent cinquantième anniversaire de l'Imprimerie nationale ; bicentenaire de la mort de Mozart ; centenaire des Championnats internationaux de France de tennis ; le temps du Maroc ; Auguste Renoir (1841-1919) ; quatre-vingt-dixième anniversaire du concours Lépine.

P. J.

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 40-65-29-27

En filigrane

• **Une émission de l'ONU controversée.** – L'administration postale des Nations unies a mis en vente, comme prévu, le jeudi 13 septembre, une série de six timbres-poste, dessinés par Joseph Ryzec, un artiste tchèque, sur le thème de la prévention du crime à l'occasion du 8[e] Congrès des Nations-Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui s'est déroulé à Cuba du 27 août au 7 septembre.

UNITED NATIONS
CRIME PREVENTION
36c

Une série controversée à cause du dessin de l'une des valeurs, jugé antisémite par le Conseil représentatif des institutions juives de France (*le Monde* du 13 septembre). L'administration postale des Nations unies réfute donc cette accusation qu'elle estime absurde. A noter que la prochaine émission de timbres, fixée au 16 novembre, sera consacrée aux droits de l'homme (Administration postale des Nations unies, Palais des nations, CH-1211 Genève 10, Suisse. Tél. : (41-22) 734-60-11, poste 3825).

• ***« Le Monde des philatélistes »* de septembre.** – *Le Monde des philatélistes* de septembre est paru. Au sommaire, plus de vingt pages de nouveautés du monde entier. Un record ! Plus classique, une étude sur un timbre grec, le 20 lepta « grosse tête de Mercure », dont les premiers exemplaires furent imprimés avec du matériel français durant les années 1860.

Saumon, brochet, gardon et perche, une série en vente le 8 octobre, sont aussi au rendez-vous. Serge Zeyons retrace l'histoire de nombreuses affaires criminelles du début du siècle dont la carte postale fit ses choux gras : bande à Bonnot, affaire Humbert, Steinheil, Caillaux... (*Le Monde des philatélistes*, 96 pages, en vente en kiosque, 20 F.)

• **Raymond Moretti au *« Monde »*.** – Raymond Moretti, auteur du récent panorama philatélique de la chanson française, viendra dédicacer son œuvre au *Monde*, 15, rue Falguière, Paris-15[e], le samedi 22 septembre à partir de 14 heures. Raymond Moretti a signé une série sur le quarantième anniversaire de la Libération en 1984, une série sur le quarantième anniversaire de la victoire en 1985 et, en 1988, la première représentation d'une synagogue sur un timbre français, la grande synagogue de la rue de la Victoire, à Paris.

MUSIQUES

Le « tombeau » de Scott Ross

L'intégrale de l'œuvre pour clavecin de Couperin par Scott Ross ressort en édition de luxe numérotée. Une date dans l'histoire lénifiante de l'édition sur disque argenté

Quand un créateur veut rendre hommage à un autre créateur, il lui dédie ce qu'il est convenu d'appeler un «tombeau». Ravel composa celui de Couperin, et Boulez celui de Mallarmé (*Tombeau de Mallarmé* est le titre de la dernière pièce symphonique de *Pli selon pli*). Le «tombeau» est une manière élégante, pour l'artiste vivant, de faire un cadeau *post mortem* à son frère en création.

Cette forme de présent original est venue pour la première fois à l'esprit d'un éditeur : un «tombeau» qui ne soit pas de la musique à la hauteur du dédicataire mais un «acte d'édition» sans précédent, un objet d'art discographique, qui rende hommage, par son luxe, sa part d'invention, sa perfection, à l'artiste auquel on a donné beaucoup de son temps, qu'il a aimé particulièrement.

C'est donc un «tombeau» qu'Alain Villain – éditeur-créateur s'il en est – dédie aujourd'hui à Scott Ross – claveciniste solaire, mort en juin de l'année dernière (*le Monde* du 16 juin). La réédition en douze disques compacts, sous forme d'une édition de luxe numérotée, de l'intégrale (réalisée par l'interprète américain au cours des étés 1977 et 1978 et parue à l'époque sur seize disques noirs), de l'œuvre pour clavecin de François Couperin.

Les cinq cents premiers exemplaires de ce tirage de luxe sont réservés en priorité aux lecteurs du *Monde* : il leur sera donné de recevoir l'objet par la poste. Et là, le style d'Alain Villain (son label étant «Stil» et son slogan *Rien de commun*) s'affirmera d'emblée. Un emballage de carton épais, fabriqué à grands frais pour ce seul usage, et sans rembourrage. La protection, style grand couturier, d'une enveloppe transparente en rhodoïd, à travers laquelle apparaît un cube parfait recouvert sur trois faces d'une photo de Scott Ross, la tête dans les nuages, les cheveux dans le vent, marchant symboliquement sur le faîte d'un toit. Dans cet écrin, clos par une étiquette rouge et or, comme un blanc-seing, viennent se loger exactement, tels deux volumes de «La Pléiade», les deux parties de l'intégrale : deux fois six compacts, recouverts chacun du traditionnel étui de bakélite, mais regroupés en deux albums distincts, soit deux nouveaux étuis cartonnés qui viennent prendre place, au dixième de millimètre près, dans le cube parfait.

Poupées russes, boîte de Pandore, cet habillage en couches superposées est à lui seul une «œuvre» : à l'époque où le disque compact s'édite et se réédite à la sauvette, comme de mauvaises savonnettes, la réaction indignée d'un éditeur toujours insatisfait. Le surnom d'Alain Villain est «le José Corti du disque». Dinosaure d'une profession moribonde. Endetté par principe et par liberté.

Deux étés au clavier

Après être né au disque grâce aux éditions «Stil» – son premier microsillon, insolemment titré *Monsieur Bach*, fut sous ce label sa carte de visite, – après avoir dû sa très subite célébrité à une intégrale Rameau également parue sous l'étiquette «Stil» et récompensée en *1975* par deux prix du disque, Scott Ross, le misanthrope, devint à son échelle (celle, *modeste, des clavecinistes*) une sorte de monstre sacré.

C'est qu'il aimait apparaître sur scène vêtu d'une toque de trappeur, d'une combinaison de cuir, de pulls effrangés superposés. C'est qu'il aimait les chats, les fleurs, les bagues en or, les ascenseurs. C'est surtout qu'il fuyait la société et ne sortait pas volontiers du petit bout de France qu'il avait acheté, près du château d'Assas, non loin de Montpellier. C'est là – antidote aristocratique aux *trivialités* de son Pittsburgh natal – qu'il allait mourir, après avoir donné aux éditions Erato, en trente-quatre disques argentés, cinq cent cinquante-cinq sonates de Scarlatti enregistrées presque d'une seule foulée : la plus célèbre intégrale de l'histoire du disque avec les Beethoven de Karajan.

En 1977 et 1978, Scott Ross était toujours *un artiste «Stil». Il avait la* santé. L'intégrale Rameau, il l'avait enregistrée deux fois de suite à cause d'une erreur technique (choix d'une tête artificielle Neumann seulement compatible avec l'écoute au casque). Effaçant tout, il s'était à nouveau remis au clavier huit jours d'affilée, pour boucler d'un seul élan cent soixante-dix minutes de musique parfaite. *Concluant : «Le premier enregistrement n'était au fond qu'une répétition.»*... Rire jaune de l'éditeur désargenté.



D. R.

Scott Ross en 1975

L'intégrale Couperin suivit presque immédiatement. Deux étés y suffirent à raison de dix jours d'enregistrement par «session». Dans le décor délabré et somptueux du château d'Assas, ruine vivante d'un siècle – celui de Watteau – où l'oraison n'était jamais lugubre et l'appétit de vivre jamais gai, Scott Ross, sublimant les célèbres morosités du grand Couperin, se lança dans la mêlée de *l'œuvre française la plus désordonnée* que l'on puisse imaginer, œuvre néanmoins distribuée, en vertu d'un humour bien particulier, en recueils nets, dénommés «ordres».

Et Scott Ross ordonna, comme personne, ces centaines de pièces disparates, refusant mélancolie et nonchalance lors même que le mode mineur s'y allie à des moments d'inspiration défaillante, touchant son instrument avec la force d'un Titan et l'urgence d'un amant, dressant infatigablement, comme l'aurait dit Bossuet (cité par René Fouque, dont le beau texte ponctue ce coffret), *«des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant».*

ANNE REY

▶ ***Intégrale de l'œuvre pour clavecin de François Couperin*, par Scott Ross : un coffret de douze disques compacts comportant des extraits des «Lettres du château d'Assas» de René Fouque.**

▶ ***Pour les lecteurs du Monde* : du 15 au 30 septembre inclus, les éditions Stil réservent aux lecteurs du *Monde* les cinq cents premiers coffrets de l'édition numérotée de cette intégrale Couperin en 12 CD, au prix exceptionnel de 1750 F, frais de transport et emballage compris. (Editions Stil, 5, rue de Charonne, 75011 Paris, tél. : 48-06-28-19). Une «signature» de ce travail d'édition exceptionnel est prévue à la librairie L'Arbre à lettres, samedi 15 septembre entre 17 h 30 et 19 heures (62 rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris, tél. : 43-45-49-04, métro Bastille).**

Une radioactivité limitée

Les débuts de Charles Dutoit à la tête de l'Orchestre national : plus de questions que de réponses

BESANCON

de notre envoyé spécial

Nommé directeur musical de l'Orchestre national de France (*le Monde* du 6 septembre), Charles Dutoit a donné son premier concert officiel avec cette formation au Festival de Besançon. Même s'il ne commencera à conduire l'ONF qu'en septembre 1992, les musiciens et les mélomanes se sont réjouis que Radio-France ait choisi un chef énergique, internationalement reconnu, qui a fait la preuve de son autorité dans le même poste, à Montréal, et de son pouvoir médiatique, notamment avec des formations aussi *fameuses que celles de Philadelphie*, New-York ou Boston.

Le concert de Besançon (1) pose *cependant plus de questions qu'il* ne donne de réponses. Dans les *Nocturnes* de Claude Debussy, l'Orchestre national a renoué avec une sonorité assez raffinée sous cette direction élégante, à la battue spectaculaire, mais sans excès. Pourtant, l'interprétation nous a paru un peu trop lisse, sans la radioactivité intérieure de cette *musique. Mais il faut* certainement du temps avant que le cœur des musiciens batte à l'unisson de celui d'un nouveau chef.

Charles Dutoit retrouvait Martha Argerich, toujours aussi flamboyante et nerveuse, abondante chevelure et robe noires, pour le *Concerto en sol* de Ravel. Une musique bien calme d'abord, à la passion un peu refroidie, où la pianiste accentuait le côté syncopé, rêveur et mélancolique, avant de déchaîner des doigts d'acier, mais qui manquaient de chaleur, d'éclat lumineux, de vie triomphante. Et pourquoi donc, dans l'*adagio*, ces mains décalées, «clochant» à la manière de Marguerite Long, qui *troublaient une des pages les plus* émouvantes de Ravel ?

Quant au *Concerto pour orchestre* de Bartok, il est peu imaginable qu'un directeur aussi avisé que Dutoit ait pu choisir une telle *œuvre pour son premier contact* avec un orchestre traumatisé depuis des mois, et qui a perdu, provisoirement, sa personnalité, sa cohésion et sa sonorité. La comparaison avec l'Orchestre de San-Francisco, rutilant comme une Rolls Royce, bondissant comme une Ferrari, d'une harmonie et d'une unité fabuleuses, la semaine *dernière dans le même lieu, était* cruelle ; elle avait le mérite de montrer la tâche à accomplir.

La direction de Dutoit laissait aussi perplexe, avec ses mouvements presque toujours trop *rapides, ses phrasés secs, trop* courts et sans grandeur. La fierté, l'intensité intérieure, la substance si riche de Bartok, semblaient s'évanouir. En bis, heureusement, une interprétation fringante d'*España*, de Chabrier, jouée à vive allure, avec beaucoup de chic, redonnait vie et couleur à l'orchestre.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Ce programme, donné auparavant à Montreux et à Francfort, a été présenté le 13 septembre au Théâtre des Champs-Elysées à Paris.

CINÉMA

Gens d'ailleurs, merveilleux

Venise découvre les univers de Jane Campion dans « An Angel at My Table » et d'Aki Kaurismaki, dans « I Hired a Contract Killer »

VENISE

de notre envoyée spéciale

Soudain, enfin, venant de loin, venant de haut, de la Nouvelle-Zélande, de la Finlande sont arrivés des objets rares et beaux, des films révélant l'univers d'un auteur, la signature d'une femme, d'un homme, jeunes tous deux, qui ont le pouvoir exorbitant de voir les choses autrement, de reconstruire le monde.

On entre dans *An Angel at my Table*, de Jane Campion, trente-quatre ans, comme dans certains livres qui, à la première page, vous saisissent et ne vous lâchent plus. Le suspense n'est pas policier mais affectif, et si forte la sympathie qu'on éprouve pour un personnage, si indéniable son *emprise* sur vous. *En trois* parties – son film étant adapté par Laura Jones des trois romans autobiographiques de sa compatriote néo-zélandaise Janet Frame, – Jane Campion entre dans les yeux de Janet enfant, puis adolescente, puis adulte, dans sa chevelure trop rousse de chicorée, dans son corps trop encombrant, dans son cœur trop grand.

Plus jamais, on ne quittera Janet, jouée aux trois âges avec la même incroyable grâce intérieure (Kerry Fox, Alexia Keogh, Karen Fergusson). On est à l'intérieur de l'enfance, de ses chagrins terribles, de son attente vorace, de ses merveilles fugaces, on est la petite fille trop grosse avec ses oreilles sales, la grande sœur qui se noie, mais l'odeur du sous-bois, et la caresse pataude de la main de papa. Plus tard, comment la solitude vient à Janet, et le bonheur des mots, les premiers poèmes plutôt que les premiers baisers. Comment le silence social est interdit et la conduit à l'hôpital psychiatrique. Janet y demeurera huit ans, frappée du verdict de schizophrénie, subissant deux *cents* électrochocs, *chacun* aussi terrifiant, dira-t-elle *« qu'une exécution capitale »*, sauvée *in extremis* de la lobotomie par un prix littéraire.

On est avec Janet à l'asile, on danse avec elle sans dégoût au bal des fous, on voit jaillir un poème comme une fusée de détresse sur le mur sans fenêtre de sa cellule : *« Ne pas avoir peur de la chaleur du soleil. »*

On est avec Janet en voyage, à Paris, saisi sans chichis en trois images, des monuments qui se cognent, un petit pan de mur gris, à Londres, en Espagne, de retour sur sa terre lointaine, on est dans ses poèmes, et dans ses peurs, on est dans sa peau.

Un tueur en marche

Déjà avec ses courts métrages, bien sûr, avec *Sweetie*, Jane Campion avait démontré son extraordinaire capacité à photographier les âmes, sans *a priori*, sans coquetterie ; la beauté n'est pas là où on le dit. Avec un *An Angel at my Table*, elle fait encore un pas en avant, elle parvient à donner vie à l'écriture, toujours si platement représentée à l'écran par le seul crépitement d'une machine à écrire, elle parvient à donner vie à un arbre qui porte en lui tout son pays. Du plus petit au plus grand, d'une paire de vieilles bottines à l'immensité du sentiment. Jane Campion n'a pas d'entraves, pas de maître, elle vient d'une vaste contrée, d'un ailleurs qu'elle nous donne, elle est libre, son cinéma aussi.

Tout comme celui d'Aki Kaurismaki, le *wonderboy* finlandais, l'homme dont il faut savoir éternuer le nom depuis un certain temps déjà, depuis *Hamlet Goes Business*, et *la Fille aux allumettes*. Auteur, metteur en scène, monteur et producteur de ses films, éperdument cinéphile – sa maison de production a été baptisée *Villealfa*, hommage dyslexique à Godard – il travaille avec une caméra achetée à prix d'or à Ingmar Bergman quand celui-ci eut décidé de ne plus tourner... Son *I Hired a Contract Killer* est une petite merveille de drôlerie, d'élégante cruauté.

Henri Boulanger, un modeste fonctionnaire français (Jean-Pierre Léaud) en poste à Londres, est licencié. *Rien ne le rattache plus à la vie.* Après plusieurs tentatives de suicide ratées (grève du Gaz à l'instant où il *met la tête dans le four*), il décide de louer les services d'un tueur à gages pour l'exécuter. Mais dans le bar où il boit le premier et, croit-il, dernier whisky de son existence, entre une blonde (Margi Clarke). Tout va mieux, si ce n'est que le tueur est en marche...

Postulat, fort de films noirs, mais le traitement vient tout changer, aboutit à une comédie brillante, d'un romantisme grinçant. La blonde est marchande de fleurs. Quand elle entre dans le bar, c'est beau comme du Chaplin, glorieusement sentimental, contredit par l'image qui garde sa coquetterie hyperréaliste.

Murs peints, portes rouges, Serge Reggiani tient une baraque de tôle ondulée bleue dans un cimetière, *il* vend des *« french hamburgers »*. Peu de dialogues, juste ce qu'il faut, fonc*tionnels, et une phrase sentencieuse* qu'on applaudit : la classe ouvrière n'a pas de *« patrie »*. Quand ça va vraiment mal pour Henri Boulanger, on entend Carlos Gardel. Il y a des références, des révérences, des citations, *After Hours*, de Scorsese notamment. Truffaut forcément. Il y a de grands silences lorsque le tueur (affaibli par un providentiel cancer du poumon) attend, lorsque Henri Boulanger attend.

C'est une idée épatante d'avoir demandé à Jean-Pierre Léaud, terriblement inchangé, de le jouer. Plus keatonien que jamais, il a l'air en douce de s'amuser. Il n'est pas le seul.

DANIÈLE HEYMANN

EN BREF

□ **La fréquentation des salles se redresse.** – Après un premier trimestre décevant, les salles de cinéma ont enregistré au deuxième *trimestre un redressement encourageant* de la fréquentation avec 24 877 000 d'entrées (+ 7,5 %) et une recette totale de 680,087 millions de francs (+ 10 %) : une hausse plus sensible en province qu'à Paris. *Cyrano*, de Jean-Paul Rappeneau, et *Nikita*, de Jean-Luc Besson ont fait progresser la part de marché des films français (43,4 % en *1990* contre 35,8 % en 1989). Celle du film américain, toujours en tête, a fléchi de 53,1 % à 49,4 %. Ce redressement ne doit pas faire oublier que la situation reste fragile. Si les recettes des six premiers mois ont augmenté de 1,8 % par rapport à l'année précédente, *dans le même temps, la fré*quentation des salles a diminué de 2 %.

□ **Vaclav Neumann quitte la direction de la Philharmonie tchèque.** – Vaclav Neumann quittera le 1er octobre la direction de la Philharmonie tchèque, fonction qu'il occupait depuis 1968. Il sera remplacé par *Jiri Belohlavek*, quarante-quatre ans, qui dirige depuis 1978 l'orchestre symphonique de Prague. Agé de soixante-dix ans, Le chef d'orchestre tchécoslovaque continuera à donner des concerts à la tête de la Philharmonie tchèque, qu'il dirigera lors de tournées mondiales prévues en mars, avril, et mai prochains. – *(AFP.)*

Petite musique de vie

Trois humains attachants et désemparés face à la mort qui vient, c'est, tout en finesse, « Daddy Nostalgie » de Bertrand Tavernier

C'est amusant, ou c'est ennuyeux. Pour Daddy, les petits et grands événements de l'existence se réduisent à ces deux catégories. Daddy le dandy vécut selon cette unique règle sa jeunesse britannique et noceuse, il continue de l'appliquer de son mieux durant sa vieillesse paisible sur la Côte d'Azur. Auprès de Miche la Française, tendre compagne de ses frasques devenue son souffre-douleur casanier et ronchonnant, il égrène les jours gris-bleu d'une retraite ni joyeuse ni pitoyable, tandis qu'à Paris sa fille Caroline vivote de sa plume. Toujours aussi élégant, toujours aussi égocentrique, toujours séduisant. Mais Daddy va mourir.

Accourue au premier coup de semonce, Caroline tente d'offrir sa tendresse brouillonne en guise de baume. Parce que tous les trois ont *mal, et plus encore, ils ont peur.* Sur la terrasse du pavillon un peu minable qui donne sur la mer, ou le long de cette Côte d'Azur transformée, pendant l'hiver, en mouroir venteux et ensoleillé, ils se parlent. S'observent. S'évertuent à retrouver ces « petits riens ». *These Foolish Things*, que chante la voix de crooner de Jimmy Rowles tandis que Caroline se souvient qu'elle ne fut pas une petite fille heureuse. Ces « petits riens » sont toute la matière, riche et délicate, de *Daddy Nostalgie* – qui aurait mérité un meilleur titre.

A ce père souffrant et roublard, fantasque et digne, Dirk Bogarde prête un visage qui ne fait ni son âge ni celui de son personnage. N'importe, renouant avec le cinéma après sept ans d'absence (*le Monde* du 13 septembre), il n'a rien perdu de cette *présence faite* de nonchalance policée où affleurent les arêtes vives de l'ironie. Tour à tour pontifiant et enfantin, Daddy entraîne Caroline, insatiable questionneuse, dans l'évocation éperdue de son époque dorée faite de voyages exotiques, de brillantes *parties* et d'insouciance. Caroline, Jane Birkin. « La » Birkin, plus *échevelée que jamais, gamine qui a* grandi sans vieillir, funambule en perpétuel déséquilibre entre pleurs et sourires. Caroline ressemble tellement à Birkin, à ce que Birkin a l'habitude de montrer d'elle, que c'en est parfois horripilant, et parfois bouleversant.

On pourrait résumer *Daddy Nostalgie* à leur face-à-face. En retrait, agaçante et terre-à-terre, Miche la mère ne semble plus que le fantôme recroquevillé de sa trépidante jeunesse. Pourtant, elle est peut-être le personnage le plus fin, le plus nuancé et, finalement, le plus attachant du film. Grâce à Tavernier et à sa scénariste Colo Tavernier O'Hagan, qui tracent par touches ce portrait de résis*tante du quotidien. Sans une once* de romantisme, elle mène son combat personnel contre la mort de l'homme qu'elle n'a cessé d'aimer. Un combat dont les armes sont des cache-col, des prières, de sournoises manœuvres contre les bouteilles de whisky, et qu'elle sait perdu d'avance. Intoxiquée au Coca-Cola, fumant comme un pompier, Odette Laure, magnifique, sait laisser deviner que Miche n'est pas seulement la mémère *confite dans le bon sens et les* bridges sans enjeu dont elle revêt l'aspect et le strict maquillage. Chacun ses défenses.

La bonne distance

Les défenses du trio de *Daddy Nostalgie* sont aussi, comme toujours à proximité de la mort, ces banalités dont le ton seul trahit la compassion impuissante et sincère. Il faut beaucoup de justesse pour que ces phrases convenues ne soient ni lassantes ni ridicules. Bertrand Tavernier possède cette faculté d'attention aux regards, aux sonorités des voix, à l'hésitation d'un geste. Il sait la bonne distance pour regarder ces humains en détresse, et le moment où il convient de se détourner. Toutes qualités qui firent il y a six ans ce miracle délicat intitulé *Un dimanche à la campagne* – auquel une fugitive apparition de Louis Ducreux adresse un clin d'œil.

Mais peut-être est-ce d'avoir cette fois raconté son histoire au présent qui prive le cinéaste du nimbe magique dont s'entourait l'évocation bucolique des derniers jours d'un vieil homme au dernier jour d'une vieille époque. Les deux personnages principaux de *Daddy Nostalgie semblent dessinés à traits* un peu trop nets, un peu plus prévisibles que ceux qu'incarnaient Ducreux et Sabine Azéma. Il n'empêche. Sur quelques notes en mineur interprétées par trois comédiens majeurs, dans une orchestration où les lumières et les lieux jouent en sourdine leur contrepoint, Tavernier sait faire entendre *la plus émouvante des* petites musiques.

JEAN-MICHEL FRODON



TGB : les chercheurs et l'architecte

Suite de la première page

« *Le président de la République*, poursuit M. Biasini, *a donc décidé de consacrer des sommes importantes à la construction d'un nouvel établissement pour rattraper le retard que nous avons pris dans ce domaine.* » Une paternité contestée, puisque la décision de créer une BN-*bis* avait été prise par François Léotard, dans les derniers moments de son ministère, décision soufflée par Emmanuel Le Roy Ladurie, l'actuel administrateur de la BN, qui évoquait dans son rapport remis au ministre la création, comme à Londres, d'une bibliothèque entièrement nouvelle.

Une méthode empirique

Cette querelle de préséance n'émeut guère Emile Biasini, qui poursuit : « *L'expérience m'a appris que ce genre d'entreprise pouvait se heurter, dans le cours de sa réalisation, à un certain nombre de difficultés liées à l'évolution de la conjoncture politique. Il est donc plus sage de faire coïncider la durée de sa réalisation avec celui du septennat de François Mitterrand. Pour qu'elle ne manque pas de moyens en cours de route, nous avons volontairement contracté les différents moments de l'opération.*

» *Il s'agit ensuite d'une affaire de principe. Il est vrai qu'en France la tradition commande de remettre à un architecte un programme élaboré, que celui-ci va traduire, seul dans son coin, en espace et en volume. De ce fait, il y a deux démarches distinctes, définitives l'une et l'autre, deux gestes isolés. J'estime que cette méthode, qui n'existe, par ailleurs, ni aux Etats-Unis ni en Allemagne, n'est pas la bonne. Il est pour moi fondamental que les programmateurs – les maîtres d'ouvrage – et les architectes travaillent de concert. C'est la méthode que j'ai employée, avec bonheur, au Louvre, avec Peï, l'architecte, et les conservateurs.*

» *On m'accuse aujourd'hui de mettre la charrue avant les bœufs. Comme si nous nous étions partis à l'aventure, à l'aveuglette. Nous savions quand même ce que nous voulions construire : une bibliothèque ! Dans un tel bâtiment, il y a des éléments constants : les livres et les lecteurs. C'est un peu court, me direz-vous. Deux spécialistes éminents, MM. Cahart, président du conseil d'administration de la BN, et Mellot, ancien responsable de la BPI du Centre Pompidou, ont travaillé pendant trois mois pour imaginer les besoins de cet établissement. Le programme a été par la suite affiné. Sur cette base, Dominique Perrault a présenté un projet qui a été retenu. Il a dessiné des tours dans lesquelles il mettait les livres et il a imaginé un cloître, ouvert sur un jardin, où il logeait les lecteurs. La discussion est toujours ouverte mais elle ne porte plus que sur l'aménagement pratique d'un parti qui n'a pas bougé.* »

Le parti n'a peut-être pas bougé, mais le stock de livres à loger est quand même passé de trois ou quatre millions à plus de douze. Dominique Perrault a dû sacrifier les parkings pour y installer les volumes supplémentaires. Pour le secrétaire d'Etat aux grands travaux, ce déluge de papier non programmé n'est qu'une péripétie : « *L'organisation de l'espace n'a pas changé. C'est le volume que nous avons à réorganiser. Et ce volume, nous avons deux ans pour le mettre au point. Si l'architecte avait dû attendre la fin des débats, entamés depuis deux ans, pour se mettre au travail, il n'aurait toujours pas tracé une ligne. La rapidité d'exécution, je le répète, est totalement liée à l'indispensable dialogue qui doit exister entre le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage. La Bibliothèque de France est une création collective. Ceux qui se plaignent de ne pas avoir été consultés regrettent en fait de ne pas avoir été écoutés. Mais la démocratie n'implique-t-elle pas qu'une majorité finalement l'emporte ? Ne nous abusons pas, le débat d'idées si souvent mis en avant cache en réalité des querelles d'hommes.* »

L'héroïsme technologique

Des querelles dont l'architecte Dominique Perrault dit n'avoir que faire : il a gagné le concours, les pouvoirs publics l'appuient sans détour, il a jusqu'à présent fait un parcours sans faute, dans le registre qui est le sien, celui de l'héroïsme technologique. De l'école de commerce de Marne-la-Vallée à l'hôtel industriel qu'il vient d'achever au fin fond du treizième arrondissement, il s'est imposé tout à la fois comme un plasticien et un technicien hors pair, dissimulant ainsi un discours puissamment formaliste sous l'éloquence tranquille de l'efficacité.

En outre, il a, jusqu'à présent, toujours évité le *star-system* dans les travers duquel sont tombés quelques-uns de ses confrères, de Bofill à Nouvel. Pour la mise en œuvre de la TGB, il a installé son agence dans ses meubles : l'hôtel industriel du boulevard Magenta. Une petite merveille transparente, un zéphyr d'architecture, censé abriter des industries douces et qui va finalement loger, sur trois de ses huit niveaux, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, l'équipe Jamet et l'équipe Perrault, sans compter les ingénieurs.

Pour l'architecte, il s'agit, à petite échelle, de la démonstration de ce qu'il veut conduire à grande échelle et à bon port, avec la Bibliothèque de France. Comment montrer de manière plus éclatante que la bonne marche d'un établissement public est compatible, sans effet de serre, avec la « transparence », puisque tel est l'argument théorique des quatre tours de Tolbiac, et que cette transparence peut dépasser la dimension d'une tarte à la crème applicable à toutes les circonstances monumentales des années 90 : Tolbiac, mais aussi le quai Branly, la tour de l'Infini à la Défense, etc.

On comprend l'appréhension des lecteurs de la BN à la vue de la première mouture de la TGB. Comment ne pas imaginer ces quatre tours de verre bourrées d'une bonne partie de notre mémoire en proie aux flammes, éventrées par les bombes, ou devenant, sous l'effet du soleil, les fours crématoires des incunables les plus précieux ? Perrault, depuis le programme initial, et devant l'obligation d'accueillir la totalité des trésors de la rue de Richelieu, a largement revu sa copie, sans bouger d'un iota son concept initial. Au moins de quoi calmer les inquiétudes métaphysiques des professeurs d'Harvard ou du Collège de France.

Un immense « silo » qui ceinture les salles de lecture, autour du jardin central, accueillera, outre les fonds précieux devant bouger le moins possible, les ouvrages les plus utilisés. C'est donc une sorte « d'entre-deux », les livres ni pressés ni précieux – cinq millions de volumes, soit une minorité par rapport aux stocks dont disposera Tolbiac en 1995, – qui s'installera dans les quatre tours angulaires. Mais, où qu'il soit logé, aucun des livres ne devrait mettre plus de quinze à vingt minutes pour parvenir aux lecteurs. Ces tours, un peu épaissies par rapport au dessin initial, seront dotées d'une peau de verre véritablement transparente, *insiste Perrault*, pour qui le verre miroir ou le verre teinté représentent – et nous le rejoignons sur ce point – une des plaies de l'architecture contemporaine.

A 80 centimètres en retrait, les étages de stockage et de circulation seront protégés du jour, du bruit, des coups et des terreurs nocturnes par de hauts volets de 3 mètres de haut, un peu, toutes proportions gardées, comme les volets intérieurs des hôtels parisiens du dix-septième siècle. Sur le plan visuel, l'effet est garanti – si l'on se fie à la réussite du bâtiment Massena. Comme une formidable « homothétie », une image démultipliée, des rayonnages de l'intérieur.

Pour le reste, pour l'efficacité de la technique, il faut se fier aux certitudes de l'architecte, de ses coéquipiers et de ses ingénieurs, désormais tous rangés en batterie devant une spectaculaire forêt d'ordinateurs. Une seule table traditionnelle de travail, perdue dans les plateaux de l'agence : celle de Dominique Perrault, qui s'accorde l'usage de l'encre, du papier, d'une conception poétique du métier.

Il ne lui reste qu'à peaufiner l'avant-projet sommaire, qui sera présenté le 15 novembre. L'entrée unique, le long de la Seine, peu accessible, a disparu au profit de deux entrées, *à portée du métro ou* du RER. Les circulations se sont également pliées à l'évolution du programme, et aux vœux du président, qui n'aimait pas les passerelles au-dessus du jardin. Perrault a conservé ces passerelles, mais au-dessus d'une rue intérieure qui contribue à hiérarchiser les espaces en fonction de leur niveau d'accessibilité au public.

Le bastion des chercheurs

La hiérarchie des espaces a fait partie des polémiques estivales. Les habitués de la BN sont-ils condamnés à disparaître sous le flot des nouveaux amateurs de Tolbiac ? « *Cet établissement sera d'abord un outil destiné aux chercheurs*, remarque Jean Gattégno, responsable du programme scientifique de la Bibliothèque de France. *Ils trouveront là des conditions de travail incomparables avec celles de l'ancienne BN. Ils auront à leur disposition tous les livres de la bibliothèque patrimoniale, dans des conditions de confort et de rapidité infiniment plus grandes. Un public plus large pourra fréquenter une autre bibliothèque dotée de deux millions de volumes environ, en libre accès. Ils pourront, en outre, se faire communiquer les doubles des collections actuelles. Les chercheurs pourront, bien sûr, fréquenter cette bibliothèque divisée, comme celle des chercheurs, en quatre sections (histoire et philosophie, arts et littérature, sciences et techniques, sciences juridiques, économiques et politiques) et s'ouvrant, elle aussi, de plain-pied sur le jardin. Aux niveaux supérieurs, on trouvera la salle d'actualité, où les publications récentes seront exposées à côté d'un service de documentation. La présence de l'image et du son a été réduite par rapport aux prévisions initiales, mais une salle sera réservée à ces supports. Pour chacun de ces espaces, il faudra des cartes d'accès avec des degrés différents d'exigence pour accéder au saint des saints. Ainsi, la quiétude des chercheurs ne sera pas troublée. Ces impératifs sont posés à l'architecte, qui devra en tenir compte dans sa réalisation.* »

Une réalisation que le secrétariat aux grands travaux chiffre à 5,2 milliards de francs. Mais si cette enveloppe prévoit la construction à Marne-la-Vallée des ateliers nécessaires à une grande bibliothèque (reliure, désacidification du papier, informatisation, etc.), elle ne comprend pas les sommes indispensables à débloquer en amont pour que la TGB puisse fonctionner raisonnablement à partir de 1995. Il faut en effet achever l'informatisation du catalogue de la BN (six millions de fiches), entamer un recollement général de ses collections (le dernier remonte à 1945), désacidifier ses ouvrages menacés (deux millions de volumes), accélérer considérablement la politique de microfichage de ses livres.

Ce programme devrait être achevé (ou largement entamé) pour l'ouverture de la TGB. Il restera à mettre sur pied un catalogue général des grandes bibliothèques françaises et à remettre d'aplomb l'ensemble des bibliothèques universitaires, aujourd'hui sinistrées. La Bibliothèque de France a l'ambition d'être le cœur d'un réseau d'établissements voués à la lecture, irriguant l'ensemble du pays. Encore faut-il que ce réseau existe.

FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX

La bataille perdue du dépôt légal de l'audiovisuel

La Bibliothèque de France a perdu la bataille du dépôt légal. La réforme du dépôt légal ne sera *pas l'occasion d'étendre ses* futures compétences aux sons et images radiodiffusés, comme ses partisans le souhaitaient. L'administrateur général de la Bibliothèque nationale, M. Emmanuel Le Roy Ladurie, et le président de l'établissement public de la Bibliothèque de France, M. Dominique Jamet, n'écrivaient-ils pas au ministre de la culture, en juin dernier, que « *la responsabilité de la cohérence intellectuelle et politique du dépôt légal ne peut ni ne doit être déléguée* » (*le Monde* du 15-16 juillet) ? Et d'exiger, en conséquence, que toute extension du dépôt légal s'accompagne d'une « unicité » juridique en faveur de la nouvelle entité. Ils n'ont pas été entendus.

La dernière version de l'avant-projet de loi préparée au ministère de la culture, prévoit en effet, explicitement pour la première fois, l'éclatement de la responsabilité juridique du dépôt légal entre la future Bibliothèque, le Centre national de la cinématographie (CNC) et l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Au *second, reviendrait la responsabilité* du dépôt légal du film – qu'il n'assumait jusqu'ici que par délégation, – tandis que l'INA se verrait attribuer celle – décisive – des émissions de radio et de télévision.

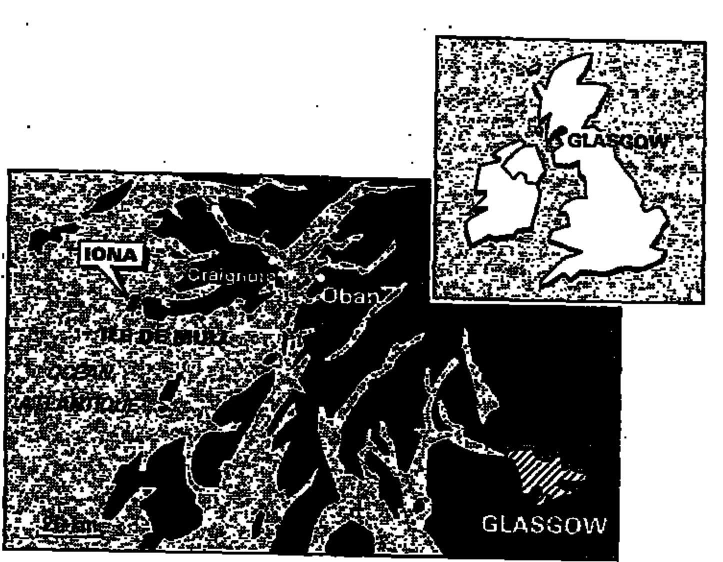
Des « *conventions* » entre les organismes dépositaires détermineraient leurs « *modes de collaboration* », tandis qu'un « *conseil scientifique* » serait chargé de veiller à « *la cohérence scientifique et à l'unité des procédures du dépôt légal* ». L'obligation de dépôt, elle-même, s'étendrait à tous les « *éditeurs de documents imprimés* » ou de logiciels, aux imprimeurs, aux producteurs de base de données, aux producteurs et distributeurs de films, ainsi qu'aux « *entreprises de communication audiovisuelle* ». Dans ce dernier cas, le dépôt légal sera assuré par une procédure de « captation » – l'enregistrement des émissions diffusées – assurée par l'INA mais mise « à la charge de l'entreprise ».

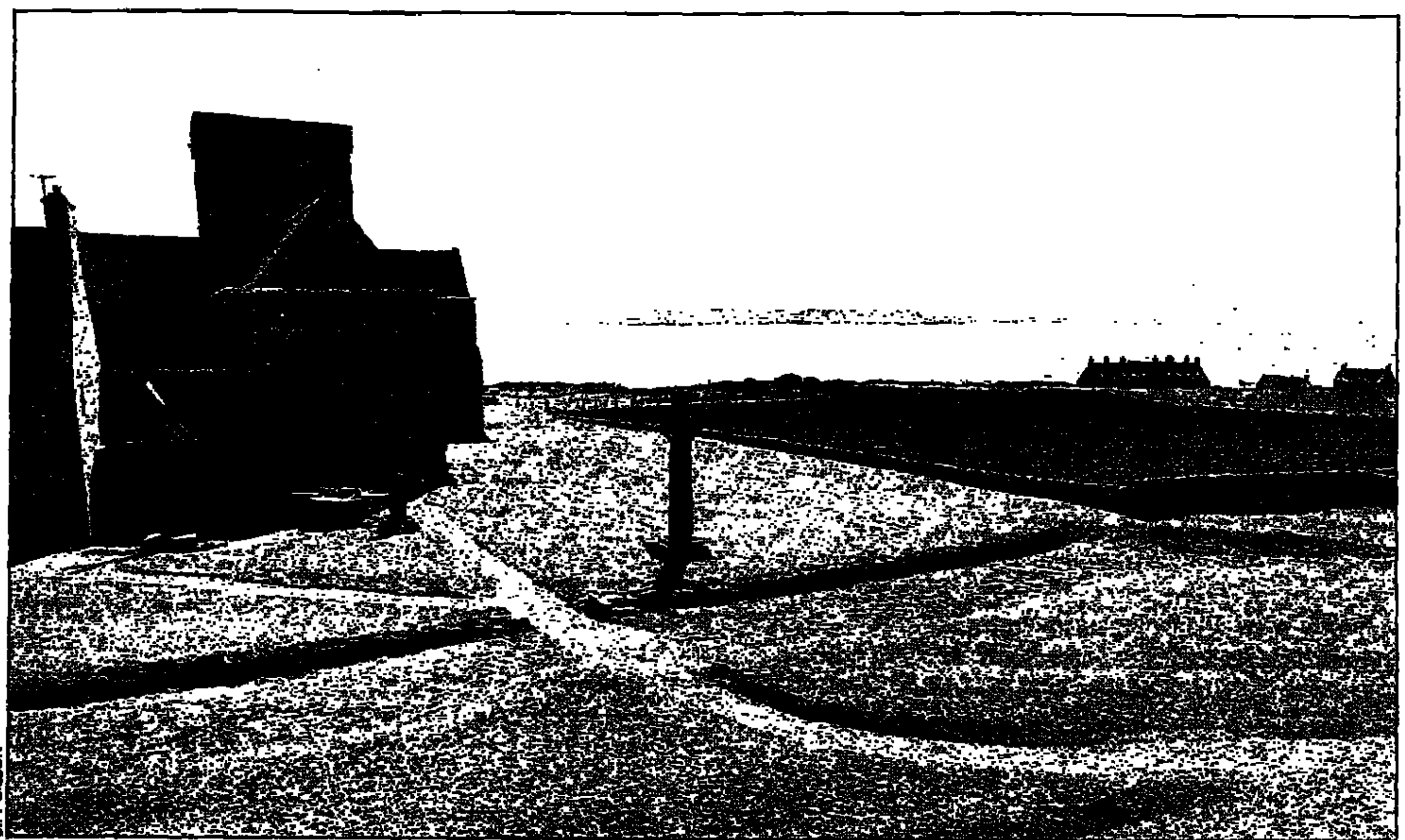
P.-A. G.





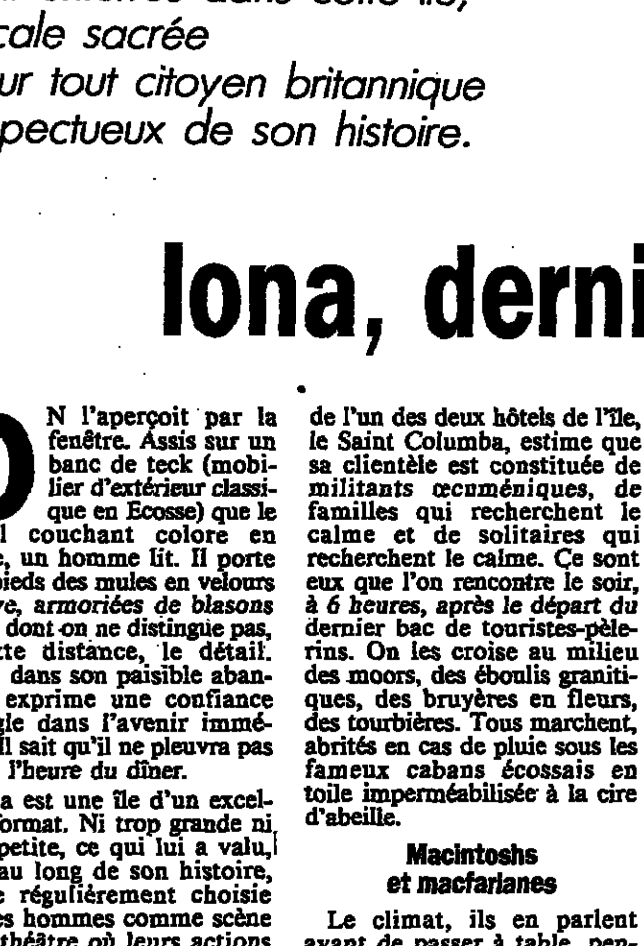
SANS VISA





J.-P. GILSON

Pas moins de quarante monarques écossais sont enterrés dans cette île, escale sacrée pour tout citoyen britannique respectueux de son histoire.



Iona, dernier repos des rois d'Ecosse

ON l'aperçoit par la fenêtre. Assis sur un banc de teck (mobilier d'extérieur classique en Ecosse) que le soleil couchant colore en jaune, un homme lit. Il porte aux pieds des mules en velours *mauve, armoriées de blasons* dorés dont on ne distingue pas, à cette distance, le détail. Tout, dans son paisible abandon, exprime une confiance aveugle dans l'avenir immédiat. Il sait qu'il ne pleuvra pas avant l'heure du dîner.

Iona est une île d'un excellent format. Ni trop grande ni trop petite, ce qui lui a valu, tout au long de son histoire, d'être régulièrement choisie par les hommes comme scène *d'un théâtre où leurs actions* apparaîtraient dans tout leur éclat.

Ça commence par saint Colomba, qui y aborde en 563 avec ses douze moines. Ils ont navigué depuis l'Irlande sur un *curragh*, une barque en toile goudronnée tendue sur des membrures de bois. Ils ont l'intention d'évangéliser la Grande-Bretagne. Iona est donc au commencement du Verbe, tel que vont l'ouïr les Anglais. Ile vestibule. Ile préambule. Bientôt nécropole, lorsque les Ecossais viennent y enterrer au fil des ans quarante de leurs rois, dont le Duncan que tua *Macbeth, et bientôt* Macbeth lui-même et jusqu'à un roi de France mal identifié.

Mais l'herbe a étouffé leurs tombes, le vent d'ouest a dispersé leurs os, il ne reste que quelques dalles aux inscriptions *illisibles rongées* par le sel et la pluie.

Seul Shakespeare les retient encore au bord de l'oubli. Par la bouche de Macduff, il appelle Iona : « Colmekill », de Columcille en gaélique pour *saint Colomba, Iona étant* l'équivalent hébreu de colombe.

Haut lieu de la mémoire britannique, l'île fait désormais partie d'une « croisière sacrée » au départ du petit port d'Oban *sur le mainland* écossais. Des troupes de vieillards américains débarquent du paquebot joujou à cheminées rouges de la Caledonian Mac Brayne à la recherche *de leurs incompré*hensibles racines.

Dans l'église de l'abbaye, un étudiant joue les *Variations Goldberg* au piano : c'est une communauté laïque œcuménique qui occupe les lieux et les imprègne d'une *laborieuse* spiritualité.

Angus Johnston, propriétaire de l'un des deux hôtels de l'île, le Saint Columba, estime que sa clientèle est constituée de *militants* œcuméniques, de familles qui recherchent le calme et de solitaires qui recherchent le calme. Ce sont eux que l'on rencontre le soir, *à 6 heures, après le départ du* dernier bac de touristes-pèlerins. On les croise au milieu des moors, des éboulis granitiques, des bruyères en fleurs, des tourbières. Tous marchent, abrités en cas de pluie sous les fameux cabans écossais en toile imperméabilisée à la cire d'abeille.

Macintoshs et macfarlanes

Le climat, ils en parlent *avant de passer à table*, pendant le service en prenant le café (mauvais), au petit salon (cosy) : il est de nature humide. Angus a une bonne réponse si on le questionne sur le sujet : *« We have our fair share of wet weather. »* Cette « *bonne part de temps* humide » sans soleil frôlerait selon certains 330 jours par an. A prendre ou à laisser.

Lorsque les macintoshs, macfarlanes et autres impers mis à la disposition des clients des hôtels restent pendus dans le corridor, cela signifie qu'il pleut *excessivement*. Il s'agit alors de trouver un fauteuil à proximité du feu de tourbe qui flambe dans la cheminée du salon et de commencer la lecture de l'œuvre d'Arnold Toynbee qui attend dans la bibliothèque ou bien d'entamer une conversation de fond avec la vieille dame à voix de rogomme.

Alternative : la noble cérémonie du bain en plein aprèsmidi. Il suffit d'ouvrir les robinets de la salle de bains pour voir couler un earl grey bien infusé, d'une épaisse couleur *tanique. La force de l'habitude* est telle que l'on doit vaincre une certaine crainte avant de s'immerger, tel un sucre blanc, dans le jus brun. Explication : l'eau courante est coloriée par la tourbe qui constitue le sol de toutes les dépressions de l'île. Tels des chateaux médiévaux, les hôtels ioniens sont autarciques...

Première éclaircie, première sortie. Une jeune femme est déjà là avec son carnet d'aquarelle. *Elle utilise les dernières* gouttes de pluie qui tombent sur son papier Canson pour intégrer les couleurs à son projet pictural. Un géologue de Saint Andrews University, John, attaque les rochers avec *son marteau et se désole de ce* que, dans son inventaire du sol de l'île, il trouve mêlés de manière anarchique du magma et de l'écorce terrestre. Une *famille avec enfants*, seaux, pelles et chien golden retriever tente de repousser de son territoire de plage un groupe de vaches qui veut s'y installer pour faire la sieste. Un garçon et une fillette en pull-over, immergés jusqu'à mi-cuisse, barbottent en vitesse. Il semble que plus on se rapproche des pôles, moins les plages sont encombrées.

Librairie du bout du monde

Deuxième éclaircie : parti en ligne droite à travers un mélange détrempé de bruyères roses, de mousses vertes, de lichens dorés, de tourbe brune, de digitales mauves. En moins d'une heure, on se retrouve face à la mer dans une crique remplie de galets de granit bien ronds et de débris de plas*tique colorés... pour se souve*nir que l'on habite une planète civilisée. Un homme est là qui adresse la parole d'abord à un corbeau, puis à un mouton à *tête noire, à un taureau (l'uni*que de l'île), à tous les chiens, enfin, qu'il rencontre et qui, ici, ne se distinguent pas des êtres humains.

Troisième éclaircie. Jules Verne de passage à Iona n'eut qu'un seul souci, voir *le Rayon vert* avec les héros de son roman : deux vieux garçons, leur nièce et pupille, une vierge belle et impérieuse, et ses deux prétendants. La jeune fille a émis un vœu catégorique : elle n'acceptera de se marier qu'après avoir vu le rayon vert. Exalté par cette lecture, il faudra, un soir, monter sur la colline de Cnoc Mor derrière le village pour tenter d'observer *le phénomène : si le soleil cou*chant lutte assez longtemps contre les nuages....

La quatrième éclaircie sera si brève qu'il est préférable de s'en tenir à la Iona Bookshop, la librairie. Parmi les milliers de volumes qui couvrent les murs de trois pièces... la pre*mière relation romancée* du naufrage des mutins du *Bounty* et de leur vie sur l'île où ils tentèrent de se faire oublier du reste du monde : *Pitcairn Island* de Norman et Hall. Comme si une île délivrait un message menant à l'île suivante.

Angus cumule les fonctions, il est propriétaire de la librairie en même temps que de l'hôtel et cultive ainsi sa double passion : les livres et les lecteurs de livres et mène les uns aux autres avec jubilation. *« Je fonctionne sans carte de crédit, à la mine du client. S'il n'a pas assez d'argent, je le laisse partir avec le livre. Je reçois plus tard des chèques de Toronto ou de Calabre. Ça marche toujours... »*

Etrange et réjouissant de trouver une librairie sur une île de cette taille. Elle atteste la tradition spirituelle et littéraire des lieux qui commence avec les « adieux de saint Colomba à l'Irlande », passe par Shakespeare, *Bède le Vénérable*, Walter Scott, Stevenson pour se terminer provisoirement avec Bruce Chatwin qui évoque les fantômes des druides. Prosaï*que, Robert Louis Stevenson* décrit dans son carnet de bord hébridéen du 5 août 1870 un repas à l'hôtel Argyll à Iona. Il lui est resté sur l'estomac. Il exprime la fureur de ses papilles outragées par une purée de hareng et une volaille indestructible. Renvoyée à la cuisine, elle en revint aussi coriace. De nos jours encore, on cherche vainement un moment de simple plaisir dans la cuisine. Le porridge, certes, qui est une spécialité écossaise, atteint le maximum de ce qu'on peut faire avec de la *bouillie d'avoine* et les pommes de terre à l'eau sont parfaites. C'est rare.

Comme sont rares – d'une rare excellence – les plaisirs d'Iona. Tout l'opposé d'un paradis vulgaire. Ici se vérifie l'adage selon lequel il n'y a de plaisir que si on le cherche. Du *côté du cimetière* par exemple. Mais avant d'y aller, revenons à Stevenson. Il était à Iona sur son territoire, celui de ses ancêtres.

Depuis six générations, les Stevenson, ascendants et collatéraux, avaient tous été constructeurs de phares dans la région. Ils avaient le monopole de l'éclairage de l'océan. Et la nuit est très noire dans le secteur. Stevenson, étudiant à l'université d'Edimbourg, était venu passer trois semaines dans le phare d'Erraid, voisin de Iona. Plus tard c'est là qu'il situera le naufrage de David Balfour, le héros de *Kidnapped*.

Le cimetière *donc* entoure la chapelle de saint Odhrain, un cousin de saint Colomba, qui date du XIIe siècle. Son entourage de porte s'inspire de celui *des églises romanes* normandes. Pas trace des ombres des rois d'Ecosse, mais des dalles plus récentes. Les plus belles sont remisées dans un bâtiment annexe. Notons pour les amateurs l'inscription de celle de John Beton, médecin contemporain de James VII : *« Hic jacet Ionnes Betonus... médecin de la famille Macleans qui mourut le 19 janvier 1657 à l'âge de soixante-trois ans. Lui qui sauva de la maladie tant de ses semblables succombe sous le coup de la flèche traîtresse de la mort. Gloire à Dieu seul. »* On enterre aujourd'hui avec moins de grâce et les hygiénistes refusent aux îliens la sépulture sur leur île. Ils les rapatrient dans la mouvance administrative continentale.

On quitte Iona de la même *manière qu'on y arrive, par le* bac de Fiohnport. Le bâtiment, rescapé de temps relativement anciens – les Britanniques sont conservateurs en pratique *navale* – *mériterait* de fonctionner encore à la vapeur.

C'est une péniche de débarquement déguisée en mini-paquebot d'eau plate avec cheminée et odeurs de graisse chaude. On y entre par un abattement *métallique* qui donne accès à une poche marsupiale centrale où s'agglomèrent véhicules et piétons.

La traversée dure dix minutes. Assez pour être trempé s'il pleut. Dans le salon sur la passerelle, une carte postale coincée dans le cadre d'acajou d'un miroir. Elle représente Humphrey Bogart et émane du capitaine du ferry en vacances en Grèce. Il écrit : *« Les* natives *d'ici sont sympathiques, le temps se met au beau, j'apprends la langue originale des îles. Je pense à vous, à Iona. »*

ALAIN HERVÉ

Carnet de route

Y aller

Vols directs Paris-Glasgow sur British Airways et Air France, cinq fois par semaine (samedi et dimanche *via* Londres). Tarif vacances, aller-re*tour*, 1 875 *francs. Location de* voiture, 140 francs par jour, kilométrage illimité. Réservation : British Airways, tél : 47 78 14 14.

De Glasgow, se rendre à Oban, puis ferry (avec la voiture) pour Craignure sur l'île de *Mull. Traverser* l'île de Mull (une demi-heure) jusqu'à Fiohnport, où la voiture restera au parking. Embarquement à pied pour Iona. Services de ferry assurés par la Caledonian Mac Brayne, The Ferry Terminal, Gourock PAI91QP, Grande-Bretagne. Sans voiture, on peut aller en train à Oban et de là en bateau à Iona ou Fiohnport.

Renseignements : *Office* britannique de tourisme, 68, rue Pierre-Charron, 75008 Paris. Tél : 42 89 11 11.

Séjour

La meilleure saison pour fréquenter l'île est le mois de juillet : *journées longues* et probabilité favorable de beau temps. Deux hôtels : l'Argyll hotel, *vieille maison de granit, dans le* village, face à la mer, avec portraits à l'huile des ancêtres de la patronne, Mme Menzies, dans la salle à manger. Refuser d'être logé dans les baraquements modernes sans vue derrière l'hôtel.

L'établissement reste ouvert en hiver pour les amateurs d'imprégnation nordique et de feux de tourbe. Pas *de télévision* dans l'hôtel. Chambre double avec bain : 25 à 29 livres en juillet, 23 en hiver. Tél. : 068 17 336.

Le St Columba hotel est moderne mais sympathique. Un passage secret mène directement à la librairie. Chambre double avec bain : 24 à 27 livres. Tél. : 068 17 304.

Lire

Montalembert, qui n'est pas allé à Iona, mentionne dans *les Moines d'Occident* l'expédition de « *Saint Columba et ses moines qui, dans leurs frêles esquifs, ont labouré les mers dangereuses et tempétueuses avant de s'enfoncer hardiment dans les golfes et les détroits du sombre archipel hébridéen.* »

Shakespeare, déjà nommé : l'occasion de relire *Macbeth in situ proprio.*

Mendelssohn écrit à Glasgow le 10 août 1829 : « *Iona. Il y a dans ce nom une sonorité ossianique et doucement triste* ». Prié par sa sœur de raconter Iona, *il lui répond : « Cela ne peut s'exprimer qu'en musique. »* Et il compose *l'Ouverture de la grotte de Fingall*, l'île voisine, dont on aperçoit les formations rocheuses géométriques depuis Iona.

Jules Verne nous offre avec *le Rayon vert* un exemple presque caricatural de sa manière : à la fois racoleuse et talentueuse, anglomaniaque et naïve devant la technique moderne.

Voir aussi Walter Scott dans *le Seigneur des îles*, Robert *Louis Stevenson dans le pre*mier volume de ses lettres et John Keats qui signale que sur les trois cents croix celtiques que comptait l'île, il n'en reste que deux authentiques, couvertes de mousse et de lichens. Elles sont encore visibles.

SANS VISA

JEUX

échecs

Nº 1402

LA FORCE DE L'INITIATIVE

(Championnat d'URSS, Juniors, Minsk, 1990)

Blancs : A. CHABALOV
Noirs : M. SOROKINE

Gambit-D
Variante de Méran

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	d4	d5	18.	Cf3!!(h)	Fé7(i)
2.	ç4	é6	19.	Fh6!!(j)	Tg8(k)
3.	Cç3	ç6	20.	Ta-ç1	Rd8(l)
4.	é3	Cf6	21.	Dé2	Cb8
5.	Cf3	Cb-d7	22.	b4!	a6
6.	Fd3	dxç4	23.	Fç4!	Té8
7.	Fxç4	b5	24.	Té-d1(m)	Tç7
8.	Fd3	Fb7(a)	25.	Fg5	Dg7(n)
9.	é4	b4	26.	Fxd5	Txç1(o)
10.	Ca4	ç5	27.	Fxb7(p)	Txd1+
11.	é5	Cd5	28.	Dxd1+	Rç7
12.	0-0(b)	çxd4	29.	Fé4	Fxg5
13.	Cxd4	Cxé5(c)	30.	hxg5	f5
14.	Fb5+	Cd7	31.	gxf6	Dxf6
15.	Té1!(d)	Tç8!(é)	32.	Dd2	Dé7
16.	Dh5(f)	g6	33.	Cé5!	Dd6(q)
17.	Dé5(g)	Df6	34.	Dç2+	abandon(r)

NOTES

a) Une autre grande variante connue consiste en 8..., a6 ; 9.é4, ç5 ; 10.é5, çxd4 ; 11.Cxb5 (attaque Blumenfeld) ou 10.d5 (attaque Reynold). 8..., b4 (de Lundin) est également jouable : 9.Cé4, Cxé4 ; 10.Fxé4, Fb7 ; 11.0-0, Fé7 ; 12.b3, 0-0 ; 13.Fb2, Cf6 ; 14.Fd3, ç5 ; 15.Ta-ç1, Ta-ç8 ; 16.Dé2, Cé4 avec égalité.

b) Dans cette position que l'on rencontre souvent depuis quelques années, les Blancs ont le choix entre deux continuations, soit 12.Cxç5, Fxç5 ; 13.dxç5, Cxç5 ; 14.Fb5+, Rf8 ; 15.Dd4 avec avantage aux Blancs (à examiner est la suite, 12.Cxç5, Fxç5 ; 13.dxç5, Da5 ; 14.0-0, Cxç5 ; 15.Fç2 Fa6 ou 0-0-0), soit le développement rapide avec attaque du R noir au prix d'un pion : 12.0-0!, çxd4 ; 13.Cxd4 comme dans la partie avec une bonne initiative (ou aussi 12.0-0, çxd4 ; 13.Té1, g6 ; 14.Fg5, Da5 ; 15.Cxd, a6 ; 16.a3, bxa3 – et non 16..., Fg7 ; 17.axb4, Dxb4 ; 18.Té4! – ; 17.bxa3, Fg7 ; 18.Tb1, Tb8 ; 19.Fd2, Dd8 ; 20.Txb7, Txb7 ; 21.Fxa6, Da8 ; 22.Fxb7, Dxb7 et rien n'est vraiment clair (Dorfman-Novikov, Lvov 1988).

c) Gagner le pion é5 n'est pas sans risques mais il n'y a rien de mieux : *si 13..., a6? ; 14.Cxé6 !,* fxé6 ; 15.Dh5+, Ré7 ; 16.Fg5+, Cd5-f6 ; 17.éxf6+, gxf6 ; 18.Fh4, Dé8 ; 19.Dg4, Rf7 ; 20.Tf-é1, Fd6 ; 21.Txé6 (Smagin-Sveshnikov, Sotchi, 1987) ; *si 13..., g6? ;* 14.Dg4!, Fg7 ; 15.Fg5, Cxé5 ; 16.Cxé6!, Cxg4 ; 17.Fb5+!, Dd7 ; 18.Cxg7+, Rf8 ; 19.Fxd7, Cg-f6 ; 20.Cé6+, fxé6 ; 21.Fxé6 avec avantage aux Blancs ; *si 13..., Cç7 ;* 14.Dé2 *suivi de* Td1 ; *si* 13..., Fé7 ; 14.Té1, 0-0 ; 15.Dh5 ou 15.Dg4 avec toujours une forte initiative.

d) La suite 15.Cç6, Dç7 ; 16.Dxd5 est trop jolie pour être sérieuse : 16..., éxd5 ; 17.Té1+, Fé7 ; 18.Cxé7, Rd8 ; 19.Fg5, f6 ; 20.Fd2, Da5 ; 21.Fç6, Cé5! ; 22.Fxb7, Ré7 ; 23.Fxa8, Txa8 et les Noirs sont mieux.

e) Et non 15..., Fé7? à cause de 16.Txé6!, fxé6 ; 17.Cxé6, Dç8 ; 18.Cxg7+, Rf7 ; 19.Dh5+, Rxg7 ; 20.Fh6+, Rf6 ; 21.Dg5+, Re6 ; 22.Té1+, Rd6 ; 23.Dg3+.

f) Menace 17.Cxé6. Il semble que 16. Dg4 soit moins fort : 16..., Cd5-f6 ; 17.Dh3, a6 ; 18.Fxd7+, Dxd7 ; 19.Cxé6, fxé6 ; 20.Cb6, Df7 ; 21.Txé6+, Fé7 ; 22.Cxç8 – et non 22.Txf6 ?, Td8 ! –, Fxç8 ; 23.Txf6, *Fxh3 ; 24.Txf7, Rxf7 ; 25.gxh3, Tç8 !*

g) Ou 17.Dh3, a6 ; 18.Fg5 (et non 18.Txé6 ?, fxé6 ; 19.Cxé6, axb5 !), Fé7 ; 19.Fxé7, Cxé7 ! ou aussi *18.Cxé6 ? !.*

h) Une excellente nouveauté. On connaissait 18.Dé4, ç7 ! (18...,Fg7 ? ; 19.Cxé6 !, fxé6 ; 20.Fg7, Df7 ; *21.Dxé6, Dxé6h ;* 22.Txé6+, Rf7 ; 23.Fxd7) ; 19.Fé3, Fd6 et 18.Ff4.

i) Si 18...,a6 ? ; 19.Fxd7+, Rxd7 ; 20.Cb6+ et si 18..., Fç6 ? ; 19.Fxç6, Txç6 ; 20.Dxd5. 18...Fg7 est probablement meilleur que le coup de la partie mais après 19.Fxd7+, Rxd7 ; 20.Dé2 ou 19.Dé2 ou 19.Dg3 les Blancs conservent leur initiative.

j) Menace 20.Fg7 ! La variante 19.Fg5, Dxé5 ; 20.Cxé5, Fxg5 ; 21.Fxd7+, Ré7 ; 22.Fxç8, Txç8 n'est pas très claire.

k) Si 19...,Rd8 ; 20.Fxd7, Rxd7 ; 21.Fg7 ! et si 19..., Fç6 ; 20.Fxç6, Txç6 ; 21.Dé2.

l) Si 20...,a6 ; 21.Txç8+, Fxç8 ; 22.Db8, axb5 ; 23.Dxç8+, Fd8 ; 24.Fg5, Cé7 ; 25.Db7, Df5 ; 26. Td1, Cd5 ; 27.Fxd8, bxa4 ; 28.Dç8+.

m) Depuis le gain du pion 13..., Cxé5 les Noirs doivent subir un assaut épuisant sur leur R.

n) Et non 25...,Df5? ; 26.Cd4 !

o) Forcé : si 26...,Fxd5 ; 27.Txç7, Rxç7 ; 28.Fxé7, Txé7 ; 29.Txd5 et si 26..., éxd5 ; 27.Txç7, Fxg5 ; 28.Dç2!

p) 27.Fxé6 ! est encore plus fort : 27...,Txd1+? ; 28.Dxd1+, Rç7 ; 29.Ff4+, Fd6 ; 30.Dxd6 mat ou *bien* 27...,*Fd5 ;* 28.Fxç1, fxé6 ; 29.Dxé6 !

q) La fin des Noirs est imminente. Si 33..., Td8 ; 34.Dç2+, Rd6 ; 35.Dç5 mat.

r) Si 34...,Rd8 ; 35.Cf7+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1401
J. VANCURA
(1924)

(Blancs : Rg6, Ta4, Ph7. Noirs : Rh8, Fh1).

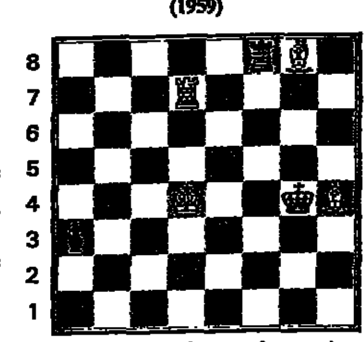
Les Blancs semblent n'avoir aucun problème pour gagner mais la menace ennemie *1..., Fé4+ de gain du pion h7* ou de pat est gênante. 1.Ta7 échoue à cause de 1...Fé4+ ; 2.Rh6, Fb7 ! ; 3.Rg6 (ou 3.Ta1, Fé4), Fé4+ ; 4.Rf7, Fg6+ ! *nulle.* De même, si 1.Rh5, Rxh7. De même si Rf7, Fd5+ ; 2.Rg6, Fé4+ ! De même, si 1.Rf5, Fç6 ; 2.Th4 (ou 2.Ta7, Fé4+), Fb5 ; 3.Ré4, Fé8 ; 4.Th6 (si 4.Rf5, Fg6+), Fa4 ; 5.Rd3, Fd7 ; 6.Th5, Fé8 etc. Ou encore 1.Rf6, Fç6 ; 2.Tç4, Fb5 ; 3.Tb4, Fd3 ; 4.Rf7, Fg6+.

Seule clef : 1.Rg5 ! ! (en vérité peu facile à trouver). *Fç6* (si 1...,Ff3 ; 2.Tf4 et 3.Rh6 ; si 1...,Fd5 ; 2.Td4 et 3.Rh6 ; si 1...,Fg2 ; 2.Tg4, Fç6 ; 3.Rh6, Fd5 ; 4.Td4 ! et si 1...,Fg2 ; 2.Tg4, Fh3 ; 3.Td4 et 4.Rh6 ; si 1...,Fb7 ; 2.Tf4 !, Rg7 ; 3.Tf7+, Rh8 ; 4.Rh6.

2.Tç4, Fb5 ; 3.Tç7, Fa4 ; 4.Rh6, Fd7 ; 5.Ta7 !, Fç6(ç8) ; 6.Tf7 ! ou bien 5...,Fé8 ! ; 6.Tb7 !

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE Nº 1402
D. PETROV
(1959)



Blancs (4) : Rd4, Td7, Fg8 et h4.
Noirs (3) : Rg4, Tf8, Pa3.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1400

LA COUPE ROSENBLUM

La coupe Rosenblum

Voici un chelem à Cœur qui a permis aux Français de battre en quart de finale les redoutables Anglais dans le Championnat du monde par équipes open de 1982 que la France allait finalement remporter.

	♠ A 9 ♥ A D V 10 9 8 2 ♦ 9 8 ♣ R V	
♠ V 7 5 4 ♥ 5 4 ♦ 5 ♣ A D 10 9 7 3	N O E S	♠ R 8 3 2 ♥ 6 ♦ D V 7 4 3 2 ♣ 5 4
	♠ D 10 6 ♥ R 7 3 ♦ A R 10 6 ♣ 8 6 2	

Faigenbaum en Ouest entama le 5 de Cœur, et, après avoir fait la Dame de Cœur, puis le Roi de Cœur, le déclarant joua Trèfle. Ouest mit l'As et, après une longue réflexion, il continua Trèfle. Comment l'Anglais Rodrigue en Sud a-t-il joué et *pourquoi a-t-il chuté* ce PETIT CHELEM A CŒUR ?

RÉPONSE

Rodrigue avait l'impression que Ouest, qui n'avait pas contre-attaqué Pique, avait le Roi de Pique. Il décida alors d'adopter une ligne de jeu à la fois psychologique et technique que certains champions ont d'ailleurs approuvée : *il joua la Dame de Pique* avec le petit espoir que Ouest ne couvrirait pas (ce qui était peu probable) et que, s'il couvrait, et si Est avait le Valet de Pique, *Est pourrait être squeezé* à Pique et à Carreau. Mais Est avait le Roi de Pique et cette solution échoua. On voit cependant que, si on intervertit le Roi de Pique avec le Valet de Pique, Rodrigue aurait réussi son chelem !

En salle fermée sur l'ouverture de 1 Trèfle de Sud, Ouest était intervenu à 2 Trèfles, et Soulet en Nord avait atterri au même chelem à Cœur. Est ayant entamé le 5 de Trèfle, Ouest a pris avec l'As et a rejoué le 7 de Trèfle sur lequel Est a fourni le 4. *Comment Philippe Soulet est-il arrivé à gagner* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

En regardant les quatre jeux une *solution simple consiste à faire la* double impasse à Carreau afin de défausser le 9 de Pique sur le troisième Carreau de Sud. Mais Soulet a *trouvé une meilleure chance en* constatant que Ouest avait huit cartes à Cœur et Trèfle et sans doute trois ou quatre Piques. Ouest ne pouvait *donc avoir plus de deux Carreaux,* et il suffisait que Ouest n'ait pas le Roi de Pique pour que *Est soit squeezé à Pique-Carreau* dans cette position :

♠ A 9 ♡ 2 ◊ 9	♠ R 3 ◊ D V
♠ D 10 ◊ R 10	

Sur le 2 de Cœur Est a été sans défense...

DÉFENSE A MIAMI

En 1986 les Olympiades par équipes open (coupe Rosenblum) se sont déroulées à Miami, et les Américains ont remporté le titre en battant en finale les Pakistanais tandis que les Français terminaient quatrièmes du classement général.

Voici une donne des demi-finales. Elle est instructive pour les annonces et le jeu de flanc. Cachez les mains d'Est, votre partenaire, et celles du déclarant (Sud) et placez-vous *en Ouest* pour voir si vous auriez pu faire chuter le contrat de 4 Cœurs.

	♠ A 6 ♥ R 6 3 ♦ A D 6 4 ♣ R 5 4 2	
♠ R 10 8 ♥ A 8 4 ♦ 9 8 5 ♣ A V 9 7	N O E S	♠ V 7 5 ♥ 7 2 ♦ R V 10 3 2 ♣ 10 6 3
	♠ D 9 4 3 2 ♥ D V 10 9 5 ♦ 7 ♣ D 8	

Ann. : N. don. E.O. vuln.

Ouest Grabel	Nord Boyd	Est Wittes	Sud Robinson
–	1 SA	passe	2 ♡
passe	2 ♠	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe

(2 Cœurs : Texas).

Après l'entame de l'As de Trèfle pour le 2, le 3 d'Est et le 8 de Sud, *comment Ouest a-t-il joué* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

Les enchères de Sud ont montré qu'il avait cinq Piques et au moins quatre Cœurs, tandis que celles de Nord indiquent qu'il n'a que deux Piques et quatre Cœurs, ou peut-être *trois (s'il a estimé préférable de jouer* la manche à Cœur, plutôt qu'à Sans Atout).

PHILIPPE BRUGNON

scrabble®

Nº 354

OKA CORRAL

En lever de rideau de la guerre du Golfe, la bataille du golf d'Oka (Québec) a vu des Mohawks défendre, plumes et ongles, un territoire qu'ils refusent de transformer en dix-huit trous. Ce même village d'OKA est l'éponyme d'un fromage proche du port-salut. A ce titre, il est jouable au Scrabble. Voici d'autres québécismes 1989-1990, en commençant, bien sûr, par les verbes. ABRIER, couvrir un enfant (même racine qu'ABRI) – ACHALER, importuner (même étymologie que chaleur : *cf ACHALANT (E)* – APLOMBER, mettre d'aplomb – s'ATTRIQUER, s'attifer – BARDASSER, bousculer – CALLER, appeler les *figures de danses folkloriques* (anglais : to call, ce que fait le CALLEUR) – DÉBOSSER, débosseler – DÉGÊNER, mettre à l'aise - se *DÉSAMER, se donner du mal* – DRAVER, flotter du bois (anglais : to drive) – ENCANTER, vendre aux enchères (à l'encan) – *ENFARGER*, s'accrocher les pieds – ÉTRIVER, taquiner, que l'on trouve aussi chez Hugo et Pagnol – GARROCHER, lancer – *GIGUER*, vt, danser la gigue – LYRER, vi, pleurnicher – MAGANER, détériorer - PLACOTER, vi, bavarder, métathèse (et anagramme) de clapoter – *RENOTER*, faire des reproches de façon répétée – RESCAPER, sauver – ROUSSELER, se couvrir de taches de rousseur – *SILER, vi, produire* un son aigu – TAPONNER, perdre son temps – TOLER, recouvrir de tôles – TRAPPER, chasser à l'aide de pièges – *TURLUTER, chantonner* – VACHER, vi, paresser, à l'image du meunier de la fable, qui « fait le veau sur son âne » – *VIRAILLER, vi, tourner dans tous* les sens.

Il faut compléter cette liste par d'anciens verbes intransitifs devenus transitifs une fois québécisés : CHICOTER, intriguer – JASER (*cf* JASANT(E) – MAGASINER – MOUSSER, promouvoir – NIAISER, ridiculiser.

MICHEL CHARLEMAGNE

La nouvelle édition du Guide Marabout du Scrabble (juillet 1990) comporte plus de 500 additions ou corrections.

SCRABBLE CLUB DE CANNES
(Tournois mercredi 14 h 30, vendredi 14 h 30 et 20 h 15)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de *consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	NXITNAO			
2	AN+TABMI	INTOX	H 8	48
3	WCOOLE ?	ABOMINAT	11 F	72
4	EC+OPQEE	WOLO (F) (a)	10 B	34
5	QEEO+RTU	PEC (b)	10 J	29
6	ODRPEUM	EROTIQUE	8 D	66
7	MOU+UZRE	PERD	12 L	34
8	U-GMAITE	MOUDREZ	O 9	54
9	*GUAT+SI ?*	*MIE*	8 M	69
10	T+EIAANR	SWI (N) GUA	B 9	32
11	AIFLEST	TRAINEAU (c)	J 1	62
12	GLLUNEV	LIFTATES	I E	86
13	LLN+HEEC	VAGUE	15 A	30
14	LSDIARJ	CHENILLE (d)	4 F	78
15	LJD+EEFA	VAGUERAIS	15 A	39
16	AE+IUYNR	*FJELD*	N 2	54
17	NI+HSAVT	LAYEUR	E 1	45
18	TS+KBEVO	VAHINE (e)	14 J	40
19	BES+DENS	K (N) OUT	12 A	46
20	DBENS+S	ES	O 3	29
21		BEY	3 C	28
			TOTAL	975

(a) Langue du Sénégal. (b) (hareng) salé. (c) AURAIENT, 14 A, 60. (d) CHELLÉEN, 6 E, 71. (e) VINAS, 13 I, 38.

1 Thérèse Emonet 945. 2 Raymond Ghys 908. 3 Christine Sacre 903.

mots croisés

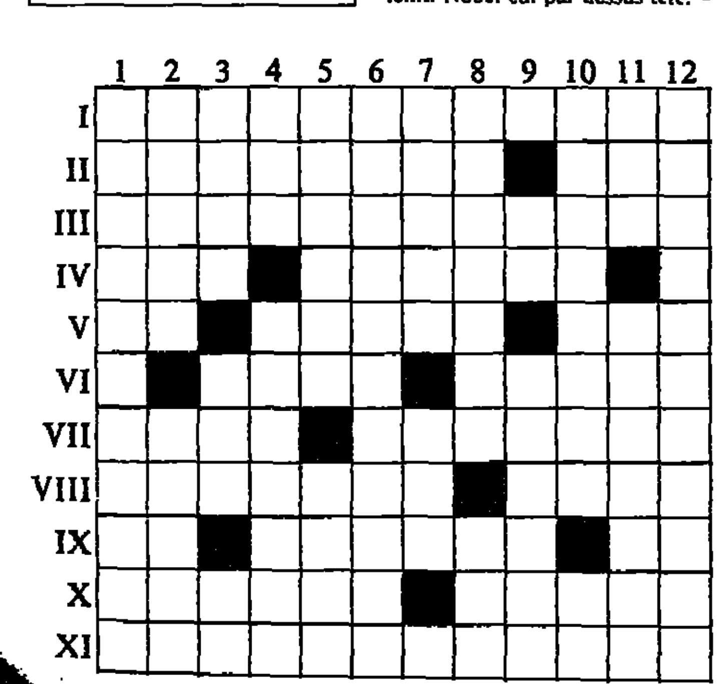
Nº 629

HORIZONTALEMENT

I. C'est le moyen qui nous occupe. – II. N'a rien de moyen. Réduit à rien. – III. Apparaissent quand tout est compromis. – IV. Sans changement. Précéda la charrue. – V. Préposition. Ce n'est parfois qu'une lubie. Espace bien délimité. – VI. C'est dur de l'avoir sur le dos. Fleuve. – VII. Le plus souvent, il est aussi pacifiste. Il prit tout son temps *pour faire passer à table.* – VIII. N'arrangent en rien votre teint. Nobel cul par-dessus tête. – IX. Conjonction. Antiseptique. Article. – X. Savent *apprécier.* Réunifié, il est déchiré. – XI. Réussirent à s'accrocher.

VERTICALEMENT

1. Au large pour viser les cieux. – 2. Tout le monde y pousse. On entend surtout parler de sa levée. – 3. Dans le bon sens, pourrait faire gagner. Son amour n'est guère fructueux. Grande satisfaction. – 4. On en parle quand il est bon ou grand. Ils ne gagnent pas si vous faites comme eux. – 5. Ça vous pose son homme. Inscription bouleversante bouleversée. – 6. Il est parfois difficile de les surmonter. – 7. *Mis une touche* de couleur. On ne se plaindra pas qu'il ait, là, perdu son chef. – 8. Garde. Doublé, c'est plus vivant. – 9. Vieux pays. Donner de la voix. – 10. Serre. Pronom. – 11. Tout à fait véridique. Gagna Wimbledon. – 12. Feraient selon leurs volontés ou s'inquiéteraient des vôtres.



SOLUTION DU Nº 628

Horizontalement

I. Triomphateur. – II. Recluse. Hune. – III. Ovationné. Ts. – IV. UER. Danoises. – V. Blet. Si. Elle. – VI. La. Aa. Nara. – VII. Etendu. Mêlée. – VIII. Festonné. ORL. – IX. Eus. Rio. Amie. – X. Trame. Etiage. – XI. Espiègleries.

Verticalement

1. Trouble-fête. – 2. Révélateurs. – 3. Icare. Essap. – 4. Olt. Tant. Mi. – 5. Muid. Adorée. – 6. Psoas. Uni. – 7. Hennin. Noël. – 8. Nô. Ame. Te. – 9. Théière. Air. – 10. Eu. Slalomai. – 11. Untel. Erige. – 12. Ressemelées.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés®

Nº 631

Horizontalement

1. AEEIMNOX. – 2. AABEIRS (+ 4). – 3. BEIMNNOT. – 4. *AAEIPRX.* – 5. *AEIINNRS.* – 6. AEGILMNSU. – 7. CEENNORR (+ 1). – 8. EEEITUX. – 9. EEINNRT (+ 2). – 10. AEEFINR (+ 1). – 11. ACEENRST (+ 10). – 12. AACDENRS (+ 3). – 13. BELMNOU. – 14. BEELLOTT (+ 1). – *15. AEIINQRU (+ 2).* – 16. AABINRSU (+ 1). – 17. EEERRTU. – 18. AADEERSV (+ 1). – 19. ABGISUU.

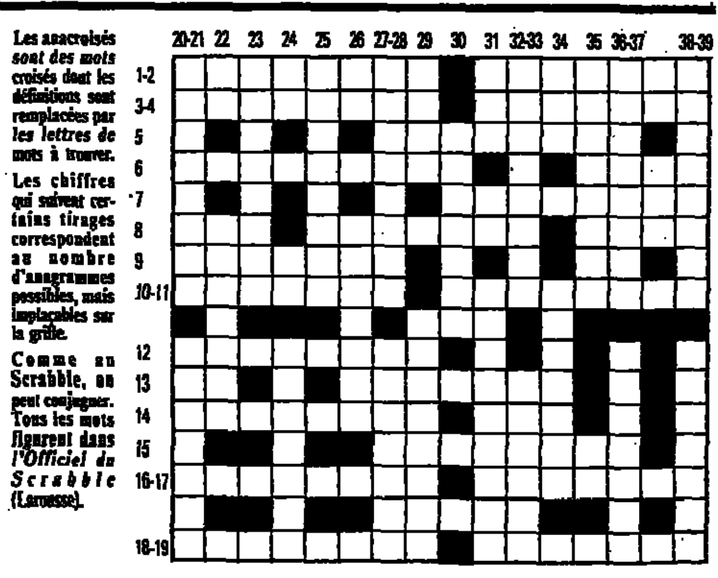
Verticalement

20. ABFIILOT. – 21. ABELOSU (+ 3). – 22. CEEHNOR (+ 1). – 23. AEINNOST (+ 2). – 24. ADLLNRU. – 25. AEEMMRRU. – *26. EIMNNTU.* – *27. EEIIIMNT.* – 28. AEIRSST (+ 13). – 29. AAEILRST (+ 8). – 30. AEEESUX. – 31. ACEIMQRU + S (+ 1). – 32. ACEEIPRU (+ 2). – 33. BORRUU. – 34. AEHINOP. – 35. AAGINRSS. – 36. AEEONSUX. – 37. EEILNRV (+ 1). – 38. AEEENRRT (+ 1). – 39. AEHOSTU (+ 1).

Les anacroisés *sont des mots* croisés dont les définitions sont remplacées par *les lettres de* mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



SOLUTION DU Nº 630

1. PARIGOT. – 2. MALEKIS, adeptes d'une école juridique de l'islam. – 3. ABALONE. – 4. AMENAGEE. – 5. SUISSES. – 6. ANNELE. – 7. BENARDE, serrure s'ouvrant des deux côtés (BADERNE). – 8. DEBRASAT (BARDATES, BATARDES, BRADATES). – 9. LESTAIS (ALTISES...). – 10. DEGAZE. – 11. SAVOIRS. – *12. LAVEUSE (EVALUES).* – 13. LEPIOTES (PETIOLES, PILOTEES). – 14. AVISEES. – 15. DUSSIONS. – 16. RUSEES (RESSUE). – 17. IODLENT. – 18. SENAUS, anciens navires (NUASSE, SAUNES). – 19. ESSUYEE. – 20. ESTUAIRE (SAUTERIE). – 21. PASSIBLE. – 22. LAPASSE. – 23. ABOULEE. – 24. SAVANTE (ENVASAT, EVASANT). – 25. RALIONS. – 26. AVIFAUNE, ensemble des oiseaux. – 27. STATIVES. – 28. GOSSERA, travailler avec un couteau (ROSAGES). – 29. DIVISEUR. – 30. TERSEES (TESSERE...). – 31. RESSUI (REUSSI, SIEURS, SURIES). – 32. MARAUDES. – 33. AMENEES (EMANEES). – 34. DEMOULEE. – 35. DEPENSES. – 36. ENSERREE. – 37. KAOLIANG, graminée alimentaire. – 38. STARTERS. – 39. ZARZUELA. – 40. SUIFFER (SUFFIRE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

Anachronique. – Nous remercions les nombreux lecteurs qui, au lieu de nous accabler à propos de la grille erronée du nº 624, se sont ingéniés à reconstituer la bonne.

SANS VISA

LA TABLE

Les « Flambeau » des fourneaux

Artisans amoureux de la qualité, mais obscurs

L*A Sale Bouffe !* C'est le titre d'un récent ouvrage (Barrault éditeur). Signé de J.-C. Marcel, un cuisinier, il ne se pique point de littérature mais commente rudement cette vérité, hélas ! mal perçue du consommateur : *« Chaque jour davantage l'industrie agroalimentaire attaque, étouffe et détruit la gastronomie populaire française. »* Stigmatisant par la même occasion l'indifférence des médias (quand ce n'est pas de la complicité !) et l'outrecuidance des « grandes toques », encensées, dont souvent le but caché ou avoué est moins d'obtenir des honneurs que de monnayer ensuite lesdits honneurs en travaillant pour l'industrie (sous-vide, surgelé, « prêt-à-avaler »).

En ces jours où Cyrano, de la scène à l'écran, remet Rostand en mémoire, c'est plutôt à *l'Aiglon* que l'on pense, et à la tirade de Flambeau. Face à la *médiatisation intensive* de ces commerçants de la bouffe, comment ne pas *évoquer ceux* que la chronique oublie trop, les obscurs, les sans-grade de la cuisine ? *Ces cuisiniers-patrons* qui savent bien, eux, que la qualité reste artisanale, et *qui considèrent* leur métier comme une respectable vocation.

En voici quelques-uns (entre autres car ils restent encore assez nombreux) à Paris.

★ Gérard Coustiaux en son *Globe d'or* (158, rue Saint-Honoré, tél. : 42-60-23-37), sa carte traditionnelle du Sud-Ouest, et entre autres son *ventre de veau à la gasconne*).

★ Jean-Claude Cousty en son *Petit Navire* (14, rue des Fossés-Saint-Bernard, tél. : 43-54-22-52), traitant honnêtement le poisson frais (somptueuse bourride notamment).

– Jean-Claude Gramond *Chez Gramond* (5, rue de Fleurus, tél. : 42-22-28-89) : en attendant la saison du gibier, goûtez le navarin d'agneau et *le canard de Challans aux* navets entre autres.

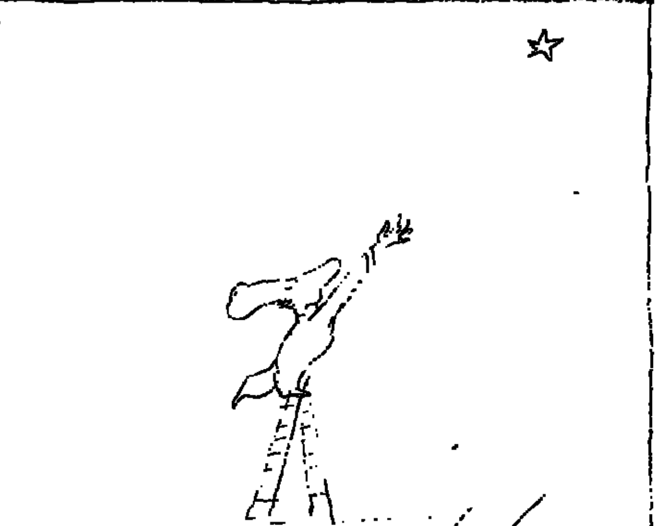
★ Robert Benoist, à l'enseigne du *Régent* (97, rue du Cherche-Midi, tél. : 42-22-32-44), pour ses œufs en meurette et sa sole soufflée sauce champagne.

★ Michel Devaux, *les Tuffeaux* (11, rue Dupin, tél. : 42-22-64-56), venu de Touraine avec sa rustique et chaleureuse cuisine.

★ Gilbert Dugast, installé au *Luz* (4, rue Pierre-Leroux, tél. : 43-06-99-39), je devrais plutôt écrire « caché » et c'est dommage. Goûtez donc ses quenelles de luz (nom *moyenâgeux du brochet*).

★ Claude Chazalon à l'enseigne du *Clos de l'Alma* (17, rue Malard, tél. : 45-55-79-77), aux bons et sérieux plats du jour (viande des Boucheries nivernaises).

★ René Marin, dont *la Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon, tél. : 42-66-46-39) est symbole de la vraie cuisine familiale (Ah ce jambon morvandiau à la crème !). Table de Maigret.



★ Jean-Claude Meunier, cuisinant au (et) *Comme chez soi* (20, rue Lamartine, tél. : 48-78-00-02).

★ Yves Cullère et sa *Grille* (80, rue du Faubourg-Poissonnière, tél. : 47-70-89-73), au beurre blanc inégalable, arrosé des vins du pays.

★ Jacques Pombet à l'enseigne d'*Yvonne* (13, rue de Bassano, tél. : 47-20-98-15) ; de la côte de veau normande à l'entrecôte vigneronne.

★ *M. Siegrist*, qui a repris *Aristide* (121, rue de Rome, tél. : 47-63-17-63) ; des filets de hareng à la tarte maison, la plus franche des cuisines.

★ Jean-Paul Langevin en son *Poulbot gourmet* (39, rue Lamarck, tél. : 46-06-86-00). Ah cette tête de veau paysanne !

De cette liste, six ne figurent même pas au Michelin (les autres sans l'étoile méritée) et huit sont ignorés de MM. Gault et Millau. Raison de plus pour les aller découvrir. J'en oublie, bien sûr ! J'y reviendrai.

LA REYNIÈRE

Dîner littéraire

Fureur de lire ! La Bibliothèque nationale organise ces temps, et sous ce titre, exposition et manifes*tation. Excellente occasion pour le* Grand Colbert, qui loge, on le sait, en ses murs, d'inviter la littérature à sa table.

Le vendredi soir 12 octobre et les 13 et 14 octobre, cette brasserie *invitera en ses cuisines, si l'on ose* écrire, Balzac, Zola, Proust et Simenon. Et la carte proposera des *plats familiers de leurs œuvres*, depuis le miroton du *Cousin Pons* jusqu'aux massepains d'Issoudun, patrie de la Rabouilleuse, jusqu'à la blanquette de veau que, dans *l'Assommoir*, Coupeau arrose de « gros qui tache », depuis le bœuf en gelée que Françoise préparait pour M. de Norpois et le sorbet au thé flanqué de madeleines d'Illiers-Combray jusqu'à la mouclade des boucholeurs et le coq au vin de Mme Maigret. Un festival ! Fureur *de lire, fureur de bien manger* au fil des pages des grands écrivains.

► Au Grand Colbert, 2, rue *Vivienne. Tél. : 42-86-87-88.* Jusqu'à 1 heure du matin.

MIETTES

● **Les entretiens de Belley.** – Ils auront lieu cette année les 20 et 21 septembre sur le thème « La viande rouge ».

● **Welsh Rarebit.** – S'ils sont rares à Paris (j'ai signalé celui de la Ferme Saint-Hubert, rue Vignon), un lecteur gourmand m'indique qu'il s'en régale à Boulogne-sur-Mer et me signale entre autres celui du Welsh Pub (place Dalton) et de La Petite Barrière (rue du Vivier).

● **Compliments de lecteurs.** – Pour l'hôtel-restaurant du Corbeau (1, rue de Berbis à Auxonne, tél. : 80-31-11-88). Pour le Mas Tourteron à Gordes (mais c'est bien connu !), le Chêne Vert (35, bd Ledru-Rollin à Saint-Pourçain, tél. : 70-45-40-65) et l'hôtel des Voyageurs à Beaumont en Périgord (tél. : 53-22-30-11).

● **Cuisine italienne.** – Très bel*lement illustré, Dîners à l'italienne*, de Lorenza de Medici, qui vient de paraître chez Flammarion. Et sur *place, plus modestement, on me* signale le Ristorante Da Toni (à Gradiscutta di Varmo, dans la pro*vince d'Udine, tél. : 0432-*778003/4).

● **Œufs d'escargots.** – Je ne sais pas si c'est bien bon mais *il* est abusif de faire à leur propos une « présentation du caviar français » ainsi que le propose la société Coclea qui devrait savoir que l'appellation caviar est strictement réservée aux semi-conserves préparées à partir d'œufs d'esturgeon.

● **Le sottisier.** – Saviez-vous que Lenôtre ouvre à Paris une nouvelle boutique « habillée d'une superbe vitrine d'angle ». Il fallait *le faire !*

● **Androuet.** – On sait que Pierre Androuet a vendu son enseigne. Passe encore que des restaurateurs, abusés, annoncent « fromages du maître Pierre Androuet », *mais le comble est le* culot d'un restaurant Parenthèse (aéroport de Roissy) qui annonce *« la sélection des maîtres froma*gers Androuet » comme si... Il est vrai que la carte propose aussi un *filet de daurade à la crème de* moutarde (au lieu de moutardée) et un duo de passion et d'orange !!!

● ***Asperges du Vaucluse.*** – Cultivée sur les côteaux du Ventoux, cette asperge dite de Mormoiron *(asperge blanche) a fait l'objet d'un* concours pour les élèves des écoles hôtelières de la région. Avec grand succès, et *les organisateurs ont pu* constater l'accord parfait de cette asperge avec les vins du pays, *côtes-du-ventoux, blancs et rouges.*

● **A Moulins.** – L'Hôtel de Paris a changé de propriétaire, *mais la cuisine demeure excellente.* Témoin ce repas offert en l'honneur de la présidente de l'ARC, *Simone Lemaire, par le sénateur* Jean Cluzel. Au menu : saumon mariné pommes à l'huile, rognons de veau à la crème truffée en parmentier. Entre : un sandre rôti à la moelle et vin rouge.

● **Moutons champenois.** – Un fidèle lecteur, animateur des Amis de Talmont (en Gironde) et défenseur du bar (à condition qu'il soit de 3/4 kg, frais pêché et saigné aussitôt pour mieux garder sa fermeté de chair et sa saveur), me fait remarquer que l'expression « 99 moutons et un... font 100 bêtes » s'est peut-être appliquée aux champenois, selon une légende. Il n'importe, et saluons les moutons figurant sur les armes des *Bituriges. Ce sont peut-être eux qui* fournissent le gigot de 7 heures à la carte (hivernale) de Faugeron, l'ex*cellent cuisinier du 52, rue de* Longchamp (tél. : 47-04-24-53).

Vins de Loire sous le soleil de Satan

A en croire les pronostiqueurs *officiels*, ce sont les vignes du Val de Loire qui devront payer le plus lourd tribut à l'inhabituelle sécheresse de l'année 1990. C'est ainsi que l'Office national interprofessionnel des vins publiait il y a quelques jours un *« état du vignoble à la veille des vendanges »* plus ou moins rassurant pour la majeure partie des appellations d'origine contrôlée mais qui ne pouvait pas ne pas inquiéter les amateurs des vins ligériens. On y mentionnait en particulier les effets meurtriers de *la privation d'eau, tant sur* la plante que sur les fruits. Tout se passe, expliquait-on en subs*tance, comme* si la sécheresse avait eu pour effet de bloquer le cycle végétatif habituel de la vigne, laissant du même coup les raisins à l'abandon.

Quelques jours seulement avant le ban des vendanges de cabernet franc, à Bourgueil, Chinon ou Saumur-Champigny, et de chenin-vouvray et côteaux du Layon, la situation est-elle à ce point catastrophique ? Faudrait-il déjà faire une croix sur un millésime trop vite tenu – soleil oblige – pour hautement prometteur ? Sans doute pas. Tout indique au *contraire que l'année 1990* sculptera sur les vins de Loire une silhouette d'autant plus *remarquable que totalement inhabituelle.*

L'étude régulière de la maturation des raisins montrait dans les premiers jours de septembre des concentrations en sucre équivalant à 9 degrés d'alcool tant dans les cabernets francs que dans les chenins. En réalité, une lecture détaillée des relevés du laboratoire départemental et régional d'analyses permettait de noter de très grandes variations allant, par exemple, dans les vins blancs de 4,8 degrés (à Artigny) jusqu'à 9,3 degrés (sur Mont-Louis et Vouvray). Les mêmes écarts de maturité existent *dans les autres* cépages ligériens que sont le sauvignon, le cot, le grollau ou le *gamay noir à jus blanc.*

Dans le vignoble, on retrouve, plus visible encore, cette même *hétérogénéité, conséquence* d'une floraison par trop étalée. A tel point que, dans les chenins, l'on découvre presque toujours au sein d'une même grappe des raisins presque mûrs et d'autres encore verts. *« Ce phénomène* nous *imposera d'être plus rigoureux encore dans la cueillette et dans les tris dès lors que l'on cherche à faire des vins de grande qualité »*, explique François Pinon (Vernou-sur-Brenne), ancien psychothérapeute depuis peu passé avec succès à la viticulture.

Autre conséquence – la *plus* remarquable sans doute – des anomalies climatiques de 1990, *la loi dite « des cent jours »* (période qui sépare la fleur de la vigne de la maturité des raisins) ne sera pas cette année respectée. Véritable révolution végétale, cette distorsion pathologique est due au déficit hydrique important auquel la vigne doit faire face pour la seconde année consécutive. Une anomalie qui a retardé considérablement la véraison et décalé d'autant les dates initialement prévues pour les vendanges. Celles-ci ne débu*teront pas avant les derniers* jours du mois de septembre pour les rouges et s'étaleront *sur octobre pour tout ce qui est* des grands moelleux.

Si, à l'exception des jeunes *plantes, la vigne ne manifeste* pas encore de symptômes de vraies souffrances folières, le voyage dans les vignobles permet néanmoins de recenser, ici ou là, des cas anormaux de grillage de feuilles et surtout de raisins. Surtout, les températures tout à fait exceptionnelles constatées cette année touchent des tissus végétaux acclimatés aux régions septentrionales et qui, sous une autre latitude, *auraient sans doute pu résister.*

La dernière inquiétude nourrie par les hommes des « rouges » *tient au déséquilibre marqué* entre les concentrations en sucre probables, compte tenu d'une *activité qui a déjà commencé à* dangereusement chuter. Ainsi, aucun doute n'est plus permis.

Tout se jouera au moment des vinifications, de nombreux vignerons s'apprêtant à vivre quelques nuits blanches auprès de leurs cuves. *« Tout cela fait que 1990 sera un millésime à nul autre pareil,* résume Jacques Puisais, directeur du laboratoire départemental d'analyses d'Indre-et-Loire et par ailleurs président de l'Union mondiale des œnologues. *Les conditions climatiques inconnues jusqu'ici dans cette région interdisent de prévoir aujourd'hui la silhouette des vins à venir. Je crois que la vigne peut encore trouver en elle les ressources nécessaires pour compenser ce qui apparaît comme un déséquilibre irréversible, mais on sait d'ores et déjà que les 1990 nous rediront demain à quel point la France a eu chaud, à quel point aussi les cultures ont souffert. Et ces vins nous rappelleront à leur manière combien ils ont pu avoir soif. »*

JEAN-YVES NAU

La ville de Tours qui, ces dernières années, méprisait ostensiblement les vins de Touraine, vient fort heureusement de voir s'ouvrir l'un des bars-res*taurants à vin parmi* les plus intéressants qui soient. Tenu de main de maître par Michel Desroches, ancien sommelier de MM. Jallerat (Le Grand Monarque, à Chartres), Marc Meneau et Jean Bardet, cette maison toute simple constitue d'ores et déjà – à une heure de la gare Montparnasse grâce au TGV, dès le 29 septembre – l'une des étapes indispensables pour qui souhaite découvrir la richesse et la com*plexité des vins des bords de Loire.*

Le Corneille, 49, rue Colbert 37 000 Tours. Tél : (16) 47-66-72-55.

AGENDA

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Hommage à Adolphe Viezzi : Bobo Jacco (1979), de Walter Bal, 16 h : *Coup de torchon (1981), de Bertrand Tavernier.* 19 h : Hommage à Dirk Bogarde : Rendez-vous à Rio (1955, v.o. s.t.f.), de Ralph Thomas, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

Passages de l'image : Trésor de jeunesse (1977), d'Artur Omar, les Longs Adieux (1971, v.o. s.t.f.), de Kira Muratova, *2084 (1984), de Chris Marker*, 14 h 30 ; Sans soleil (1982), de Chris Marker, 17 h 30 ; Paparazzi (1963), de Jacques Rozier, l'Affaire Cicéron (1952, v.o. s.t.f.), de Jospeh L. Mankiewicz, 20 h 30

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte *Saint-Eustache*, Forum des Halles (40-26-34-30)

En voiture, Paris ! Exploit sportif : l'Exploit fantastique de petite Rosalie (1933) de Paul Raibaud, la Merveilleuse *Histoire de l'automobile (1989) de* Dominique Giuliani, 14 h 30 ; Travail : Un taxi dans Paris (1970) d'André Voisin, Ulysse au pays des merveilles (1987) de Michel Jaffrenou, Monsieur Taxi (1952) de André Hunebelle, 16 h 30 ; Statut social : Spot Renault 8 major (1968), Côté cour, côté champs (1977) de Guy Gilles, les Lolos de Lolas (1974) de Bernard Dubois, 18 h 30 : le Mandarin et la Courtisane (1979) de Jean-Frédéric Samie ; Coups de feu à 18 heures (1962) de Daniel Costelle, *Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard*, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Kinopanorama*, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; *UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'AMOUR POURSUITE (A., v.o.) : *Forum Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20)

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CADILLAC MAN (A., v.o.) : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e* (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e *(43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, *17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler*, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AFFRANCHIS. (**) *Film américain de Martin Scorsese*, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE. Film américain de John Badham, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DADDY NOSTALGIE. Film français de Bertrand Tavernier : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *La Pagode, 7e (47-05-12-15)* ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, *8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra*, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LE PRÉDESTINÉ. Film israélien de Daniel Wachsmann, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE SYNDROME DE L'ESPION. Film français de Daniel Petitcuenot : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES *GOSSES* (A., v.f.) : *Républic Cinémas*, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; *Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beau*bourg, 3e (42-71-52-36)* ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31) ; Les Nation, 12e* (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GUERRIERS ET CAPTIVES (Fr.-Suis.-Arg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont *Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé* Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Racine Odéon, 6e (43-26-19-68)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des *Ursulines*, 5e (43-26-19-09).

SIDEWALK STORIES (A.) : Utopia *Champollion, 5e (43-26-84-65).*

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Escurial, 13e* (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont *Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gau*mont Parnasse, 14e (43-35-30-40)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *George V, 8e (45-62-41-46)* ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'AMOUR (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 50.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30, 22 h.

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 22 h 10.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

CALME BLANC (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COM-**METTRAS POINT DE PARJURE** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 10.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LADYHAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA LECTRICE (Fr.) : *Studio Galande*, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h.

MATADOR (**) (Esp., v.o.) : Ciné *Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.*

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 10 h, 14 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

MISSISSIPPI BURNING (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 19 h 30.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

PAT GARRETT ET BILLY THE KID (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 15.

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 21 h.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

« Pyramide, donjon, appartements royaux du Louvre », 10 h 30 et *14 h 30, sous la Pyramide, devant* l'auditorium (Art et histoire).

« Le Louvre : pyramide, crypte et *nouvelles salles. Aménagements* et projets pour le Grand Louvre », 14 h 15, métro Palais-Royal, terre-plein central (E. Romann).

« Robes du soir », 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (L'art pour tous).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide et les appartements royaux », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Hors du Marais battu », *14 h 30*, 2, rue des Haudriettes (Sauvegarde du Paris historique).

« *Promenade de la Madeleine* à l'Opéra », 14 h 30, métro Madeleine, sortie côté Trois-Quartiers (Lutèce-Visites).

« Grande Arche et quartier de la Défense », 14 h 30, RER Défense, *sortie L (M. Pohyer).*

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro *Assemblée nationale, sortie rue de* Lille (C. Merle).

« L'Institut et quelques curiosités de son quartier », 14 h 45, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« Picpus, cimetière des guillotinés de la Terreur », 14 h 45, métro Nation, sortie avenue Dorian (M. Banassat).

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre de Niemeyer », 15 h, métro Colonel-Fabien (M.-C. Lasnier).

« L'hôtel de Bourbon-Condé et la maison de Brongniart », 15 heures, 12, rue Monsieur (D. Bouchard).

« Exposition Charles de Gaulle », *15 heures, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).*

« Jardins, cafés et passages du *Palais-Royal* », 15 heures, place du Palais-Royal, grilles du Conseil d'Etat (P.-Y. Jaslet).

« *Le couvent des Carmes et ses* prisons », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (I. Hauller).

« *L'étrange quartier Saint-Sulpice* », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

« A Montmartre, cités d'artistes d'hier et d'aujourd'hui », 10 h 30, métro Abbesses (M. Banassat).

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office du tourisme).

« Ateliers *d'artistes, jardins et* curiosités de Montparnasse », 11 heures et 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Arche de la Défense et son quartier, aboutissement de la voie *triomphale* », 14 h 15, *hall du RER*, sortie L (Connaissance de Paris).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro *Pont-Marie* (M. Pohyer).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

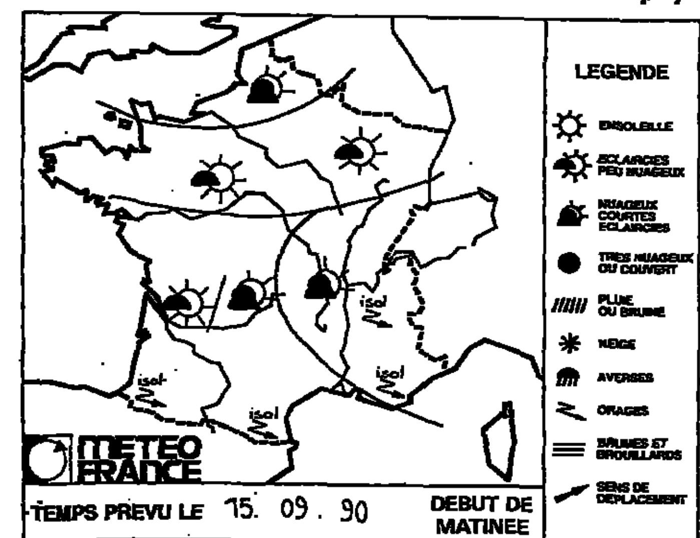
60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, le quotidien et l'histoire » ; 16 h 30 : « Le Népal » ; *18 h 30 : « La Tchécoslovaquie d'hier et de demain »*, par M. Bromfield (Rencontre des peuples).

AGENDA

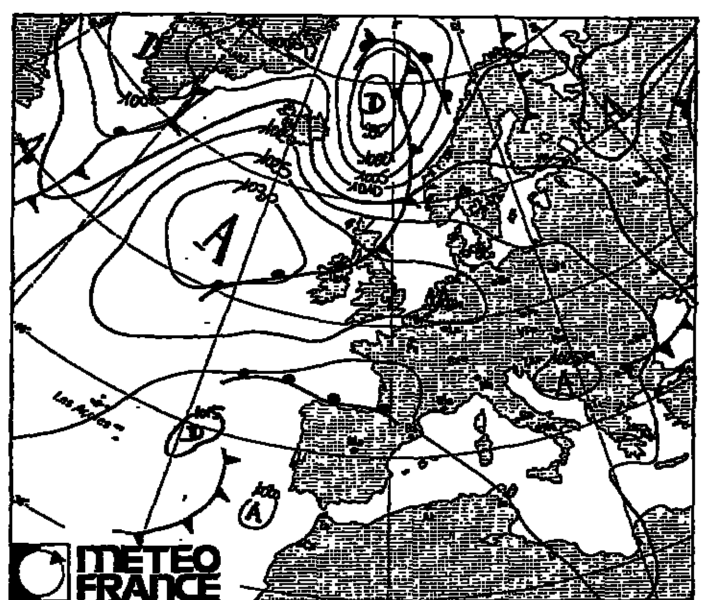
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 15 septembre

Encore des orages dans l'est et le sud-est du pays



SITUATION LE 14 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Dimanche 16 septembre : lourd et orageux

Le temps sera dimanche plutôt lourd et orageux sur la plus grande partie du pays. Ensuite un temps ensoleillé et plus frais s'installera lundi d'abord sur le Nord-Ouest, puis mardi sur l'ensemble du pays.

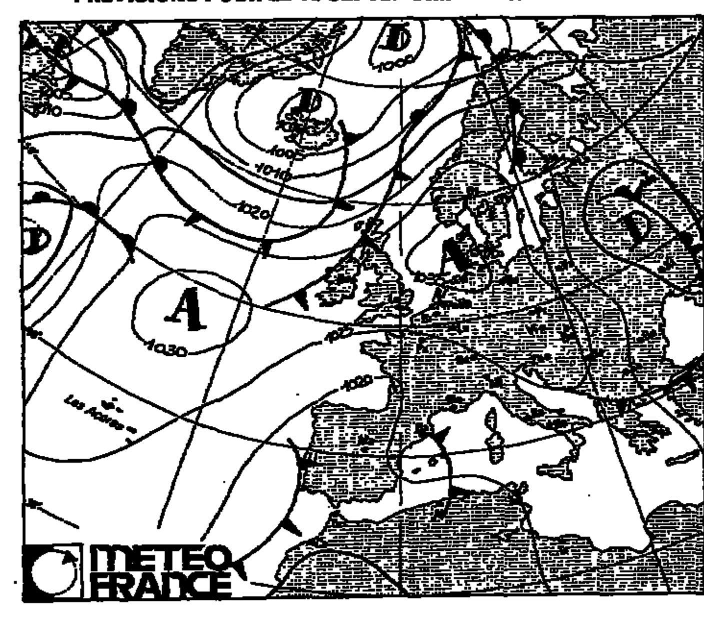
Sur une grande moitié ouest du pays jusqu'aux frontières du Nord-Est le ciel sera voilé dès le matin de nuages élevés. Ces nuages s'épaissiront en cours de journée pour évoluer en ondées orageuses éparses. Ces orages seront rarement violents mais accompagnés de précipitations.

Sur les autres régions des orages plus isolés pourront également éclater en fin de journée, en particulier sur les massifs montagneux mais les éclaircies prédomineront.

Les températures du matin seront comprises entre 10 et 13 degrés sur la moitié nord, 14 et 17 degrés du nord au sud sur le reste du pays.

L'après-midi les températures s'étageront entre 18 et 21 degrés sur le Nord et le Nord-Ouest. Sur le reste du pays elles pourront atteindre 23 à 28 degrés du nord au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 16 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-9-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-9-90 à 6 heures TU et le 14-9-90 à 6 heures TU

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	36	15	N
BIARRITZ	25	17	C
BORDEAUX	29	16	O
BOURGES	26	11	D
BREST	22	11	D
CAEN	23	8	B
CHERBOURG	19	15	D
CLERMONT-FER.	26	16	O
DIJON	24	11	D
GRENOBLE-SM-H	26	12	C
LILLE	20	10	B
LIMOGES	26	16	O
LYON	26	12	D
MARSEILLE-MAR.	23	18	O
NANCY	21	6	D
NANTES	28	16	D
NICE	25	17	D
PARIS-MONTS	25	12	D
PAU	28	16	N
PERPIGNAN	25	19	C
RENNES	27	10	D
ST-ETIENNE	25	14	N
STRASBOURG	22	7	D
TOURS	27	10	D
TOULOUSE	27	19	C
POINTE-A-PITRE	32	23	P
ÉTRANGER			
ALGER	36	23	N
AMSTERDAM	19	6	B
ATHÈNES	23	15	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	28	23	C
BELGRADE	17	10	C
BERLIN	16	11	C
BRUXELLES	19	7	D
LE CAIRE	35	21	D
COPENHAGUE	19	8	D
DAKAR	32	26	N
DELHI	35	28	D
DJERBA	28	21	D
GENÈVE	21	11	N
HONGKONG			
ISTANBUL	19	14	A
JÉRUSALEM	31	16	N
LISBONNE	25	12	D
LONDRES	22	10	D
LOS ANGELES	27	19	N
LUXEMBOURG	20	11	D
MADRID	29	13	D
MARRAKECH	31	24	N
MEXICO	24	13	O
MILAN	23	10	D
MONTRÉAL	24	14	A
MOSCOU	12	2	C
NAIROBI	27	12	N
NEW-YORK	28	23	C
OSLO	19	6	N
PALMA-DE-MAJ.	32	21	D
PÉKIN	25	16	D
RIO-DE-JANEIRO	24	24	C
ROME	26	14	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	15	6	D
SYDNEY	15	12	P
TOKYO	31	22	A
TUNIS	30	21	D
VARSOVIE	14	8	N
VENISE	23	11	D
VIENNE	20	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Fiançailles

– M. Jean-Baptiste BRANDÉHO et Mme, née Christiane Mallein,

M. Thierry DUFAY et Mme, née Bernadette Léquai,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Elisabeth et Sébastien,

à Fort-de-France, le 2 septembre 1990.

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Evelyne MOULIN-ROUSSEL,

fille de
M. François MOULIN-ROUSSEL (†),
belle-fille et fille du baron
Marc DE BALORRE
et de la baronne,
née Amicie De L'Épine,

avec

M. Olivier REBOUL,

fils de
M. Jean REBOUL
et de Mme,
née Marie-Claude Cassegrain.

Mariages

– M. Jean-Pierre QUÉRÉ, secrétaire général adjoint de la Ville de Paris, et Mme

M. Jean-Pierre LE BRIS, dirigeant de sociétés, et Mme,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Cécile et Marc,

qui a été célébré en famille, le vendredi 7 septembre 1990, en l'église Saint-Vincent-de-Bullion (Yvelines).

8, rue René-Vauthier,
92260 Fontenay-aux-Roses.
295, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– M. et Mme Jacques BÉJANIN,
M. et Mme Roland SICSIC,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Jean-Baptiste et Sandrine,

samedi 15 septembre 1990, à Samois-sur-Seine.

Décès

– Mme Raoul Alphandéry,
M. Georges Alphandéry,
Ses neveux et nièces, Bernadette, Annie, Edmond, Colette
et leurs enfants,
Les familles Isaac, Dartiguelongue, Geismar,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul ALPHANDÉRY,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller honoraire
du commerce extérieur,

survenu à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le 11 septembre 1990, en son domicile parisien, 36, boulevard Flandrin, 75116 Paris.

L'inhumation aura lieu le samedi 15 septembre, à 14 heures, au cimetière de Montfavet (Avignon).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le vicomte et la vicomtesse d'Arjuzon,
Le vicomte et la vicomtesse Antoine d'Arjuzon,
Le comte et la comtesse Arnaud de Guitaut,
M. et Mme Pierre Gandolphe,
Le vicomte et la vicomtesse Jacques d'Arjuzon,
Le vicomte et la vicomtesse de Bonneval,
Le vicomte et la vicomtesse Dominique d'Arjuzon,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrirère-petits-enfants,
Le comte de Murard de Saint-Romain,
son beau-frère,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Henri, comte d'ARJUZON,

le 13 septembre 1990, à Paris, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de la Madeleine, à Paris, le lundi 17 septembre 1990, à 10 h 30.

Une bénédiction sera donnée le même jour en l'église de Chevilly (Loiret), à 16 heures, avant l'inhumation.

– Madeleine Claass Barbaud
a l'immense douleur d'annoncer le décès de son frère,

le compositeur Pierre BARBAUD,

survenu à Nice, le 10 septembre 1990.

Domaine de la Garde-au-Rempart,
06670 Saint-Blaise.

(Le Monde du 13 septembre)

– M. et Mme Jean Chalvidant,
son *fils,*
Claire et Céline Chalvidant,
ses petites-filles,
Mme Jeannette Angelini,
sa sœur,
Les familles Chalvidant, Angelini, Frotiée, Padovani, Bazziconi,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre CHALVIDANT,
née Marthe Padovani,
inspectrice honoraire
des écoles de la Ville de Paris,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 9 septembre 1990.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Cristinacce (Corse), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ferme des Hirondelles,
4, rue Albert-Thuret,
94550 Chevilly-Larue.

– Le comte Etienne de Bertier de Sauvigny,
son époux,
Mr et Mrs Harry G. Raine,
Le comte et la comtesse Edmond de Bertier de Sauvigny,
M. et Mme Hugues de Varine-Bohan,
ses enfants,
M. William A. Raine,
M. Henry F. Raine,
Le comte et la comtesse Bruno dei Nazelle,
Le comte Arnaud de Bertier de Sauvigny,
Mlle Ingrid Braun, sa fiancée,
Le lieutenant et la comtesse Laurent de Bertier de Sauvigny,
Mlle Stéphanie de Bertier de Sauvigny,
M. Géraud de Laffon, son fiancé,
M. et Mme Frédéric Benini,
M. et Mme Olivier Bossière,
M. et Mme Jérôme Julien-Laferrière,
Mlle Cécile de Varine-Bohan,
ses petits-enfants,
Ses quatorze arrière-petits-enfants,
Mme Henri Delangre,
sa belle-sœur
et ses enfants,
Mme Jacques Delangre,
sa belle-sœur
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Françoise DELANGRE,
comtesse
Etienne de BERTIER de SAUVIGNY,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, *munie des sacrements de* l'Eglise.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, selon la volonté de la défunte, à *Hautefontaine (Oise).*

– **Salvator EZRATTY (Sacha),**

nous a quittés le 7 septembre 1990.

« ... Et contre mes épaules viennent battre vite, vite les flots puis ils s'en vont, et moi aussi je vais avec eux. »
N. Kazantzakis.
Odyssée I (Le prologue).

31 D, rue de Fontenay,
92320 Châtillon.

– Mme René Fournand,
Les docteurs Véronique et Alain Thebault,
et leurs enfants, Emilie, Florent et Virginie,
Priscille Fournand,
Lucile et Hubert Haguet
et leur fils, Edouard,
Estelle Fournand,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

René FOURNAND,
ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Les funérailles religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Auribeau-sur-Siagne (Alpes-Maritimes), le 8 septembre 1990.

Une messe en son hommage sera célébrée par son cousin le Révérend Père Bernard Rérolle, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris, le mardi *18 septembre, à 12 h 25.*

19, rue de la Trémoille,
75008 Paris.

– Mme Jean
Et ses filles, Fanny Serais et Lise Jean,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel JEAN,

survenu le 30 juillet 1990, à l'âge de quatre-vingts ans.

Une cérémonie a eu lieu au temple *de Marsillargues (Hérault)* et l'inhumation au cimetière de Bourdeaux (Drôme).

– Mlle Béatrice Le Bret,
M. et Mme Hervé Le Bret
et leurs enfants,
M. Bernard Brault,
ses enfants
et sa petite-fille,
M. et Mme Maurice Gilbert
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Fouqueray
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne LE BRET,

survenu le 12 septembre 1990, à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 15 septembre, à 9 heures, en l'église de Montfort-l'Amaury (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le préfet et Mme Jacques Guérin
et leurs enfants,
Mme Jean-Charles Maury-Lascoux,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

M. P. MAURY-LASCOUX,
officier des Palmes académiques,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Céret, le 3 septembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 5 septembre, à Saint-Crépin-et-Carlucet (Dordogne).

– Mgr Michel Mondesert,
évêque auxiliaire de Grenoble,
M. et Mme Max Artigue,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Alexandre Mondesert,
Mme Robert Lescuyer,
ses enfant et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Mondesert,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Mondesert,
leurs enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants
de M. et Mme Pierre Oberlin,
M. et Mme Louis Mondesert,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marie Zambeaux,
sa secrétaire,
Parents et alliés,

font part du décès du

Père Claude MONDESERT s.j.,
directeur de « Sources chrétiennes ».

survenu le 12 septembre 1990, à Lyon, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La messe de funérailles aura lieu en la basilique Saint-Martin d'Ainay, le lundi 17 septembre, à 15 heures.

L'inhumation se fera à Francheville-le-Haut, au caveau des Pères jésuites.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Provincial de la Compagnie de Jésus en France,
Les Pères jésuites de la Résidence 20, *rue Sala, Lyon-2e,*

font part du décès du

Père Claude MONDESERT s.j.,

le 12 septembre 1990, à Lyon, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La messe de funérailles aura lieu en la basilique Saint-Martin d'Ainay, le lundi 17 septembre, à 15 heures.

L'inhumation se fera à Francheville-le-Haut, au caveau des Pères jésuites.

– L'Association des amis de « Sources chrétiennes »
Et l'Institut des Sources chrétiennes,

font part du décès du

Père Claude MONDESERT s.j.,
cofondateur
et ancien directeur de l'Institut.

La messe de funérailles aura lieu en *la basilique Saint-Martin d'Ainay,* le lundi 17 septembre, à 15 heures.

(Lire page 12.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gilbert NASSE,
ancien contrôleur général
à la direction des études et recherches
d'Electricité de France,
militant syndicaliste,

survenu le 9 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Gif-sur-Yvette, le 13 septembre 1990, dans l'intimité familiale.

23, allée de la Gambauderie,
91190 Gif-sur-Yvette.

– Mme Albert Vallette,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Albert VALLETTE,

le 12 septembre 1990.

Erratum

– Mme Marcel Piponnier,
Jean et Annik Piponnier,
Etienne, Vincent, Jean-Claude,
Anne-Laure, Isabelle et Florent,
Françoise Piponnier,
Les familles Derrien, Le Goff, Curtil,
Et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel PIPONNIER,
professeur honoraire au lycée Buffon,

survenu le 10 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 13 septembre, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Bellevue, à Meudon.

Pas de fleurs.

(Le Monde du 13 septembre.)

Remerciements

– M. Michel Debussy,
Sa famille,
Et ses amis,
remercient tous ceux qui, par leur présence ou leur message, se sont associés à leur peine lors du décès de

Josette DEBUSSY,
née Ladet,

survenu le 2 septembre 1990.

Elle restera dans notre mémoire comme une image de rayonnement, de chaleur et de vitalité.

Avis de messe

– Une messe à la mémoire de

Mme Pierre POUYAUD,

rappelée à Dieu le 8 juillet 1990, sera célébrée le 19 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à la chapelle de l'Assomption.

Anniversaires

– Il y a un an, le

docteur Jean CHAILLOUX

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une affectueuse pensée pour lui.

– Il y a neuf ans, le 15 septembre 1981,

Georges MAZURELLE

nous quittait.

Son épouse,
Ses enfants,
Ses amis,
évoquent le souvenir de celui qui reste présent parmi nous.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 15 septembre :
Nanterre, 14 h : tableaux, mobilier ; **Chartres**, 14 h : photos.

Dimanche 16 septembre :
Chaton, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Chartres**, 14 h : photos.

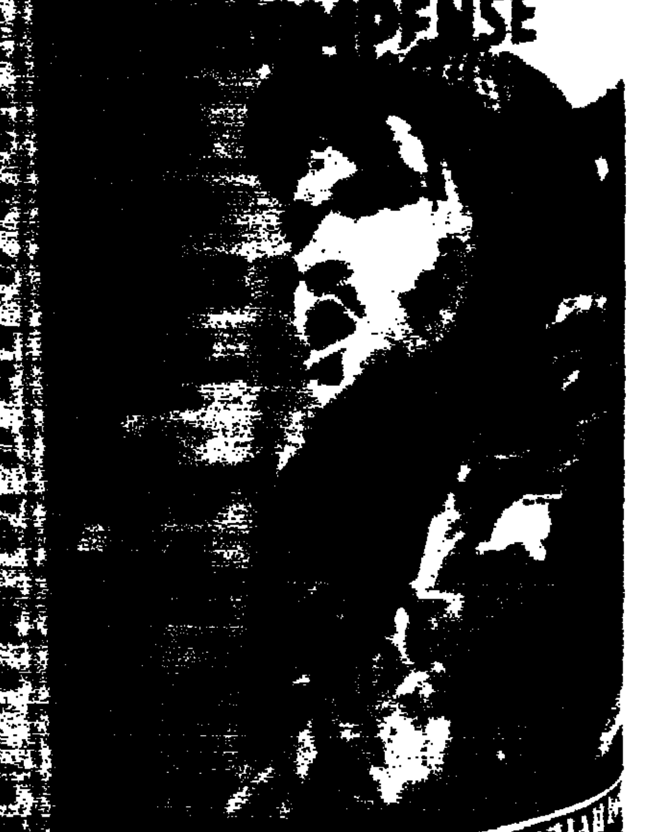
PLUS LOIN

Samedi 15 septembre
Laniscourt, 14 h 30 : livres, argenterie ; **Bernay**, 14h : mobilier, objets d'art ; **Cannes**, 15h : tableaux modernes ; **Contrexeville**, 15 h et 21 h : mobilier, tableaux ; **Lyon** (Sidoine-Apollinaire), 14 h 30 : automobiles modèles réduits ; **Marseille Cantini**, 11h : *bijoux, monnaie* ; 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Vitry-le-François**, 14 h : vins, alcools.

Dimanche 16 septembre :
Laniscourt, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Biarritz** : 14 h : tableaux modernes, mobilier ; **Blangy-sur-Bresles**, 14 h : mobilier, vins ; **Contrexeville**, 15 h et 21 h : tableaux, archéologie ; **Coutances**, 14 h 30 : arts d'Asie.

FOIRES ET SALONS

Le Bourget, Bourg-en-Bresse, L'Isle-Adam, Chaton, Eguilles, La Seyne, Compiègne, Bezons (dimanche seulement), **Sucy-en-Brie** (dimanche seulement).



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 14 septembre

TF 1

20.35 Variétés : Tous à la Une. Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Jean Lefèbvre, Toto Cutugno, Kassav', Les Inconnus, Patrick Sébastien, Michel Fugain, Véronique Genest, La Compagnie Créole, Marc Lavoine, Emmanuelle Béart.
22.35 Magazine : Grands reportages. Les gros... la faim du rêve américain, de Jean-Loup Demigneux.
23.35 Série : Madame SOS.
0.50 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Série : Profession comique. D'André Halimi. Fu-Fu (Louis de Funès).
21.35 Série : La belle Anglaise.
21.50 ▶ Caractères. Magazine littéraire de Bernard Rapp. Premiers romans. Invités : Philippe Blasband (*De cendres et de fumées*), Kits Hilaire (*Berlin, Dernière*), Jean Rouaud (*les Champs d'Honneur*), Amitav Ghosh (*les Feux du Bengale*), le professeur Emile Papiernik (*Naître*, de Lennart Nilsson), Catherine Monetti (*Les saucisses de Toulouse*).
23.05 Journal et Météo.

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa. Il était une fois la Transat, de Ramon Gutierrez et Patrick Boileau.
21.35 Feuilleton : Le roi de Patagonie. De Stéphane Kurc et Georges Campana, d'après le roman de Jean Raspail, avec Frédéric Van Den Driessche, Omar Sharif (1er épisode). *La fabuleuse histoire d'Antoine de Tounens.*
22.30 Journal et Météo.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Strip-tease fatal. De Robert Lewis, avec Marilu Henner, Susan Blakely. *Enquête dans une boîte où les hommes se déshabillent.*
22.05 Documentaire : Retour au Kham. *De Bruno Vienne. Un lama de retour au Tibet.*
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Randonnée pour un tueur. ■ Film américain de Roger *Spottiswoode* (1988). Avec Sidney Poitier, Tom Berenger, Kristie Alley.

LA 5

20.35 Téléfilm : Ma femme a disparu. De David Greene, avec Elliot Gould, Mike Farrell. *Un prêtre est au courant...*
22.25 Série : L'inspecteur Derrick.
23.30 Soko, brigade des stups (rediff.).
0.00 Le minuit pile.

M 6

20.35 Téléfilm : Racolage. De Joseph Sargent, avec Lee *Remick, Jill Clayburgh. Une journaliste et une prostituée.*
22.15 Série : Clair de lune.
23.05 Série : Les années coup de cœur.
23.35 *Magazine : Avec ou sans rock.*
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Série : Grafic (*Liberatore*).
21.10 Téléfilm : Le maître (2e partie).
22.15 Court métrage : Les chiens. De Melvin Trevor.
22.30 Série : Grafic (Tout va bien).
22.40 Série : Portraits (*La fileuse*).
23.00 Documentaire : Paris-Nord. D'après le spectacle de Jacques Bonnaffé.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
21.30 Black and blue. Table ronde.
22.40 Nuits magnétiques. Relire la littérature ; Le roman des manuscrits.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. L'héritage enfoui de Tracy Chapman.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 octobre 1989 lors de l'Emis de Paris) : Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 en si mineur op. 104, de Dvorak ; Symphonie n° 2, de Ives, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. John Nelson ; sol. Lynn Harrell, violon.
22.20 Cycle acousmatique.
23.07 Nuits chaudes. De grands oiseaux de nuit.
0.58 Les valses de l'été.

Samedi 15 septembre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Interview de Georges Marchais, en direct de la Fête de l'Humanité.
13.50 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm.
13.55 Série : Juliette en toutes lettres.
14.30 La Une est à vous (suite).
15.45 Tiercé à Vincennes.
15.55 La Une est à vous (suite).
16.00 Série : Joëlle Mazart.
17.10 Divertissement : Mongo Dingo.
17.40 *Magazine : Trente millions d'amis.*
18.10 Série : Paire d'as.
19.00 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.40 Variétés : Sébastien c'est fou ! Emission présentée par Patrick Sébastien.
22.20 Série : Columbo. Meurtre à la carte, avec Peter Falk.
23.40 Magazine : Formule sport.
0.35 Journal et Météo.

A 2

13.20 Magazine : Carnets de route. Présenté par Christine Ockrent. La route de la prostitution (rediff.).
14.20 Série : Un duo explosif.
14.50 Magazine : Sports passion. Tennis : Passing shot de Bordeaux ; Omnisports : Festival de la vidéo sportive.
17.15 Série : Larry et Balki.
17.50 Magazine : Villa de star. Présenté par Michel La-Rosa. *Paul-Loup Sulitzer.*
19.05 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard. De Jacques Antoine, animé par Patrice Laffont et Marie *Talon.*
21.40 Série : La belle Anglaise. L'amour toujours l'amour, de Jacques Besnard. *Fin de la série.*
22.30 Documentaire : Le chemin de la liberté. D'Alain de Sédouy et Guy Seligmann. 3. Le jugement (1944-1945).
23.25 Journal et Météo.
23.40 Variétés : Les concerts imaginaires. Avec Bill Haley, les Beatles, les Rolling Stones, Rod Stewart, les Supremes, Aretha Franklin, Terence Trent d'Arby, Robert Plant, Tina Turner, Level 42, UB 40, Robert Cray, les Pogues, Redding + Burdon + Farlow, Marvin Gaye.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Racines. Médias et immigration.

— De 15.00 à 19.00 La Sept —

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

— De 20.00 à 0.00 La Sept —

0.00 Série rose : Le partenaire inattendu. D'Alain Schwarzstein, avec Michel Robin.
0.25 Sport : Tennis. Résumé du Passing shot de Bordeaux.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : L'amour ou la loi. De Rick King, avec Gary McLeery, Margaret Klenck.
15.00 Sport : Golf. Trophée Lancôme, en direct de Saint-Nom-la-Bretèche.
17.05 Les superstars du catch.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Le prix de la trahison. De Steven Stern, avec Jason Bateman, Frank Stallone. *Dans l'univers de la Mafia.*
22.00 Documentaire : Les allumés... Sur les pas des grands singes, de Robert M. Young, Robert M. Campbell et Christine Z. Wiser.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Angoisse sur la ligne. ■ Film italien de Ruggero Donato (1988). Avec Charlotte Lewis, Marcello Mondugno, Mattia Sbragia.
0.35 Cinéma : Matador. ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1985). Avec Assumpta Serna, Antonio Banderas, Nacho Martinez (v.o.).

LA 5

19.00 Journal images.
19.05 Divertissement : Les mordus de la vidéo.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.35 Téléfilm : Dans le port de Duisbourg. De Hajo Gies, avec Götz George, Eberhard Feik. *Un marinier au fond des eaux*
22.20 Sport : Football. Résultats du championnat de France.
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

LA 6

13.35 Série : *Madame est servie* (rediff.).
13.55 Série : Daktari.
14.45 Série : Laramie.
15.30 Série : Poigne de fer et séduction.
16.00 Documentaire : Chasseurs d'images. Galapagos (1re partie, rediff.).
16.15 Série : Section 4.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Variétés : *Multitop.*
19.20 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Nadia. D'Alan Cooke, avec Leslie Weiner, Johann Carlo. *Une jeune Roumaine sur le chemin de la gloire.*
22.25 Téléfilm : L'homme qui criait au loup. De Luther Davis, avec Emile Puls, Stanley Pulska. *Un témoin pris pour un déséquilibré.*
23.40 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.45 Documentaire : Portraits (La fileuse).
17.00 Documentaire : Boogie-woogie.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire : Boulez XXe siècle.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (7).
22.00 Soir 3.
22.15 Théâtre : Oh ! Les beaux jours.
23.40 Court métrage : L'île des fleurs.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Claudia Moatti, comédienne.
20.45 Festival d'Avignon 1990. Dieu aboie-t-il ? de François Boyer.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la Chapelle royale à Versailles) : Grands motets (Dies Irae, Miserere), de Delalande, par l'Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe.
23.05 Le monde de la nuit. Les *sept péchés capitaux.*

Dimanche 16 septembre

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.05 Série : Côte Ouest.
16.00 Divertissement : Vidéo gag.
16.30 Tiercé à Longchamp.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. *Présenté par Anne Sinclair.* Invité : Michel Serrault.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Le cow-boy. □ Film français de Georges Lautner (1985). Avec Aldo Maccione, Renée Saint-Cyr, Michel Beaune.
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Sierra torride. ■■ Film américain de Don Siegel (1970). Avec Shirley McLaine, Clint Eastwood, Manolo Fabregas.
0.20 Journal et Météo.

A2

13.20 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.15 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
15.40 Documentaire : La planète des animaux. Filmer l'impossible.
16.35 Série : Cantara.
17.35 La course de la fraternité. A l'initiative de la LICRA, en direct de l'hippodrome de Paris-Vincennes.
18.40 Magazine : Stade 2. Tennis : Grand Prix de Bordeaux ; Cyclisme : Tour de la Communauté ; Football : championnat de France ; Rugby : championnat de France ; Golf : Trophée Lancôme ; Les résultats de la semaine.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Le gorille. Le gorille compte ses abattis, de Jean Delannoy, avec Karim Allaoui, François Perier. *Intrigues à la faculté de médecine.*
22.10 Concert Jean-Michel Jarre. Enregistré à la Défense le 14 juillet dernier. Diffusé en simultané et en stéréo sur Europe 2.
23.30 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Musiques au cœur de l'été. D'Eve Ruggieri. Symphonie n° 4, de Beethoven, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Claudio Abbado.

FR 3

13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. De Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales. D'Alain Duault. Echos des festivals : La grange de Meslay.
14.30 Expression directe. CFDT ; FEN.
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche. Tennis : finales du Passing shot de Bordeaux, en direct.
17.30 Magazine : Montagne. La planète verticale, de Dominique Planche.
18.00 Amuse 3. Molierissimo ; Les tortues ; Jeu.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Série : Benny Hill.
20.35 Spectacle : Le cirque Scott. De François Bronett, filmé par Runo Edstrom. Prouesses cosmopolites.
21.50 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invitée : Christine Gouze-Rénal.
22.10 Journal et Météo.
22.30 Cinéma : La belle et la bête. ■■■ Film français de Jean Cocteau (1946). Avec Jean Marais, Josette Day, Michel Auclair.
0.00 Musique : Carnet de notes. *Ombra mai fu*, de Haendel, par James Bowman, clavecin et l'Académie royale.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather.
7.25 Dessins animés : Décode pas Bunny.
8.40 Cinéma : Australia. ■■ Film belgo-franco-suisse de *Jean-Jacques Andrien* (1988). Avec Fanny Ardant, Jeremy Irons, Agnès Soral.
10.40 Cinéma : Randonnée pour un tueur. ■ Film américain de Roger Spottiswoode (1988). Avec Sidney Poitier, Tom Berenger, Kristie Alley.

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invitée : Florence Arthaud.
13.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.
14.00 Série : Deux solistes en duo.
14.50 Sport : Golf. Trophée Lancôme, en direct de Saint-Nom-la-Bretèche.
17.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
18.00 Cinéma : Brighton beach memoirs. ■ Film américain de Gene Saks (1986). Avec Jonathan Silverman, Blythe Danner, Bob Dishy.

— En clair jusqu'à 20.40 —

19.45 Flash d'informations.
19.50 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled.
20.40 Cinéma : Faux témoin. ■ Film américain de Curtis Hanson (1986). Avec Steve Guttenberg, Isabelle Huppert, Elisabeth Mc Govern.
22.25 Flash d'informations.
22.35 Magazine : L'équipe du dimanche (suite). Football ; Flash sport ; L'événement ; Football américain.

LA 5

6.30 Le journal permanent.
8.00 Dessins animés.
11.05 Série : *Shérif, fais-moi peur.*
12.05 Série : Wonder woman.
13.00 Journal.
13.35 Téléfilm : Détective à tout faire. De Lary Elikann, avec Michael Nouri, Glynis Johns.
***14.55 Feuilleton :* Docteur Teyran.** De Jean Chapot, avec Michel Piccoli, Nadine Alari (1er épisode).
16.30 Téléfilm : Double jeu mortel. D'Alex March, avec Hal Linden, Tony Lo Bianco.
17.50 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Jamais plus jamais. ■■ Film anglo-américain d'Irvin Kershner (1983). Avec Sean Connery, Klaus-Maria Brandauer, Max von Sydow.
23.00 Sport : Moto. Grand Prix 250 cm^3, en direct d'Australie.
0.00 Le minuit pile.

M 6

12.00 Informations : **M 6 express.**
12.15 Série : Série : Mon ami Ben.
12.40 Série : Les routes du paradis.
13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Dynastie.
15.25 Série : Sam et Sally (rediff.).
16.15 Série : Médecins de nuit (rediff.).
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Le peuple crocodile. D'Elmot Dewitt, avec Vernon Wells, Stack Pierce. Un ancien du Vietnam en Afrique.
22.15 Six minutes d'informations.
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : La clé. □ *Film italien de Tinto Brass* (1983). Avec Stefania Sandrelli, Franck Finlay, Franco Branciaroli.
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

12.30 Cours d'Italien (15).
13.00 Série : Objectif amateur (2).
13.30 Documentaire : Histoire parallèle.
14.30 Téléfilm : Le village sur la frontière. De Fritz Lehner (2e partie, v.o.).
16.00 Documentaire : *Paris-Nord.* D'après le spectacle de Jacques Bonnaffé.
17.00 Documentaire : Rêves des enfants du dragon. De Pierre Hoffmann.
18.00 Documentaire : *La mort du grand-père.* De Jacqueline Veuve.
19.30 Le concert Gebaw Amsterdam : James Galway.
20.00 Documentaire : Histoire *de la bande dessinée* (2). D'Alejandro Vallejo (v.o.).
20.30 Moyen métrage : Gigi. De Wermer Andras.
21.00 Documentaire : Venise sauvée. D'André Engel.
22.35 Concert : Stéphane Grappelli.

FRANCE-CULTURE

***20.30 Atelier de création* radiophonique.** Le point de vue de la bande.
22.35 Musique : Le concert.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 La vie de château. A 21.00, concert (en direct de la Chapelle royale à Versailles) : Te Deum, Grands motets (Super flumina, Confitebor tibi domine), de Delalande, par l'Orchestre des Arts florissants, dir. William Christie.
23.05 Library of Congress.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de radio qui parle de la télévision.
Présentée par
GILBERT DENOYAN et ANNICK COJEAN avec la collaboration du « Monde ».

Le trentième anniversaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

Du syndicat au cartel

Le 14 septembre 1960, il y a exactement trente ans, cinq pays producteurs – Venezuela, Iran, Irak, Arabie saoudite et Koweït – créaient l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, plus connue aujourd'hui sous son sigle OPEP. Ce syndicat de pays du tiers-monde s'était constitué pour résister à l'ordre établi depuis le début du siècle par les grandes compagnies – les fameuses « sept sœurs » – et leur arracher quelques bribes de pouvoir et de profit. Il resta longtemps totalement inconnu du public, bien que les cinq membres fondateurs aient été vite rejoints, de 1961 à 1973, par huit autres producteurs (Qatar, Indonésie, Libye, Abu-Dhabi, Algérie, Nigéria, Equateur et Gabon), lesquels mis ensemble représentaient plus des deux tiers des exportations mondiales de brut.

Trente ans plus tard, l'OPEP a conquis ses lettres de noblesses. Tenue pour responsable des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, elle a été vouée aux gémonies pendant près de dix ans par tous les pays consommateurs. Puis enterrée prématurément au début des années 80, lorsque les lois du marché lui ont imposé une rechute des prix.

Pourtant, en dépit de vicissitudes innombrables et de dissensions politiques presque endémiques, le syndicat, devenu cartel, a survécu, seul dans son genre, alors que toutes les organisations de producteurs de matières premières échouaient. L'OPEP, quoi qu'on en dise, demeure le principal acteur du marché pétrolier, le seul qui puisse durablement influencer les cours. Et le groupe a m0ri. Au militantisme de jadis a succédé un sens réel des responsabilités.

La dernière réunion du cartel, en pleine crise du Golfe, a prouvé, mieux que de longs discours, que l'OPEP n'est plus le groupe assoiffé de revenus, acharné à arracher des prix sans cesse plus élevés, qu'on a longtemps décrit. Instruits par l'expérience des années difficiles, les pays membres souhaitent avant tout stabiliser les cours à des niveaux raisonnables : 25 dollars en 1990 correspondent à peine aux 10 dollars obtenus en octobre 1973...

L'heure est donc à la concertation. La stabilisation durable du marché pétrolier, vitale pour la plupart des économies, suppose la participation de toutes les parties prenantes du marché. Les producteurs y sont manifestement prêts. Les consommateurs l'affirment, sans pourtant se résoudre à négocier avec le « diable ». Pourtant, c'est la seule solution qui permette à terme de garantir l'approvisionnement énergétique mondial. A moins que les Etats-Unis ne préfèrent reprendre par la force le contrôle des réserves, perdu au profit de l'OPEP au début des années 70...

V. M.

« Les prix peuvent rechuter à l'issue de la crise »

nous déclare M. Ian Seymour, rédacteur en chef de la Middle East Economic Survey

M. Ian Seymour, rédacteur en chef de la revue hebdomadaire spécialisée *Middle East Economic Survey*, éditée à Chypre, a suivi l'histoire du cartel depuis ses débuts. Ami personnel de Cheikh Yamani et auteur d'un livre *OPEP : instrument of change*, c'est l'un des meilleurs experts mondiaux en la matière. Il nous explique dans l'interview ci-dessous que l'OPEP, tous comptes faits, a plutôt réussi à remplir sa mission initiale et à défendre les intérêts des pays producteurs. Il estime qu'elle reste aujourd'hui plus nécessaire que jamais pour stabiliser le marché pétrolier dans un environnement particulièrement instable.

« Si on fait le bilan de trente ans d'existence, considérez-vous que l'OPEP a finalement rempli sa mission initiale ?

– Sa mission initiale consistait à stabiliser et à raffermir les prix du pétrole. Globalement, on peut dire que l'OPEP l'a remplie. Certes, les prix à certains moments ont trop grimpé, il y a eu des répercussions sur la demande et les cours ont rechuté. Mais, l'un dans l'autre, les prix, même aux pires moments de faiblesse du marché, sont restés supérieurs à ce qu'ils auraient été sans l'OPEP ; 15 ou 16 dollars par baril n'est pas un niveau très bas si on considère qu'au Moyen Orient les coûts de production ne dépassent pas 3 dollars. En analysant froidement les choses, on peut dire que l'existence de l'OPEP a constitué un gain net pour ses membres...

– Sans l'OPEP les prix seraient-ils restés aux niveaux des années 60 ?

– Non, sans doute pas aussi bas. Mais le processus aurait été beaucoup plus lent. Après tout, l'OPEP a réussi à institutionnaliser de nouvelles règles de fixation des prix et de contrôle de la production et à en tirer profit. Chaque pays individuellement n'y serait pas parvenu.

» Au début des années 60, l'organisation fonctionnait plutôt comme un syndicat chargé de marchander avec les grandes compagnies pétrolières. Le problème était à l'époque de s'assurer que les prix ne tombaient pas trop bas et que les producteurs obtenaient une part raisonnable des profits. Ils ont réussi puisqu'ils sont parvenus à obtenir une plus grande part du gâteau.

» Puis il y eut la grande envolée des prix en 1973. Elle a découlé d'une hausse trop rapide de la demande, qui a fini par se heurter aux limites des capacités de production, ainsi que de l'utilisation de « l'arme du pétrole » par les pays arabes après la guerre d'Octobre 1973. Grâce à ce choc, les pays producteurs ont pris très vite le contrôle des décisions en ce qui concerne les prix du brut et le niveau de la production.

» A partir de là, ils ont connu, bien sûr, les problèmes qu'avaient auparavant les compagnies. Gérer un marché est difficile, surtout en période de crise. Finalement, sauf dans les cas extrêmes comme en 1979, 1981 ou aujourd'hui, ils ne se sont pas mal débrouillés.

– Sont-ils devenus un vrai cartel ?

– Jusqu'en 1982, ce n'était pas un cartel puisqu'ils ne régulaient pas la production et ne fixaient pas de quotas par pays. Depuis 1983, on peut considérer que l'OPEP est un cartel. Mais ce terme, péjoratif en Occident, paraît ailleurs une activité normale. Je me souviens qu'un ministre, interrogé sur ce point, avait répondu : « *Si l'OPEP est un cartel, je souhaite seulement que ce soit un cartel plus efficace !* »

– Ils ont perdu depuis quelques années le pouvoir de fixer les prix.

– Ce n'est pas surprenant. Mais, après tout, lorsqu'on contrôle le volume de production, on contrôle le marché. Si le marché est suffisament tendu, c'est facile. Au rythme où était repartie la demande mondiale avant la crise récente du Golfe, l'OPEP aurait rapidement repris beaucoup d'influence sur les prix.

» Maintenant, bien sûr, la situation est différente : cette crise aura un effet négatif sur la demande, et l'envolée actuelle des cours pourrait bien déboucher finalement sur une rechute des prix lorsque l'Irak et le Koweït auront repris leurs exportations...

– Vous ne croyez pas que les prix peuvent se stabiliser autour de 25 dollars, comme l'assurent la plupart des compagnies ?

– Je ne vois pas pourquoi ils se stabiliseraient, compte tenu de l'incertitude actuelle. Si la perte du pétrole irakien et koweïtien se poursuit un moment, le système de production mondial restera tendu à l'extrême. Dans ces conditions, n'importe quoi peut le perturber : une escalade militaire mais aussi un accident purement physique, comme il en arrive souvent sur les installations pétrolières. Je ne vois pas comment les prix peuvent se stabiliser dans cette situation.

– Et après la crise ?

– Les circonstances actuelles sont exceptionnelles. Il peut y avoir plusieurs issues. La plus probable est que la hausse des prix entraînera un ralentissement de la demande. Or on a assisté récemment à une hausse de la production pour compenser la perte du brut irakien et koweïtien. Si l'Irak et le Koweït reviennent sur le marché au moment où la demande fléchit, on aura une nouvelle situation de surcapacité et de baisse des prix.

– L'OPEP survivra-t-elle à la crise ?

– Quelle que soit la situation politique, la survie de l'OPEP a toujours été directement liée au besoin qu'en avaient ses membres. Actuellement, les exportations de l'Irak et du Koweït étant arrêtées, il n'y a pas de besoin : tout le monde a reçu carte blanche pour produire autant qu'il le pouvait.

» Mais si la crise est résolue il y aura de nouveau surcapacité et l'OPEP sera de nouveau nécessaire. Elle aura de nouveau un rôle à jouer pour maîtriser la production et éviter la rechute des cours... »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS

Après la crise du Golfe

La hausse des prix a atteint 0,6 % en août

La hausse des prix à la consommation en France s'est établie à 0,6 % au mois d'août, après 0,3 % en juillet, selon l'indice provisoire publié vendredi 14 septembre par l'INSEE.

L'institut avait prévu ce dérapage consécutif à la crise du Golfe et au renchérissement des prix pétroliers, dont l'impact devrait encore se faire sentir sur l'indice de septembre. Ce chiffre porte la hausse des prix depuis le début de l'année à 2,5 %. En rythme annuel sur douze mois, l'inflation est passée de 3 % en juillet à 3,5 % en août.

L'INSEE prévoyait avant le début de la crise un taux d'inflation de 3,1 % sur l'ensemble de l'année 1990. Fin août, elle avait révisé cette estimation, pour tenir compte de l' « effet-pétrole », à 3,6 % en glissement annuel.

La situation des agriculteurs

Nevers, capitale de la colère

La journée de protestation des éleveurs d'une vingtaine de départements du Centre victimes de la sécheresse et de la baisse des cours de la viande, jeudi 13 septembre à Nevers, aura finalement été moins violente que ne le redoutait la ville dont le maire est M. Pierre Bérégovoy ; mais elle n'aura certes pas été la journée « pacifique » qu'avaient annoncée les organisateurs. Une dizaine de CRS ont été blessés par des projectiles divers et deux d'entre eux ont dû être hospitalisés.

NEVERS

de notre envoyé spécial

La remarquable discrétion, au début de la journée, des nombreuses forces de l'ordre, que l'on avait pris soin de disposer à distance respectable du parcours du cortège, n'y aura rien changé. Le spectacle des grilles fermées de la préfecture aura sans doute constitué, aux yeux d'une petite minorité des quelque dix mille manifestants, une « provocation » suffisamment intolérable pour qu'éclatent, une demi-heure à peine après le départ du cortège, les premiers incidents.

Et tout au long de la journée, sous le regard ébahi des badauds et des élèves des établissements primaires et secondaires, auxquels l'inspection académique avait accordé une journée de vacances forcées, le même scénario se répétera en différents endroits de la ville : des manifestants qui tentent d'arracher les grilles, cassent les panneaux, projettent sur les forces de l'ordre des boulons ou des pneus enflammés, et ces dernières qui répliquent à coups de grenades lacrymogènes. Nevers, qui n'avait pas connu de manifestation paysanne depuis...1974, se souviendra assurément de cette journée.

Pourtant, deux facteurs sont parvenus à brider la colère. La détermination pacifique des organisateurs, d'abord, qui étaient convenus avec la préfecture d'interdire les accessoires « lourds » : tracteurs, animaux divers, morts ou vifs. Du folklore habituel, il ne restait que les œufs, les tomates et quelques vieux pneus.

Cette modération, certainement attribuable à l'attente de mesures d'aide gouvernementale plus substantielles que celles annoncées précédemment par M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, était perceptible dans les discours des responsables de la FNSEA. « *Restons mobilisés, mais sans violences* », préconisèrent en substance les leaders syndicaux, en insistant sur le second point, s'attirant quelques sarcasmes d'une partie de leur public.

Mais d'une petite partie seulement. Car tout au long de la journée les débordements furent le fait de quelques dizaines de manifestants, parfaitement identifiables. D'abord, les agriculteurs venus de départements largement voués à l'élevage, comme la Creuse ou l'Allier.

L'autre partie du bataillon des « durs » était constituée par des militants de la FFA (Fédération française de l'agriculture), petite fédération rivale de la grande FNSEA, et très marquée à droite, voire à l'extrême droite. Chez ceux-là, les revendications économiques se doublaient d'une volonté explicite d'en découdre avec les « *pourris socialistes* ». De leurs rangs partaient aussi d'incessants quolibets à l'égard des CRS, « *dont la moitié sont des bougnoules* », expliquait un éleveur.

Ceux-là ne constituaient pourtant qu'un petit îlot de haine, dans une foule dominée par l'angoisse sincère et profonde, mille fois criée, mille fois racontée – et notamment aux journalistes britanniques, venus en nombre « couvrir » l'événement, – d'une profession qui perd, l'un après l'autre, tous ses repères et se considère menacée d'anéantissement à très court terme.

« *Avant, j'avais 50 hectares, et je crevais de faim*, résumait un éleveur. *Aujourd'hui, j'ai 100 hectares, et je crève toujours de faim. Et demain ?* » Assurément, il y aura d'autres Nevers.

DANIEL SCHNEIDERMANN

Des paysans désorientés

Suite de la première page

Depuis le début de l'été, Raymond Lacombe a multiplié les avertissements aux pouvoirs publics, affirmant qu'il *ne serait pas en mesure de* contrôler les dérapages de toutes sortes en cas d'atermoiements du gouvernement. La suite des événements, des moutons calcinés de Thouars à la manifestation des éleveurs de Nevers, lui a donné raison. La violence a été d'autant plus vive que la FNSEA, en apparence, n'a pas appelé ses adhérents au calme.

Le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, et le premier ministre, M. Michel Rocard (qui eut, en son temps, à traiter directement avec les agriculteurs) voient leur éclater à la face une bombe à retardement, allumée à la veille du second septennat de M. Mitterrand : le sentiment d'exclusion d'un « lumpen paysannat » smicard et enclavé, écarté des grands flux commerciaux et des mannes publiques. Les éleveurs sont de ceux-là. En 1987, le rapport de la Cour des comptes nota qu'un producteur de moutons du Limousin percevait 11 000 francs d'aides par an, contre 195 000 francs pour une grande exploitation céréalière. La concentration des élevages, les distorsions sur les prix de l'aliment, l'intensité capitalistique de l'agriculture et les pressions de la grande distribution ont laminé les exploitants des régions les moins favorisées, où l'activité agricole – on aurait dû le comprendre – était autant un mode de vie qu'un atout économique *stricto sensu*.

La Communauté a battu sa coulpe dans un rapport de 1988 sur l'avenir du monde rural. Le gouvernement a timidement lancé, en avril, l'idée d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, d'un paysan gardien de paysage. Faute de reposer sur des éléments tangibles, ces discours réparateurs n'ont pas eu de prise. Ils ne font que souligner la crise d'identité d'une profession qui ne se reconnaît plus, tant dans ce qu'elle est aujourd'hui que dans ce qu'on lui propose de devenir demain.

Pérennité menacée

Agriculteur, « *un homme qui transpire beaucoup pour faire de son fils un monsieur qui rougira de lui plus tard* », comme l'écrivait Adrien Decourcelle dans *le Livre de chevet*. Nous y voilà : l'agriculture est en panne de reproduction sociale. Qui sera paysan demain ? Pas moi, pas mes enfants, personne, semblent répondre les intéressés. L'Europe verte, malgré les sabots de Jean Monnet, malgré l'esprit généreux des organisations de marchés, aura été le tombeau du petit paysan, celui qui occupe l'espace et le respecte. Les survivants du choc agricole des trente dernières années sont ceux qui présentent la plus grande menace pour la préservation de l'environnement. L'excédent agroalimentaire français (il approchera 60 milliards de francs en 1990), en croissance constante, coûte cher en hommes et en nature. Faut-il tomber « amoureux » d'un taux de croissance s'il dissimule l'avancée du désert animal et humain ?

L'exclusion, on l'a dit, ne date pas de cet été. Traumatisés par la malheureuse expérience Guillaume Rue de Varennes (l'ancien leader syndical perdit toute considération dans son milieu), les agriculteurs attendaient du gouvernement Rocard et d'Henri Nallet un réconfort sur l'essentiel : leur pérennité comme catégorie, certes en déclin numérique, mais reconnue dans sa fonction propre : la production de biens alimentaires sur tout le territoire rural français. Face au marché engorgé, aux exigences de formation et de compétences nouvelles requises par l'agriculture, les professionnels espéraient un plan social susceptible d'assurer une sortie en beauté pour les plus âgés et de rendre aux plus jeunes – quelle que soit leur région d'origine – les fameuses « perspectives » dont le monde agricole se dit privé.

Entre juin 1987 et mars 1988, les intentions de vote des exploitants en faveur de Jean-Marie Le Pen passèrent de 8 % à 21 %. Finalement, le candidat du Front national recueillit près de 20 % du vote paysan. D'ordinaire urbain et frontalier, l'électorat Le Pen se répandait ainsi dans le monde rural. Les thèses nationalistes et anti-européennes avaient plu ou, plutôt, rassuré dans les campagnes.

D'abord bien accueilli, le retour de M. Nallet Rue de Varennes a suscité de nouvelles frustrations. Les syndicalistes ont jugé leur ministre distant, voire absent. Sa bonne connaissance des dossiers lui a, en outre, permis de désamorcer les surenchères paysannes en matière budgétaire, par exemple. Quant au Crédit agricole, qui croit bon de rappeler aujourd'hui son attachement aux choses de la terre, il pourrait bien arriver après la bataille. Depuis l'instauration des quotas laitiers en 1984, plus personne ne veut endosser le risque agricole français avec sa dimension financière et sociale. Désorientés, les agriculteurs passent plus de temps dans les rues que dans les champs. Ils sont prêts à retourner à leurs moutons. Ils ne demandent même que ça. Mais pas à n'importe quelles conditions.

ERIC FOTTORINO

La banque verte annonce trois mesures d'aide

Alors que le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, estimait, le 13 septembre, que le Crédit agricole « *ne remplissait pas aujourd'hui son devoir* », l'accusant d'avoir « *encouragé l'endettement des agriculteurs* », la banque verte a annoncé jeudi trois mesures d'aide aux victimes de la sécheresse :

– le déblocage d'une enveloppe de 1 milliard de francs de prêts à court terme au taux de 4 % pour les jeunes et de 6 % pour les autres, afin de résoudre les problèmes de trésorerie des exploitants des départements les plus touchés par la sécheresse et des éleveurs ;

– une réduction de la charge d'annuité des prêts agricoles non bonifiés, de l'ordre de 300 millions de francs sur un total de 2,2 milliards de francs ;

– un aménagement de la dette agricole non bonifiée des éleveurs en difficulté.

Le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a de son côté affirmé que « *le gouvernement présenterait dans les quelques jours un plan d'aides d'urgence significatif* ».

Débat décevant au Parlement européen

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Seulement cent seize députés de la CEE ont participé, jeudi 13 septembre, au scrutin sur la crise de l'agriculture des Douze. En réponse à plusieurs députés français qui lui reprochaient d'être intervenu trop tard pour soutenir le marché bovin, M. Ray McSharry, commissaire européen à l'agriculture a indiqué que la CEE avait acheté, depuis le début de l'année, 230 000 tonnes de viande bovine pour soutenir les cours, contre 500 000 tonnes l'an dernier à la même époque.

Selon le commissaire, cette action va coûter 250 millions d'Ecus (un écu = 7 francs français) au budget européen et la CEE devrait terminer l'année avec un stock de 500 000 tonnes de bœuf. En outre, compte tenu de l'accroissement des stocks de beurre, qui atteindraient 270 000 tonnes à la fin de 1990 sans compter la production est-allemande, a expliqué M. McSharry, les possibilités financières de la CEE sont désormais limitées. La seule précision que le commissaire a apporté sur « *les interventions d'urgence* » souhaitées par l'Assemblée de Strasbourg concernent le secteur ovin. Selon Bruxelles, les éleveurs français seront « *pleinement indemnisés* » de la chute des cours – estimée à 10 % par la Commission – par les aides à la production (« primes compensatrices »), dont le paiement par le Fonds agricole européen pourra être avancé au 15 octobre prochain.

MARCEL SCOTTO

ÉCONOMIE

Les banques centrales dans la construction européenne

V. – *La Bundesbank, gardien de la stabilité*

***La Banque fédérale allemande* est le « poids lourd » de l'Europe monétaire. C'est avec elle que s'achève notre série sur les banques centrales européennes (Italie, Pays-Bas, Grande-Bretagne et France, *le Monde* des 11, 12, 13 et 14 septembre). Par son contrôle scrupuleux de la stabilité monétaire, par sa structure *fédérale* et son *indépendance* hautement proclamée, l'institut de Francfort sert tout naturellement de référence pour la future banque centrale européenne.**

***La réunification monétaire* des deux Allemagnes, réussite technique dont on commence seulement à mesurer le coût social et financier, a été suivie quelques semaines plus tard par la crise du Golfe, avec son cortège d'incertitudes internationales : une double épreuve du feu pour la Bundesbank et le mark. La manière dont ils traverseront l'épreuve confirmera – ou *non* – leur exemplarité.**

FRANCFORT
(correspondance)

Le rôle de référence de la Banque fédérale allemande n'est plus à démontrer puisqu'il repose sur le succès économique de la RFA et de sa monnaie, le deutschemark. En quatre décennies cet *« enfants à problèmes de l'Europe »*, selon l'expression utilisée jadis par l'ancien président de la banque centrale allemande, M. Otmar Emminger, pour décrire le mark, est devenu la troisième monnaie de réserve du monde *aux côtés du dollar* et du yen. Un satisfecit qui doit avant tout être mis au crédit de l'institut d'émission de Francfort puisque depuis sa création, le 26 juillet 1957, la Deutsche Bundesbank *s'est acquittée de la tâche que lui* avait confiée le législateur. A savoir protéger la stabilité de la *monnaie, aussi bien sur le plan* interne que sur le plan externe avec une vigilance jamais démen*tie.*

Un Etat dans l'Etat ?

Indépendante du gouvernement fédéral dans toutes ses décisions, même si elle est amenée par son statut à *« apporter son concours à la politique générale »* de l'équipe au pouvoir, la « Buba » doit en permanence privilégier son rôle de gardien de la stabilité monétaire. Chacun de ses présidents : Wilhelm Vocke (chef de l'ancêtre de la Bundesbank, la Banque des Etats allemands), Karl Blessing, Karl Klasen, Otmar Emminger et Karl Otto Poehl, a ainsi fait le serment, au moment de sa prise de fonc*tions pour huit années renouvela*bles, de résister à toute pression gouvernementale pouvant conduire *au laxisme.*

Même si l'esprit de corps joue à plein dans cette institution accusée parfois d'être un Etat dans l'Etat par ses détracteurs, les affiliations partisanes existent ouvertement dans le comité directeur de la Bundesbank, qui comprend dix-huit membres avec le président et le vice-président, et qui se réunit deux fois par mois (le jeudi) pour décider de façon collégiale et à huis clos de la politique monétaire et du crédit.

Le respect de subtils équilibres entre les partis n'entre en ligne de compte que pour la nomination des membres du directoire (sur proposition du gouvernement) et des présidents des onze banques centrales des Länder (sur proposition du Bundesrat, la Chambre haute du Parlement).

Cela n'empêche pas l'autonomie de la Bundesbank d'être scrupuleusement respectée : les membres du *gouvernement, par exemple, peu*vent participer aux délibérations du conseil mais ils n'ont pas le droit de voter.

Nommé par Helmut Schmidt en 1979 à la tête de l'institut de Francfort, son actuel président Karl Otto Poehl, qui était un *camarade du chancelier au sein du* Parti social-démocrate, s'est opposé en mars 1981 à une *demande de son ancien patron de* relâcher les rênes du crédit pour faire repartir la machine économique après une chute de 20 % de la valeur du mark par rapport au dollar. *« La stabilité de notre monnaie est le fondement de notre politique économique et sociale »*, avait-il répondu sèchement, provoquant une très vive tension entre Bonn et Francfort.

Confirmé en janvier 1988 par le gouvernement d'Helmut Kohl pour un second mandat à la tête de la Bundesbank, mandat qui expire en 1996, M. Poehl est aujourd'hui au faîte de sa carrière.

A soixante ans, cet ancien journaliste économique et sportif, qui préside également le très influent comité des gouverneurs des banques centrales de la CEE, est parmi les mieux placés pour diriger l'Eurofed, la future banque centrale *européenne quand celle-ci verra le* jour.

En guise de boutade, M. Poehl avait même lancé il y a deux ans que la future banque européenne pourrait s'installer à Francfort, puisque celle ville n'abritait aucune institution communautaire, et que la future monnaie européenne pourrait s'appeler « franc », pourvu que ce fût un « franc fort », avait-il ajouté.

Depuis, M. Poehl a siégé dans le *comité du président de la commis*sion européenne, M. Jacques Delors, visant à préparer un plan *d'union économique et monétaire* entre les douze pays membres de la CEE et est signataire du plan *Delors prévoyant l'instauration de* cette UEM en trois étapes.

Le prix de l'intégration de la RDA

A plusieurs reprises, le président de la Bundesbank a appelé de ses vœux une *« institution supranationale »* dotée des fonctions d'une *« banque émettrice »*, ce qui permet de penser que l'institut d'émission de Francfort joue le jeu de la banque centrale européenne, dont par *ailleurs le ministre des affaires* étrangères ouest-allemand, M. Hans Dietrich Genscher, s'est *fait l'ardent défenseur, même si* le ministre des finances actuel, M. Theo Waigel, semble quant à lui beaucoup plus *réticent.*

Il existe toutefois un large consensus en Allemagne selon lequel cette banque centrale européenne et particulièrement la mise en circulation d'une monnaie commune doivent constituer le « couronnement » du processus d'harmonisation financière et monétaire entre les Douze.

Comme cela avait déjà été le cas pour la création du système monétaire européen, les Allemands continuent de réclamer un plus grand degré de convergence entre les économies européennes. Notamment en ce qui concerne le niveau de l'inflation et du déficit public ainsi que la stabilité des changes avant d'accepter de franchir la deuxième étape. La Bundesbank, toujours sourcilleuse en ce qui concerne une possible relance de la spirale inflationniste, craint une récession chez ses voisins en raison de la flambée des prix du *pétrole* à la suite de la crise dans le Golfe et de ses effets inflationnistes dans des pays réputés laxistes, comme l'Espagne ou l'Italie. D'où les propositions de M. Poehl de procéder à une intégration par étapes – une Europe à deux vitesses en quelque sorte – dans laquelle la France, la RFA et les pays du Benelux qui, comme dans le cas de la Belgique ont déjà demandé leur rattachement au mark, feraient œuvre de pionniers.

Le souci de la Bundesbank et de son chef semble toutefois, pour l'instant, être ailleurs : dans l'autre Allemagne, puisque, *selon* les experts, la RFA a sous-estimé de manière sensible le prix de l'intégration de la RDA. Il est donc normal que le chef de la Bundesbank tire argument de la pénible expérience vécue par l'économie est-allemande après l'introduction du mark le *1er juillet* pour justifier ses doutes quant à la nécessité d'aboutir rapidement à l'UEM et à la création d'une devise communautaire.

*Même si l'économie ouest-alle*mande continue de bien se porter avec un chiffre de croissance soutenu au cours des six premiers mois de l'année, ce qui laisse présager d'importantes rentrées fiscales et donc un financement plus aisé du coût de la réunification, les risques d'une inflation importée, pour la RFA, provenant de la flambée des prix du brut sont réels. Dans ce cas la Bundesbank aurait recours une fois de plus à l'arme des taux d'intérêt.

C. HOLZBAUER-MADISON

FIN

Les désarrois de M. Poehl

Karl Otto Poehl s'est trouvé dans les premiers mois de 1990 gravement en porte à faux avec la politique de réunification interallemande menée tambour battant par le chancelier.

Le président de la Bundesbank s'était prononcé clairement pour un rapprochement économique progressif entre les deux Etats allemands, passant par une convertibilité du mark-Est : Helmut Kohl n'en a tenu aucun compte, proposant d'emblée l'union monétaire, écono*mique et sociale à partir du* 1er juillet.

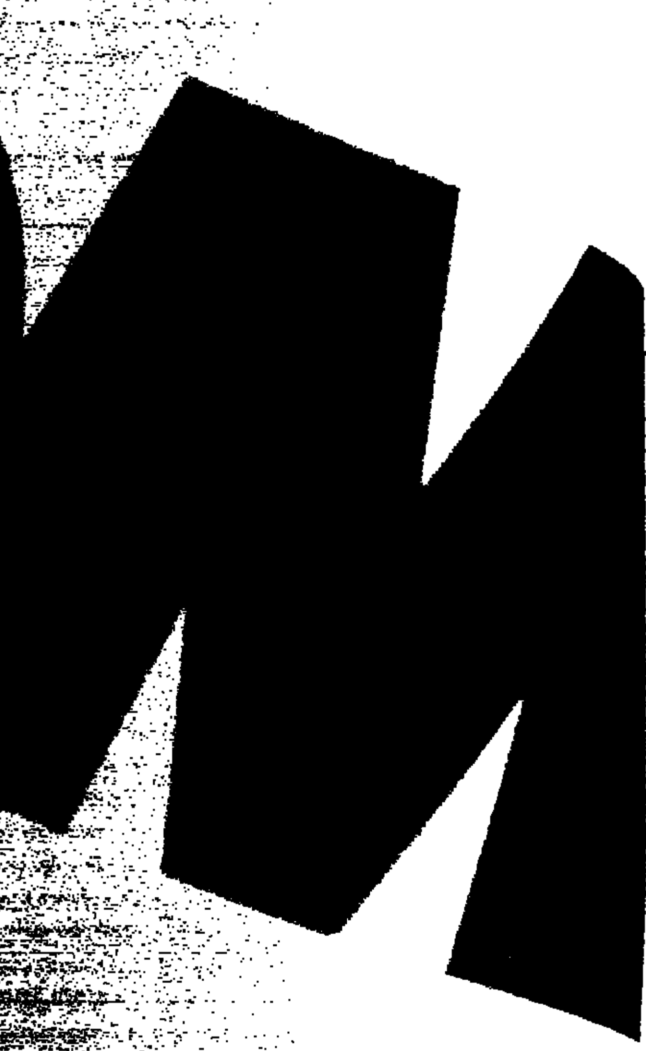
Cette couleuvre avalée, Karl Otto Poehl avait appelé de ses vœux un taux de change de 2, voire 3 marks-Est pour 1 deutschemark : Helmut Kohl, du haut d'une tribune électorale est-allemande, *s'engageait* alors sur un change fixé à « 1 pour 1 ».

Cette nouvelle rebuffade pour le gardien de la stabilité moné*taire qu'est la Bundesbank a fait* craindre à certains une démission de Karl Otto Poehl. Mais il a su mesurer l'ampleur historique du processus de réunification et faire taire ses sentiments afin de ne pas fragiliser le mark au pire moment. Les décisions une fois prises par les politiques, la Buba a mis loyalement en œuvre tous les moyens pour *réussir matériellement l'opéra*tion de conversion monétaire. L'exploit technique a-t-il pour *autant effacé l'amertume d'un* institut dont on connaît désormais les limites de l'indépendance ?

S. G.

...ction européenne





ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Dans un marché du poids lourd en forte chute

Fiat rachète les camions espagnols Enasa

Victoire surprise pour Fiat en Espagne : le groupe italien va reprendre 60 % du capital du constructeur nationalisé de camions Enasa, mis en vente par le gouvernement de Madrid. Fiat gagne devant Daimler-Benz, qui négociait depuis près d'un an.

Le montant de la transaction est de 1,2 milliard de pesetas (65 millions de francs). Fiat, qui dispose d'une option de rachat de la totalité du capital pendant six ans, s'est engagé à apporter 20 milliards de pesetas en capital en janvier prochain (1 milliard de francs) et à mettre en œuvre un plan d'investissement de 50 milliards de pesetas (2,5 milliards de francs). L'emploi (5 700 personnes) sera sauvegardé selon l'accord, qui prévoit le maintien de toutes les usines.

Enasa, qui fabrique les camions Pegaso, avait été abandonné par l'américain International Harvester en 1982 et repris par l'INI, le holding qui détient les participations industrielles de l'Etat espagnol. Avec 5 % du marché européen du poids lourd, la firme, trop petite face à ses concurrents européens que sont Daimler, Fiat (marque Iveco), Renault, Volvo ou l'allemand MAN, a toujours été déficitaire depuis. Le gouvernement Gonzalez, après avoir vainement essayé de réinjecter de l'argent pour redresser les comptes, et conformément à sa politique industrielle consistant à chercher sans complexe des partenaires étrangers dans les secteurs où les producteurs espagnols n'ont pas la « masse critique », avait ouvert les enchères l'an dernier.

Ruée de candidats

Les candidats se ruèrent. Fiat, en exprimant son intention d'installer parallèlement une usine de voitures, apparaissait bien placé. Mais la proposition retenue par Madrid fut celle, conjointe, des groupes allemands : MAN, qui voulait reprendre 60 % du capital au côté de Daimler pour 20 %, l'INI conservant les 20 % restants. L'Etat espagnol aurait touché 1,5 milliard de francs dans cette vente et l'emploi aurait été sauvegardé au mieux.

L'Office allemand des cartels, déplorant une alliance de deux constructeurs qui pouvait conduire à des ententes sur le marché outre-Rhin, rejeta l'accord. La Commission européenne fit de même pour les mêmes raisons. Daimler décida alors de tenter seul sa chance. Entre-temps, le marché européen du poids lourd plongeait et les prix de vente suivaient. Au premier semestre, Volvo a enregistré une baisse de ses commandes de 10 %, et l'autre suédois, Saab-Scania, de 15 %. Le néerlandais Daf affiche une perte à la mi-année de près de 100 millions de francs. Renault véhicules industriels, dont les commandes se sont rétractées de plus de 20 %, a annoncé du chômage technique dans ses usines pour septembre.

Enasa était durement touché : ses pertes au premier semestre s'aggravaient à 300 millions de francs, reflétant des commandes en recul de 20 % sur son sol. Sa part du marché espagnol tombait à 28 %, soit 3 245 camions. Daimler réclamait donc une renégociation du prix, la fermeture d'une usine et 1 000 suppressions d'emplois supplémentaires. Le gouvernement espagnol, pour se défendre, reprenait contact avec Fiat cet été.

Dans l'industrie des camions, qui entre à nouveau dans une période de trouble – le marché européen devrait reculer de près de 10 % en 1990 –, la victoire de Fiat constitue une réponse au mariage Renault-Volvo, qui avait relancé une vague de concentration.

E. L. B.

SOCIAL

Au terme d'un mandat de neuf ans

M. Jean Bornard s'apprête à quitter la présidence de la CFTC

Le 44e congrès de la CFTC, qui aura lieu à Lille du 21 au 24 novembre, s'annonce comme celui de la succession. M. Jean Bornard a confirmé, jeudi 13 septembre, lors de sa conférence de presse de rentrée, son intention de *« passer le relais »*. Toutefois, il se refuse à soutenir un *« dauphin »* désigné. En décembre 1981, n'avait-il pas lui-même été élu après que le congrès avait récusé M. Pierre Boisard, actuel président de la Caisse nationale d'allocations familiales, qui avait pourtant la préférence des instances dirigeantes ? Candidats officieux, MM. Guy Drilleaud, secrétaire général, et Alain Deleu, secrétaire général adjoint, n'ont pas fait de commentaire...

Si elle se dit *« sereine »* quant à son avenir immédiat, la CFTC s'inquiète en revanche des *« menaces qui pèsent sur l'évolution de la situation économique »* et du développement des conflits sociaux qui pourrait en découler. Aussi, la centrale chrétienne souhaite-t-elle un *« renforcement des procédures de médiation »*. Dans l'immédiat, cette proposition concerne le conflit de la Caisse primaire d'assurance-maladie d'Evry (Essonne) qui, selon M. Bornard, *« est en train de s'aggraver »*, même si le gouvernement *« n'est pas hostile à faire des pas »*.

Interrogé sur la contribution sociale généralisée (CSG), le dirigeant de la CFTC a déclaré qu'il s'agit d'une *« orientation intéressante »* mais a regretté qu'aucune modulation ne soit prévue en fonction de la taille des familles. Aussi, il a proposé que, parallèlement à la mise en place de la CSG, le gouvernement s'engage à réduire les excédents de la Caisse nationale d'allocations familiales. La CFTC suggère d'autre part un gel des taxes sur le pétrole et une amélioration de la participation des salariés aux bénéfices des entreprises.

Au plan salarial, la centrale chrétienne entend que *« l'engagement de discussions pour revaloriser les bas salaires dans les branches soit tenu »* et met en garde les pouvoirs publics contre le *« vide conventionnel dans la fonction publique »*.

J.-M N.

M. Soisson a présenté le plan emploi aux partenaires sociaux

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a esquissé les grandes lignes du futur plan emploi devant les partenaires sociaux, réunis le 13 septembre au sein du Comité supérieur de l'emploi. En l'attente des derniers arbitrages, il n'a pu entrer dans le détail de mesures qui seront présentées au conseil des ministres du 19 septembre.

Le plan emploi se situe dans la continuité des deux précédents. Le gouvernement continuera d'agir sur le coût du travail, principalement avec des dispositions figurant déjà dans le projet de budget. Des mesures sont en préparation pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, mais les principales, déjà connues, portent sur l'amélioration des actions de formation.

L'exonération de charges pour l'embauche d'un premier salarié est pérennisée et l'option du crédit d'impôt pour la formation sera à nouveau ouverte. Des dispositifs sont étudiés pour remplacer des salariés de PME partis en formation ou pour stimuler la mobilité professionnelle. M. Bérégovoy a indiqué aux sénateurs que les PME bénéficieraient de 3 milliards de francs de crédits à taux bonifiés.

□ **L'usine Peugeot de Sochaux va se séparer de 300 intérimaires.** – L'usine Peugeot de Sochaux (23 000 salariés) ne renouvellera pas les contrats de 300 intérimaires, sur un total de 2 500, a annoncé la direction, jeudi 13 septembre, au cours d'un comité d'établissement.

Cette décision fait suite à la réduction de la production, qui doit passer de 1 780 à 1 670 voitures par jour à partir du 24 septembre, en raison de la baisse des ventes des modèles 405 sur certains marchés européens (Espagne et Grande-Bretagne notamment).

D'autre part, plus aucun samedi ne sera travaillé en volontariat jusqu'à la fin de l'année, a précisé la direction, qui affirme vouloir éviter le recours au chômage technique.

PECHE

Bateaux de pêche contre chalutiers espagnols dans le port de Sète

MONTPELLIER

de notre correspondant

Une quinzaine de bateaux de pêche ont bloqué durant toute la journée du 13 septembre le port de Sète (Hérault). Ils ont empêché tout trafic afin de protester contre la présence, à 14 miles marins de la côte, de 80 chalutiers espagnols venus pêcher le matin dans les eaux méditerranéennes. Devant la colère des Français, ceux-ci ont préféré rebrousser chemin. Dans l'après midi, une délégation de pêcheurs a été reçue à la préfecture de l'Hérault.

Ce nouvel épisode fait suite à un an de conflit entre les pêcheurs locaux et leurs voisins espagnols et italiens. A intervalles irréguliers, ceux-ci viennent pêcher au large de Sète, où foisonnent depuis peu des bancs d'anchois très convoités. Les Sétois redoutent de voir ces armadas étrangères, beaucoup mieux équipées qu'eux, racler les fonds au risque de les priver à terme de leur gagne-pain. A plusieurs reprises, la marine française s'était postée à distance afin d'éviter que le conflit ne dégénère.

En avril, une délégation de pêcheurs de l'Hérault avait été reçue par le ministre de la mer, M. Jacques Mellick. Celui-ci leur avait demandé un répit afin de prendre contact avec ses homologues italiens et espagnols. Le dossier semble loin d'être réglé, d'autant que rien n'interdit dans la loi aux chalutiers étrangers de venir pêcher à plus de 12 miles des côtes françaises, au-delà des eaux territoriales.

Les pêcheurs sétois demandent une moralisation des méthodes de pêches étrangères, qu'ils jugent déloyales, et le report des eaux internationales à 50 miles pour préserver leur zone de pêche. Des revendications qui vont à l'encontre de la tendance à la déréglementation qui prévaut à l'horizon 1993 . Seule une solution négociée apparaît susceptible d'éviter de nouveaux incidents.

JACQUES MONIN

ÉNERGIE

Instauré le 8 août

L'encadrement du prix des carburants prendra fin le 15 septembre

L'encadrement du prix des carburants vendus sur le territoire français, instauré le 8 août pour éviter les répercussions de la hausse des cours du brut, prendra fin le 15 septembre. Dans un communiqué commun publié jeudi 13 septembre par le ministère de l'économie et des finances et celui de l'industrie, le gouvernement *« demande aux opérateurs de ne répercuter dans les prix que les coûts d'approvisionnement réels, avec les décalages habituels correspondant aux délais d'acheminement des produits jusqu'au stade final »* et de limiter leur marge au niveau pratiqué avant le 2 août. Le communiqué *« fait appel au sens des responsabilités de l'ensemble des opérateurs du marché pétrolier pour éviter un nouveau recours à la réglementation »*.

COMMUNICATION

Tout en renforçant ses émissions vers le Proche-Orient

RFI continue à réclamer une fréquence parisienne

Développement vers l'Europe de l'Est, augmentation significative de la diffusion vers l'Afrique – les deux tiers des auditeurs sont africains – lancement d'émissions en farsi, la langue parlée en Iran, et création d'un programme spécialement conçu pour la FM en région parisienne... Le Golfe et la concentration actuelle des efforts et des moyens de Radio France Internationale (RFI) vers le Proche-Orient n'ont décidément pas freiné les projets d'expansion de la station publique française. Au contraire, si l'on en croit certains membres de la radio, sans doute galvanisés par les témoignages d'intérêt apportés par les familles d'otages et les personnes de retour du Koweït ou d'Irak.

« 1300 messages ont été reçus par RFI et diffusés à l'intention des otages », a d'ailleurs précisé jeudi 13 septembre M. André Larquié, le PDG, en dressant un bilan de l'opération qui se poursuit (dix heures d'émissions quotidiennes vers le Golfe, deux en arabe) et en décochant quelques flèches à destination de RMC Moyen-Orient, autre radio française – commerciale et arabophone – émettant dans la région. Une façon nette de marquer son opposition à toute idée de partage de territoire entre les deux radios. *« Une vraie radio internationale comme RFI doit pouvoir émettre partout et dans un maximum de langues »*, a-t-il notamment déclaré, convaincu du danger de confier à RMC Moyen-Orient le monopole des émissions en langue arabe.

Mais parmi les chantiers ouverts par le président de RFI, le dossier parisien *ne paraît pas le moindre.* Cela fait en effet longtemps que la radio publique souhaite disposer sur la FM d'Ile-de-France d'une fenêtre pour son programme international en français. Un vœu que les prédécesseurs du CSA n'avaient guère voulu exaucer lors du dernier examen des autorisations de radios sur Paris. Un espoir pourtant vivace à RFI, qui maintient plus que jamais sa candidature et travaille à cet effet sur un nouveau projet de programme conçu uniquement pour la FM parisienne. *« L'idée*, explique M. Larquié, *est de nous adresser à tous ceux qui ont une oreille internationale : les Français recherchant une vision moins hexagonale de l'actualité et les étrangers installés en région parisienne ».*

« Une idée intéressante »

Le dossier a été transmis à l'Hôtel *Matignon qui a chargé Mme Cathe*rine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, en liaison avec les autres ministères concernés, de se prononcer avant le 1er novembre sur *« sa cohérence avec l'ensemble de la politique radiophonique publique ainsi que sur sa faisabilité »*. Mais l'accueil, d'ores et déjà, est des plus bienveillants : *« L'idée de créer un service (...) qui s'adresserait à tous ceux, nationaux ou non nationaux, qui sont à l'écoute des problèmes du monde, et qui s'attacherait plus particulièrement à traiter des problèmes que rencontrent les communautés immigrées vivant sur notre sol, est une idée qui me paraît intéressante »* a même écrit M. Michel Rocard, dans une lettre adressée le 29 août au PDG de RFI.

De quoi laisser quelque espoir au personnel de la radio, qui n'oublie pas que le gouvernement dispose d'une sorte de droit de préemption *sur les fréquences dès lors qu'il le juge* nécessaire à la satisfaction d'une mission de service public. Le coût du projet ne saurait être un handicap, affirme enfin la direction de RFI, les deux tiers du budget (évalué grossière*ment entre 20 et 25 millions de* francs) pouvant provenir de la publicité et du Fonds d'action sociale, l'autre tiers pouvant être comblé par l'aide de différents ministères. *« Après tout*, plaisantait jeudi M. Larquié, *le coût supplémentaire pour l'Etat ne dépasserait pas celui d'une production de l'Opéra de Paris ! »*

Restent les nombreuses questions formulées par les représentants de RFI : quels progrès techniques *escompter pour pallier les inconvé*nients de l'onde courte et envoyer librement des programmes dans le monde ? Quelle forme d'information concevoir pour les pays libérés depuis peu d'une censure nationale ? Quelle place accorder à la langue anglaise comme vecteur de transmission du programme RFI ? ... L'idée d'un service mondial en anglais – équivalent du service français – semble doucement faire son chemin. A RFI. Pas forcément dans les ministères ni même au CSA. *« Bataille théologique en perspective »*, a prévu M. Larquié.

ANNICK COJEAN

Le développement du parrainage télévisé

Le CSA demande des sanctions contre TF 1, la Cinq et Canal Plus

Après l'échec d'une concertation menée en *juillet, le CSA* avait mis en garde les chaînes contre tout dérapage en matière de parrainage télévisé, et annoncé une vigilance accrue à partir du 1er septembre (*le Monde* des 30 juin et 1er août). Ce coup de semonce n'ayant pas porté tous ses effets, le CSA vient d'engager des procédures de sanctions contre trois télévisions. Pour TF 1 et la Cinq, il demande au Conseil d'Etat de désigner un rapporteur chargé d'instruire le dossier. Compte tenu du statut de Canal Plus, concessionnaire de l'Etat, c'est au gouvernement que le CSA demande de faire appliquer des sanctions contre la chaîne cryptée.

Le CSA, une fois passée la période des avertissements, paraît donc décidé à faire appliquer dans toute sa rigueur la réglementation de 1987, que les chaînes jugent trop contraignante, et qu'elles avaient allégrement tournée depuis, même *si des améliorations* ont été constatées depuis le début du mois. Ce sont d'ailleurs les efforts de M 6 en la matière qui valent à cette chaîne d'échapper à la procédure déclenchée par le CSA.

Une étude de l'Union des Annonceurs

Cette montée du ton dans le débat survient au moment où une étude de l'Union des annonceurs (UDA) montre que les entreprises recourent de manière croissante au parrainage en général : les deux tiers des 258 entreprises sondées l'intègrent dans leur panoplie de communication, et 72 % (contre 65 % en 1988) déclarent vouloir l'utiliser à l'avenir. Derrière le sport et la culture, domaines privilégiés du parrainage (plus de la moitié des réponses), quatre secteurs d'intervention enregistrent *une hausse de l'intérêt des entre*prises : les causes humanitaires et sociales, les programmes audiovisuels, l'éducation et la formation, enfin l'environnement.

En matière d'audiovisuel, la *préférence des annonceurs* reste massivement en faveur des classiques présences au générique ou dans les bandes-annonces d'émission. L'intégration du produit dans l'émission sous forme de lots et de cadeaux est leur deuxième choix, suivi par des formes plus récentes d'intervention telles le *bartering* (troc) ou la coproduction.

Alors que les grandes entreprises visent surtout l'améliora*tion de leur image grâce au parrai*nage, les plus petites assignent d'abord à leurs actions un objectif lié à leurs produits. Quant aux publics visés, ils sont surtout externes à l'entreprise (59 % des réponses contre 47 % en 1988).

Une proportion croissante d'entreprises (54 % contre 50 % en 1988) se sont dotées de structures spécifiques pour gérer leurs parrainages, et seule une minorité fait appel de façon régulière à des prestataires extérieurs, agences de publicité en tête.

La majorité des budgets de parrainage (52 %) sont inférieurs à 2 millions de francs par an. Et seuls 20 % des annonceurs sondés (contre *25 % en 1988) déclarent* un budget supérieur à 10 millions de francs. Ces budgets représentent environ 0,2 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, ou 10 % du budget de publicité. Deux tiers de ces budgets sont consacrés à l'action de parrainage elle-même, le reste à la faire connaître.

Enfin, cette étude de l'UDA, troisième du genre, relève une grande méconnaissance des avantages fiscaux liés au parrainage ou au mécénat : seule une entreprise sur cinq déclare en tirer parti.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Lancement de Canal Plus Espagne

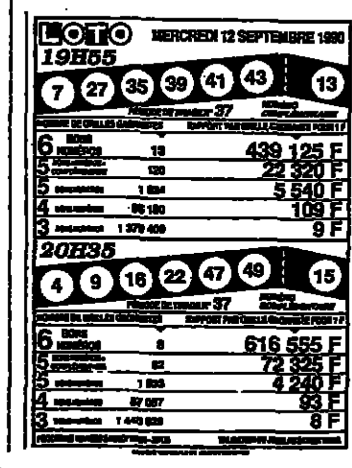
Lancée officiellement le 14 septembre, la chaîne de télévision Canal Plus Espagne compte déjà trente mille abonnés et espère en séduire un demi-million d'ici à 1992 . Pour 3 000 pesetas par mois (environ 160 francs), ces abonnés pourront voir, grâce à des décodeurs munis d'une clé électronique, près de quatre cents films par an, dont environ 25 % *d'origine* espagnole et 15 % d'autres pays d'Europe. Récents pour la plupart et diffusés chacun plusieurs fois, ces films constituent 60 % des programmes. L'autre gros morceau de la programmation est le sport, comme en France, l'accord avec la Ligue espagnole de football garantissant notamment des matches chaque dimanche.

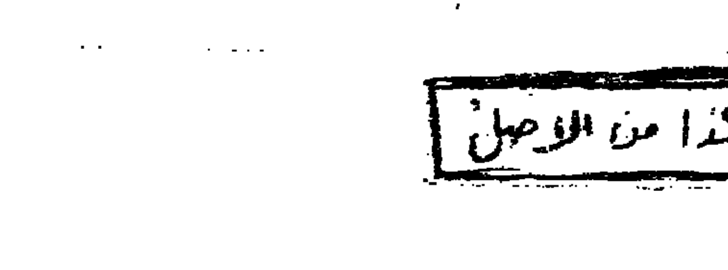
Les six heures journalières de programmes non cryptés sont, pour leur part, consacrées à des programmes musicaux ou pour enfants et aux informations cinq bulletins brefs dans la journée et un journal d'une demi-heure à minuit. La chaîne reprendra également, le matin, le journal de la chaîne américaine ABC.

Canal Plus France et le groupe de presse Prisa (éditeur du quotidien *El Pais)* détiennent chacun 25 % de Canal Plus Espagne, dont les autres actionnaires sont la banque BBV et le groupe industriel March (15 % chacun), et les sociétés espagnoles Cajamadrid, Bankinter, Grucysa, Eventos (5 % chacune).

Installée dans des studios modernes de la tour Picasso à Madrid, Canal Plus Espagne entend réaliser l'essentiel (82 %) de ses recettes avec ses abonnements. La publicité sera cantonnée aux plages en clair et n'interrompra pas les programmes. Avec cette économie, la *nouvelle venue diffère radicalement* des autres chaînes espagnoles, puisque dans la Péninsule le service public de la télévision, tout comme les autres chaînes privées récemment autorisées, est financé à 100 % par la publicité.

□ **Bertelsmann va investir massivement en Allemagne de l'Est.** – Fort de ses bons résultats pour l'exercice 1989-1990, le groupe multimé*dias allemand Bertelsmann* s'apprête à investir plusieurs centaines de millions de marks pour développer dans l'est de l'Allemagne ses clubs de livres, ses journaux et ses activités télévisées. Le groupe a annoncé une hausse de 6,7 % de son chiffre d'affaires (13,3 milliards de marks, soit environ 44,5 milliards de francs) et de 26,9 % de ses bénéfices (510 millions de marks, 1,7 milliard de francs), et prévoit de faire mieux en 1990-1991. Après la consolidation de ses activités américaines (27 % de son chiffre d'affaires, contre 33 % en Allemagne et 36 % dans le reste de l'Europe), Bertelsmann est maintenant lancé dans des investissements d'imprimerie (en Italie) et de télévision. Il va investir plus de 1 milliard de francs dans la chaîne à péage Première, pour laquelle il espère un million d'abonnés en quatre ans.





هكذا من الأصل

DÉFI A LA TVA SUR LES LECTEURS LASER

Lorsque vous achetez un disque laser, vous payez **18,60 %** de TVA.

Si vous achetez un lecteur laser pour écouter ce disque, alors la TVA grimpe à **25 %**.

Bizarre, non ?

Apparemment conscient de cette anomalie, l'État vient de prendre la décision de réduire prochainement ce taux de 25 à 22 %.

C'est un premier pas, mais qui laisse plus de 3 points d'écart entre le disque et son lecteur.

Pour la Fnac, la seule décision cohérente, c'est le taux unifié à **18,60 %**.

En conséquence, à compter du 14 septembre 1990 et dans tous ses magasins, la Fnac établira le prix des lecteurs laser* en appliquant une TVA réduite à 18,60 %, prenant à sa charge la différence due à l'État.

Bien entendu, si vous avez acheté un lecteur laser à la Fnac dans les 30 derniers jours (c'est-à-dire depuis le 14 août 1990), vous bénéficiez rétroactivement de cette baisse.



*et les appareils qui les incorporent (autoradio-lecteurs laser, chaînes monobloc...).

MARCHÉS FINANCIERS

Le Crédit local de France va favoriser les investissements dans le secteur de l'environnement

Le Crédit local de France va accroître ses concours aux petites communes, notamment rurales, selon les orientations présentées le 13 septembre par M. Jacques Guerber, membre du directoire de cette institution financière. Le plafond du prêt simplifié d'équipement rural (PSER) est porté à 600 000 F pour les communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants et à 800 000 F pour les communes de 2 000 à 5 000 citoyens. Il était auparavant limité à 400 000 F.

Les deux autres priorités sont l'encouragement aux investissements dans le domaine de l'environnement (épuration des eaux, construction de barrages-réservoirs), pour lesquels le Crédit local vient de dégager 2 milliards de francs de prêts à taux fixe – mais révisables au bout de la quinzième année – amortissables sur vingt-cinq ans, et les économies d'énergie, crise du Golfe oblige. Pour M. Guerber, les effets sur les finances locales d'un éventuel troisième choc pétrolier seraient limités, puisque moins de 1 % du budget de fonctionnement des régions, départements et communes serait affecté par une forte hausse des prix des carburants.

F. GR.

Les problèmes de l'économie mixte à l'italienne

Les actionnaires d'Enimont se séparent

Le pôle chimique italien Enimont, constitué officiellement le 1er janvier 1989, n'aura duré que dix-huit mois : ses deux principaux actionnaires, l'ENI (groupe public pétrolier) et Montedison (groupe Ferruzzi), ont opté, tard dans la nuit du mercredi 12 à jeudi 13 septembre, pour le divorce.

Au terme d'une réunion tripartite avec l'Etat, MM. Gabriele Cagliari, président de l'ENI, Raul Gardini, président de Ferruzzi-Montedison, et Franco Piga, ministre des participations d'Etat, ont annoncé qu'ils renonçaient à trouver un accord sur l'ultime tentative de conciliation du gouvernement. Ce dernier avait proposé le 5 septembre une répartition des pouvoirs : l'exécutif à Montedison et la gestion financière à l'ENI (*le Monde* du 7 septembre).

A partir de ce constat de rupture, M. Piga a donné quinze jours à l'ENI pour établir un prix de vente (ou d'achat) de la participation de 40 % du capital d'Enimont que chacun des partenaires détient. Montedison aura à son tour quinze jours pour décider si le groupe privé rachète la part de l'ENI ou vend la sienne au secteur public.

Les Japonais accepteraient de limiter leurs exportations d'automobiles vers la CEE après 1992

Les négociations entre la Communauté européenne et le Japon sur le régime qui s'appliquera en Europe aux importations d'automobiles nipponnes après le 1er janvier 1993 semblent être entrées dans leur phase finale.

Selon des informations de la presse japonaises, confirmées à Bruxelles et dans les milieux gouvernementaux à Paris, le Japon aurait accepté les principes de la position européenne, à savoir que les quotas actuels existants dans différents pays comme en France, en Italie, en Espagne ou en Grande-Bretagne seraient remplacés par une autolimitation des ventes japonaises pendant cinq ans.

Les Japonais auraient aussi accepté une montée en régime progressive dans les pays où ils sont actuellement les plus faibles. En France par exemple, ils ne pourraient passer de leur part actuelle de 3 % du marché à la moyenne européenne de 10 % qu'au bout de quelques années.

Rien n'est encore conclu, les chiffres restant semble-t-il à définir avec exactitude, ce qui ne sera pas une mince affaire. Mais les *principes semblent acquis*. Les discussions devraient reprendre dès le 18 septembre à Rome entre les ministres du commerce extérieur des Douze.

REPÈRES

CHOMAGE

Nouvelle hausse en Grande-Bretagne au mois d'août

En août, le nombre de chômeurs britanniques a augmenté de 22 300 par rapport à juillet (en données corrigées des variations saisonnières), portant le total à 1,65 million de personnes, a annoncé le ministère de l'emploi jeudi 13 septembre. En pourcentage de la population active, le taux de chômage est remonté de 5,7 % à 5,8 %. Le ministère a également annoncé que le revenu moyen des Britanniques avait augmenté de 10 % en rythme annuel en juillet, un résultat comparable à celui de juin.

ROBOTIQUE

ABB achète une société américaine

Dernier fabricant indépendant aux Etats-Unis, la compagnie Cincinatti Milacron (*3,5 milliards de francs de* chiffre d'affaires en 1989) a finalement décidé de céder ses activités robots indutriels à ABB Robotics, filiale américaine du groupe helvéto-suédois Asea Brown Boveri. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Cette cession s'inscrit dans un vaste plan de réorganisation engagé par l'état-major de Cincinatti Milacron en avril dernier pour restaurer la compétitivité de la firme. Ce faisant, ABB enfonce un nouveau coin dans l'industrie américaine des automatismes, déjà ébranlée au mois de juin par le rachat par le britannique Siebe de Foxboro, l'un des leaders pour les sytèmes de contrôle outre-Atlantique.

TAUX D'INTÉRÊT

M. Greenspan prévoit une baisse aux Etats-Unis

Intervenant à la Chambre des représentants jeudi 13 septembre, le président de la Réserve fédérale américaine, M. Alan Greenspan, a évoqué la nécessité d'un assouplissement du crédit aux Etats-Unis. La Réserve fédérale pourra abaisser les taux à court terme lorsqu'un compromis solide aura été trouvé sur le déficit budgétaire, a-t-il déclaré. Quant aux taux à long terme, M. Greenspan a estimé, notamment en évoquant le marasme du secteur immobilier, que leur baisse était *« cruciale »*.

Ces déclarations ont provoqué une baisse du dollar sur les marchés des changes qui déjà, cette semaine, avaient réagi à la publication d'up rapport alarmiste sur l'état de santé du système bancaire. A ce sujet, M. Greenspan a déclaré que la situation des banques est bien meilleure que ne *l'était celle des caisses d'épargne* il y a quelques années. Il a reconnu que le système d'assurance des dépôts risquait de connaître de graves difficultés financières et s'est déclaré favorable à un relèvement des primes d'assurance payées par les établissements.

□ **Augmentation des réserves de change.** – A la fin du mois d'août, les réserves de change de la France s'élevaient à 328,5 milliards de francs contre 327,2 milliards de francs un mois plus tôt, soit une augmentation de 1,3 milliard de francs. Par rapport à juillet 1989, les réserves de change sont en baisse de 42,3 milliards de francs.

NEW-YORK, 13 septembre ↓

Sous les 2 600 points

Les inquiétudes relatives à l'évolution de l'économie américaine ont fortement pesé jeudi dans le courant de la journée à la Bourse de New-York, qui a terminé sur un recul de 1,64 %.

L'indice Dow Jones est repassé sous la barre des 2 600 points à 2 582,67, en baisse de 43,07 points.

Quelque 124 millions d'actions ont été échangées. Les valeurs en baisse ont largement dépassé celles en hausse : 1 002 contre 422 ; 509 titres sont restés inchangés.

Les investisseurs attendent avec inquiétude la publication vendredi de l'indice des prix de gros pour le mois d'août aux Etats-Unis, qui devrait refléter les effets inflationnistes de la flambée des cours du pétrole sur l'économie américaine.

Les opérateurs tablaient jeudi soir sur une hausse des prix de gros de 0,8 %, sur une baisse de 0,2 % des ventes de détail, sur un recul de 0,2 % de la production industrielle et sur un taux d'utilisation des capacités de production de 83 %.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, sont montés à 8,96 % en fin d'après-midi, contre 8,94 % mercredi soir, après être tombés à 8,92 % en milieu de séance.

VALEURS	Cours du 12 sept.	Cours du 13 sept.
Alcoa	68 1/4	67 1/4
ATT	30 5/8	30
Boeing	47 5/8	46 7/8
Chase Manhattan Bank	17 1/8	16 3/4
Du Pont de Nemours	36 5/8	36 1/2
Eastman Kodak	41 1/2	40 3/8
Exxon	51 3/8	50 3/4
Ford	35 5/8	34 3/4
General Electric	62	60 3/8
General Motors	38 1/4	38 1/4
Goodyear	20 1/4	19 7/8
IBM	107 7/8	105
ITT	52 3/8	51 3/4
Mobil Oil	66	65 5/8
Pfizer	72 1/2	71 3/8
Schlumberger	68 7/8	68 1/8
Texaco	64 3/8	64 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	102 1/4	100 3/4
Union Carbide	16	15 7/8
USX	33 3/8	32 7/8
Westinghouse	31 7/8	31 1/2
Xerox Corp.	39 1/8	39 1/8

LONDRES, 13 septembre ↓

Effritement

Les cours des valeurs ont aggravé leurs pertes en fin de séance, après l'ouverture en baisse de Wall Street, pour terminer en net repli jeudi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent principales valeurs a cédé 15,2 points, à 2 127,1 points, soit un repli de 0,7 % par rapport à la clôture de la veille. En l'absence d'amélioration de la situation au Moyen-Orient, les investisseurs se sont maintenus à l'écart. Le volume d'activité a atteint le chiffre dérisoire de 335,4 millions de titres échangés contre 431,6 millions mercredi. La résurgence des craintes de récession après l'annonce d'une croissance accélérée du chômage en Grande-Bretagne en août a contribué à la déprime du marché. De nombreux secteurs se sont affaiblis, notamment les valeurs de l'assurance, de la chimie, les brasseries, les alimentaires et les magasins. Le constructeur de moteurs d'avions Rolls Royce a chuté après que la maison de courtage Smith New Court eut révisé en baisse les prévisions du prochain bénéfice.

PARIS, 14 septembre ↓

Baisse

La baisse était encore au rendez-vous pour la dernière séance de la semaine et ce pour la quatrième journée consécutive. L'indice CAC 40 s'inscrivait en repli de 1,41 %, dès les premiers échanges, à l'image des autres places internationales telles Wall Street la veille ou Tokyo quelques heures auparavant. En fin de matinée, le recul s'accentuait légèrement pour atteindre 1,50 % et le mouvement baissier continuait d'osciller dans une fourchette comprise entre – 1 et – 2 % pour se situer à – 1,15 % aux environs de 14 heures. L'attentisme demeurait toujours le maître mot, face à la crise du Moyen-Orient, à l'effritement du dollar, au prix du baril de pétrole (supérieur à 30 dollars) et à la publication d'une batterie d'indices américains, ce vendredi. Etaient attendues en effet les statistiques concernant les chiffres de la production industrielle, des prix de gros et des ventes de détail. Rien, compte tenu de tous ces éléments, n'incitait les opérateurs à prendre des positions. Ajoutons à cela que le marché parisien évolue dans un volume de transactions toujours aussi réduit (quotidiennement inférieur à 2 milliards de francs). Dans ce contexte, les hausses étaient emmenées par UIF, OFP, Gascogne, Total, Géophysique et Sogerap, cette dernière bénéficiant non seulement de «l'effet pétrole» mais aussi de la publication de ses comptes semestriels. Cette filiale d'Elf Aquitaine a enregistré un résultat net de 47,8 millions de francs au premier semestre 1990 contre 46,7 millions au 30 juin 1989. Les produits courants ont progressé de 12 % à 30,3 millions de francs. Du côté des baisses on notait Centrest, Roger Bellon, Finextel et la SCOA.

TOKYO, 14 septembre ↓

Recul

Après un début de séance agité, la Bourse de Tokyo a terminé sur une note plus calme, mais faible en raison des ventes à terme opérées par les arbitragistes. L'indice Nikkei a perdu 177,62 points, soit 0,7 % à 24 897,46 points.

Les échanges ont porté sur 340 millions de titres vendredi matin contre 270 millions d'actions jeudi matin et 550 millions de titres pour l'ensemble de la journée de jeudi.

De nombreux investisseurs sont restés à l'écart du marché, découragés par la faiblesse des places financières internationales et la baisse des obligations.

VALEURS	Cours du 13 septembre	Cours du 14 septembre
Akai	660	625
Bridgestone	1 200	1 170
Canon	1 630	1 580
Fuji Bank	2 270	2 280
Honda Motors	1 510	1 500
Matsushita Electric	1 760	1 740
Mitsubishi Heavy	785	770
Sony Corp.	7 030	7 000
Toyota Motors	1 930	1 910

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La COB ouvre une enquête sur NCM Communication et effectue une analyse sur le titre Peugeot.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) a ouvert une enquête sur la société NCM Communication, groupe de presse dirigé par M. Nicolas Miguet. Les investigations portent sur l'évolution des transactions du titre NCM, coté sur le marché *hors cote de la Bourse de Paris*, avant le dépôt de bilan de la société le 1er mars dernier. D'autre part, la COB a décidé de faire *« une analyse ponctuelle sur les variations du titre Peugeot »* observées en début de semaine.

□ **Accord Ecolab-Henkel pour le nettoyage.** – Ecolab, groupe de services américain, qui a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars (environ 6,8 milliards de francs) et la firme allemande Henkel ont annoncé jeudi 13 septembre un double accord. Les deux groupes vont regrouper leurs activités nettoyage dans une filiale commune à 50/50, Henkel-Ecolab, qui aurait un chiffre d'affaires de 750 millions de dollars et emploierait 3 500 personnes. D'autre part, Henkel va céder à Ecolab ses activités nettoyage dans 18 pays d'Europe en échange d'une participation de 19 % dans le *capital de la société américaine*, qui pourrait ensuite monter à 30 %.

□ **Michelin minoritaire dans les Transports Verney.** – Michelin, qui détenait 97 % des Transports Verney (850 millions de francs de chiffre d'affaires et 1 800 autocars) a ramené sa participation à 40 % en cédant le reste à Verninvest, une société créée par la famille Verney. Le montant de la transaction n'a pas été révélé, conformément à la tradition de discrétion de le *firme* clermontoise. Celle-ci a d'importants besoins de financement pour ses investissements et ses prises de participation. Elle estime n'avoir pas vocation de transporteur.

□ **Altus Finance : dépôt du projet d'OPA sur la Bafip.** – Altus Finance, la filiale conjointe du Crédit lyonnais et de Thomson CSF, vient de déposer, conformément à ses engagements, auprès de la Société des Bourses françaises un projet d'OPA sur la Bafip, a indiqué jeudi 13 septembre la Société des Bourses françaises dans un communiqué. Cet engagement avait été pris lors du lancement en juillet de l'OPA sur la société financière Calciphos, qui détient 32 % du capital de la Bafip.

L'OPA sur Calciphos, bouclée le 17 août, a permis à Altus d'obtenir 81,5 % des parts de cette société. Dans son projet, Altus offre, par l'intermédiaire de sa filiale Batif Banque, *248,50* francs par titre aux actionnaires de la Bafip.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	405	400	IN2	280	....
Asystel	105	....	I.P.B.M.	130	130
B.A.C.	200	194	Loca Investis.	305	298 20
Bqe Tarneaud	170	....	Locamic	105 10	105
B.I.C.M.	800	820	Metro Comm.	150	150
Boiron (Ly)	400	400	Métall.Minière	184 40	....
Boisset (Lyon)	210	205	Molex	190	....
Câbles de Lyon	2990	2970	Navale-Delmas	813	808
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1100	1074	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	431	430	Om. Gest. Fin.	614	610
Cardif	480	475	Presbourg	90	90
C.E.E.	344 70	345	Présence Assur.	326	328
C.E.G.E.P.	260	258	Publ.Filipacchi	520	505
C.F.P.I.	243	243	Razel	570	575
Ciments d'Origny	550	550	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	306 20
C.N.I.M.	1205	1210	St-H. Matignon	223	225
Codetour	295	288	S.C.G.P.M.	476	475
Comareg	300	296	Segin (Ly)	294	289
Conforama	810	812	Select Invest (Ly)	103	103
Creeks	319 50	317	Serbo	450	449 90
Defixa	210 50	....	S.M.T. Goupil	195	191
Dauphin	531	515	Sopra	197	....
Demachy Worms Cie	550	565	Supra	189	185
Desquenne et Giral	259	255	TF1	243 50	238
Devanlay	930	903	Thermador H. (Ly)	244	244
Deville	475	....	Unilog	165	165
Dolisos	183	185	Union Fin. de Fr.	400	410
Editions Belfond	250	250	Viel et Cie	139	143 10
Elysée Invest.	12 25	12 05	Y. St-Laurent Groupe	887	876
Europ. Propulsion	364	360 20			
Finacor	160	....			
Garonor	865	....			
GFF (group.fon.f.)	385	377			
Grand Livre	429	430			
Gravograph	188	188			
Guintoli	820	800			
I.C.C.	260	250			
IDIA	313	315			
Idianova	134	134			
I.M.S.	1000	975			

Marché des options négociables le 13 sept. 1990

Nombre de contrats : 14 184

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	600	–	9,01	–	–
CGE	560	–	21	40	–
Elf-Aquitaine	680	16,50	44	13	25
Eurotunnel SA-PLC	58	0,40	3	6,20	7,20
Euro Disneyland SC	100	–	–	9,50	–
Havas	525	12,50	37	–	–
Lafarge-Coppée	400	3,50	7	50	–
Michelin	130	–	–	55	–
Midi	1 000	5,50	33	–	–
Paribas	560	–	19	–	–
Pernod-Ricard	1 300	–	28	–	–
Peugeot SA	600	4	33,50	65	–
Rhône-Poulenc CI	240	–	–	8	–
Saint-Gobain	400	9	28	16,50	–
Source Perrier	1 300	–	110	25	–
Société générale	440	29	–	–	–
Suez Financière	320	15,10	24	7	14
Thomson-CSF	100	–	6	8,65	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 sept. 1990
Nombre de contrats : 57 429.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	97,98	98	98
Précédent	98,08	98,12	98,04

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,54	–	1,87	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,26 F ↓

Le dollar accusait une nette baisse vendredi 14 septembre, à la suite des déclarations du président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, laissant entendre que les taux d'intérêt pourraient être prochainement abaissés aux Etats-Unis. La devise américaine s'échangeait à Paris à 5,2620 F contre 5,3315 F la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	13 sept.	14 sept.
Dollar (en DM)	1,5888	1,5703
TOKYO	**13 sept.**	**14 sept.**
Dollar (en yens)	137,65	136,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 septembre) .... 9 7/16 - 9/16 %
New-York (13 septembre) .... 7 15/16 - 8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	12 sept.	13 sept.
Valeurs françaises	78,50	78
Valeurs étrangères	85,90	85,70
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	452,93	451,65
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 648,09	1 646,27

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	12 sept.	13 sept.
Industrielles	2 625,74	2 582,67

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	12 sept.	13 sept.
Industrielles	1 643,30	1 632,90
Mines d'or	191,20	192,30
Fonds d'Etat	78,61	78,56

TOKYO

	13 sept.	14 sept.
Nikkei Dow Jones	25 075,08	24 897,46
Indice général	1 912,68	1 895,68

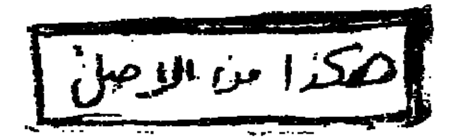
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,3220	5,3240	+ 74	+ 84	+ 168	+ 188	+ 570	+ 630
$ can.	4,5663	4,5719	– 136	– 85	– 218	– 132	– 404	– 232
Yen (100)	3,8621	3,8664	+ 44	+ 58	+ 97	+ 125	+ 309	+ 370
DM	3,3482	3,3510	+ 36	+ 53	+ 85	+ 108	+ 242	+ 301
Florin	2,9715	2,9743	+ 31	+ 45	+ 74	+ 92	+ 218	+ 268
FB (100)	16,2802	16,2963	+ 52	+ 182	+ 165	+ 375	+ 693	+ 1175
FS	4,0106	4,0151	+ 56	+ 72	+ 111	+ 139	+ 332	+ 402
L (1 000)	4,4911	4,4966	25	+ 48	+ 0	+ 45	– 180	– 75
£	9,9016	9,9106	– 427	– 328	– 825	– 761	– 2065	– 1909

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
Yen	7 1/2	7 3/4	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2
F.S.	6 1/4	6 3/4	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
L(1000)	8	9	9 1/2	9 7/8	9 7/8	10 1/4	10 7/8	11 1/4
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
F franç.	9 9/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8	10 5/16	10 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 14 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 50

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3760	C.N.E 3%	3760	3760	3740	- 0 53
980	B.N.P. T.P.	985	985	985	....
1140	C.C.F. T.P.	1135	1132	1131	- 0 35
1100	Cr.Lyon. T.P.	1092	1091	1091	- 0 09
1750	Renault T.P.	1600	1625	1610	+ 0 63
1900	Rhone Poul. T.P.	1850	1850	1760	- 4 86
1060	Saint Gobain T.P.	1091	1083	1082	- 0 82
1100	Thomson T.P.	1120	1120	1140	+ 1 79
755	ACCOR	725	706	706	- 2 62
610	Air Liquide	604	600	598	- 0 99
1400	Als.Superm.	1510	1500	1450	- 3 97
370	ALSPI	397 10	398	395	- 0 53
1570	Arjom. Prioux	1668	1620	1615	- 3 18
860	AGF Sté Centrale	979	998	965	- 1 43
925	Aux. Entrepr.	911	910	887	- 2 63
270	Avenir H. Média	259	255	255	- 1 54
181	Axa Midi Ass.	174 10	172 90	168	- 3 50
245	Bafip	247	....	....	....
179	Bail-Equipem.	210	210	210	....
885	Bail Investiss.	801	820	795	- 0 75
440	Bancaire	407	402	399 50	- 1 84
550	Bazar H.-V.	605	600	600	- 0 83
710	Beghin-Say	808	798	796	- 1 49
1030	Berger (M)	1075	1079	1065	- 0 93
480	Bic	576	569	566	- 1 91
760	B.I.P.	774	....	....	....
420	BIS	351	355 10	351	....
345	BNP (CI)	379	378	375	- 1 06
900	Bollore Tech.	940	931	927	- 1 38
2760	Bongrain	2951	2955	2940	- 0 37
760	Bon-Marché	765	765	750	- 1 96
470	Bouygues	480	470	465	- 3 13
104	BP France	116 40	117 10	114 60	- 1 55
730	BSN	792	784	772	- 2 53
800	Canal Plus	927	920	910	- 1 83
365	Cap Gem.S.	410	400	400	- 2 44
3200	Carrefour	3250	3208	3205	- 1 38
106	Casino	123 60	122	122	- 1 29
96	Casino ADP	103 40	101 60	101 50	- 1 84
955	Castorama D.I.	993	995	985	- 0 81
151	C.C.F.	167	164 50	163 10	- 2 34
85	CCMC Ly.	84	81	80	- 4 76
340	C.D.M.E.	370	360	355	- 4 05
410	C.E.G.I.D.	454	444	444	- 2 20
250	Centrest (Ny)	240	235	225	- 6 25
485	C.E.P. Comm.	500	499	486	- 2 80
210	Cerus	207	205	201 50	- 2 66
420	Cetelem	379	376	369	- 2 64
410	C.F.A.O.	390	390 10	388 10	- 0 49
375	CF Int.	384	378	373	- 2 86
480	C.G.E.	519	515	508	- 1 93
315	CGI Info.	289 90	286	280	- 3 41
1000	C.G.I.P.	995	959	970	- 2 51
485	CGP	514	515	520	+ 1 17
750	Chargeurs S.A.	797	795	791	- 0 75
675	C.I.C.A. (M)	625	625	610	- 2 40
1300	Ciments franç.	1237	1235	1232	- 0 40
405	Club Méditer.	433	425 20	425	- 1 85
120	CMB Packa.	134 20	134	132	- 1 64
121	Codetel	114 60	117	113 70	- 0 79
540	Coles	496 50	493	496 10	- 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
245	Cpt. Entrep.	256	260	256	....
1030	Compt. Mod.	1025	1025	1020	- 0 49
250	Concept S.A.	148 50	147	148	- 0 34
....	CPR (Paris Réa.)	381 20	380	385	+ 1 00
960	Créd. Foncier	981	969	965	- 1 63
600	Cr Lyon (CI)	695	690	697	+ 0 29
1000	Crédit Nat.	1160	1140	1126	- 2 93
285	CSEE	256	252	250	- 2 34
2650	Damart	2550	2510	2510	- 1 57
425	Dassault Aviation	515	525	515	....
265	Dassault Electr.	309	306	304	- 1 62
1540	De Dietrich	1490	1489	1484	- 0 40
195	Dév.P.d.C.(Li)	203 90	203	203	- 0 44
250	Dév.R.Sud-Est	277 60	280	262	- 5 59
375	D.M.C.	400 40	401 50	403 50	+ 0 77
2800	Docks France	3470	3362	3320	- 4 32
550	Dumez	628	619	613	- 2 39
2050	Eaux (Gle)	2202	2180	2144	- 2 63
375	Ecco	359	356	353	- 1 67
645	Elf Aquitaine	680	675	680	....
450	- (Certific.)	485	494	483	- 0 41
925	Epeda B.-F.	985	960	980	- 0 51
360	Essilor	400	403	400	....
165	Essil.Int.(DP)	205	210	210	+ 2 44
575	Esso	704	695	704	....
1300	Eurafrance	1412	1400	1400	- 0 86
1400	Eurocom	1674	1650	1675	+ 0 06
84	Eurodisneyland	89 90	89	87 80	- 2 34
3290	Euromarché	3110	....	....	....
870	Europe 1	976	962	942	- 3 48
43	Eurotunnel	43 90	43 45	43 55	- 0 80
1300	Exor	1460	1420	1420	- 2 74
1140	Facom	1371	1350	1341	- 2 19
168	Finextel	164	161	156 10	- 4 82
215	Fives Lille	269 70	265	260 10	- 3 56
1700	Fromager. Bel	1841	1835	1835	- 0 33
1580	Gal.Lafayette	1815	1780	1755	- 3 31
1650	G.A.N.	1935	1890	1900	- 1 81
320	Gascogne (B)	340	344	350	+ 2 94
1300	Gaz et Eaux	1248	1205	1220	- 2 24
1280	Géophysique	1349	1351	1359	+ 0 74
435	Gerland Ly.	435	432	420	- 3 45
710	Groupe Cité	708	708	690	- 2 27
1450	GTM-Entrep.	1450	1445	1411	- 2 69
860	Guyenne-Gas.	949	945	930	- 2 00
205	Hachette	199 70	195	195	- 2 35
460	Havas	520	512	500	- 3 85
490	Hénin (La)	505	503	504	- 0 20
820	Hutchinson	780	790	750	- 3 85
280	Imétal	247 20	247	242	- 2 10
87	Immob. Phénix	98 20	99	97 90	- 0 31
98	Ingénico	100	98 20	98 20	- 1 80
3600	Inst. Mérieux	3270	3290	3252	- 0 55
415	Interbail	420	420	399	- 5 00
1040	Intertechnique	1085	1075	1095	+ 0 92
770	J. Lefebvre	795	780	752	- 5 41
815	Labinal	840	845	835	- 0 60
2100	Lab. Bellon	2500	2350	2350	- 6 00

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
355	Lafarge	347	344 50	343	- 1 15
940	Lebon	1089	1100	1095	+ 0 55
3530	Legrand	3345	3270	3250	- 2 84
2000	Legrand (DP)	2100	2075	2020	- 3 81
535	Legris Industries	570	560	550	- 3 51
800	Locabail Imm.	746	720	707	- 5 23
415	Locafrance	426	425	425	- 0 23
760	Locindus	725	700	680	- 6 21
380	Luchaire	420	...	....	....
3200	L.V.M.H.	3645	3550	3501	- 3 95
460	Lyonn. Eaux	475	470	467 10	- 1 66
250	Majorette Ly.	238	242	236	- 0 84
335	Mar. Wendel	335	336 20	335	....
250	Matra	255	248	249	- 2 35
480	Merlin-Gerin	511	510	496	- 2 94
93	Metaleurop	101	100 10	99 40	- 1 58
124	Métrologie In.	133 90	133 50	129 80	- 3 08
72	Michelin	73 30	72 90	71 30	- 2 73
870	Midi (Cie)	882	870	866	- 1 81
92	Midl. Bk Sa *	107 50	104	102 30	- 4 84
405	Min. Salsig (Ny)	351	360	350	- 0 28
103	MMB	104 30	104 30	104	- 0 29
77	Moulinex	85	84 90	83 30	- 2 00
1370	Navig. Mixte	1410	1410	1400	- 0 71
135	Nord-Est	145	140	140	- 3 45
400	Nordon (Ny)	480	480	480	....
580	Nouv Galeries	609	609	595	- 2 30
585	Occid. (Gle)	569	565	556	- 2 28
1400	Omn. f. Paris	1350	1350	1397	+ 3 48
315	Olipar	312	312	307	- 1 60
435	Oréal	487 50	480	478	- 1 95
480	Paribas	503	494	490	- 2 58
1350	Pechelbronn	1436	1430	1430	- 0 42
103	Pechiney Int.	114	113 10	113 10	- 0 79
245	Pechiney (CIP)	255	250	249 50	- 2 16
510	Penhoet	481	471	471	- 2 08
915	Pernod Ricard	1076	1040	1042	- 3 16
515	Peugeot	537	530	525	- 2 23
430	Pinault	440	430	427 50	- 2 84
290	Plastic-Omn.	299	299	293	- 2 01
450	Poliet	464	475	452	- 2 59
990	Présabail-Sic.	999	985	940	- 5 91
560	Primagaz	655	623	620	- 5 34
495	Printemps	501	495	491	- 2 00
1820	Promodès	1897	1900	1892	- 0 26
480	Radiotechn.	507	505	495	- 2 37
199	Raff. D.Total	274 50	271 10	271 10	- 1 24
2510	Redoute (La)	2430	2426	2410	- 0 82
320	Rémy et Associés	279 50	278 90	271	- 3 04
280	R. Poulenc CIP	236	233 10	228 50	- 3 18
295	Rober Financ.	323 50	320	320	- 1 08
47	Rochette (La)	50	49	48 20	- 3 60
1740	Roussel Uclaf	1955	2025	1956	....
3700	R. Impé.Ly *	3650	3660	3614	- 0 99
183	Sade (Ny)	190	190	190	....
1520	Sagem	1530	1573	1515	- 0 98
375	Saint Gobain	393	387	380 50	- 3 18
1050	Saint Louis	1230	1223	1191	- 3 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1240	Salomon Ly.	1270	1270	1265	- 0 39
380	Salvepar (Ny)	422	415	415	- 1 66
800	Sanofi	768	750	750	- 2 34
1700	S.A.T.	1775	1721	1717	- 3 27
235	Saul. Châtil.	250 40	243 50	253	+ 1 04
950	Saupiquet (Ns)	1100	1188	1100	....
730	Schneider	790	781	776	- 1 90
15	SCOA	17 35	17	16 10	- 7 20
1060	S.E.B.	1090	1085	1080	- 0 92
430	Sefimeg	435	430	430	- 1 15
545	Sextant A.	555	555	540	- 2 70
1300	S.F.I.M.	1220	1240	1240	+ 1 64
188	S.G.E.	190 90	188	185	- 3 08
545	Simco	542	569	540	- 0 37
960	Sk. Rossignol	994	951	965	- 2 95
900	Sligos	900	905	900	....
420	Société Géné.	462	452	453 50	- 1 84
111	Sodexco (B)	116 60	115	115	- 1 37
150	Sodero (Ns)	153 10	151	151	- 1 37
520	Sodexho	431	439	430	- 0 23
90	Sogenal (Ny)	93	93	93	....
470	Sogerap	421	440	420	- 0 24
1160	Sommer-Allib.	1201	1200	1200	- 0 08
1250	Source Perrier	1290	1285	1286	- 0 31
570	Sovac	485	490 30	499	+ 2 89
460	SPEP	460	452	421	- 8 48
480	Spie-Batignol.	465	455	464	- 0 22
1010	Strafor	1140	1130	1105	- 3 07
310	Suez	327 40	323 10	317 50	- 3 02
495	Synthelabo	529	528	525	- 0 76
95	Thomson	94	93 50	93	- 1 06
605	Total	682	680	680	- 0 29
96	- (certif)	106 90	105 50	107	+ 0 09
300	Truffaut Fin.	299	291	289 90	- 3 04
465	U.A.P.	512	506	496	- 3 13
290	U.F.B. Locab.	265	260	254	- 4 15
950	U.I.C.	955	960	940	- 1 57
560	U.I.F.	555	595	580	+ 4 50
820	U.I.S.	800	800	790	- 1 25
785	Unibail	780	755	757	- 2 95
205	U.C.B.	189	193	179	- 5 29
370	Valéo	351 10	350	348 90	- 0 63
198	Vallourec	307	306	294 50	- 4 07
365	Via Banque	389	389	385	- 1 03
990	Zodiac	960	956	956	- 0 42
1820	Elf Gabon	1840	1840	1880	+ 2 17
123	Amax	136 50	131 40	131 40	- 3 74
117	Amer. Express	126	121 10	121 10	- 3 89
165	A.T.T.	162	158 80	158 30	- 2 28
150	Anglo Amer C.	140	138	138	- 1 43
495	Amgold	425 50	420	420 50	- 1 18
205	Banco Santander	211	208	208	- 1 42
755	B.A.S.F.	748	741	741	- 0 94
785	Bayer	765	765	765	....
90	Buffelsfont.	89 20	81 70	81 70	- 2 14
89	Chase Manh.	88 50	88	88	- 0 56
99	De Beers	102 80	102	102	- 0 87
2160	Deutsche Bank	2235	2205	2205	- 1 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1350	1333	1333	- 1 26
72	Driefontein	63 10	62	61 50	- 2 54
185	Du Pont-Nem.	189 90	185 20	185 20	- 2 47
198	Eastman Kodak	221 50	213 10	213 10	- 3 79
26	East Rand	22 50	22 45	22 55	+ 0 22
80	Echo Bay	68	67 30	67 30	- 1 03
168	Electrolux	166	162	163	- 1 81
970	Ericsson	1050	1050	1050	....
270	Exxon Corp.	275	267	267	- 2 91
179	Ford Motor	188	183	183	- 2 66
62	Freegold	52 40	52	52	- 0 76
14	Gencor	13 10	13 05	13	- 0 76
305	Gén. Elect.	328 90	318	316	- 3 92
187	Gén. Motors	202 50	202 50	202 50	....
425	Gén. Belgique	413	407	407	- 1 45
54	Gd. Métropol.	56 50	56 05	56 05	- 0 80
64	Guinness	70 50	69	69	- 2 13
20	Hanson PLC	20 05	19 90	19 90	- 0 75
57	Harmony Gold	47 50	45 20	45 30	- 4 63
160	Hewlett Packard	186	182	182	- 2 15
44	Hitachi	48	47 10	47 10	- 1 88
750	Hoechst	758	750	750	- 1 06
122	Homestak.	106	104	104	- 1 89
90	Imp. Chemical	87 40	84	84	- 3 89
510	I.B.M.	569	551	551	- 3 16
285	I.T.T.	280	272 30	272 30	- 2 75
111	Ito Yokado	127 50	127 90	127 90	+ 0 31
61	Matsushita	67 05	66 70	66 70	- 0 52
17	Maxwell	17 10	16 50	16 50	- 3 51
139	Mc Donald's	145 10	142 80	142 80	- 1 59
400	Merck	434 30	422	422	- 2 83
400	Minnesota M.	417	405	405	- 2 88
340	Mobil corp.	350	344	344	- 1 71
164	Morgan J.P.	172 80	170	170	- 1 62
29400	Nestlé	30100	29800	29800	- 1 00
950	Nixdorf	987	969	969	- 1 82
200	Norsk Hydro	209	210 10	210 30	+ 0 62
144	OFSIL	119 30	117	117	- 1 93
1630	Pétrofina	1779	1753	1753	- 1 46
215	Philip Morris	241	236	237	- 1 66
70	Philips	72	71	71	- 1 39
101	Placer Dome	88	88 10	88 10	+ 0 11
240	Quilmès	276	270	270	- 2 17
34	Randfontein	27 50	26 45	26 45	- 3 82
425	Royal Dutch	437 50	434	434 50	- 0 69
46	R.T.Z.	44 90	42 55	42 55	- 5 23
5 50	Saat.& Saatchi	5	4 95	4 84	- 3 20
59	St Helena	54 10	51 50	51 50	+ 0 31
325	Schlumberger	355 10	350	349 40	- 1 61
47	Shell transp.	48 90	48 50	48 50	- 0 82
1830	Siemens	2035	2003	2003	- 1 57
245	Sony	272 80	270	270	- 1 03
64	Sumitomo Bank	69 10	70 10	70 10	+ 1 45
205	T.D.K.	218	217	217	- 0 46
43	Telefonica	44 90	44 05	44 05	- 1 89
31	Toshiba	34 95	34 35	34 35	- 1 72
415	Unilever	431	425 20	425 20	- 1 35
245	Unit.Techn.	260	252	252	- 3 08
480	Vaal Reefs	402	385	385	- 2 18
280	Volvo	291	291	295 80	+ 1 65
215	West. Deep.	187 20	180	180	- 2 38
199	Xerox Corp.	211	208	208	- 1 42
81	Yamanouchi	105	103 50	103 50	- 1 43
2 50	Zambia Cop.	1 95	1 91	1 90	- 2 56

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 60	2 74
Emp.Etat 9,8%78	99 20	1 71
10,80%-79/94	101	0 29
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	101 72	8 20
Emp.Etat 13,4%83	108 30	9 80
Emp.Etat 12,2% 84	103 61	11 39
Emp.Etat 11% 85	103 10	8 17
10,26% mars 86	99 76	5 22
OAT 10% 5/2000	98	3 01
OAT 9,9% 12/1997	98 55	7 45
OAT 9,8% 1/1996	99 10	8 09
PTT 11,2% 85	101 95	8 09
CFF 10,30% 86	96	6 01
CNB Bques 5000F	99 86	1 98
CNB Paribas 5000F	100 10	1 98
CNB Suez 5000F	100 15	1 98
CNE 11,5% 85	101 30	2 92
CNI 1/82 5000F	99 95	1 98
CNT 9 % 86	....	3 55
CRH 10,90% déc.85	101 10	6 93
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1056	....
Cams	....	....
CGE 6 janv. 89/99	510	....
Drouot Ass.8%85cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	1020	1035
Applications Hydr.	1201	1312 d
Arbel	894	900
Astorg	285	....
Bains C.Monaco	1124	1108
B.Hypoth.Europ.	350 10	....
B.N.P. Intercont.	255	262
Beghin-Say (C I)	638	....
Bénédictine	3900	....
Blanzy Ouest	2998	2900
B T P	84 50	83
Cambodge	740	720
Carbone Lorraine	809	790
Case Poclain	20 20	20
C.E.G.F (Frigor.)	388 40	....
Centenaire Blanzy	530	530
Cerabati	118 50	117 50
Champex Ny	135	134 90
CIC (CIP)	208	200
C.I.M.	720	725
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	431 50	....
Cofimeg	298	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1200	....
Cogifi	399	387
Comiphos	588	....
Cie Industrielle	5000	5010
Cpt Lyon Alemand	523	515
Concorde	820	820
Constr.Méc.Prov.	31	....
Crédit Gén.Ind.	415	414 90
Cr Universel (Cie)	899	680
Créditel	122	122 60
Darbley	700	715
Degremont	1369	1315
Delalande	2060	2010
Delmas Vieljeux	4220	4100
Didot Bottin	1257	....
Eaux Bassin Vichy	2200	2198
Eaux Vittel	871	875
Ecia	237 20	231 10
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	312	310
E.L.M. Leblanc	621	630
Enelfi Bretagne	515	....
Ent.Mag. Paris	4000	....
Etex (ex. Eternit)	1840	1840
Europ Soufres Ind.	54	44 90o
Finalens	270	270
F.I.P.P.	162 50	163 20
F.N.A.C.	2105	2168
Foncière (Cie)	891	705
Fonc.Lyonnaise	787	770
Foncina	507	521
Fougerolle	670	660
France I.A.R.D.	894	877
France SA (La)	1600	1605
From. Paul-Renard	2374	....
Gaumont	952	951
Genefim	285	276 40
Gévelot	500	515
G.F.C.	426	....
G.F.I.I.	328	318 60
Grds Moulins Paris	1450	1480
Groupe Victoire	1455	1530
G.T.I (Transport)	538	538
Immobail	341 50	336 30
Immobanque	730	701
Im.Marseillaise	6120	6060
Imm. Plaine-Monceau	445 20	445
Immofice	475	466
Invest.(Ste Cie.)	3140	3050
Jaeger	73	72 20
Lambert Frères	333 10	246 30
Lille Bonnières	1566	1585
Loca-Expansion	285	273 80
Locafinancière	491	480 30
Locatel	305 50	....
Louis Vuitton	682	699
Louvre	4254	4220
Lucia	1910	1880
Machines Bull	45	45
Mag.Uniprix	167 50	172 50
Magnant	700	700

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	510	....
Mors	155	151
Navigation (Nle)	268	260
Nozal	157	....
Optorg	365	350
Oréal (CI)	247	....
Origny-Desvroise	1305	1301
Palais Nouveauté	1050	1050
Paluel Marmont	640	630
Parfinance	198 50	194
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	204	204
Paris Orléans	251	249
Parthena Invest.	409	400
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2180	2180
PLM	321	315
Porcher	825	....
Promodès (CI)	885	....
Publicis	760	741
Rochefortaise	156	155 50
Rosario	275	....
Rougier	425	435
S.A.C.E.R.	446 90	440
S.A.F.A.A.	470	465
S.A.F.I.C Alcan	405	389 50o
SAFT	1780	1790
Saga	205	201
Salins du Midi	612	602
Saturn	110	110
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	780	780
Senelle Maubeuge	439 90	437
S.Eaul.Pari. (M)	175	....
Silic	725	704
Sinvim	365	354 10
S.I.P.H.	376	378
Sofal	689	675
Soffo	460	478 40d
Sofical	1100	1090
Soficomi	614	599
S O F I P (M)	468	450
Sofragi	1612	1630
Sophia-Bail	425	415
Sopagri	179 90	179 50
Soudure Autogène	829	817
Sovabail	500	....
Sumi	728	769
Suez (CIP)	288 80	279
Taittinger	4065	3964
Télémécanique Elect.	4448	4440
Testut-Aequitas	880	850
Tour Eiffel	270	....
Ufiner	998	998
U.T.A.	2500	2460
Vicat	385	380
Viniprix	1800	1810
Virax	174 50	174 50
Waterman	1500	1500
Maroc Sté Brasserie	281	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	820	800
Akzo Nv Sico	280	....
Alcan Aluminium	119 10	115
Algemene B.Ned.	94 10	....
American Brands	360	....
Arbed	630	....
Asturienne Mines	176	194 d
Banco Popular Espa.	440	430
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	30500	30460
Can.Pacifique	82	....
Chrysler Corp.	69	....
C.I.R.	16	....
Commerzbank	869	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	218 50	....
GBL (Brux Lamb.)	555	....
Gevaert	1310	....
Glaxo Holdings Ltd	73	73
Goodyear Tire	121	....
Grace and Co (WR)	130 10	126
GTE Corp.	125	130
Honeywell Inc.	510	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	28 60	....
Latonia	310	310
Midland Bank	23 50	....
Noranda Mines	80	....
Olivetti priv.	13 70	....
pakhoed hold.	588	584
Pfizer Inc.	379	....
Procter Gamble	410	....
Ricoh	30	....
Robeco	266 80	264 30
Rodamco NV	219 50	....
Rolinco	259 70	256 90
Sapem	7 50	7 50
Sema Group	51 40	51 20
SKF Aktiebolaget	96 50	....
Tenneco Inc.	300	....
Thorn Electrical	58	....
Toray Ind.	23	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1490	....
West Rand Cons.	12 55	12 30
Whitman Corp.	105 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	300	....
Buitoni	815	....
Calciphos	200	200
C G H Cogedbor	100	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	700	....
Drouot Assurances	179 80	179 80
Elf Antargaz	1901	....
Europ. Accum.	68	....
Gachot S.A.	78 10	....
Guy Degrenne	436	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	364	....
Média Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Paternelle RD	820	....
Particip. Percier	348	....
Rorento N.V.	175 30	....
St-Gobain-Emballage	1895	....
Serma Mécan.	310	300 o
S.E.P.R.	1522	...
Sici	378	....
S.P.R. act. B	379	....
Ulinex	380	....
Wonder	968	755 o

SICAV (sélection) 13/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	999 91	975 52
Actilion	210 77	205 13
Agepargne	739 97	708 11
Ageplacement	6939 81	6939 81
Ageprimaire	105 83	105 51
AGF Actions ex CIP	1078 21	1051 91
A.G.F. 5000	611 61	586 69
AGF ECU	1010 35	1000 35
AGF Foncier	116 79	113 94
AGF Invest Sicav	108 46	105 81
AGF Interfonds	409 37	399 39
AGF Oblig.	1073 79	1068 45
AGF Sécurité Sicav	10875 74	10875 74
A.G.F.I.M.O.	640 91	625 28
AMERI-GAN	5844 52	5619 73 ◆
Amplitude	598 63	581 19
Arbitrages Court.T.	6144 37	6132 09
Associc.	1116 18	1116 18
Atout Futur	342 12	333 78
Auracic	1260 45	1223 74
Avenir Alizes	1546 34	1516 02
Avenir CIC	102 82	99 83
Axa Capital	140 58	134 53
Axa Europe	118 54	113 44
Axa Investissements	114 57	109 64
Axa NPI	102 69	98 27
Axa Valeurs PER	119 08	113 95
Capmonétaire	5435 99	5430 56
Capioblig.	5540 03	5458 16
Capitacic	1106 47	1090 12
Capital-Monde	354 79	346 14
Casden Pierre	31 15	30 39
Coeda	1126 76	1099 28
Comptavalor	6008 23	5999 23
Convertimmo	379 77	365 16
Credixter	461 16	447 73
Credit Mutuel Capital	1099 75	1078 19
Diese	1137 64	1109 89
Drouot France	780 02	748 43
Drouot Investiss.	952 74	911 71
Drouot Sécurité	236 96	226 76
Drouot Sélection	136 76	130 87
Ecucic	1052 42	1036 87 ◆
Ecupar	120 73	115 53
Ecureuil Capitalisation	2164 56	2143 12
Ecureuil Invest.	371 57	360 75
Ecureuil Monepremière	57114 09	57114 09
Ecureuil Monétaire	33658 01	33658 01
Ecureuil Trésorerie	2088 57	2088 57
Ecureuil Trimestr.	1945 49	1926 23
Elicash	376358 77	376358 77
Energie	284 76	271 84 ◆
Eparcic	3071 23	3071 23
Eparcourt-Sicav	4284 30	4273 62
Epargne Associat.	24945 05	24807 84
Epargne Capital	8926 06	8836 69
Epargne Court Terme	580 27	580 27
Epargne Croissance	1528 76	1487 83
Epargne Industrie	89 38	86 99
Epargne J.	59796 72	59796 72
Epargne Long Terme	186 93	181 93
Epargne Monde	1198 08	1166 01
Epargne Obligat.	185 44	180 48
Epargne Premiere	12427 05	12334 54
Epargne Quatre	1093 73	1064 46
Epargne-Unie	1262 28	1231 49
Epargne Valeurs	421 94	410 65
Epalion	1161 84	1150 34
Eufinvest	622 43	604 30 ◆
Eurocic Leaders	994 31	965 35
Eurodyn	1111 09	1083 99
Euro Gan	6861 17	6597 28 ◆
Euromaf	26 60	26 21
Fonsicav	12241 65	12241 65
FRANCE-GAN	8889 24	8547 35 ◆
France Garantie	259 69	259 17
France Investiss.	439 69	428 97 ◆
France Oblig.	449 99	446 53
Francic	424 22	411 86
Francic Pierre	109 39	106 20
Francic-Regions	1216 56	1181 13
Fructi-Association	30 54	30 54

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Capi	35 36	34 84
Fructi Court	121485 69	121485 69
Fructidor	230 67	227 26
Fructi-Ecu	550	541 87 ◆
Fructi-Epargne	28 83	28 13
Fructifrance	810 98	791 20
Fructimmo	29 66	28 94
Fructi-Premiere	10278 64	10126 74
Fructivar	4666 13	4654 49
Futurobliq.	1200 78	1171 49
Gestilion	12490 13	12458 98
Gest.Associations	151 51	148 18
Gest. F. Sécur.	10212 99	10162 18
Horizon	1125 43	1092 65
Interepar	102386 76	99404 62
Interoblig.	11878 47	11421 61
Intersélection Fce	510 09	495 23
Japacic	159 58	154 93
Jeunepargne	248 20	244 53
Laffitte Amerique	193 58	184 80
Laffitte Europe	261 60	249 74
Laffitte Expan.	255.35	243 77
Laffitte France	309 96	295 90
Laffitte Immobil.	236 23	225 52
Laffitte Japon	411 77	393 10
Laffitte Oblig.	134 64	128 53
Laffitte Rendement	178 89	170 78
Laffitte Tokyo	359 26	342 97
Lextrade	5807 43	5798 73
Leumi C.T.	10830 22	10830 22
Leumi L.T.	5925 36	5752 77
Lion Association	11312 09	11312 09
Lion Institution	24701 01	24639 41 ◆
Lionplus	825 92	809 73
Lion Trésor	2091 75	2071 04
Lion 20 000	22653 40	22653 40
Livret Bourse Inv.	500 18	485 61
Livret Portefeuil.	652 21	633 21
Méditerranée	176 72	169 11
Mensuel CIC	10068 43	9967 75
Mondial Investissem.	393 17	375 34
Monecic	5403 93	5403 93
Moneden	57788 54	57788 54
Mone J.	62374 39	62374 39
Monévalor	70158 13	70158 13
Mutualité dépôts	11563 70	11540 62
Mutuelle Unie Sel.	143 56	137 38
Natio Court Terme	242325 00	242325
Natio-Epargne	14974 11	14825 85
Natio-Ep. Ret.	114 77	111 70
Natio Eparg.Trésor	6634 93	6621 69
Natio-Imm.	1178 63	1147 09
Natio-Inter	1162 99	1131 86
Natio-Monétaire	21847 88	21847 88
Natio Obligations	502	488 56
Natio-Patrimoine	1395 10	1357 76
Natio-Placements	65344 95	65344 95
Natio-Revenus	989 56	979 76
Natio Sécurité	12139 29	12139 29
Natio-Valeurs	780 88	759 98
Nippon-Gan	5757 85	5536 39 ◆
Nord Sud Dévelop.	1281 33	1278 77
Obli-Associations	124 06	122 83
Oblicic-Mondial	2314 82	2280 61
Oblicic-Régions	1003 75	988 92
Oblig. mes cent	152 24	149 99
Oblilion	1120 89	1109 79 ◆
Oblisécurité	11005 07	11005 07
Optimat	31575 84	30656 16
Oraction	1064 26	1038 30
Orvalor	6097 28	5876 90
Paribas Epargne	17752 04	17716 61
Paribas Opportunités	114 49	109 82
Paribas Patrimoine	517 33	496 24
Paribas Revenus	88 70	87 82
Patrimoine Retraite	189 06	185 35
Pensalor	629 19	610 86
Phenix Placement	284 10	275 83
Pierre Investissements	719 93	702 37
Placement A	1192 53	1169 15 ◆
Placements C T	7684 45	7649 15 ◆
Placement J	6179 18	6166 85 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	5628 30	5617 07 ◆
Plénitude	116 70	113 58
Poste Gestion	56008 45	56008 45
Première Oblig.	10740 69	10729 96
Prév. Ecureuil	108 77	105 86
Prevassocation	25195 31	25195 31
Proficlus	1049 91	1024 30
Quartz	121 60	118 63
Réalvalor	892 85	866 84
Rentacic	158 64	156 30
Revenus Trimestr.	5225 78	5174 04
Revenu-Vert	1127 92	1111 25
St Honoré Bio-Alim.	856 18	817 36
St Honoré Global	243 58	232 53
St Honoré Max Plac.	208 33	198 97
St Honoré Pacifique	574 32	548 28
St Honoré PME	499 94	477 27
St Honoré Real	12843 71	12792 54
St Honoré Services	477 81	459 43
St Honoré Techno.	715 80	683 34
Sécuricic	1505 60	1505 60
Sécuri-Gan	13042 63	12786 89 ◆
Sécuri-Taux	1197 39	1197 39
Sicasdes	699 22	679 03
Sicav Associations	1592 10	1589 72
S.F.I. fr. et étr.	640 85	622 18
Sicav 5.000	394 57	394 01
Sicav C.T.A. Plus	......	...... ◆
S.I. Est	1374 01	1314 84
Silvafrance	641 18	624
Silvam	401 84	391 09
Silvarenta	204 51	200 50
Silvinter	413 61	402 54
S.N.I.	1140 18	1106 97
Sogépargne	341 47	329 13
Sogéroc	53615 38	52053 77
Sogenar	1013 26	987 31
Soginter	1233 67	1177 73
Soleil Investissements	506 43	486 95 ◆
Solstice	2062 61	2057 47
Stratégie Actions	883 18	849 21
Stratégie Rendements	1204 55	1186 63
Technocic	1010 86	981 42
Techno-Gan	5617 96	5401 88 ◆
Thesora	555 90	550 40
Transplus	131 68	126 01
Trésor Avenir	104 89	103 84
Trésor Plus	1091 27	1080 47
Trésor Real	12298 70	12298 70
Trésoricic	110366 24	110366 24
Trilion	5116 26	5065 60
U.A.P.Investiss	433 94	418 36
U.A.P. Act. F.	549 05	529 20
U.A.P. Act. Sél.	595 62	574 28
U.A.P. Aedifi.	618 24	593 97
U.A.P. Altefi	198 39	191 22
U.A.P. Alto	162 81	156 93
UAP Moyen Terme	117 87	113 42
Uni-Associations	117 18	117 18
Uni-Foncier	1339 29	1306 62
Unifrance	543 81	530 55
Uni-Garantie	1307 96	1284 83
Uni Régions	1460 70	1425 07
Unirente	2410 62	2351 82
Univar	205 50	205 50
Univers Actions	1215 08	1185 42
Univers-Obligation	1633 99	1594 14
Valorem	510 11	497 67
Valorg	1784 14	1782 36
Valrea	45716	45693 15
Vaxtan	24765 88	24741 11

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 331	5 262	5 020	5 470
Ecu	6 938	6 937	....	....
Allemagne (100 dm)	334 890	334 920	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 293	16 282	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 200	297 200	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 492	4 490	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 790	87 780	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 908	9 910	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 397	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	401 080	....	390	415
Suède (100 krs)	91 640	....	88 500	94 500
Norvège (100 k)	87	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 595	....	46 100	49 200
Espagne (100 pes)	5 333	....	5 150	5 750
Portugal (100 esc)	3 791	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 568	....	4 380	4 780
Japon (100 yens)	3 855	....	3 680	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/9
Or fin (kilo en barre)	65700	65150
Or fin (en lingot)	65800	65350
Napoléon (20F)	400	397
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	470	476
Pièce Latine (20 f)	383	382
Souverain	485	485
Pièce 20 dollars	2155	2180
Pièce 10 dollars	1285	1320
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2445	2440
Pièce 10 florins	386	390

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ≡ : marché continu

Le Monde

En marge de l'enquête sur la disparition du pasteur Doucé

Quatre policiers des renseignements généraux parisiens sont en garde à vue

Des policiers des renseignements généraux (RG) parisiens sont-ils directement impliqués dans la mystérieuse disparition de Joseph Doucé, pasteur déchu, animateur du Centre du Christ libérateur, très actif dans la communauté homosexuelle, et dont on est sans nouvelles depuis le 19 juillet? La question est désormais posée avec insistance après le placement en garde à vue, jeudi soir 13 septembre, de quatre policiers, dont trois – les inspecteurs Jean-Marc Dufourg et Eric Didier, *l'enquêteur Pascal Passamenti* – sont membres du groupe des enquêtes réservées (GER) au sein des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris. Utilisant des méthodes peu orthodoxes de recrutement des informateurs, l'inspecteur Dufourg avait menacé le pasteur, à la porte de son domicile, le 19 juin, un mois avant sa disparition. Or, selon un nouveau témoin, Pierre D., qui a porté plainte, le même inspecteur aurait voulu le contraindre à être son indicateur dans l'entourage du pasteur, en n'hésitant pas, dans la nuit du 3 au 4 juillet, à tirer des coups de feu dans la porte de son appartement.

« Quand il y a un cadavre dans le placard, il faut le sortir, vite, et l'autopsier ! » Ces premiers jours de septembre, le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe, n'en finit pas de décolérer devant ses directeurs. *« Quand une histoire commence à déraper, ça dérape partout. Alors, je veux qu'on en ait le cœur net »*, insiste-t-il. Une détermination qui est aujourd'hui pour beaucoup dans l'évolution actuelle de l'enquête sur l'affaire Doucé. Ancien directeur général de la police nationale, M. Verbrugghe connaît trop la maison pour ne pas savoir qu'une « bavure » policière ne s'élucide qu'au prix d'une ferme volonté de l'autorité supérieure.

« Bavure » ? La disparition du pasteur Doucé rentre-t-elle dans cette catégorie ? Enquêtant sur l'existence d'un éventuel réseau de pédophiles abrité par le Centre du Christ libérateur, des policiers des renseignements généraux ont-ils voulu forcer le pasteur à devenir leur « indic » avec des méthodes si peu orthodoxes qu'ils se seraient retrouvés avec un cadavre sur les bras ? Dans les couloirs de la préfecture de police de Paris la question est posée aussi crûment. Mais ce *n'est qu'un soupçon : aucun* aveu, aucun fait matériel n'est encore venu l'étayer. Cependant l'hypothèse est formulée depuis qu'ont été découvertes deux réelles « bavures », dissimulées à la hiérarchie, dans le cours de l'enquête *menée par les policiers des RG sur* les activités du pasteur.

L'histoire de Pierre D.

Dans son immeuble de Sèvres (Hauts-de-Seine), Pierre D. lit les journaux, regarde la télévision en ce début du mois d'août, et il prend peur. La disparition du pasteur homosexuel l'inquiète. Non pas parce qu'il se sent impliqué dans l'hypothétique affaire de mœurs que pouvait sous-entendre l'enlèvement de ce quadragénaire. Non, Pierre D. tremble car il n'a pas fait « son travail ». Et il le voit, plus personne ne plaisante. Le coup de feu d'intimidation tiré dans sa porte d'entrée résonne *encore dans sa tête. Pierre D.* a vraiment peur. A-t-il tort ?

Dessinateur industriel, âgé de *trente-quatre ans, militant* du Parti communiste, il sait qu'il est rattrapé par son passé, en l'occurrence un interrogatoire dans les locaux de la section anti-terroriste des RG dans le courant de 1986. Il y fut entendu pendant quarante-huit heures, puis relâché. Cet interrogatoire *faisait suite à une prise* dans les milieux terroristes espagnols repliés sur Paris et à la saisie dans un appartement de plusieurs armes. Le bail de location était certes à son nom mais c'était une amie qui l'occupait. Lui, déclara n'avoir rien à voir avec ces activités.

Déjà Pierre D. sembla ébranlé par cette première fréquentation policière. Jean-Marc Dufourg, l'inspecteur qui l'avait interrogé pressentait-il les avantages qu'il *pourrait tirer* de cette apparente fragilité ? Sans doute. Après avoir quitté les eaux troubles de l'anti-terrorisme et de ses indicateurs au sein de la direction centrale des renseignements généraux, ce policier est muté au Groupe des *enquêtes réservées* (GER) des RG de la préfecture de police de Paris.

Un service prestigieux, du moins investi des missions qui exigent la plus haute confiance, dirigé depuis 1982 par le commissaire principal Didier Adam, à la tête d'une *quarantaine d'inspecteurs chevronnés*, rompus aux techniques de filatures élaborées. Outre les enquêtes discrètes sur certains policiers indélicats, ils s'occupent des « affaires sensibles ». Du tout terrain, dans tous les domaines. Nommé à la *tête des RG parisiens en début* d'année, M. Claude Bardon entend bien exploiter ce vivier comme une force de frappe. Quand il décide de lancer une enquête sur d'éventuels réseaux de pédophilie, il saisit le groupe dirigé par l'inspecteur principal Gilles Azema, où opère Jean-Marc Dufourg. Ce dernier, avec quelques collègues, se lance sur la piste du pasteur Doucé.

La cinquième section des RG parisiens, chargée de la presse, a, en effet, relevé dans la revue du pasteur des *articles* sur la pédophilie. Joseph Doucé vient d'ouvrir une librairie Autres Cultures, dans le dix-septième arrondissement. Il s'agit de savoir ce qui s'y passe : vérifier la légalité des publications vendues, détecter l'existence *d'éventuels « réseaux ». La section* presse n'a pas les moyens d'aller plus loin. Pour en avoir le cœur net, M. Bardon souhaite que les RG disposent d'une source « interne » à la prochaine réunion mensuelle du Centre du Christ *libérateur*.

La recherche d'un « indic »

Les policiers du GER sont donc chargés de recruter un ou des *informateurs*. L'inspecteur Dufourg exploite son vieux carnet d'adresses du temps de la chasse aux Basques et aux Espagnols. Il se souvient de Pierre D., sans doute facilement « retournable » pour une mission de sous-traitance *policière. Selon Pierre D., le lundi* 18 juin, l'inspecteur et ses trois collègues l'approchent à l'entrée de son immeuble à Sèvres. *« Me reconnaissez-vous ? »*, dit-il. Pierre D. écoute les policiers. Selon lui, ces derniers *lui rappellent qu'il* leur doit un service et lui demandent d'infiltrer la librairie. Pierre D. *ne comprend rien*, ne connaît pas ce milieu, mais il imagine aussi la manière plus musclée que les policiers pourraient employer pour le convaincre de se transformer en indicateur. Il commence à se cacher et ne parle de cette histoire à personne. *Il ne vient pas non* plus au rendez-vous fixé par les policiers.

Ces derniers reviennent à son domicile dans la nuit du 3 au 4 juillet. Pierre D. se terre dans *son appartement*. La sonnette est insistante. Il sait qui est sur le seuil et entend un coup de feu tiré dans la porte. Pierre D. a le sentiment d'être piégé. Désespéré, il se tranche les veines avec un couteau de cuisine. L'alerte est donnée par les voisins, les policiers s'enfuient. Pierre D. est hospitalisé. D'autres policiers, de Sèvres, viendront bien *à son chevet pour l'entendre*. Mais c'est une audition de routine. Une tentative de suicide. Il ne dit rien. Jusqu'au jour où éclate l'affaire Doucé. Il est stupéfié par les ciconstances qui ont entouré sa disparition. Le compagnon du pasteur Doucé, M. Guy Bondar, n'a-t-il pas raconté que le 19 juin des inspecteurs des RG ont tambouriné *à la porte de leur domicile* ? N'a-t-il pas évoqué la présence de deux hommes qui pouvaient ressembler à des policiers en montrant une carte officielle et demandant, le 19 juillet à 20 h 30, au pasteur Doucé de les suivre ?

Mercredi 12 septembre, Pierre D. surmonte sa peur. Il décide de confier ses mésaventures à la brigade criminelle chargée de l'enquête. Le parquet de Nanterre ordonne une enquête préliminaire sur l'affaire de Sèvres qui, vendredi matin 14 septembre, n'avait pas d'incidence sur l'information judiciaire ouverte après la disparition du pasteur. En effet, les quatre policiers – trois du GER et un quatrième, l'inspecteur Bottarigua, également des RG, qui a aidé l'inspecteur Dufourg à contacter Pierre D. –, s'ils ont reconnu la « bavure » de Sèvres, qu'ils mettent sur le compte de « l'énervement », restent muets sur l'affaire Doucé. Pour le *soir de la disparition du pasteur*, l'inspecteur Dufourg et ses collègues ont fourni un alibi : ils affirment avoir été « en planque » sur des dealers, en banlieue parisienne, jusqu'à vingt-trois heures, heure de leur retour – vérifié – dans un café parisien où ils avaient leurs habitudes.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX ET EDWY PLENEL

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1990 a été tiré à 539 934 exemplaires.

Société des rédacteurs du « Monde »

Les associés de la Société des rédacteurs du *Monde*, société civile à capital variable en conformité avec l'article 14 des *statuts, sont convoqués le* samedi 29 septembre, à 14 heures, pour une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement. Cette assemblée se tiendra dans les locaux du palais du Luxembourg (salle Clemenceau), 15 *ter*, rue de Vaugirard. Ordre du jour : 1. Mouvements d'associés. 2 . *Désignation du candidat qui* sera proposé par la Société des rédacteurs du *Monde*, dans le cadre de la succession de l'actuel gérant de la SARL Le Monde.

Quatre Français enlevés par des troupes irakiennes à la résidence de l'ambassadeur au Koweït

Des troupes irakiennes sont *entrées vendredi matin* 14 septembre dans la résidence de l'ambassade de France à Koweït, et ont enlevé quatre ressortissants français, dont l'attaché militaire, qui ont été conduits vers une destination inconnue, a-t-on appris au ministère des Affaires étrangères à Paris

Les trois autres Français emmenés sont trois personnes qui se cachaient depuis le début des événements à la résidence située dans *un bâtiment distinct* de la Chancellerie.

Le gouvernement français a exigé vendredi matin auprès de l'ambassadeur d'Irak à Paris, convoqué d'urgence au quai d'Orsay, la *remise en liberté immédiate* et la restitution aux autorités françaises des quatre personnes enlevées. *« Il s'agit d'une violation très grave de la convention de Vienne*, a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères. *C'est une nouvelle atteinte intolérable au droit internationalet à l'intégrité des personnes ».*

De son côté, M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, interrogé à ce sujet « à chaud » sur la Cinq, a déclaré qu'il s'agissait d'*« un événement grave qui appelle de la part de la France une réponse ferme »*.

De source diplomatique à Bruxelles on apprenait d'autre part que des militaires irakiens étaient également entrés vendredi matin dans la résidence de l'ambassadeur du Canada au Koweït et avaient enlevé plusieurs personnes, qu'ils *avaient cependant libérées* par la suite.

□ **M. Bernard Fragneau est nommé directeur général adjoint d'Antenne 2.** – M. Bernard Fragneau, secrétaire général d'Antenne 2, vient d'être nommé directeur général adjoint de la chaîne.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Messieurs les fermiers

DÉJA qu'ils étaient pas très rassurés quand ils transbahutaient leurs tremblantes cargaisons d'agnelets sur pied, direction abattoirs de Poi*tiers, du Mans ou d'ailleurs,* là, après les débordements de nos agriculteurs à Nevers, ils ont carrément les boules, *les routiers* anglais. Remarquez, pas tous. Il y en a – *The Independent* raconte ça très drôlement – qui adorent jouer aux cow boys dans ce qu'ils appellent des « terres à brigands », *bandits countries,* et à braver, ces sauvages, ces fous furieux de Franchies. Au risque d'être faits prisonniers et de se retrouver – encore un bon souve*nir de la dernière guerre... du* mouton – dans la très confortable prison d'un charmant petit hôtel où les avaient confinés les manifestants.

Si encore il n'y avait que nous à leur courir sur le haricot ! Mais non. Les chicanes, les embuscades, les coups de main en ce qui les concerne, ça commence après Calais à l'aller et ça recommence après Douvres au retour. Chaque fois qu'on attaque ici, là-bas on contre-attaque. Qui ça, on ? Ben, voyons, les membres du FLNA, le Front de libération *des animaux et, croyez-moi, eux,* ils rigolent pas. *Ils harcèlent la* SPA, ils foutent le feu aux labos, ils plastiquent les boucheries, ils traquent tous les British coupables d'avoir participé par cupidité, ignorance ou lâcheté à ces atroces sacrifices d'animaux. Bref, ils ont le couteau à découper entre les dents. Leur rêve : bouffer de la viande d'humain. On a beau les mettre en tort, rien *ne les arrête*. Surtout pas un poids lourd allégé de son précieux chargement.

Fallait voir, hier soir à la télé, pas la nôtre, l'anglaise, la tête accablée des fermiers irlandais. C'est comme ça qu'on les appelle, des fermiers. On pense pas un seul instant à leur donner du m'sieur l'agriculteur. Oui, je sais, c'est d'un vulgaire ! Eux, *pas compliqué, entre les bar*rages en France, le blocus en Irak et les transhumances venues des pays de l'Est, *ils sont en train de* tout perdre : veaux, vaches, cochons. Ils vont droit à la ruine. Et ils y vont comme des moutons. La résignation ? Pensez-vous, la trouille ! Ils sont tout bêtes devant ces redoutables amis des bêtes qui parlent très sérieusement de débarquer sur le continent. Alors là, messieurs les fermiers, pardon, messieurs les *éleveurs...* !

Avec un objectif de 500 000 voitures en dix ans

L'Iran dégage 12 milliards de francs pour produire des 405 Peugeot

La banque d'Etat iranienne Tejarat (banque du commerce) a décidé de débloquer 150 milliards de rials (11,5 milliards de francs) et 800 millions de francs en devises pour la production en Iran de voitures Peugeot par l'entreprise nationalisée locale Iran Khodro. Les fonds seront libérés cette année bien qu'aucune date plus précise n'ait été donnée.

Cette décision, attendue par la firme française, va permettre de mettre en œuvre la seconde partie du contrat conclu le 13 décembre *1988* entre Téhéran et Automobiles Peugeot. La firme de Sochaux avait à cette date entamé son *retour en Iran, après y avoir fermé* son usine de montage deux ans auparavant, la guerre avec l'Irak ayant *empêché les livraisons* de pièces détachées. Le contrat conclu alors avait deux volets.

Le premier concernait la fourniture, jusqu'en 1994 environ, de 60 000 ensembles mécaniques de Peugeot 504, destinés à la Paykan, une voiture produite par Iran Khodro depuis 1966. Il est suivi d'effet et cette année, par exemple, les Iraniens ont passé commande pour 22 500 ensembles.

Le second concernait le montage *progressif de 405 en Iran* avec un volume qui devait atteindre 500 000 dans les dix ans. La firme *iranienne espère arriver vers l'an* 2000 à un rythme annuel de 100 000 voitures, s'approchant de sa production annuelle de 150 000 d'avant la révolution islamique. Ce deuxième volet a été long à démarrer, le gouvernement ne dégageant pas assez de fonds pour l'achat des machines indispensables. Parallèlement, 1 700 Peugeot 405 en pièces détachées ont été commandées par Iran Khodro. Elles sont actuellement sous douanes, confirmant le déblocage du contrat.

M. Pierre Bérégovoy invité du « Grand Jury RTL - *le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 16 septembre, de 18 h 30 à 19 h 30.

Il répondra aux questions d'André Passeron et d'Erik Izraëlewicz, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.